



Ministère de la Famille, des Organisations
Féminines et de la Protection de l'Enfance



Les Dynamiques de la Pauvreté au Sénégal : Pauvreté chronique, pauvreté transitoire et vulnérabilités

Abdou Salam Fall, sociologue,
Coordonnateur de la recherche, LARTES-IFAN
Philippe Antoine, démographe, IRD-LARTES
Rokhaya Cissé, sociologue, LARTES
Latif Dramani, statisticien, Université de Thiès-LARTES
Mohamadou Sall, démographe-environnementaliste, IPDSR-LARTES
Tidiane Ndoye, anthropologue, LARTES
Mody Diop, statisticien, LARTES
Bakary Doucouré, anthropologue, LARTES
Momar Ballé Sylla, statisticien, ANSD
Papa Ngom, statisticien, FST, UCAD
Abdoulaye Faye, statisticien, LARTES

Mai 2011

L'équipe de recherche a été appuyée durant les deux (02) ans que cette étude a duré par différents collaborateurs dont :

Pour les enquêtes de terrain :

Fatou Kébé

Déguène Diouf,

Ibrahima Sall,

Abdoulaye Yèro Dia Bousso,

Mamadou Moustapha Wade,

Mamadou Boye Diallo

Amsata Niang

Papa Amadou Bâ

Mamadou Boye Diallo

Fatou Diop

Djibril Cissé Diédhiou

Pour l'administration et les finances

M. Mor Guèye, ACP, UCAD

Mme Maty Diagne

Pour la saisie

Mme Ndiaye Moussa Kane

M. Grégoire Sagna

.....	
I. PRESENTATION DE LA RECHERCHE « Vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal ».....	6
Abdou Salam FALL, Mouhamadou SALL, Momar Ballé SYLLA.....	6
I.1. La méthodologie de collecte.....	7
Les outils de l'enquête.....	7
La méthode d'échantillonnage.....	9
La saisie des données.....	12
II. METHODE DE CONSTRUCTION D'UN INDICATEUR DE PAUVRETE MULTIDIMENSIONNEL.....	15
Latif Armel Guy DRAMANI et Momar Ballé SYLLA.....	15
II.1.- L'approche monétaire.....	15
II.-2 - L'approche non monétaire.....	16
II.3 - approches non monétaires de la pauvreté.....	17
II.3.1. Indicateur composite multidimensionnel de pauvreté non monétaire.....	17
II.3.2. Principe de l'Analyse des Correspondances Multiples (ACM).....	18
II.3.3 Principe de la classification hiérarchique.....	18
II.3.4 Indicateur de pauvreté matérielle multidimensionnelle.....	19
II.2-RESULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA METHODE CI-DESSUS DECRITE.....	20
II.2.1 Statistiques sur les variables.....	20
II.2.2 Statistiques descriptives sur les variables servant à construire l'indicateur.....	21
II.2.3 Résultats de l'analyse de correspondance multiple.....	24
III.- ANALYSE DESCRIPTIVE DES MENAGES, Abdoulaye Faye et Mouhamadou Sall.....	26
III.2 - Analyse descriptive des structures familiales.....	27
III.2-3 Répartition de l'échantillon selon le type de famille.....	27
III.2.4 Les liens de parenté.....	28
III.2.5 Sexe du chef de ménage.....	29
III.3- PAUVRETE, VULNERABILITES ET CONDITIONS DE VIE DES MENAGES.....	30
III.3.1 Pauvreté et milieu de résidence.....	30
III.4- CONDITION DE VIE DES MENAGES.....	31
III.4.1. -Type de ménage selon la classe de pauvreté.....	31
III. 4.2 Pauvreté du ménage et insertion de l'enfant dans l'informel.....	31
III.5. FONCTIONNEMENT DES ECONOMIES DOMESTIQUES.....	32
III.5.1 Participation aux dépenses domestiques.....	32
III.5.2 Participation aux dépenses alimentaires.....	33
III.5.3 Participation aux dépenses en eau.....	34
III.5.4 Participation aux dépenses en santé.....	35
III. 5.5 Participation aux dépenses de scolarisation.....	36
IV.- TYPOLOGIE DES MENAGES, LATIF ARMEL GUY DRAMANI ET PAPE NGOM.....	38
IV.1- Méthodologie de la Typologie.....	38
La démarche.....	38
IV.2.- Typologie de la pauvreté.....	39
IV.3.- Les caractéristiques des individus aisés.....	39
IV.4- Les caractéristiques des prés chroniques (très vulnérables).....	40
IV.5.- Les caractéristiques des individus proche de la classe des aisés (vulnérables).....	40
IV.6.- Les caractéristiques des pauvres chroniques.....	41
V. TRAJECTOIRES DE PAUVRETE, Philippe ANTOINE.....	43
V.1.- Les approches de la pauvreté.....	43
V.2.- Les méthodes biographiques.....	44

V.3. - La fiche Ageven	45
V.4. - Le questionnaire	47
V.5. Le passage des différents modules à un fichier biographique unique.....	48
V.6- Bâtir un « proxy » de la pauvreté.....	52
V.7- Des classes de pauvreté à la pauvreté chronique.....	54
V.7.- Tentative d'analyse biographique	65
V.8- Modélisation de la sortie de la pauvreté à 15 ans	66
V.9. Modélisation de la sortie de la pauvreté à l'issue de la jeunesse (35 ans)	68
V.11.- L'entrée en pauvreté à 15 ans	70
Introduction.....	74
I.- LA SCOLARISATION DANS LA POPULATION ENQUETEE DE 1950 A 2008.....	Erreur ! Signet non défini.
I1. <i>Scolarisation</i>	74
I2. <i>Niveau d'instruction</i>	Erreur ! Signet non défini.
I3. <i>Diplômes obtenus</i>	Erreur ! Signet non défini.
I4. <i>Temps consacré aux études</i>	Erreur ! Signet non défini.
II: DETERMINANTS DE L'EDUCATION	Erreur ! Signet non défini.
II1. <i>Démarche méthodologique</i>	Erreur ! Signet non défini.
II2. <i>Résultats et interprétation</i>	Erreur ! Signet non défini.
II.2.1) <i>Influence des caractéristiques sociodémographiques</i>	Erreur ! Signet non défini.
II.2.2) <i>Influence de l'environnement de l'individu à l'enfance</i>	Erreur ! Signet non défini.
III : SCOLARISATION DES DESCENDANTS DES PERSONNES ENQUETEEES	Erreur ! Signet non défini.
III1. <i>Présentation des descendants des enquêtés</i>	Erreur ! Signet non défini.
III3. <i>Scolarisation des descendants, genre et génération</i>	Erreur ! Signet non défini.
III4. <i>Scolarisation des descendants et rang de naissance</i>	Erreur ! Signet non défini.
III5. <i>Scolarisation des descendants et l'activité socioprofessionnelle du parent</i>	Erreur ! Signet non défini.
III6. <i>Scolarisation des descendants et ethnie du parent</i>	Erreur ! Signet non défini.
III7. <i>Décrochage scolaire des descendants</i>	Erreur ! Signet non défini.
III8. <i>Niveau d'instruction des descendants</i>	Erreur ! Signet non défini.
Conclusion.....	Erreur ! Signet non défini.
VII.- LES DÉTERMINANTS DE BASCULEMENT OU NON DANS LA PAUVRETE SUIVANT LES TRANCHES DE VIE :	
JEUNESSE, ÂGE ADULTE ET AGE AVANCE, Latif Armel Guy Dramani.....	95
INTRODUCTION	95
VIII.1.- ELEMENTS THEORIQUES SUR LE MODELE LOGISTIQUE MULTINOMIAL	96
VIII.2.- ETUDES DESCRIPTIVES DE LA SITUATION DE LA PAUVRETE AU SENEGAL.....	99
VIII.3.- LES FACTEURS DE BASCULEMENTS DES JEUNES DE 15 ANS A 34 ANS	101
I.- LES FACTEURS DE BASCULEMENTS DE LA PAUVRETÉ TRANSITOIRE VERS LA NON-PAUVRETÉ.....	101
4.- <i>LES FACTEURS DE BASCULEMENT DES ADULTES DE LA PAUVRETE VERS LA NON PAUVRETE ENTRE 35 ET 54 ANS</i>	108
II- FACTEURS DE BASCULEMENT DE LA PAUVRETE TRANSITOIRE VERS LA NON PAUVRETE	111
5 : LES DETERMINANTS DES FACTEURS DE BASCULEMENTS DES PERSONNES AGEES	115
i - Facteurs de basculement de la pauvreté chroniques vers la non-pauvreté	115
II- FACTEURS DE BASCULEMENTS DE LA PAUVRETE TRANSITOIRE VERS LA NON-PAUVRETE	119
CONCLUSION.....	122

VIII - TRANSMISSION INTERGENERATIONNELLE DE LA PAUVRETE, Rokhaya Cissé et Bakary Doucouré	123
INTRODUCTION	123
VIII.I. - LE CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE	126
VIII. II.- LA METHODOLOGIE DE RECHERCHE	133
<i>III- LES MANIFESTATIONS DE LA PAUVRETE</i>	<i>137</i>
IV - FACTEURS ET MECANISMES DE TRANSMISSION DE LA PAUVRETE AU SENEGAL.....	141
VIII. I.- Les facteurs manifestes et directs de transmission de la pauvreté	143
V- LES PRINCIPAUX MECANISMES DE TRANSMISSION INTERGENERATIONNELLE	148
V.1. La transmission active et directe	148
IX - MUTATIONS SOCIODEMOGRAPHIQUES, EVOLUTION DES STRUCTURES FAMILIALES.....	159
ET LA PAUVRETE CHRONIQUE AU SENEGAL.....	159
Tidiane Ndoye	159
<i>INTRODUCTION</i>	<i>159</i>
<i>.1 - PRESENTATION DE LA RECHERCHE ET DES RESULTATS</i>	<i>160</i>
2 LES RESULTATS DE LA RECHERCHE.....	162
X CONCLUSION GENERALE	189
Faible mobilité dans la pauvreté, prédominance de la pauvreté chronique et sa localisation en milieu rural et chez les non instruits	189
<i>Sources de l'enquête.....</i>	<i>189</i>
<i>Quelle est la configuration des ménages au Sénégal ?</i>	<i>190</i>
<i>Un immobilisme dans une pauvreté très ruralisée et fortement présente</i>	<i>191</i>
<i>chez les non instruits</i>	<i>191</i>
<i>Quelles chances de sortie de la pauvreté ?.....</i>	<i>191</i>
<i>Comment se transmet la pauvreté ?</i>	<i>193</i>
<i>Quels changements au sein des structures familiales dans une situation de prégnance de la pauvreté chronique ?.....</i>	<i>194</i>
<i>Que faut-il considérer pour lutter contre la pauvreté ?.....</i>	<i>195</i>
XI. BIBLIOGRAPHIE	197
Liste des tableaux.....	206
liste des graphiques.....	208
ANNEXES I.	210
Annexe Régression	225
Annexe 2 : Outils de collecte	233

I. PRESENTATION DE LA RECHERCHE « Vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal »

Abdou Salam FALL, Mouhamadou SALL, Momar Ballé SYLLA

INTRODUCTION

Le programme de recherche sur « *Vulnérabilités et Pauvreté Chronique au Sénégal* » sur financement du Centre de Recherche sur la Pauvreté Chronique (CPRC)¹, de l'UNICEF et du Ministère de la Famille et de la petite Enfance en collaboration avec l'ANSD, a pour but, de produire des connaissances destinées à appuyer les programmes de lutte contre la pauvreté en les incitant à axer leurs stratégies d'intervention sur les facteurs cruciaux de basculement dans la pauvreté chronique ou de sortie de celle-ci. A cet égard, le programme apparaît comme un précieux instrument permettant de prévenir le basculement d'importants pans de la société dans des situations de vulnérabilité et de pauvreté. Dans un contexte de raréfaction de ressources, les résultats de l'étude pourront servir d'outil à la prise de décision permettant d'opérer un meilleur ciblage des actions.

Ce programme de recherche avait un énorme défi conceptuel et méthodologique à relever. Il s'agissait d'abord à fédérer et à croiser des approches quantitatives et qualitatives adossés à des expertises disciplinaires qui n'avaient pas l'habitude de dialoguer : sociologues, anthropologues, économistes, démographes, statisticiens et géographes. Ensuite, le défi résidait dans l'instrumentalisation d'une méthodologie peu usitée dans le domaine de l'étude de la pauvreté : l'analyse longitudinale.

L'application de l'analyse biographique à l'étude sur la pauvreté à l'échelle du pays est une des innovations majeures initiées par le Laboratoire en ce sens que les études de la pauvreté ont été souvent basées sur des approches transversales au détriment d'une approche basée sur la dynamique de la pauvreté dans le temps et des conditions de transmission de celle-ci.

Ces données proviennent des enquêtes biographiques qui ont porté sur un échantillon de 2400 biographies tirées à partir de la base de sondage de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté (ESP, 2006), sur 75 districts de recensement à l'échelle du pays. Un questionnaire ménage réalisé sur un échantillon de 1200 ménages, a précédé l'administration du questionnaire biographique et a permis de mieux cibler les personnes (2 individus par ménage dont le chef de ménage et un autre membre du ménage, ex : pourvoyeur de ressources principal ou secondaire).

La méthode d'échantillonnage par le dénombrement de tous les ménages du district de recensement, avant d'effectuer un tirage aléatoire sur les 16 ménages à enquêter, a été l'approche privilégiée. La primauté et la qualité de la base de données quantitatives disponible au niveau du LARTES constituent une avancée de taille dans le domaine de la production de connaissances sur la dynamique de la pauvreté au Sénégal.

¹ - Le CPRC réunit différents organismes dont ODI et l'Université de Manchester. Il a conduit le programme de recherche sur la pauvreté chronique qui s'est progressivement étendu à l'Afrique de l'Ouest avec le soutien du DFID et coordonné dans cette région par l'IED.

Ce rapport qui synthétise les principaux résultats de la recherche s'articule autour de cinq grandes parties. Ainsi, dans la première partie, il est fait état du cadre d'analyse de la pauvreté au Sénégal. Dans la deuxième partie, est présentée la méthodologie de collecte de données quantitatives et qualitatives. Le profil de pauvreté qui permet de dresser une typologie des individus et ménages selon une catégorisation en huit classes constitue la troisième partie. Dans la quatrième partie, l'analyse descriptive des manifestations de la pauvreté selon une approche qualitative vient compléter les résultats sur le profil de pauvreté. La dernière partie s'attache à analyser les dynamiques de la pauvreté et des transformations sociales à travers deux composantes relatives aux changements dans les structures familiales et la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.

I.1. La méthodologie de collecte

L'étude est basée sur une approche alliant le quantitatif et le qualitatif. La partie quantitative est axée sur des biographies quantitatives, le questionnaire ménage et la fiche AGEVEN et la partie qualitative sur des récits de vie.

La partie quantitative

Les enquêtes biographiques concernent un échantillon minimum de 2400 biographies tirées à partir d'une base de sondage de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2006). Ces enquêtes biographiques se sont déroulées sur 6 mois, sur 75 districts de recensement, sont précédées par l'administration d'un questionnaire ménage (1200) qui permet de mieux cibler les personnes (2 individus par ménage dont le chef de ménage et un autre membre du ménage pourvoyeur de ressources principal ou secondaire) qui sont choisies pour la réalisation des biographies quantitatives et par l'administration d'une fiche AGEVEN qui synthétise les différents itinéraires de l'individu.

Les outils de l'enquête

La fiche AGEVEN

La fiche AGEVEN (contraction d'âge-événement) sert à repérer dans le temps les différents événements vécus par la personne enquêtée. Il s'agit des événements de la vie familiale, de la vie migratoire et de la vie professionnelle. Chacun de ces événements est reporté dans une des trois colonnes de la fiche AGEVEN.

La fiche comprend les colonnes suivantes :

- La colonne « Durée », un compteur du temps, qui permet de mesurer la durée de temps s'écoulant entre deux événements vécus par la personne enquêtée ;
- La colonne « Evènements familiaux » qui permet de dater dans le temps, les principaux événements familiaux ayant concerné la personne : sa date de naissance ainsi que celles de ses enfants, sa date de mariage, décès de ses enfants ou de ses parents, etc. ; Elle concerne les principaux événements démographiques (dates de naissance de l'enquêté et de ses enfants), et

matrimoniaux (mariages successifs, divorces et veuvages). Chaque événement repéré dans une année calendaire et dans la colonne, doit être suivi de son numéro d'ordre, du prénom de l'enfant ou du conjoint, et éventuellement du mois précis. Une croix est portée sur l'axe des années/âge repérant cet événement par rapport au calendrier figurant sur la fiche.

- La colonne « Résidences » qui retrace l'itinéraire résidentiel de l'individu, de la naissance jusqu'à la résidence au moment de l'enquête. Seules les résidences de plus de 1 an sont considérées.
- La colonne « Activité/scolarité » : elle permet de collecter les informations sur le cursus scolaire, l'apprentissage et l'itinéraire. Elle va donc relever tous les changements de cycle scolaire, d'activité, ainsi que les périodes de chômage ou d'inactivité.
- La colonne « Personnes influentes/associations » : elle permet de collecter des informations sur les personnes et les associations qui ont eu une influence sur la période de l'individu ainsi que les périodes pendant lesquelles, ces influences se sont exercées. Ces associations peuvent être des associations religieuses, professionnelles, etc. ;
- La colonne « Synthèse » dans laquelle sont portées les informations capitales de la vie de l'individu.

Le questionnaire ménage

Le questionnaire ménage regroupe quatre (4) rubriques relatives aux ménages (les membres et les conditions de vie) :

- Rubrique 1 : Identification
- Rubrique 2: Composition du ménage
- Rubrique 4: Conditions de vie du ménage
- Rubrique 5: Conditions socio-économiques du ménage

Le questionnaire biographique

Le questionnaire biographique comprend les neuf (9) modules suivants :

- Le module 1 sur les caractéristiques sociodémographiques : quelques caractéristiques fixes de l'individu telles que sa date de naissance (variables 101-102), son sexe (question 103), sa nationalité actuelle (104), son ethnie (105) et sa religion (106) sont demandées. Certaines questions relatives à la personne qui a principalement élevé la personne sont demandées (identification de cette personne, son niveau d'instruction, sa profession principale quand l'individu avait 12 ans). La dernière question concerne le niveau de vie du ménage lorsque l'individu avait 12 ans.
- Le module 2 sur l'Historique des logements : *Le module 2* concerne les différents logements. Ce module se focalise en particulier sur l'évolution du statut d'occupation. Il est important de noter que chaque colonne correspond à un nouveau logement/une nouvelle résidence.
- Le module 3 sur les Etudes, l'apprentissage et la vie active : *Le module 3* concerne l'éducation et l'emploi de l'enquêté. Il s'agit de prendre en continuité la vie « active » de la personne depuis l'âge de 6 ans. Le début d'une période marque la fin de la période précédente. Même les périodes de maladie doivent être prises en considération. (NB : On ne prend en considération que les périodes

de plus de 6 mois) Il faut distinguer chaque période d'étude, de chômage, d'inactivité ou d'activité. Chaque changement d'entreprise ou d'activité nécessite une nouvelle colonne, en particulier s'il y a un changement de statut d'activité ou notable de qualification. Le module a essayé de tenir compte des périodes de stage (non rémunéré) qui tendent à se multiplier après les études, surtout dans les situations actuelles que traversent nos pays.

- Le module 4 sur la Vie matrimoniale ; *Le module 4* retrace la vie matrimoniale de l'enquêté(e). Dans ce module, sont prises en considération toutes les unions avec ou sans cohabitation. On peut commencer une union sans forcément cohabiter; donc la date de début de l'union et celle de début de la cohabitation, peuvent différer. Chaque colonne correspond à une union. En cas de polygamie, un même homme peut connaître des périodes de cohabitation avec des femmes différentes aux mêmes dates.
- Le module 5 sur les Enfants nés-vivants : *Le module 5* permet de saisir la « fécondité » de l'enquêté et le devenir résidentiel et scolaire des enfants. Chaque colonne correspond à un enfant. La Q505 fait référence au numéro de l'union (voir module 4 et fiche AGEVEN). Il s'agit de lister tous les enfants nés-vivants même s'ils sont décédés par la suite (il n'y a aucune question particulière pour les enfants décédés, même pas la date de leur décès).
- Le module 6 sur la Santé : On s'intéresse aux états de maladie ayant eu une conséquence sur l'enquêté.
- Le module 7 sur l'Historique des personnes influentes : Il s'agit d'identifier les personnes qui ont une certaine influence sur l'enquêté.
- Le module 8 sur la vie associative et communautaire : Il s'agit d'identifier les associations qui ont une certaine influence sur l'enquêté.
- Le module 9 de Synthèse : Ce module synthétise les informations les plus capitales contenues dans tous les modules précédents.

La méthode d'échantillonnage

La méthode d'échantillonnage par le dénombrement de tous les ménages du district de recensement avant d'effectuer un tirage aléatoire sur les 16 ménages à enquêter est l'approche privilégiée. La possibilité de tirer des ménages complémentaires en cas d'indisponibilité est également prévue.

Echantillon des Districts de Recensement (DR)



Strate autres villes

REGION	DEPARTEMENT	COMMUNE	N° DR RECENSEMENT	N° DR EVPC
ZIGUINCHOR	ZIGUINCHOR	ZIGUINCHOR	37	201
ZIGUINCHOR	ZIGUINCHOR	ZIGUINCHOR	60	202
DIOURBEL	DIOURBEL	DIOURBEL	0070	203
ST LOUIS	ST LOUIS	ST LOUIS	57	204
ST LOUIS	ST LOUIS	ST LOUIS	109	205
ST LOUIS	DAGANA	RICHARD-TOLL	35B	206
KAOLACK	KAFFRINE	KAFFRINE	08	207
KAOLACK	KAOLACK	KAOLACK	81	208
KAOLACK	KAOLACK	KAOLACK	4B	209
THIES	THIES	THIES	129	210
THIES	THIES	THIES	196	211
THIES	MBOUR	MBOUR	55	212
THIES	MBOUR	JOAL FADIOUTH	17	213
LOUGA	LINGUERE	COM DAHRA	12	214
KOLDA	VELINGARA	VELINGARA	3	215



Strate du milieu rural

DEPARTEMENT	ARRONDISSEMENT	COMM. RURALE	N° DR RECENSEMENT	N° DR EVPC
RUFISQUE	SANGALCAM	SANGALCAM	24C	301
BIGNONA	TENGHORY	TENGHORY	14A	302
BAMBEY	BABA GARAGE	DINGUIRAYE	130	303
DIOURBEL	NDINDY	CR : Taïba Moutapha	120	304
MBACKE	NDAME	TOUBA MOSQUEE	121A	305
MBACKE	NDAME	TOUBA MOSQUEE	2270	306
MBACKE	NDAME	TOUBA MOSQUEE	87A	307
DAGANA	ROSS-BETHIO	RONKH	15	308
PODOR	THILLE BOUBACAR	FANAYE	01C	309
PODOR	SALDE	GALOYA	08	310
KEDOUGOU	SALEMATA	SALEMATA	90	311
TAMBACOUNDA	MAKA	KAHENE	18	312
TAMBACOUNDA	MISSARAH	NETEBOULOU	9	313
KAFFRINE	MAKA YOP	RIBOT ESCALE	10	314
KAFFRINE	NGANDA	Nganda	02	315
KAOLACK	Koumbal	Thiaré	09	316
NIORO	Paoskoto	Taïba Niassène	09	317
MBOUR	SESSENE	SESSENE	3	318
MBOUR	SINDIA	NDIASS	24	319
TIVAOUANE	MEOUANE	DAROU KHOUDOSS	22	320
THIES	THIENEBA	TOUBA TOUL	25	321
Louga	KEUR MOMAR SARR	KMSARR	9	322
KEBEMER	NDANDE	DIOKOUL DIAWRIGNE	6	323
FATICK	A. DIAKHAO	CR DIAKHAO	12	324
GOSSAS	OUADIOUR	LAGANE	5	325
FOUNDIOUGNE	A.TOUBACOUTA	CR TOUBACOUTA	7A	326
KOLDA	MEDINA Y. FOULA	NDORNA	15/B	327
SEDHIOU	DIENDE	SAKAR	2	328
VELINGARA	KOUNKANE	SARE COLY SALLE	1/B	329
MATAM	AGNAM CIVOL	DABIA	14	330
KANEL	ORKADIERE	ORKADIERE	3	331
RANEROU	Vélingara	Oudalaye	1B	332

 **Strate de Dakar urbain**

DEPARTEMENT	COMMUNE	COMM. D'ARRONDISSEMENT	N° DR RECENSEMENT	N° DR EVPC
DAKAR	DAKAR	CA OUAKAM	28	101
DAKAR	DAKAR	C A CAMBERENE	29	102
DAKAR	DAKAR	C A BISCUITERIE	21	103
DAKAR	DAKAR	C A PATTE D' OIE	14	104
DAKAR	DAKAR	C A GRAND YOFF	14	105
DAKAR	DAKAR	C A GRAND YOFF	73	106
DAKAR	DAKAR	C A GRAND YOFF	101	107
DAKAR	DAKAR	C A PARCELLES ASSAINIES	14	108
DAKAR	DAKAR	C A PARCELLES ASSAINIES	48	109
DAKAR	DAKAR	C A PARCELLES ASSAINIES	73	110
DAKAR	DAKAR	C A MEDINA	38	111
DAKAR	DAKAR	C A MEDINA	68	112
DAKAR	DAKAR	C A GRAND DAKAR	17	113
DAKAR	DAKAR	C A FASS - GUEULE TAPEE - COLOBANE	11	114
DAKAR	DAKAR	C A FASS - GUEULE TAPEE - COLOBANE	38	115
DAKAR	DAKAR	CA. DE DAKAR PLATEAU	23	116
GUEDIAWAYE	GUEDIAWAYE	CA. DE MEDINA GOUNASS	9	117
GUEDIAWAYE	GUEDIAWAYE	CA. DE SAM NOTAIRE	48	118
PIKINE	PIKINE	MALIKA	6	119
PIKINE	PIKINE	YEUMBEUL NORD	42	120
PIKINE	PIKINE	YEUMBEUL NORD	80	121
PIKINE	PIKINE	YEUMBEUL SUD	23	122
PIKINE	PIKINE	DALIFORT	6	123
PIKINE	PIKINE	PIKINE NORD	9	124
PIKINE	PIKINE	GUINAW RAILS SUD	7	125
PIKINE	PIKINE	THIAROYE / MER	5	126
RUFISQUE	RUFISQUE	RUFISQUE CENTRE/NORD	4	127
RUFISQUE	RUFISQUE	RUFISQUE CENTRE/EST	43	128

La saisie des données

Chaque questionnaire dispose d'un masque de saisie. Les données ont été saisies sur CSPRO qui est un logiciel intégré de traitement des données, dans le cadre de cette étude pour la saisie et la correction des données. Par la suite et pour les besoins de l'analyse, les données ont exportées sur SPSS.

La partie qualitative : Les récits de vie

Deux études sur la dynamique de la pauvreté et des transformations sociales à travers deux composantes relatives aux changements dans les structures familiales et analyse de l'entourage et réseaux relationnels et à la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.

L'objectif de ces études est de contribuer à mieux outiller les programmes de protection sociale et de réduction des vulnérabilités en particulier de l'enfant en axant leurs stratégies d'intervention sur les facteurs cruciaux de la pauvreté chronique et de la transmission de la pauvreté. L'approche méthodologique est basée la méthode qualitative, il s'agit de 300 récits de vie des individus, dont les biographies ont révélées le basculement, le maintien ou la sortie de la pauvreté en rapport avec les thématiques énoncées plus haut dans un souci de représentativité des caractéristiques de l'urbain, du rural et du péri-urbain. Pour chaque zone enquêtée, l'échantillon respectait la strate « urbain », « peri-urbain » et « rural » dans les localités de Dakar, Thiès, Diourbel, Kaolack, Fatick, Saint-Louis, Louga, Tamba, Kédougou.

Cet échantillon est tiré de la base de données de l'enquête sur Vulnérabilités et la Pauvreté Chronique au Sénégal de 2008/2009, réalisée par le Laboratoire de Recherche sur les Transformations Economiques et Sociales (LARTES) de l'IFAN. Compte tenu des objectifs de la recherche, l'échantillon est raisonné parce que portant sur un groupe d'individus pauvres identifiés à travers le questionnaire biographique (partie quantitative) comme pauvres et dont la situation de la génération suivante reste plus ou moins similaire.

Ces études ont privilégié l'analyse des trajectoires de pauvreté qui présente des avantages méthodologiques majeurs, puisqu'elle offre une image plus complète que celle des effets nets qui ressortent en coupe transversale. Cependant, il faut rappeler qu'il s'agit de recherche qualitative : le matériau collecté étant donc qualitatif. En lieu et place des tableaux statistiques, on retrouve des verbatim, des paroles ou encore des citations d'enquêtés qui servent de matériaux pour l'analyse scientifique. Cela présente l'avantage de partir de la réalité du terrain, du discours des acteurs et de leurs formes de représentations et perceptions par rapport à leur expérience de la pauvreté. L'objectif recherché selon la méthode du récit était avant tout d'amener l'individu à se raconter librement. Cette approche a permis également de montrer l'hétérogénéité des expériences de pauvreté, en distinguant au sein d'un « groupe » de pauvres les différents épisodes de pauvreté, les manifestations et leur niveau de sévérité, les facteurs de persistance et leurs interrelations.

Grâce à la connaissance de la chronologie des événements, il est possible de reconstruire les trajectoires des personnes pauvres en identifiant la manière dont les événements apparaissent, s'enchaînent et se développent, et de mettre en évidence certaines relations de causalité. Il devient également possible de distinguer les rôles des différents facteurs sur les trajectoires de pauvreté et la vulnérabilité, en fonction des caractéristiques individuelles, de la génération, du genre, de l'environnement local et de l'évolution du contexte social et économique.

L'exigence de la démarche méthodologique s'est traduite par des ateliers fréquents de mise en commun, de validation des outils/stratégies de collecte et d'analyse de données au sein de l'équipe de recherche.

Au plan opérationnel, la recherche de terrain n'était cependant pas sans contraintes, liées à plusieurs facteurs. Les plus grandes difficultés ont concerné la disponibilité des personnes ou des informations. En effet, il a été difficile de remobiliser les mêmes personnes pour une enquête supplémentaire après le premier passage (enquêtes quantitatives). Des cas de refus, d'absence prolongée ou de changement de domicile ont quelques fois retardé le travail de collecte. Cependant le travail intensif sur le terrain des chercheurs et des équipes de collecte a permis de contourner ces difficultés.

C'est la raison pour laquelle cette innovation d'un point de vue méthodologique est une avancée de taille dans le domaine de la production de connaissances sur la dynamique de la pauvreté au Sénégal. En effet, des insuffisances sont observées dans le champ de l'analyse de la dynamique de la pauvreté dans le temps, en terme des données sur les itinéraires des ménages et des individus qui ont eu à expérimenter la pauvreté dans le passé, dans le présent ou qui risquent de l'expérimenter dans le futur.

Le rapport est structuré en douze (12) grandes parties. Juste à la suite de cette sommaire introduction, la discussion méthodologique engagée se prolonge dans la deuxième partie exposant la méthodologie d'élaboration du proxy pauvreté. Dans la partie suivante (3) commence la présentation des résultats de la recherche notamment avec l'analyse descriptive des ménages qui nous situe dans le contexte national au moment de l'étude et nous fournit les statistiques sur l'état de la pauvreté en 2008. La quatrième partie complète cette analyse descriptive par la typologie des ménages. La cinquième partie introduit les résultats à partir de l'enquête biographique en mettant en relief les trajectoires biographiques dans la pauvreté. La partie suivante (6) lui emboîte le pas en approfondissant à partir des analyses des régressions les déterminants de la pauvreté. Elle propose le vécu des différentes formes de pauvreté : chronique, transitoire et non pauvreté selon différentes variables dont la génération, l'ethnie, le milieu de résidence. La partie six (7) les complète en mettant l'accent sur les déterminants des basculements dans la pauvreté. La partie huit (8) analyse les modes de transmission de la pauvreté. Elle est suivie (partie 9) de l'évolution des structures familiales en contexte de pauvreté chronique. Une conclusion générale (10) résume l'essentiel des résultats de cette recherche en indiquant des pistes d'actions en matière de lutte contre la pauvreté au Sénégal.

Une bibliographie (11) est proposée à la fin. Elle est suivie des annexes (12) en deux parties : une première partie qui recueille les compléments de données pour approfondir les analyses quantitatives ; et une seconde partie qui permet de retrouver les outils de collecte notamment le questionnaire ménage, la fiche AGEVEN et le questionnaire biographique.

II. METHODE DE CONSTRUCTION D'UN INDICATEUR DE PAUVRETE MULTIDIMENSIONNEL

Latif Armel Guy DRAMANI et Momar Ballé SYLLA

Depuis plus d'une décennie, les gouvernements africains mènent avec l'appui des Institutions internationales une lutte acharnée contre la pauvreté. Mais les résultats restent limités. En effet, en dehors de l'Afrique subsaharienne, la plupart des pays parviendront à réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015 (Berg A. et Qureshi Z., 2005). Après avoir défini le concept de pauvreté suivant les approches monétaire et non monétaire, nous ferons un bref aperçu sur les méthodes de mesure utilisées dans l'évaluation de la pauvreté suivant ces différentes approches et enfin nous présenterons la méthode de construction d'un indicateur composite de pauvreté.

Le concept de pauvreté apparemment simple ne l'est pas en général. La littérature sur la pauvreté est extrêmement abondante et se caractérise par un grand niveau d'ambiguïté (Ndamobissi.R et al, 2007). Pour Daniel Verger (2005), la première difficulté à laquelle se heurte l'étude de la pauvreté est, l'absence d'une véritable définition : ni les sociologues ni les économistes ne fournissent de définition précise permettant la quantification de la pauvreté. Cette absence de définition précise est révélatrice des nombreux problèmes endogènes, tant sur le plan conceptuel qu'au niveau de la mesure.

Il existe une certaine difficulté implicite ou explicite à identifier un individu pauvre. Selon l'Organisation des Nations Unies (ONU) la pauvreté peut être définie comme « la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé de manière durable ou chronique des ressources, des moyens, des choix, de la sécurité et du pouvoir nécessaire pour jouir d'un niveau de vie suffisant et d'autres droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux. »

Cependant, le consensus dans la définition de la pauvreté est loin d'être acquis. On note dans la littérature diverse concepts de pauvreté : pauvreté monétaire, pauvreté en terme de capital humain, pauvreté d'exclusion sociale, et pauvreté subjective. De ce fait, deux approches sont communément retenues, à savoir : l'approche monétaire et l'approche non monétaire.

II.1.- L'approche monétaire

L'approche monétaire est défendue par les welfaristes ou utilitaristes classiques. Selon eux, la pauvreté est considérée sous la forme d'un niveau d'utilité inférieur à un niveau préalablement défini et économiquement approximé par une variable monétaire, elle résulte donc d'une non-possession des ressources monétaires (Bertin. A., 2006) car dans un système de marché, le revenu et la dépense sont seuls capables de rendre compte de la satisfaction individuelle.

Cette approche a pour socle le revenu des ménages, y compris le loyer imputé et l'autoconsommation. Le degré de satisfaction atteint par un individu par rapport aux biens et services qu'il consomme est supposé définir son bien-être (Djoke et al, 2006). La littérature courante indique qu'il existe des

fondements théoriques suffisants pour considérer que les dépenses constituent une bonne approximation du bien-être pour l'analyse de la pauvreté. Ce fondement théorique est lié à deux éléments: (i) l'hypothèse de maximisation de l'utilité des individus; (ii) les principaux éléments de la fonction de bien-être sont les biens consommés.

L'approche monétaire de la pauvreté, parce qu'elle est intuitive et plus facilement perceptible, est la plus répandue dans la littérature. Pour Deaton et Muellbauer¹⁽⁴⁾ (1980), la meilleure façon de mesurer le bien-être individuel est d'utiliser une mesure monétaire. L'individu étant seul maître dans la construction de sa fonction d'utilité, et la définition de ses choix, cette dimension monétaire de la pauvreté vise à baser les comparaisons de bien-être ainsi que les décisions relatives à l'action publique sur les préférences des individus.

II.-2 - L'approche non monétaire

La pauvreté est de plus en plus appréhendée par les auteurs comme un phénomène multidimensionnel. Qualifier un individu de pauvre nécessite que l'on ne prenne plus en compte uniquement les variables liées au revenu ou à la consommation, mais que l'on s'intéresse aussi à des variables telles que la santé, l'éducation, les conditions d'habitat.

La mesure de la pauvreté suivant l'approche non monétaire exige donc de définir ou alors d'arrêter un nombre de variables pertinentes représentatives de la position sociale d'un individu. Il faut néanmoins noter le caractère arbitraire du choix de ces variables, car ceux-ci dépendent souvent plus ou moins fortement de la perception de l'analyste ou du spécialiste chargé de l'évaluation de la pauvreté. Toutefois, comme le dit Sirven (2003) cité par Alexandre Bertin (2005), «il s'agit de passer d'un espace à n dimensions dans lequel les ménages sont représentés par n variables, à un espace unitaire dans lequel une valeur nominale synthétiserait l'ensemble de l'information relative à un ménage ».

Les enquêtes du type biographique comme celle réalisée par le LARTES et ESPS sont des enquêtes destinées à permettre une évaluation aisée de la pauvreté en « condition d'existence ». Elles contiennent des items qui servent à relever les caractéristiques sanitaires, éducationnelles et d'habitat des ménages. Pour la mesure de la pauvreté non monétaire, deux principales approches sont proposées dans la littérature.

Certaines études après avoir retenu des « *items* » entrant dans la caractérisation de la pauvreté d'existence, déterminent la proportion de la population qui possède ou non les caractéristiques de cet « item ». Cette façon de faire est critiquée pour le fait qu'elle donne une agrégation à un niveau très élevé et définit le pauvre suivant une seule variable.

La seconde méthode rencontrée dans la littérature est celle qui consiste à calculer un Indicateur Composite de Pauvreté (ICP) ou encore un Indicateur Composite de Bien-être (ICBE)⁴⁽⁴⁾. Cette méthode utilise les techniques d'analyse factorielle dans la détermination des scores affectés aux modalités de chaque variable primaire. Elle procède à une agrégation d'abord au niveau de chaque variable qui peut

être soit une variable binomiale ou dichotomique soit une variable multinomiale ou polytomique. Cette méthode domine la littérature concernant la mesure de la pauvreté. Plusieurs études sur la mesure de la pauvreté en Afrique ont été réalisées en utilisant la deuxième méthode de mesure multidimensionnelle de la pauvreté dans divers pays : Foko Tagne et al (2007), Ayadi Mohamed et al (2007), Ki et al (2005), Body Lawson et al (2007). La remarque qui s'impose est que ces études empiriques sur la pauvreté multidimensionnelle sont relativement récentes, toutes ont été réalisées après 2005, le bien-être est un concept multidimensionnel étroitement lié au niveau de vie qui à son tour est essentiellement basé sur la performance du système socioéconomique. Ainsi, l'appréhension de la pauvreté nécessite alors de comprendre au préalable le contexte socioéconomique.

II.3 - approches non monétaires de la pauvreté

L'idée de base de ces approches est que le revenu est certes un élément explicatif, mais ne pourrait prétendre être exclusif. La pauvreté est unanimement reconnue comme un phénomène complexe et multidimensionnel. C'est ainsi que des auteurs comme Townsend (1979) et A. Sen ont suggéré de mesurer la pauvreté par un indice de privation basé sur un certain nombre de besoins essentiels contribuant à l'amélioration des conditions de vie. A l'opposée de l'approche monétaire, l'approche non monétaire place le bien-être dans l'espace des libertés et des accomplissements.

II.3.1. Indicateur composite multidimensionnel de pauvreté non monétaire

Un indicateur composite de pauvreté est défini comme la valeur agrégée de plusieurs indicateurs non monétaires de pauvreté à l'aide d'une forme fonctionnelle, dont le calcul est nécessaire pour le premier. Il s'agit ensuite de trouver une technique permettant d'agrèger les différentes dimensions de la pauvreté non monétaire afin d'avoir une vision d'ensemble de celle-ci dans sa globalité et de faciliter ainsi le suivi de leur évolution dans l'ensemble. Plusieurs approches permettent de relever ce défi parmi lesquelles on peut citer principalement l'approche d'entropie et l'approche d'inertie.

L'approche d'entropie est issue de la mécanique dynamique. Elle est beaucoup exploitée dans la théorie statistique de l'information. Les principales limites de cette approche résident dans le choix des paramètres et des pondérations utilisées dans la forme fonctionnelle de l'indicateur composite. Quant à l'approche d'inertie, elle tire son origine du champ de la mécanique statique. Elle est principalement basée sur les techniques d'analyses multidimensionnelles, encore appelées analyses factorielles.

L'approche composite de pauvreté consiste donc, dans un premier temps, à cibler les fonctionnements qui doivent être pris en compte dans l'indicateur composite. Schématiquement, un fonctionnement peut être appréhendé par un indicateur primaire éventuellement décomposable en plusieurs modalités. À la seconde étape, on agrège les fonctionnements retenus. Deux grandes méthodes s'opposent. Au titre des premières, on situe l'approche entropie, l'approche floue, les méthodes d'attribution de scores a priori aux attributs. Ces méthodes sont critiquées pour l'arbitraire qui préside au choix des pondérations ou des seuils de pauvreté fixés pour chaque fonctionnement. Les autres méthodes utilisent l'analyse factorielle, essayant ainsi de réduire l'arbitraire dans la structure des pondérations (Filmer et Pritchett 2001, Asselin 2002, Sahn et Stiefel 2001), qui devient endogène à l'analyse.

II.3.2. Principe de l'Analyse des Correspondances Multiples (ACM)

L'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) est une technique factorielle qui permet de décrire de vastes tableaux issus de fichiers d'enquête. Les lignes de ces tableaux sont en général des individus (ou observations) et les colonnes sont des modalités de variables nominales (le plus souvent des modalités de réponses à des questions). Elle s'adapte également à des variables quantitatives transformées en variables qualitatives ordinales.

Son objectif principal est de mettre en évidence les catégories d'individus ayant des profils semblables relativement aux attributs choisis pour les décrire. Cette comparaison n'est rendue possible que grâce aux relations de transition liant le nuage des individus à celui des variables (ou attributs) retenues à cet effet et matérialisées par les équations ci-dessous :

$$F_s(i) = \frac{1}{\sqrt{\lambda_s}} \sum_{k \in K} \frac{x_{ik}}{J} G_s(k)$$
$$G_s(k) = \frac{1}{\sqrt{\lambda_s}} \sum_{i \in I} \frac{x_{ik}}{I_k} F_s(i), \text{ où}$$

$F_s(i)$: projection des attributs de l'individu i sur le s^e axe factoriel du nuage des individus,

$G_s(k)$: projection de la modalité k sur le s^e axe factoriel du nuage des variables,

λ_s : valeur commune de l'inertie associée à chacun de ces axes,

x_{ik} : variable dichotomique prenant les valeurs 1 ou 0 selon que l'individu i possède ou non la modalité k ,

J : nombre total de variables qualitatives,

I : nombre d'individus considérés dans l'analyse,

I_k = nombre d'individus ayant la modalité k (de la variable j).

Compte tenu de la particularité des relations barycentriques énumérées ci-dessus, on interprète la proximité entre modalités de variables différentes en termes d'association des modalités et la proximité entre individus ou entre deux modalités d'une même variable en termes de ressemblance des individus.

II.3.3 Principe de la classification hiérarchique

Le principe de la CAH consiste à élaborer une classification hiérarchique d'un ensemble d'individus caractérisés par leurs premières coordonnées factorielles créées à partir d'une analyse factorielle. Le critère d'agrégation est le critère Ward qui consiste à minimiser la variation de l'inertie intra classe à chaque étape d'agrégation de sorte à réduire la perte d'inertie interclasses résultant de l'agrégation de deux éléments.

La CAH permet de construire une suite de partitions en n classes, $n-1$ classes, $n-2$ classes, etc. Les classes sont emboîtées, ce qui confère à la représentation graphique associée à cette méthode une allure d'arbre hiérarchique ou dendrogramme. La méthode consiste à regrouper les deux individus les plus proches dans le tableau des distances puis à recalculer un nouveau tableau de distances entre les $n-2$ individus restés seuls et le groupe précédemment formé. On réunit ensuite les deux groupes les plus

proches dans ce nouveau tableau de distances et on recalcule un nouveau tableau de distances avec les individus restés seuls et les groupes formés à l'étape précédente. On procède ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ne reste aucun individu seul.

L'interprétation consiste à décrire les classes qui sont homogènes suivant un certain nombre de critères. Elle est généralement fondée sur des comparaisons de moyennes ou de pourcentages à l'intérieur des classes avec les moyennes ou les pourcentages obtenus sur l'ensemble des éléments à classer. Ceci revient donc à comparer moyennes et pourcentages dans la classe et hors de la classe.

Les différents tableaux ci-dessous constituent les aides à l'interprétation des classes fondées sur des comparaisons de pourcentage à l'intérieur des classes avec les pourcentages obtenus sur l'ensemble de la population étudiée.

Les modalités caractéristiques d'une classe sont celles dont les valeurs tests sont les plus élevées en valeur absolue. On distingue également les statistiques suivantes :

- % CLA/MOD : c'est le nombre d'établissements enquêtés de la classe ayant choisi la modalité sur le nombre total d'établissements enquêtés qui ont choisi cette modalité
- % MOD/CLA: c'est le nombre d'établissements enquêtés de la classe ayant choisi la modalité sur l'effectif total de la classe
- % GLOBAL : c'est le nombre d'établissements enquêtés de la classe ayant choisi la modalité sur l'effectif total de la population

II.3.4 Indicateur de pauvreté matérielle multidimensionnelle

Les variables que nous considérons pour le calcul de l'indicateur sont toutes qualitatives. Dans ce cas de figure, l'Analyse des Correspondances Multiples est la plus adaptée. La qualité globale de la représentation sera mesurée par la part d'inertie expliquée par le premier plan factoriel. Cette condition sera associée à la propriété COPA (dite de Consistance Ordinale le long du Premier Axe factoriel) qui nécessite que le bien-être exprimé par les variables dans l'analyse, individuellement ou collectivement, se dégrade lorsqu'on se déplace le long du premier axe factoriel. Plusieurs travaux ont confirmé l'intérêt de la propriété COPA dans l'analyse multidimensionnelle (Ki et al 2005, Borel et al 2006, O. Diagne et al 2005, etc.).

La forme fonctionnelle de l'indicateur est définie comme suit : considérons i l'indice d'un ménage donné et C_i sa valeur pour l'indicateur, la forme fonctionnelle est donnée par:

$$C_i = \frac{\sum_{k=1}^K \sum_{j_k=1}^{J_k} W_{j_k}^k I_{j_k}^k}{K}$$

où K est le nombre d'indicateurs catégoriels (nombre de variables) ; $W_{j_k}^k$ le nombre de catégories de l'indicateur k ; le coefficient de pondération (score normalisé sur le premier axe $\frac{\text{Score}}{\sqrt{\lambda_1}}$) de la

catégorie J_k et λ_1 étant la première valeur propre. $I_p, p=1..P$ est la variable binaire 0/1, prenant la valeur 1 si l'unité a la catégorie J_k .

Les coefficients de pondération obtenus par l'ACM correspondent aux scores normalisés sur le premier axe factoriel. La valeur de l'indicateur pour tout ménage i correspond à la moyenne des scores normalisés des variables catégoriques. Le poids d'une catégorie (modalité) est la moyenne des scores normalisés des unités de population appartenant à cette catégorie. Pour rendre l'expression de l'indice plus pratique, considérons toutes les modalités des variables transformées en variables binaire 0/1 donnant ainsi P indicateurs binaires. On peut récrire la forme fonctionnelle de l'indicateur de pauvreté du ménage i par.

$$Ci = \frac{1}{K} (W_1 I_{i1} + W_2 I_{i2} + \dots + W_P I_{iP} +)$$
, W_p est le poids (score du premier axe normalisé, $\frac{\text{score}}{\sqrt{\lambda_1}}$) de la catégorie J_k et λ_1 étant la première valeur propre.

$I_p, p=1..P$ est une indicatrice d'appartenance à la catégorie p . Elle prend donc la valeur 1 si le ménage a la modalité p et 0 sinon.

À travers la littérature, nous avons choisi comme attributs, l'ensemble des variables concernant l'accès aux infrastructures publiques de base, le capital humain (éducation), le cadre de vie, les biens d'équipement et de confort.

La détermination du seuil se fera à travers la méthode de classification. Cette méthode consiste à former des classes les plus homogènes possibles à l'intérieur et les plus hétérogènes entre elles. Ce qui maximisera la variance interclasse et minimisera la variance intra-classe. Toujours dans la logique d'introduire le moins d'arbitraire possible, le seuil sera calculé de la manière suivante : [Valeur maximale de l'indicateur dans la classe riche] * [poids de la classe riche] + [Valeur minimale de l'indicateur dans la classe pauvre] * [poids de la classe riche] (Ki et al. 2005).

II.2-RESULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA METHODE CI-DESSUS DECRITE

II.2.1 Statistiques sur les variables

	Code	Variable	Somme	N	Moyenne	Ecart type
1	M216	Quel est le type de logement durant cette période	4083	14526	0.2810822	0.44954299
2	M217	Aviez-vous l'électricité dans la maison à la fin de cette période	19367	14526	1.3332644	0.47139640
3	M218	Principale source d'énergie en fin de période	20603	14526	1.4183533	0.49330575
4	M220	Quel type de sanitaire aviez-vous en fin de période	19556	14526	1.3462756	0.47579870
5	M228	Le logement vous semblait-il surpeuplé	23879	14526	1.6438799	0.47886777
6	M230	Avec combien de personnes dans la même pièce dormiez-vous	19753	14526	1.3598375	0.47996910
7	M231	Nature du couchage	17182	14526	1.1828445	0.38655233
8	M237	Le ménage avait-il une bonne	15272	14526	1.0513561	0.22073079
9	M342	Vos revenus étaient-ils suffisants pour vivre	26573	14526	1.8293404	0.37622411
10	M343	Par qui vous faisiez-vous aider régulièrement	18660	14526	1.2845931	0.45123597
11	M219	Y avait-il un point d'eau dans la maison à la fin de cette période	21300	14526	1.4663362	0.49888263

12	M346	ous du vendre des biens durant cette période pour r vos besoins essentiels	14526	14526		0
13	M347	Comment appréciez-vous vos conditions de revenus durant cette période	16270	14526	1.1200605	0.32504355
14	M349	Ressources dont disposait l'individu	16686	14526	1.1486988	0.35580365

II.2.2 Statistiques descriptives sur les variables servant à construire l'indicateur

	Effectif	pourcentage
BON LOGEMENT	9685	66.7
MAUVAIS LOGEMENT	4841	33.3
Total	14526	100

Source :

	Fréquence	Percent
ELECTRICITE	8449	58.2
PAS ELECTRICITE	6077	41.8
Total	14526	100

	Fréquence	Percent
Modalité n° 1	9496	65.4
Modalité n° 2	5030	34.6
Total	14526	100

	Fréquence	Percent
BON SANITAIRE	5173	35.6
MAUVAIS SANITAIRE	9353	64.4
Total	14526	100

Le logement vous semblait-il surpeuplé

	Fréquence	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
LOGEMENT NON SURPEUPLE	9299	64	64	64
LOGEMENT SURPEUPLE	5227	36	36	100
Total	14526	100	100	

Avec combien de personnes dans la même pièce dormiez-vous

	Fréquence	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
BCP DE PERSONNES	11870	81.7	81.7	81.7
PEU DE PERSONNES	2656	18.3	18.3	100
Total	14526	100	100	

Nature du couchage

	Fréquence	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
BON COUCHAGE	13780	94.9	94.9	94.9

MAUVAIS COUCHAGE	746	5.1	5.1	100
Total	14526	100	100	

Le ménage avait-il une bonne

	Fréquence	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
PRESENCE DE BONNE	2479	17.1	17.1	17.1
PAS DE BONNE	12047	82.9	82.9	100
Total	14526	100	100	

Vos revenus étaient-ils suffisants pour vivre

	Fréquence	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
REVENUS SUFFISANTS	10392	71.5	71.5	71.5
REVENUS INSUFFISANTS	4134	28.5	28.5	100
Total	14526	100	100	

Par qui vous faisiez-vous aider régulièrement

	Fréquence	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
AID PAR FILS FILLE	7752	53.4	53.4	53.4
AIDE PAR LES AUTRES	6774	46.6	46.6	100
Total	14526	100	100	

Y avait-il un point d'eau dans la maison à la fin de cette période

	Fréquence	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
POINT EAU	14526	100	100	100

Avez-vous du vendre des biens durant cette période pour couvrir vos besoins essentiels

	Fréquence	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
PAS DE VENTES DE BIENS	12782	88	88	88
VENTE DE BIENS	1744	12	12	100
Total	14526	100	100	

Comment appréciez-vous vos conditions de revenus durant cette période

	Fréquence	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
BONNES CONDITIONS	12366	85.1	85.1	85.1
CONDITIONS DIFFICILE	2160	14.9	14.9	100
Total	14526	100	100	

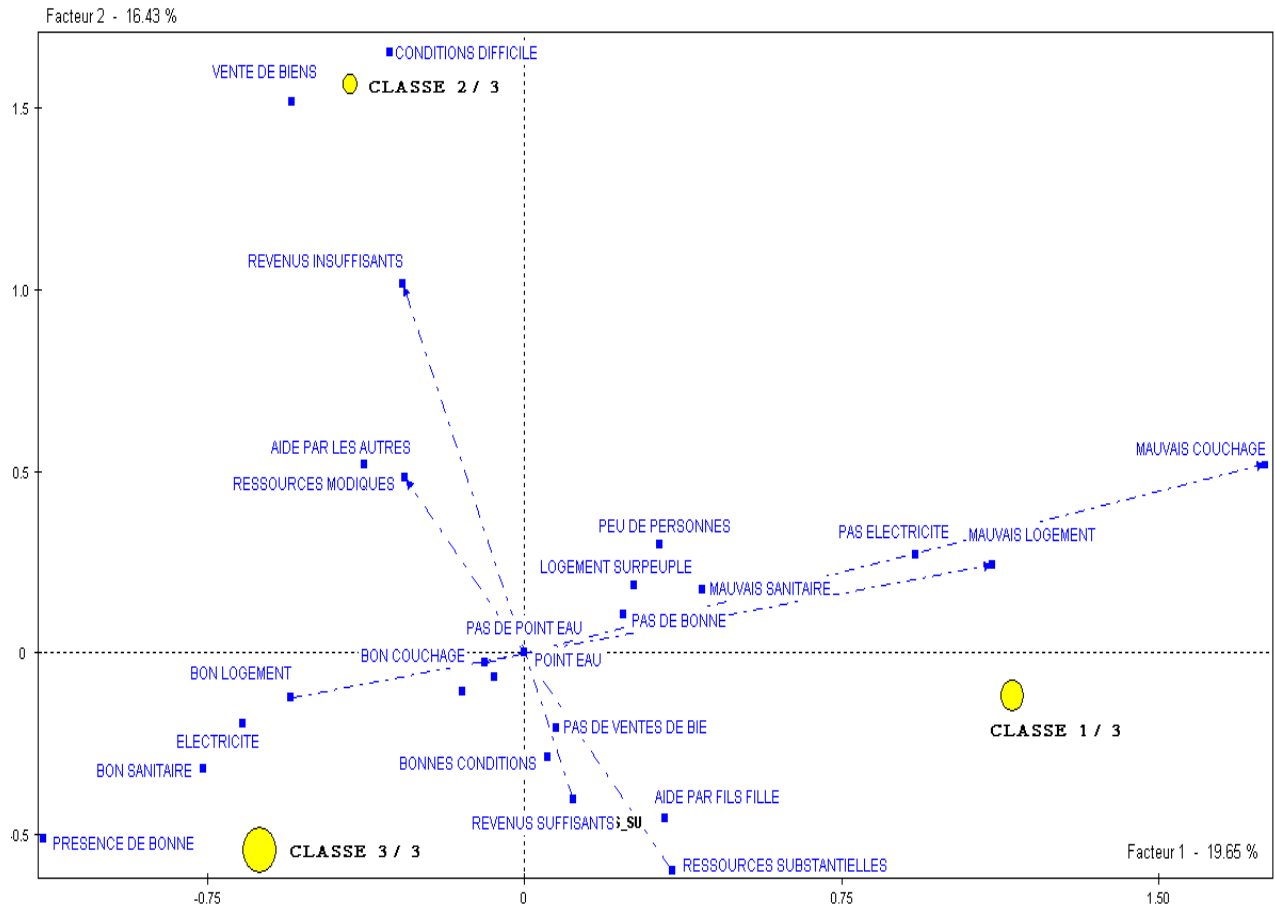
Ressources dont disposait l'individu

	Fréquence	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
--	-----------	---------	---------------	--------------------

RESSOURCES SUBSTANTIELLES	6483	44.6	44.6	44.6
RESSOURCES MODIQUES	8043	55.4	55.4	100
Total	14526	100	100	

II.2.3 Résultats de l'analyse de correspondance multiple

Graphique 1 : Résultats de l'analyse de correspondance multiple



COORDONNEES ET VALEURS-TEST APRÈS CONSOLIDATION

AXES 1 A 5

CLASSES		VALEURS-TEST					COORDONNEES					DISTO.
IDEN - LIBELLE	EFF. P.ABS	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	
Coupure 'a' de l'arbre en 3 classes												
aa1a - CLASSE 1 / 3	4778 4778.00	97.4	-9.9	-21.1	-6.2	-16.5	0.51	-0.05	-0.09	-0.02	-0.05	0.28
aa2a - CLASSE 2 / 3	2773 2773.00	-24.1	91.6	-9.4	14.9	33.0	-0.18	0.63	-0.05	0.07	0.15	0.48
aa3a - CLASSE 3 / 3	6975 6975.00	-72.6	-62.8	27.2	-5.9	-10.5	-0.28	-0.22	0.08	-0.01	-0.02	0.14

Tableau 2.- Répartition des effectifs par classe

Partition en 3 classes		Axe factoriel 1	Axe factoriel 2	Axe factoriel 3
Classe 1/3	Mean	.5114	-.0476	-.0854
	Minimum	.06	-.41	-.50
	Maximum	1.12	.88	1.00
	Range	1.06	1.29	1.50
	N	4778	4778	4778
Classe 2/3	Mean	-.1825	.6345	-.0547
	Minimum	-.99	.07	-.55
	Maximum	.85	1.36	.96
	Range	1.84	1.29	1.51
	N	2773	2773	2773
Classe 3/3	Mean	-.2778	-.2197	.0803
	Minimum	-.84	-.68	-.33
	Maximum	.28	.41	1.07
	Range	1.13	1.09	1.40
	N	6975	6975	6975
Total	N	14526	14526	14526

III.- ANALYSE DESCRIPTIVE DES MENAGES

Abdoulaye Faye et Mouhamadou Sall

III.I - Description sommaire de l'échantillon

L'enquête « Vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal » a été effectuée sur un échantillon de 1200 ménages répartis dans les 11 régions du pays (tableau 4). Après apurement des données, l'effectif de l'échantillon s'est stabilisé à 10560 individus. La répartition de l'échantillon selon le sexe est quasiment égalitaire : 50,1% d'hommes et 49,9% de femmes (tableau1). Toutefois, cette composition varie selon le milieu. En effet, à Dakar, plus de la majorité des enquêtés est composée de femme. Cette proportion est inversée dans les autres zones urbaines et en milieu rural.

III.1.1.- Répartition selon le sexe

Tableau 3 : Répartition de l'échantillon selon le sexe

Sexe	Hommes	Femmes	Total
Fréquence relative	51,1%	49,9%	100%
Fréquence absolue	5396	5164	10560

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008

L'échantillon apparaît comme étant distribué de façon équilibrée entre les hommes qui en représentent 51,1 % et les femmes qui en représentent 49,9 %.

III.1.2. Répartition selon l'âge

La population enquêtée est relativement jeune comme le confirme la moyenne d'âge (23,73ans). Cette jeunesse de la population s'explique par le niveau relativement élevé de la fécondité au Sénégal. En effet, l'indice conjoncturel de fécondité est de 5,3 enfants par femme selon la dernière enquête démographique et de santé de 2005.

III.1-3 Répartition selon le milieu de résidence

La répartition de l'échantillon selon le milieu de résidence donne 34 % pour Dakar, 17 % pour les autres centres urbains 49 % pour le milieu rural. Dakar qui concentre selon les résultats du recensement de 2002, 22 % de la population sénégalaise est sur représenté alors que le milieu rural qui représente 49 % de l'échantillon est légèrement sous représenté car la proportion de ruraux fournie par le recensement est de 59,3 %.

Tableau 4.- Répartition de l'échantillon selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Fréquence	
	Fréquence absolue	Fréquence relative
Dakar	3590	34%
Rural	5175	49%
Autres Villes	1795	17%
Total	10560	100%

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008

III.2 - ANALYSE DESCRIPTIVE DES STRUCTURES FAMILIALES

Dans cette partie, nous nous intéressons aux structures familiales. Il s'agit de voir la composition et la taille des unités domestiques et d'étudier les liens de parenté entre les différents membres des ménages. De même, nous examinerons la relation entre le genre et la gestion des ménages. L'analyse de cette relation permettra d'apprécier l'évolution du phénomène de femmes chefs de ménage.

III.2-1 Taille des ménages de l'échantillon

Tableau 5 : Répartition des ménages selon la taille

Taille ménage	Fréquence	
	Fréquence absolue	Fréquence relative
<5pers	171	14,3%
5 – 9 pers	598	49,9%
10 & plus	431	35,8
Total	1200	100%

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008

L'examen du tableau 5 montre que la nucléarisation des familles reste encore un phénomène marginal car seuls 14,3% des ménages ont au plus 4 personnes. La classe modale est constituée des ménages comptant entre 5 et 9 personnes. En effet, un ménage sur deux compte entre 5 et 9 membres. Ceci montre que les espaces domestiques sont étendus et même parfois très étendus car 26,3 % des ménages (soit un quart d'entre eux) ont des tailles variant entre 10 et 14 personnes. Les configurations traditionnelles de l'espace domestique au Sénégal reste encore très présentes. Il s'agit des ménages composés de plusieurs personnes ayant des liens de parentés plus ou moins proches.

III.2-3 Répartition de l'échantillon selon le type de famille

Tableau 6.- Répartition de l'échantillon selon le type de famille

Type de ménage	Fréquence	
	Fréquence absolue	Fréquence relative
Ménage mononucléaire	337	28,1%
Ménage étendu	778	64,8%
Ménage sans noyau conjugal	85	7,1%
Total	1200	100 %

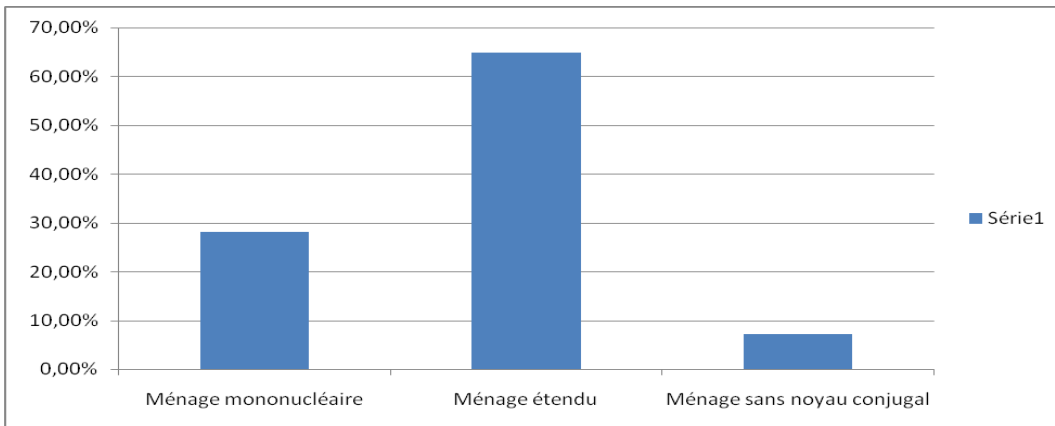
Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008

Ce tableau montre que plus de la moitié des ménages enquêtés (64,8%) est composée de ménages de taille étendue (tableau4). Les ménages du type sans noyau conjugal² sont très faiblement représentés

² Ménage nucléaire: conjoint est présent avec ou sans enfant et pas une autre personne
Ménage étendu: ménage habituel

dans l'échantillon. Les ménages de type mononucléaire n'occupent que 28,1% de l'échantillon. Ils constituent le quart de l'échantillon. Pour l'essentiel, les ménages ont une composition plus complexe. Derrière la proportion des 64,8% de ménages étendus se profile cette complexité qui découle de la présence au sein d'un même ménage de plusieurs noyaux familiaux. Cette présence de plusieurs noyaux renvoie souvent à une superposition de générations au sein d'une même unité d'habitation.

Graphique 2 : Répartition de l'échantillon selon le type de famille



Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008

III.2.4 Les liens de parenté

Tableau 7 : Répartition des individus selon le lien avec le chef de ménage

Lien de parenté	Fréquence	
	Fréquence absolue	Fréquence relative (%)
Chef du ménage	1200	11,5
Conjoint du CM	1145	10,8
Enfant du CM	4620	43,8
Père/mère du CM	201	1,9
Neveu/nièce du CM	522	4,9
Petit fils ou petite fille du CM	666	6,3
Autre parent du CM	1737	16,4
Non apparenté au CM	233	2,2
Autres membres	236	2,2
Total	10560	100

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008.

Il apparaît qu'environ la moitié des membres des ménages est constituée d'enfants des chefs de ménage. En effet, 43,8 % des membres des ménages sont des enfants du Chef de ménage tandis qu'environ 30 % des membres des ménages sont des personnes apparentées au CM (tableau 5). En résumé, 8 personnes sur 10 vivants au sein d'un ménage ont un lien de parenté avec le chef de ménage. Cela montre le caractère très familial des unités domestiques. Par ailleurs, la proportion des 30 % vivant

Ménage sans noyau conjugal : Le (la) conjoint (e) n'est pas présent(e)

au sein des ménages et ayant des liens de parenté plus ou moins proches avec le chef de ménage demeure une expression de la survivance des solidarités traditionnelles. Ces dernières justifient que 2,2 % des membres des ménages ne sont pas apparentés au CM. Cependant, cette forme de solidarité peut être aussi une des composantes des stratégies élaborées au niveau domestique pour faire face à la crise.

III.2.5 Sexe du chef de ménage

Le tableau suivant présente les proportions des chefs de ménages hommes et des chefs de ménages femmes.

Tableau 8 : Répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage

Sexe du chef de ménage	Fréquence	
	Fréquence absolue	Fréquence relative
Masculin	917	76,5%
Féminin	283	23,5%
Total	1200	100 %

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008

On note globalement que 76,5 % des chefs de ménages sont des hommes (tableau6). En d'autres termes, trois ménages sur quatre sont encore dirigés par les hommes contre 23,5% des ménages qui sont dirigés par des femmes. C'est à Dakar qu'on observe une plus grande présence féminine à la tête des ménages avec plus de 40%. Dans le milieu rural, en revanche, un chef de ménage sur dix est du sexe féminin.

Cette présence de plus en plus marquée des femmes à la tête des unités domestiques est susceptible de traduire un ensemble de mutations :

- Une plus grande autonomie des femmes qui parviennent à s'émanciper de la tutelle économique de leur époux ;
- Une segmentation des unités domestiques notamment dans les couples polygamiques ;
- Un renforcement de la migration sélectionnée qui du fait du départ des hommes favorise l'accès des femmes au statut de chef de ménages.

III.3- PAUVRETE, VULNERABILITES ET CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

La classification des individus de la base a été faite suivant un indicateur composite de pauvreté. Cet indicateur a été conçu en utilisant les méthodes factorielles. Une analyse des correspondances multiples a été appliquée sur l'ensemble des données. Par la suite, les variables qui ont le plus contribué à la formation des axes factorielles sont retenues. Les contributions de ces variables sont utilisées pour créer l'indicateur composite de pauvreté, à l'aide d'une forme fonctionnelle. L'avantage de cet indicateur est qu'il est dynamique, c'est-à-dire que qu'il intègre les différentes situations vécues par l'individu depuis la naissance jusqu'à la date de l'enquête.

Après avoir conçu l'indicateur composite, la méthode de classification hiérarchique ascendante a été utilisée pour partitionner la population totale de l'échantillon en trois classes : la classe des pauvres, celle des vulnérables et celle des non pauvres.

III.3.1 Pauvreté et milieu de résidence

Tableau 9: Répartition des individus selon le niveau de pauvreté et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Classe de pauvreté			Total
	Pauvres	Vulnérables	Non pauvres	
Dakar	1161(29 %)	36 (2 %)	2128 (51 %)	3325
Milieu Rural	2134 (54 %)	1855 (94 %)	1029 (25 %)	5018
Autres villes	657 (17 %)	90 (4 %)	1014 (24 %)	1761
Total	3952 (100 %)	1981 (100 %)	4171 (100 %)	10104

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008

La p-value de la statistique du khi-deux de ce tableau de contingence est presque nulle. Cela montre une relation de dépendance forte entre les deux variables catégorielles. L'examen des variables catégorielles montre que la pauvreté est plutôt concentrée dans le milieu rural comparativement aux autres villes et à Dakar. De même, les vulnérables que l'on peut considérer comme des personnes que des chocs divers (économique, écologique, sanitaire, etc.) peuvent facilement faire basculer dans la pauvreté sont aussi plus présents en milieu rural comparativement aux autres milieux. La pauvreté et la vulnérabilité auraient donc un visage très rural. L'explication de cette forte présence de la pauvreté et de la vulnérabilité dans le milieu rural s'explique par une conjonction de facteurs :

- Diminution des rendements agricoles en raison de la péjoration climatique ;
- Insuffisance des investissements structurants susceptibles d'augmenter la productivité en milieu rural et d'augmenter par conséquent les revenus dans le milieu ;
- Faible accès aux services sociaux de base.

III.4- CONDITION DE VIE DES MENAGES

III.4.1. -Type de ménage selon la classe de pauvreté

Tableau 10 : Répartition des individus selon le niveau de pauvreté et le type de ménage dans lequel ils vivent

Type de ménage	Classe de pauvreté			Total
	Pauvres	Vulnérables	Non pauvres	
Mononucléaire	957 24%	733 37%	1114 27%	2804 28%
Ménage étendue	2680 68%	1192 60%	2733 65%	6605 65%
Sans noyau conjugal	315 8%	56 3%	324 8%	695 7%
Total	3952 100%	1981 100%	4171 100%	10104 100%

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008.

Selon le tableau8, il apparaît que 24% des pauvres vivent dans un ménage mononucléaire, 68% des pauvres dans un ménage étendue et 8% dans un ménage sans noyau conjugal. On note aussi que 27% des non pauvres vivent dans un ménage mononucléaire tandis que 3% des vulnérables sont dans un ménage sans noyau conjugal.

La p-value de la statistique du khi-deux étant nulle, on en conclut une relation de dépendance entre la classe de pauvreté et le type de ménage. Les pauvres seraient ceux qui vivent le plus au sein des ménages de taille étendue. L'explication réside probablement dans le fait que c'est dans ces ménages que l'accès aux services de base comme la planification familiale est la moins importante. Par conséquent, le taux de pratique contraceptive y est beaucoup plus faible et la fécondité plus élevée. En effet, les résultats précédents avaient montré que la moitié des membres du ménage était constituée d'enfants du chef de ménage.

III. 4.2 Pauvreté du ménage et insertion de l'enfant dans l'informel

Tableau 11.- Travail informel des enfants selon le niveau de pauvreté du ménage

Enfant travaille	Classe de pauvreté					
	Non Pauvre		Vulnérable		Pauvre	
	Fréquence absolue	Fréquence relative	Fréquence absolue	Fréquence relative	Fréquence absolue	Fréquence relative
Oui	10	3,40%	6	8,10%	15	11,60%
Non	283	96,60%	68	91,90%	114	88,40%
Total	293	100,00%	74	100,00%	129	100,00%

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008.

La p-value de la statistique du khi-deux de ce tableau de contingence est égale à **0,004**. Elle est largement inférieure à 1 %. En conséquence, il existe une relation de dépendance entre la classe de pauvreté et le fait que l'enfant travaille, au seuil de 1%.

Les distributions conditionnelles montrent que sur 100 ménages pauvres, 12 comptent des enfants qui travaillent dans le secteur informel (tableau9). Cette proportion passe à 8 au sein des ménages vulnérables pour tomber à 3 chez les ménages non pauvres. Le niveau d'insertion des enfants du ménage dans le secteur informel augmente avec le degré de précarité du ménage. L'explication résiderait dans le fait que c'est sous l'effet de la contrainte que les ménages précaires sont obligés d'insérer leurs enfants dans le secteur informel. Cette insertion précoce leur permet d'avoir des revenus additionnels. Par ailleurs, cette insertion précoce des enfants dans le secteur informel qui comprend l'apprentissage des métiers pallie la sortie toute aussi précoce du système scolaire ou plutôt le défaut de scolarisation.

III.5. FONCTIONNEMENT DES ECONOMIES DOMESTIQUES

III.5.1 Participation aux dépenses domestiques

Tableau 12 : Répartition des ménages selon le nombre de personnes qui participent aux dépenses domestiques

Nombre de personnes participant aux dépenses domestiques	Fréquence absolue	Fréquence relative
0	19	1,6
1	223	18,8
2	312	26,3
3	251	21,1
4	130	11,0
5	97	8,2
6	54	4,5
7	33	2,8
8	28	2,4
9	20	1,7
10	11	,9
11	4	,3
12	4	,3
13	1	,1
Total	1187	100,0

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008

Il apparaît que la prise en charge des dépenses domestiques au sein des ménages est généralement l'affaire de plusieurs membres du ménage. La valeur modale du nombre de participants aux dépenses par ménage est 2 (tableau10). Dans 1 ménage sur 4, il y a deux personnes qui participent aux dépenses du ménage (26,3%). Il y a une vingtaine de ménages dans lesquels aucun membre du ménage ne participe aux dépenses du ménage. Deux explications sont possibles :

- Soit, il s'agit d'un ménage dont la personne pourvoyeuse de ressources réside hors du ménage (cas d'un migrant) ;
- Soit alors, il s'agit d'un ménage extrêmement précaire car ne pouvant compter sur aucun pourvoyeur de ressources.

Les résultats montrent aussi que les dépenses d'1 ménage sur 5 sont supportées par une seule personne (18,8 %). Cela montre la vulnérabilité de ces ménages dont la prise en charge repose sur une seule personne. Par ailleurs, le fait que dans 60 % des ménages enquêtés, la prise en charge incombe à un nombre variant de 2 à 5 membres est peut être un indicateur des stratégies développées (ici en l'occurrence de mutualisation) à l'échelle des ménages pour faire face à la crise.

Il apparaît que le nombre de participants aux dépenses par ménage diminue en fonction du niveau d'urbanisation. C'est en milieu rural que le nombre de pourvoyeurs est le plus élevé suivi des autres villes et c'est à Dakar que la proportion de ménages pris en charge par un nombre restreint de personnes est le plus grand.

Tableau 13 : Répartition des ménages selon le nombre de personnes qui participent aux dépenses domestiques et le milieu de résidence

		Milieu de résidence			Total
		Dakar	Autre urbain	Milieu rural	
Participation aux dépenses domestiques	0	3,1%	1,7%	,4%	1,6%
	1	33,1%	13,2%	9,8%	18,8%
	2	28,4%	23,6%	25,9%	26,3%
	3	16,3%	19,8%	25,7%	21,1%
	4	8,7%	13,6%	11,5%	11,0%
	5	4,7%	9,5%	10,3%	8,2%
	6	2,4%	6,2%	5,6%	4,5%
	7	1,4%	2,9%	3,8%	2,8%
	8	,7%	3,3%	3,3%	2,4%
	9	,9%	2,9%	1,7%	1,7%
	10	,0%	1,7%	1,3%	,9%
	11	,2%	,8%	,2%	,3%
	12	,0%	,4%	,6%	,3%
	13	,0%	,4%	,0%	,1%
Total		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

III.5.2 Participation aux dépenses alimentaires

Le taux de participation aux dépenses alimentaires par ménage est présenté au tableau 12.

Tableau14 : Répartition des ménages selon le nombre de personnes qui participent aux dépenses alimentaires

	Effectifs	Proportion
0	13	1,1
1	277	23,7
2	388	33,2
3	228	19,5
4	112	9,6
5	68	5,8
6	36	3,1
7	19	1,6
8	12	1,0
9	9	,8
10	4	,3
11	2	,2
Total	1168 ³	100,0

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008

³ Il s'agit de l'effectif valide

Il ressort de ce tableau que les ménages dans lesquels 2 personnes participent aux dépenses alimentaires du ménage. Par contre, il y a 23 % des ménages soit 1 ménage sur 4 dont la prise en charge alimentaire est assurée par une seule personne. Cela illustre le niveau de vulnérabilité alimentaire de ces ménages.

Il apparaît que la mutualisation des dépenses alimentaires est plus importante en milieu rural car c'est dans ce milieu que le nombre de membres pourvoyeurs de dépenses alimentaires est le plus contrairement au milieu urbain, ce qui révèle en même temps le niveau de vulnérabilité alimentaire des ménages urbains.

On note que dans 1,1 % des ménages aucun membre du ménage ne participe aux dépenses alimentaires (l'explication serait que la prise en charge alimentaire de ces 13 ménages incombe à une personne vivant en dehors du ménage : cas d'un migrant ou alors que nous avons affaire à des ménages très précaires incapables de pourvoir de façon basique à leur alimentation).

Dans plus d'un ménage sur deux (plus exactement dans 6 ménages sur 10), 25 à 75 % des membres du ménage participent aux dépenses alimentaires.

Dans 13 % des ménages, tous les membres du ménage. S'agit-il là d'une stratégie destinée à réduire la vulnérabilité alimentaire du ménage en impliquant tous les membres du ménage dans les dépenses de ce poste.

Tableau 15 : Répartition en % des ménages selon le nombre de personnes qui participent aux dépenses alimentaires et le milieu de résidence

Nombre de personnes	Milieu de résidence			Total
	Dakar	Autre urbain	Milieu rural	
0	1,9%	0%	1,0%	1,1%
1	36,6%	20,7%	14,8%	23,7%
2	30,0%	35,7%	34,6%	33,2%
3	13,3%	18,7%	24,9%	19,5%
4	8,5%	7,9%	11,3%	9,6%
5	3,9%	7,1%	6,8%	5,8%
6	2,4%	6,2%	2,1%	3,1%
7	1,9%	1,2%	1,6%	1,6%
8	,7%	1,2%	1,2%	1,0%
9	,2%	,8%	1,2%	,8%
10	,2%	0%	,6%	,3%
11	,2%	,4%	0%	,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008

III.5.3 Participation aux dépenses en eau

Naturellement c'est en milieu urbain notamment à Dakar (64%) que nous constatons le plus de ménages pour lesquels un seul membre a en charge les dépenses en eau. En milieu rural la proportion de ces genres ménages est faible mais non négligeable. Elle se chiffre à environ 39% (tableau 14).

Tableau 16 : Répartition en % des ménages selon le nombre de personnes qui participent aux dépenses en eau et le milieu de résidence

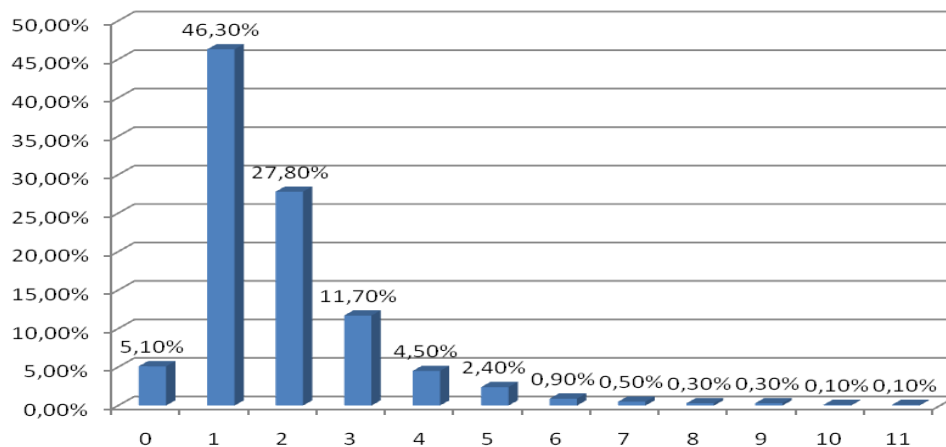
Nombre de personnes	Milieu de résidence			Total
	Dakar	Autre urbain	Milieu rural	
0	7,3%	7,6%	28,9%	16,8%
1	63,5%	50,0%	38,9%	50,0%
2	18,2%	23,1%	18,8%	19,5%
3	6,8%	10,1%	5,5%	6,9%
4	1,9%	5,0%	2,0%	2,6%
5	,5%	2,1%	2,0%	1,5%
6	1,2%	1,3%	1,8%	1,5%
7	,2%	,4%	,6%	,4%
8	,0%	,0%	,2%	,1%
9	,2%	,0%	,8%	,4%
10	,0%	,0%	,4%	,2%
12	,0%	,0%	,2%	,1%
13	,0%	,4%	,0%	,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008

III.5.4 Participation aux dépenses en santé

S'agissant des dépenses en santé, les résultats montrent que cette dépense est comme dans les autres cas des dépenses précédentes pour la plus part des ménages dévolue à un seul membre du ménage. On note à cet effet que 46% des ménages dans lesquels un seul individu s'occupe des dépenses en santé.

Graphique 3: Répartition en % des ménages selon la participation aux dépenses de santé



Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008

Une analyse plus poussée révèle que les cas de ménages dans lesquels une seule personne prend en charge les dépenses en santé, sont plus observés à Dakar (63%) et aussi en milieu rural (42%).

Tableau 17 : Répartition en % des ménages selon le nombre de personnes qui participent aux dépenses en santé et le milieu de résidence

Nombre de personnes	Milieu de résidence			Total
	Dakar	Autre urbain	Milieu rural	
	7,6%	1,3%	4,9%	5,1%
0	63,4%	25,4%	42,4%	46,3%
1	17,1%	38,3%	31,4%	27,8%
2	8,0%	18,8%	11,4%	11,7%
3	2,0%	7,9%	4,9%	4,5%
4	,5%	5,0%	2,7%	2,4%
5	1,2%	1,7%	,4%	,9%
6	,0%	,8%	,8%	,5%
7	,0%	,0%	,6%	,3%
8	,0%	,0%	,6%	,3%
9	,0%	,4%	,0%	,1%
10	,0%	,4%	,0%	,1%
11	,0%	,4%	,0%	,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008

Dans 5 % des ménages (107 ménages), aucun des membres du ménage ne pourvoit aux dépenses de santé. En d'autres termes, en cas de maladie d'un des membres, les frais inhérents à la prise en charge proviennent de l'extérieur du ménage. On en conclut que quelle que soit l'origine de ces ressources extérieures, ces membres sont vulnérables sur le plan sanitaire.

La comparaison des participations des membres des ménages dans la prise des dépenses alimentaires et sanitaires montre un engagement plus important des membres dans l'alimentation comparativement à la santé. Que signifie ce « consensus domestique » ?

Est-ce parce que l'alimentation est davantage considérée comme le poste le plus stratégique au sein du ménage et pour lequel, on enjoint les membres d'y pourvoir ?

III. 5.5 Participation aux dépenses de scolarisation

En moyenne, sur 100 ménages, 44 ont dans leur sein 1 seul membre qui a en charge les dépenses de scolarisation de ménage et 26 ménages où aucune dépense de scolarisation n'est effectuée (tableau16).

Tableau 18 : Répartition en % des ménages selon le nombre de personnes qui participent aux dépenses en santé et le milieu de résidence

Nombre de personnes	Effectifs	Proportion
0	304	26,2
1	506	43,7
2	231	19,9
3	72	6,2
4	26	2,2
5	8	,7
6	2	,2
7	4	,3
8	2	,2
9	3	,3
10	1	,1
Total	1159	100,0

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008

Le tableau 19 montre que c'est à Dakar (54%) et en milieu urbain qu'une grande proportion de ménages a un seul membre qui finance les dépenses en scolarisation du ménage. Mais on note aussi que c'est le milieu rural qui déteint le plus de ménage qui n'ont pas des dépenses de scolarisation.

Tableau19 : Répartition en % des ménages selon le nombre de personnes qui participent aux dépenses en scolarisation et le milieu de résidence

Nombre de personnes	Milieu de résidence			Total
	Dakar	Autre urbain	Milieu rural	
	26,7%	15,8%	30,8%	26,2%
0	53,5%	34,2%	40,2%	43,7%
1	14,4%	27,5%	20,8%	19,9%
2	3,9%	14,6%	4,1%	6,2%
3	1,0%	5,4%	1,8%	2,2%
4	,2%	1,3%	,8%	,7%
5	,0%	,8%	,0%	,2%
6	,0%	,0%	,8%	,3%
7	,0%	,4%	,2%	,2%
8	,2%	,0%	,4%	,3%
9	,0%	,0%	,2%	,1%
10				
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

IV.- TYPOLOGIE DES MENAGES

LATIF ARMEL GUY DRAMANI ET PAPE NGOM

IV.1- Méthodologie de la Typologie

La typologie est une méthode d'analyse des données dont le but est de former des groupes les plus homogènes possibles et les plus différents entre eux. Nous expliquerons dans cette partie la démarche et le choix de la méthode adoptés dans ce document.

La démarche

- Mesurer des distances entre tous les individus et grouper les plus proches.

Pour le faire, deux approches sont couramment utilisées :

- Partir directement des variables actives (celles que l'on veut voir intervenir dans la formation des groupes), il existe toute une série de distances possibles, en fonction de la nature de ces variables.
- Faire au préalable une analyse factorielle, et faire une typologie sur les coordonnées factorielles obtenues.
- La deuxième approche a comme intérêt d'homogénéiser l'information, de ne prendre que la partie la plus signifiante (en ne gardant que les premiers axes factoriels) et d'utiliser une distance (la distance euclidienne) qui est assez naturelle à comprendre.
- La première approche doit être réservée à notre sens à des problèmes très spécifiques liés aux qualités des distances utilisées (par exemple utiliser une distance liée à la théorie de l'information, permet de donner plus de poids aux modalités rares dans la population).
- Un autre intérêt de la 2^{ème} approche est la représentation graphique naturelle des types obtenus grâce à l'analyse factorielle.

Ensuite on a deux familles de méthodes :

- Celle où l'on détermine a priori le nombre de classes
- Celle où l'on part d'un certain nombre de classes de base (ou bien directement des individus) et que l'on agrège dans un arbre de regroupement. En coupant à un certain niveau de l'arbre, on a le nombre de classes désiré.
- Cette 2^{ème} famille est nous semble être la meilleure. On a des critères basés sur l'homogénéité et la différenciation des classes qui permettent de choisir de manière objective le nombre de groupes.

Précaution à prendre

- Choisir des variables homogènes (caractéristiques sociodémographiques, comportements, images, etc.), sinon les types proviendront d'un mélange de caractéristiques et de relations observées.

- Eviter de choisir des variables trop filtrées, car sinon on va avoir des groupes qui seront essentiellement fabriqués par le fait d’être ou non concerné par la question, plutôt que par les différents éléments de la question.
- Décrire le type par les individus les plus caractéristiques pour bien caractériser (voire même caricaturer le type).
- Associer des méthodes de segmentation pour trouver des moyens de toucher les gens de tel ou tel type.

Dans le cadre de notre étude, c’est la deuxième méthode qui à été utilisée en utilisant la méthode classification ascendante hiérarchique(CAH).

IV.2.- Typologie de la pauvreté

Afin de mettre en place une typologie de la pauvreté des individus, l’algorithme de la classification hiérarchique est mis en œuvre. Il en ressort qu’une partition de la population en quatre classes est optimale dont la description de chacune d’elle sera faite dans les lignes qui suivent.

Tableau 20.- Partition de la population en quatre classes

classes		Effectifs	Pourcentage
Non Pauvre	La classe des aisés	422	20.6%
Pauvres	Proche de la classe des chroniques	929	45.4%
	Proche de la classe des aisés	59	2.9%
	Chroniques	638	31.2%

IV.3.- Les caractéristiques des individus aisés

La première partition représente 20.6% de la population totale. Elle est constituée par les individus qui ont été élevés principalement par leurs parents dont le niveau d’instruction atteint est en général le niveau supérieur. Ils évoluent dans le secteur formel et signent également leur contrat de manière formelle. L’accès à l’internet leur est facile. Ces individus sont certains d’avoir une activité sure et stable. Ils estiment que leurs revenus est assez suffisants pour subvenir à leurs besoins. Leurs parents sont pour la plupart aisés.

Les caractéristiques sociodémographiques et sanitaires : la partition regroupe principalement les célibataires mais ceux qui sont en union n’ont pas changé de situation matrimoniale entre 15 et 34 ans. Ils ont une facilité d’accès aux services sociaux et sont pour la plupart logé à Dakar. Ces individus n’ont jamais connu la pauvreté en général et ont souvent suivi une formation professionnelle. Ils n’ont pas de problème pour effectuer leurs achats car l’accès aux marchés leurs est facile. Les quartiers résidentiels sont en général bien lotis et les routes sont goudronnées. Ils ne bénéficient pas de réseaux d’aide réguliers. Ils sont tous nés après 1978 ce qui veut dire que la classe peut être également renommée la classe des adultes. Ils ne contribuent pas ou ils le font en espèces (pour ceux qui contribuent). Ils sont souvent des locataires et des propriétaires de leur logement.

Sur le plan scolaire et universitaire, les individus de la classe ont au moins fait le secondaire et le niveau supérieur est le niveau d'instruction maximal atteint. Certains ont suivi une formation professionnelle. Ils font souvent recours aux banques pour couvrir leurs besoins essentiels dans le cas où un emprunt est nécessaire pour le faire.

La plupart de ces individus sont des chrétiens ou bien d'autres musulmans et les diolas sont majoritaires dans cette classe. Ils n'évoluent pas pour la plupart dans le secteur de l'élevage. Les individus n'ont jamais connu de sinistre et n'ont pas vendu de biens dans la vie également.

A ces individus qui n'ont jamais connu la pauvreté s'ajoutent ceux qui ont échappé à la pauvreté dont les caractéristiques sont :

Sur le plan matrimonial, ils sont séparés de leur conjoint ou bien ils sont divorcés et habitent le milieu rural. Ils utilisent la micro finance ou les tontines pour faire des emprunts qui leur permettra de régler les besoins essentiels. Mais ils ont vendu également des parures en bijoux pour couvrir des besoins essentiels. Ces individus bénéficient d'une aide familiale. Ils ont passé leur enfance dans des familles où le niveau de revenu est précaire. Ces individus sont en général des agriculteurs et trouvent des difficultés pour accéder aux services sociaux.

IV.4- Les caractéristiques des prés chroniques (très vulnérables)

Cette partition représente 45.4% de la population totale. On y retrouve les pauvres et les non-pauvres qui ont basculé vers la pauvreté. Elle regroupe les individus qui ont des difficultés pour accéder à l'internet qui ont des activités non instable. Ils bénéficient du réseau d'aide familiale et sont souvent vulnérables. Ils n'ont pas connu de sinistre dans leur vie et d'autres ont vendu leurs bétails pour subvenir aux besoins essentiels. Ils contribuent aux ménages sous forme de travaux domestiques. La voirie est constituée de sable ou de terre. Dans cette classe, on trouve des tidianes, des khadrias et des autres musulmans. Ces individus ont un emploi instable et améliorent leur condition en changeant d'emploi. Ils n'ont pas vendu de maison ni de moyen de transport pour couvrir leurs besoins essentiels. La plupart d'entre eux sont élevés par des personnes qui ne sont pas instruites. Ils estiment que leur revenu n'est pas suffisant pour leur permettre de vivre. Le principal pourvoyeur du ménage vit en général à l'étranger. Et les quartiers sont spontanés mais certains d'entre eux vivent dans des quartiers lotis. Concernant le niveau d'instruction, ils sont soit des non scolarisés, soit ils ont atteints au maximum le niveau secondaire.

IV.5.- Les caractéristiques des individus proche de la classe des aisés (vulnérables)

Cette partition ne représente que 2.9% de la population d'étude. Elle est constituée par des individus qui ont quittés la situation de non pauvreté pour basculer vers la pauvreté et qui évoluent dans le secteur informel. Ces individus ont accès aux services sociaux, à l'internet. Ils ont la facilité de desserte. Les voiries sont goudronnées. Ils changent d'état matrimonial durant les deux périodes de la vie de 15 à 34 ans et de 35 à 54 ans. Le principal pourvoyeur du ménage où vivent ces individus se trouve au Sénégal.

Ils bénéficient également du soutien régulier de leur famille et le niveau de revenu de la personne qui les a élevés à l'âge de 12 ans est moyen. Ils ont fait des études primaires. La plupart d'entre eux était des veufs avant une nouvelle union. Ils contribuent en espèce aux ménages.

IV.6.- Les caractéristiques des pauvres chroniques

Ces individus évoluent le plus souvent dans le secteur informel et sont en général sans aide ou bénéficient d'une aide familiale. L'activité est moyenne et stable. Ils ne font pas d'emprunts et ont souvent recours à la vente de leurs biens pour régler les besoins essentiels et ne vendent pas de biens durables pour satisfaire leurs besoins. Les ethnies les plus dominantes sont les wolofs et les peulhs qui constituent presque seuls la classe. Ils estiment que leur revenu est insuffisant pour subvenir à leurs besoins vitaux et ont une mauvaise appréciation de leur condition de vie.

V. TRAJECTOIRES DE PAUVRETE

Philippe ANTOINE

La communication présentée cherche à relever un défi : rendre compte de l'évolution de la pauvreté à l'aide de recueil de données biographiques. Peut-on procéder à une véritable analyse longitudinale de la pauvreté ? Il s'agit ici d'explorer quelques pistes. A partir de l'enquête biographique conduite au Sénégal en 2008-2009, on cherche à saisir la dynamique de la pauvreté en mettant en évidence les transitions dans le parcours de pauvreté : sorties ou entrées dans la pauvreté. Il s'agit également de repérer les personnes qui restent en situation de pauvreté sur une certaine durée voire tout au long de leur vie (jusqu'au moment de l'enquête). Il ne s'agit pas d'analyser l'ensemble des biographies, mais de repérer des fractures pouvant conduire à la précarité ou à l'inverse en sortir. La dimension individuelle est importante, la probabilité qu'une personne souffre d'un choc dépend de sa capacité d'adaptation aux chocs considérés ou à éviter les chocs et de la force de l'impact de cet événement.

Ce travail se veut expérimental, car l'enquête biographique ne comportait aucun élément monétaire de recueil de l'évolution des conditions de vie. On doit donc se concentrer sur des proxys, permettant de marquer les situations de pauvreté.

V.1.- Les approches de la pauvreté

Les approches habituelles sont peu adaptées à notre questionnement, car elles portent en général sur les ménages et non sur les individus ; sur du transversal et non du longitudinal. Trois grandes approches existent : l'approche monétaire qui nécessite la connaissance du revenu ; l'approche par les conditions de vie qui tient compte de la capacité à accéder à un certain nombre de biens et de services de consommation jugés indispensables ; enfin l'approche subjective qui met l'accent sur la façon dont les individus perçoivent leur situation.

La pauvreté est généralement considérée comme étant relative et fonction de l'époque, de la société, etc. La pauvreté ne se réduit donc pas à l'insuffisance des ressources monétaires, mais doit tenir compte aussi du cumul des handicaps (en matière de relations sociales, d'instruction, de santé, etc.). Selon cette approche sont considérés comme pauvres les individus, les familles, les groupes de personnes dont les ressources (matérielles, culturelles et sociales) sont si faibles qu'ils se trouvent exclus des modes de vie minimaux acceptables dans l'Etat dans lequel ils vivent.

Nous cherchons à caractériser le niveau de pauvreté pour différentes périodes de la vie de l'individu. La collecte de données biographiques est nécessaire pour réaliser des analyses longitudinales qui sont plus appropriées pour le suivi de l'évolution des conditions de vie et pour l'appréciation de leur dégradation ou de leur amélioration.

V.2.- Les méthodes biographiques

Les enquêtes biographiques permettent de mettre en perspective différents événements démographiques et sociaux concernant la vie d'un individu depuis sa naissance jusqu'au moment de l'enquête. Ces événements concernent différentes dimensions de sa vie, à savoir son itinéraire résidentiel (mobilité, décohabitation, autonomie résidentielle), son parcours professionnel y compris la scolarisation et la formation, sa vie matrimoniale (c'est-à-dire la constitution ou la dissolution du ménage), sa vie féconde. Ces informations sont aussi complétées par d'autres renseignements⁴ susceptibles d'apporter un complément à l'analyse des itinéraires individuels (comme l'appartenance à des réseaux sociaux ou l'appui de personnes tierces). Ces biographies sont recueillies pour des populations à des âges différents ce qui permet ensuite de constituer des générations, afin de saisir les évolutions qui s'opèrent d'une génération à l'autre tant pour les hommes que pour les femmes. Cette démarche dépasse l'analyse transversale, traditionnellement pratiquée, qui ne rend pas compte des dynamiques temporelles à l'intérieur desquelles s'inscrivent les processus sociaux.

Différentes analyses à partir des enquêtes biographiques sont alors envisageables. Certaines sont purement descriptives, à partir notamment des fonctions et paramètres des tables de survie. Les variables de durée de vie peuvent aussi faire l'objet d'une analyse explicative. Certaines purement descriptives permettent d'examiner l'âge auquel surviennent certains événements (estimateur de Kaplan-Meier) (Kaplan Meier, 1958). Un des principaux modèles utilisés dans l'analyse explicative des biographies est le modèle à risques proportionnels de Cox (Cox, 1984 ; Courgeau et Lelièvre, 1989; Allison, 1991 ; Blossfeld *et al.* , 1989, Trussel *et al.*, 1992). La variable dépendante dans ce type de modèle est le risque instantané que connaît un individu de vivre le passage d'un état à un autre, encore dénommé transition. Une des transitions étudiées est le passage d'un état de pauvreté à un état de non pauvre ou vice-versa. Le modèle tient compte de la durée écoulée pour que s'opère cette transition. La régression est faite non pas sur la caractéristique acquise par l'individu à l'issue de sa vie, mais sur la caractéristique acquise à chaque instant de son existence jusqu'au moment de l'enquête. Le risque est analysé en fonction de différentes variables indépendantes, fixes (génération, niveau d'instruction atteint à un âge donné, ethnique, sexe, etc.) ou pouvant elles-mêmes varier dans le temps (état matrimonial, statut d'activité, nombre d'enfants par exemple, etc.). Un coefficient de régression, qui mesure l'influence moyenne de cette variable sur le risque, est associé à chaque variable⁵. On peut ainsi mettre en évidence des caractéristiques qui accélèrent ou ralentissent le passage d'un état à un autre. Le recours à ce type de modèle nécessite surtout un effort important de conceptualisation de la question étudiée. Il faut définir précisément la population soumise au risque, l'événement étudié (le risque) et éventuellement les risques concurrents qui conduiront l'individu à sortir de l'observation (troncatures). Ce type d'analyse permet donc, en dépassant l'analyse transversale, de prendre en considération les différents états qu'a connus un individu tout en tenant compte de la dimension du temps dans l'analyse causale.

⁴ À condition que ces informations soient elles-mêmes replacées dans le temps.

⁵ Le coefficient s'interprète comme un facteur accélérant ou ralentissant le risque que l'événement étudié se produise.

La possibilité d'introduire dans le modèle de Cox des variables indépendantes variant dans le temps est indispensable lorsque l'on cherche, par exemple, à déterminer l'influence de l'évolution du statut dans l'emploi ou la situation de famille sur l'état de pauvreté. Pour ces variables, la régression est faite non pas sur la caractéristique acquise par l'individu à l'issue de sa vie, mais sur la caractéristique acquise à chaque instant de son existence jusqu'au moment de l'enquête.

L'adaptation des enquêtes biographiques à l'étude de la pauvreté pose toute une série de questions :

- Comment mesurer objectivement la pauvreté, dans le cadre de trajectoires individuelles, d'itinéraires et de parcours de vie
- Sur quelle échelle de temps ?
- Quels indicateurs de la pauvreté retenir ?
- La collecte de données biographiques est-elle appropriée pour le suivi de l'évolution des conditions de vie et pour l'appréciation de leur dégradation ?
-

V.3. - La fiche Ageven

Le recueil des biographies s'appuie sur un bon repérage dans le temps des événements vécus par l'enquêté. Peu de personnes mémorisent les dates des événements vécus, mais en revanche, l'enchaînement des événements familiaux est facilement gardé en mémoire. Dans le cas de ces enquêtes, pour aider les personnes enquêtées à placer dans le temps les principaux moments de leur vie, nous avons eu recours à la fiche Ageven qui met en correspondance les âges et les événements. Avant de commencer à remplir le questionnaire, l'enquêteur demande à l'enquêté de situer dans le temps les principaux événements de sa vie familiale, puis de sa vie migratoire et résidentielle, et de sa vie professionnelle. Ces événements sont replacés au fur et à mesure de l'entretien sur une fiche où figurent une échelle de temps (années calendaires) et la durée écoulée depuis l'événement. Cette fiche permet de replacer les événements dans le temps soit par la datation directe, soit relativement les uns par rapport aux autres. Le classement des événements s'opère alors sans trop de difficultés.

ILOT MÉNAGE INDIVIDU Nom :

AGEVEN- PauChro 2008

Durée	Années	Evènements familiaux	Résidences	Activité / Scolarité	Personnes/Associations	Synthèse
0	2008					
1	2007					
2	2006					
3	2005					
4	2004					
5	2003					
6	2002					
7	2001					
8	2000					
9	1999					
10	1998					
11	1997					
12	1996					
13	1995					
14	1994					
15	1993					
16	1992					
17	1991					
18	1990					
19	1989					
20	1988					
21	1987					
22	1986					
23	1985					
24	1984					
25	1983					
26	1982					
27	1981					
28	1980					
29	1979					
30	1978					
31	1977					
32	1976					
33	1975					

V.4. - Le questionnaire

Le questionnaire proposé reprend la logique des questionnaires dits tri-biographiques (Courgeau et Lelièvre, 1989 ; Courgeau, 1999) et la disposition mise au pont lors dans diverses enquêtes biographiques en Afrique (Antoine et al, 2007). Il a été adapté au contexte sénégalais. Le principe du questionnaire biographique est d'insister sur les aspects de la vie de l'individu qui changent au cours du temps, et qui peuvent être bien mémorisés et datés. Dans chacun des modules, il s'agit de remplir autant de colonnes (correspondant à des périodes) qu'il y a de changements de statut.

Le questionnaire comprend 9 modules. Chaque module s'intéresse à un aspect spécifique de la vie de l'individu. Outre le **module 1** qui recueille des caractéristiques générales (sexe, date de naissance, etc.), quatre modules biographiques principaux ont été retenus :

Le module résidentiel (module 2) retrace le cheminement migratoire et le parcours résidentiel. Ce module comporte des questions caractérisant les conditions d'habitat à chaque étape depuis la naissance, ainsi que la position de l'intéressé dans le ménage et quelques caractéristiques du ménage ;

Le module activité (module 3) couvre les différents épisodes de la vie active de l'individu en particulier en adaptant des questions aptes à caractériser la nature de l'activité exercée y compris durant les périodes de non-emploi. Pour l'emploi, des questions spécifiques concernent les emplois dans le secteur moderne, l'informel ou l'agriculture, ainsi que des questions d'appréciation concernant ses revenus et ses capacités. Le parcours scolaire est également recueilli dans ce module.

Le module 4 retrace la **vie matrimoniale**, en prenant en considération la complexité des diverses situations matrimoniales du célibat à la polygamie.

Le module 5 permet de saisir la **descendance** ainsi que quelques caractéristiques concernant chaque enfant et son devenir (dont la scolarité et l'activité).

En plus de ces modules déjà plus ou moins développés dans des enquêtes antérieures, quatre modules entièrement nouveaux ont été introduits dans l'enquête.

Un **module santé** recueille les différents épisodes de maladie et les éventuelles incapacités qui en ont découlé.

L'historique des **personnes influentes** permet d'appréhender les personnes qui ont joué un rôle majeur, positif ou négatif dans la vie de l'individu et ont pu influencer sa trajectoire.

Un module recueille la **vie associative** et leur intérêt pour l'individu.

Enfin, un **module de synthèse** recueille l'appréciation subjective de l'individu sur l'évolution de ces conditions de vie par grande période.

Le questionnaire biographique a été soumis à un échantillon d'individus tirés à partir de l'enquête ménage sur la base de deux individus par ménage : le chef de ménage et un autre membre du ménage

pourvoyeur de ressources. L'échantillon n'est donc pas aléatoire et privilégie les membres du ménage ayant des capacités de pourvoir aux besoins de leur ménage d'appartenance au moment où l'enquête a eu lieu. Cela ne veut pas dire qu'antérieurement dans leur vie, ils avaient la capacité de le faire. La construction de cet échantillon est biaisé et par sa construction privilégiera les individus sortant de la pauvreté plus que ceux qui entrent en pauvreté.

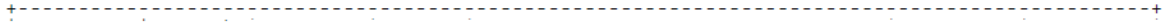
V.5. Le passage des différents modules à un fichier biographique unique

À la suite du recueil de ces informations, il a fallu mettre au point un certain nombre de procédures spécifiques pour fusionner en fonction du temps les différents modules et préparer ainsi un fichier spécifique pour l'analyse biographique. À l'intérieur de chaque module, chaque colonne du questionnaire porte sur une période de la vie de l'individu dans les modules 2 et 3. Il s'agit de garder un continuum, quand une période se termine, une nouvelle commence. Par exemple dans le module 2 concernant la résidence, chaque colonne correspond à un logement.

Il y a donc autant de colonnes que de logements. De même, chaque colonne du module 3 correspond à une période d'activité différente. Différentes périodes d'activité au sens large sont prises en considération à partir de l'âge de 6 ans. On distingue les périodes d'études, de non-activité (retraite, maladie, etc.), travaux domestiques exclusivement, de chômage et enfin d'emploi. Au début de chaque colonne, on marque la date du début de la période. Suivant la nature du module la date de fin est déterminée de façon spécifique : pour l'emploi ou la résidence, la date de fin est le début de la période suivante, et pour la dernière colonne la date de fin est la date d'enquête. Dans le fichier on a retenu un système simple de datation : une date est exprimée en nombre de mois écoulés depuis le 1^{er} janvier 1900. Ainsi, un événement ayant eu lieu en mars 1990 sera daté dans la base 1083 ((90*12) + 3). La base de données est classée suivant la date à la fin de chaque période.

Pour les modules suivants, il s'agit de saisir des événements (mariage au module 4, arrivée d'un nouvel enfant au module 5, épisode de maladie au module 6, participation à une association au module 7 ; personne influente au module 8). Le traitement du module matrimonial est particulièrement complexe ; en effet pour chaque union si la date de début est celle du mariage, la date de fin est soit celle du divorce, ou bien celle du décès du conjoint ou encore si aucun de ces événements ne c'est produit, la date d'enquête. Il faut également tenir compte de la polygamie. En fonction des dates de changement d'état de l'individu dans chacun des modules, on fusionne l'ensemble des modules. Après une série d'opérations complexes, on obtient un fichier biographique qui permet de retracer la vie de chaque individu de sa naissance à la date de l'enquête. Pour un même individu, on compte autant de lignes que de changement d'états qu'il a rencontré lors de sa vie. À cela s'ajoutent des lignes correspondant à des bornes temporelles en général des âges exacts (15 ans, 35 ans, etc..) ou encore certaines dates comme la date de début d'enquête (août 2008), qui marque la fin d'observation pour tous les individus.

Pour montrer le résultat de la fusion, nous prenons l'exemple de l'individu 35 et nous ne montrons que les valeurs prises par quelques variables ce qui résume sa trajectoire. Chaque nouvelle ligne résulte d'un changement d'état dans un quelconque des modules.



Il s'agit d'un homme né en 1950. La première période de sa vie se termine au mois 726⁶, soit en juin 1960. À la fin de la seconde période, il a 84 mois soit 7 ans. Aux périodes suivantes qui durent de l'âge de 7 ans (84 mois) à l'âge de 16 ans (192) il fréquente l'école coranique. Il se marie pour la première fois à 228 mois soit 19 ans et prend une seconde épouse à 31,5 ans (379 mois). Il a un premier enfant à 23 ans (276 mois) et ainsi de suite.

La date de fin d'enquête est alignée sur la date du dernier enquêté en aout 2008 soit 1304 ((108*12) +8). À la date de l'enquête il a 53 ans , habite Dakar, travaille (il est vendeur de pièces détachées), il est redevenu monogame et 9 enfants sont présents avec lui.

⁶ C'est-à-dire 726 mois depuis le 1^{er} janvier 1900

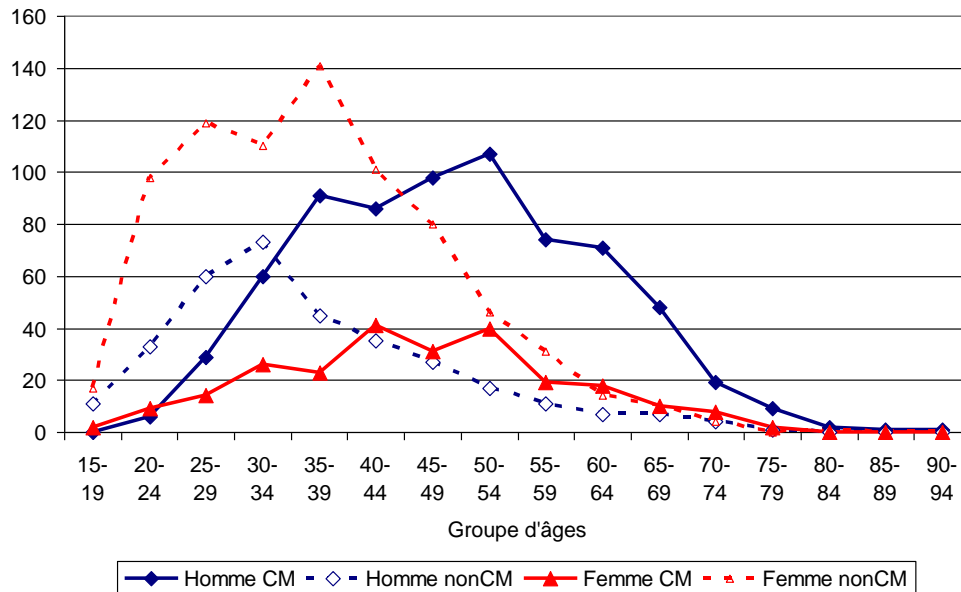
Parfois des erreurs de datation trop importantes ont entraîné la suppression de certains individus. Le fichier ainsi fusionné comporte 2048 individus (sur les 2400 initialement tirés) qui ont entre 5 et 67 lignes (23 lignes en moyenne) pour décrire leur parcours de vie.

Tableau 21: L'échantillon analysé présente les principales caractéristiques suivantes à la date de l'enquête

Groupe d'âge à l'enquête	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
16-19 ans	11	19	30
20-29 ans	128	240	368
30-39 ans	269	300	569
40-49 ans	246	253	499
50-59 ans	209	136	345
60-69 ans	133	52	185
70 ans et +	37	15	52
Total	1.033	1.015	2.048

Sexe	Statut dans le ménage au moment de l'enquête		Total
	Non CM	Chef de ménage	
Masculin	342	691	1.033
Féminin	776	239	1.015
Total	1.118	930	2.048

Graphique 5 : Répartition de l'échantillon par groupe d'âges quinquennaux et statut dans le ménage au moment de l'enquête



On le voit en terme d'âges l'échantillon est assez hétérogène ; avec 30 personnes âgées de moins de 20 ans et 52 de 70 ans et plus. La structure par âge est très différente si l'on distingue ceux qui sont chefs de ménage des autres membres du ménage : les premiers sont bien plus âgés.

Tableau 22 : Genre et milieu de résidence

Sexe	Lieu résidence au moment de l'enquête			Total
	Dakar	Autre urbain	Rural	
Masculin	266	232	535	1.033
Féminin	462	190	363	1.015
Total	728	422	898	2.048

Alors qu'au niveau total, on enregistre un équilibre entre les sexes par contre un déséquilibre est très marqué suivant les milieux bien plus de femmes enquêtées à Dakar (462 femmes et 266 hommes) alors que la situation est inverse en milieu rural (535 hommes pour 363 femmes).

V.6- Bâtir un « proxy » de la pauvreté

Les contraintes sont nombreuses. Il faut retenir des variables qui permettent de positionner les individus sur un axe allant de pauvre à aisé. Ces variables doivent être présentes sur toutes les périodes de la vie pour tous les individus. Nous ne disposons pas du revenu, les variables caractérisant l'emploi ne concernent ni tous les individus ni tous les instants de la vie. Autre contrainte importante : la variable pauvreté sera la variable « expliquée », on ne peut donc mettre dans sa construction des variables explicatives comme le niveau instruction, la migration, l'âge, etc. Il s'agit donc de construire une variable pauvreté en longitudinal et de reclasser chaque période de la vie de l'individu comme pauvre ou non pauvre.

Un indicateur composite de la pauvreté non monétaire a été ainsi construit à partir des caractéristiques suivantes extraites du fichier principal :

- Type de logement durant cette période
- Électricité dans la maison à la fin de cette période
- Principale source d'énergie en fin de période
- Type de sanitaire aviez-vous en fin de période
- Le logement semblait-il surpeuplé
- Avec combien de personnes dans la même pièce dormait l'enquêté
- Nature du couchage
- Le ménage avait une bonne
- Revenus suffisants pour vivre
- Par qui vous faisiez vous aider régulièrement
- Point d'eau dans la maison à la fin de cette période
- Vente de biens durant cette période pour couvrir des besoins essentiels
- Appréciation des conditions de revenus durant cette période
- Estimation des ressources dont disposait l'individu durant la période

À l'issue d'une méthode de classification, on répartit toutes les périodes de la vie en trois classes (voir méthode d'évaluation du proxy pauvreté plus haut). Les périodes étant classé par date on peut donc fusionner les fichiers et caractériser les différentes périodes de la vie de chaque individu. Le nouveau fichier ainsi obtenu se présente comme suit pour un individu (on reprend l'exemple de l'individu 35)⁷.

⁷ Nous n'avons retenu qu'un tout petit nombre de variables parmi les 465 que comprend le fichier.

m103	datfin	agemois	m204	etatmat	nbenf_pr	classep
Masculin	726	5 ans	rural	celib	0	vulnerable
Masculin	750	84	rural	celib	0	vulnerable
Masculin	786	10 ans	rural	celib	0	vulnerable
Masculin	846	15 ans	rural	celib	0	vulnerable
Masculin	858	192	rural	celib	0	vulnerable
Masculin	870	204	Dakar	celib	0	vulnerable
Masculin	894	228	Dakar	celib	0	vulnerable
Masculin	906	20 ans	Dakar	monogame	0	vulnerable
Masculin	930	264	Dakar	monogame	0	vulnerable
Masculin	942	276	Dakar	monogame	0	vulnerable
Masculin	954	288	Dakar	monogame	1	vulnerable
Masculin	966	25 ans	Dakar	monogame	1	vulnerable
Masculin	978	312	Dakar	monogame	2	vulnerable
Masculin	1002	336	Dakar	monogame	2	vulnerable
Masculin	1026	30 ans	Dakar	monogame	3	vulnerable
Masculin	1043	377	Dakar	monogame	4	Non pauvre
Masculin	1045	379	Dakar	monogame	4	Non pauvre
Masculin	1050	384	Dakar	polygame	4	Non pauvre
Masculin	1062	396	Dakar	polygame	5	Non pauvre
Masculin	1064	398	Dakar	polygame	6	Non pauvre
Masculin	1071	405	Dakar	polygame	6	Non pauvre
Masculin	1074	408	Dakar	monogame	6	Non pauvre
Masculin	1086	35 ans	Dakar	monogame	6	Non pauvre
Masculin	1098	432	Dakar	monogame	6	Non pauvre
Masculin	1119	453	Dakar	monogame	8	Non pauvre
Masculin	1122	456	Dakar	monogame	8	Non pauvre
Masculin	1131	465	Dakar	monogame	10	Non pauvre
Masculin	1143	477	Dakar	monogame	10	Non pauvre
Masculin	1144	478	Dakar	monogame	10	Non pauvre
Masculin	1146	40 ans	Dakar	monogame	10	Non pauvre
Masculin	1160	494	Dakar	monogame	11	Pauvre
Masculin	1168	502	Dakar	monogame	11	Pauvre
Masculin	1176	510	Dakar	monogame	11	Pauvre
Masculin	1182	516	Dakar	monogame	11	Pauvre
Masculin	1185	519	Dakar	monogame	13	Pauvre
Masculin	1197	531	Dakar	monogame	13	Pauvre
Masculin	1206	45 ans	Dakar	monogame	13	Pauvre
Masculin	1218	552	Dakar	monogame	14	Pauvre
Masculin	1230	564	Dakar	monogame	15	Pauvre
Masculin	1231	565	Dakar	monogame	15	Non pauvre
Masculin	1238	572	Dakar	monogame	15	Non pauvre
Masculin	1242	576	Dakar	monogame	15	Non pauvre
Masculin	1244	578	Dakar	monogame	15	Non pauvre
Masculin	1256	590	Dakar	monogame	14	Non pauvre
Masculin	1263	597	Dakar	monogame	14	Non pauvre
Masculin	1266	50 ans	Dakar	monogame	14	Non pauvre
Masculin	1275	609	Dakar	monogame	12	Non pauvre
Masculin	1278	612	Dakar	monogame	12	Non pauvre
Masculin	1282	616	Dakar	monogame	10	Non pauvre
Masculin	1301	635	Dakar	monogame	10	Non pauvre
Masculin	1302	636	Dakar	monogame	10	Non pauvre
Masculin	1304	638	Dakar	monogame	9	Non pauvre

Toutes ces opérations effectuées nous obtenons donc une variable de classes de pauvreté en 3 modalités dont les effectifs sont présentés dans le tableau suivant. On compte 46738 épisodes concernant 2048 individus.

Tableau 23.- Répartition par périodes

Classe « pauvreté »	Répartition par périodes	Répartition des individus à la date d'enquête
Pauvre	12205	707
Vulnérable	13630	399
« Aisé »	20903	942
Total	46738	2048

V.7- Des classes de pauvreté à la pauvreté chronique

Nous avons procédé en deux étapes à partir des 3 classes de pauvreté nous avons distingué les périodes de pauvreté ou non pauvreté. Les épisodes qualifiés de « vulnérable » ou de « pauvre » ont été considéré comme des épisodes de pauvreté. On aboutit alors à la répartition suivante à la date d'enquête.

Tableau 24.- Répartition de l'échantillon selon la classe de pauvreté

Classe pauvreté	Pauvreté d'existence		
	Non pauvre	pauvre	Total
Pauvre	0	707	707
vulnérable	0	399	399
Non pauvre	942	0	942
Total	942	1106	2048

Au moment de l'enquête, la répartition des enquêtés suivant le niveau d'instruction atteint est la suivante.

Tableau 25 : Repartition de la situation de pauvreté suivant le niveau d'instruction atteint

Niveau d'instruction	Pourcentage en colonne				Pourcentage en ligne					
	non pauvre Eff	%	Pauvre Eff	%	non pauvre Eff	%	Pauvre Eff	%	Total Eff	%
Non scolarisé	398	42,25	822	74,32	398	32,62	822	67,38	1.220	100
Primaire	245	26,01	195	17,63	245	55,68	195	44,32	440	100
Secondaire et plus	299	31,74	89	8,05	299	77,06	89	22,94	388	100
Total	942	100	1.106	100	942	46	1.106	54	2.048	100

Parmi les pauvres 74 % n'ont jamais été à l'école, 18 % ont atteint le niveau primaire et 8 % le niveau secondaire (à partir de la classe de 6^e jusqu'aux études supérieures). Parmi les non-scolarisés, 67 % sont pauvres et 32 % non pauvres au moment de l'enquête.

Tableau 26 : Répartition selon le milieu au moment de l'enquête

Milieu au moment de l'enquête	Non pauvre		Pauvre		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Dakar	492	67,58	236	32,42	728	100,00
Autre urbain	255	60,43	167	39,57	422	100,00
Rural	195	21,71	703	78,29	898	100,00
Total	942	46	1.106	54	2.048	100,00

Alors qu'à Dakar 32 % de la population est classée comme pauvre, 40% de la population des villes de l'intérieur est dans cette situation et surtout 78% des ruraux.

Nous savons donc à chaque instant du temps si l'individu est en situation de pauvreté ou non. La notion de pauvreté chronique sous-entend un état permanent de pauvreté. Toutefois, les individus sont de différents âges (de 16 à 90 ans) et plutôt que d'analyser la situation dont au long de la vie nous avons considéré quatre grandes périodes de la vie. Tous les individus de l'enquête ne traversent pas ces quatre périodes puisque les enquêtes ont entre 16 et 90 ans au moment de l'enquête et appartiennent à des générations différentes. Les quatre grandes périodes de la vie retenues sont :

- L'enfance entre 0 et 14 ans
- La jeunesse entre 15 et 34 ans
- La vie adulte entre 35 et 54 ans
- La vieillesse à partir de 55 ans

Pour obtenir ces différentes périodes, un certain nombre d'opérations complexes doivent être effectuées sur le fichier. Il faut créer des lignes correspondant aux âges qui vont servir à constituer les périodes d'enfance, de jeunesse, d'âge adulte et de vieillesse soit respectivement les âges exacts de 15, 35 et 55 ans. Puis on doit calculer une durée passée en pauvreté ou non pour chacun des épisodes et enfin effectuer la sommation du temps passé en pauvreté pour chacune des quatre tranches de vie définies précédemment.

Pour tenir compte de la grande diversité d'âges des enquêtés nous avons également distingué quatre générations : les plus âgés nés avant 1954 qui ont 54 ans et plus au moment de l'enquête, ceux nés entre 1954 et 1968 ; ceux nés entre 1969 et 78 et enfin les plus jeunes qui ont moins de 30 ans au moment de l'enquête. Tous traversent la période de l'enfance ; tous atteignent la période de la jeunesse, même si tous ne la traversent pas en entier⁸, environ la moitié de la génération 1969-78 atteint l'âge adulte (286 sur 563), toute la génération née avant 1954 traverse cette période, et 371 atteignent la période de la vieillesse. La répartition des effectifs concernés est la suivante. Il faut bien garder à l'esprit que les personnes nées avant 1954 ont traversé l'enfance entre les années 1918 et 1933 pour la plus vieille d'entre elles et dans les années 50 et 60 pour la majorité d'entre eux. La génération la plus jeune à travers l'enfance dans les années 1980-90. Le contexte dans lequel ils ont vécu leur enfance ou leur jeunesse a totalement changé entre ces différentes générations.

⁸ Ainsi, celui qui a 16 ans révolus au moment de l'enquête ne traverse la période jeunesse que durant un peu plus d'une année.

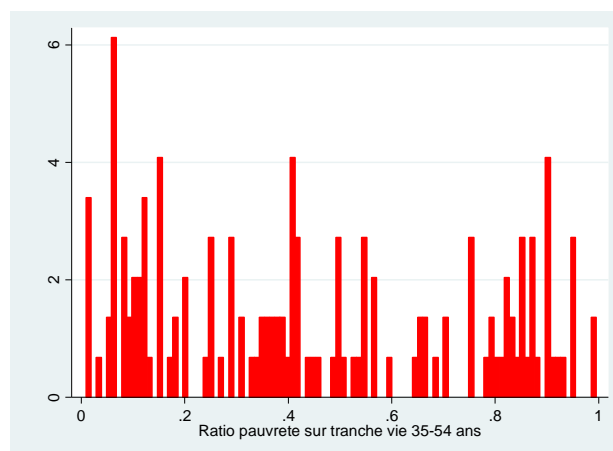
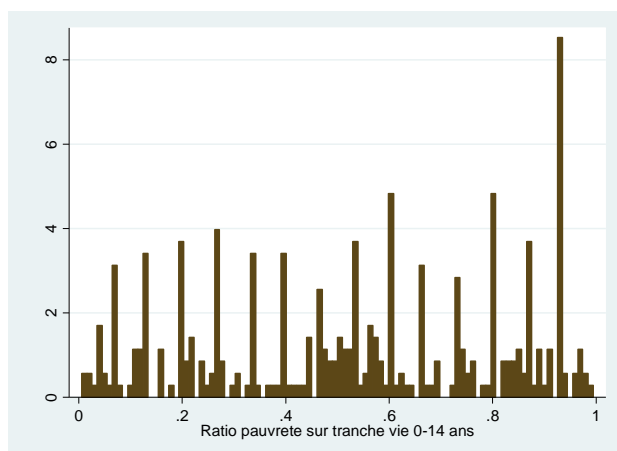
Tableau 27 : les grandes périodes de la vie

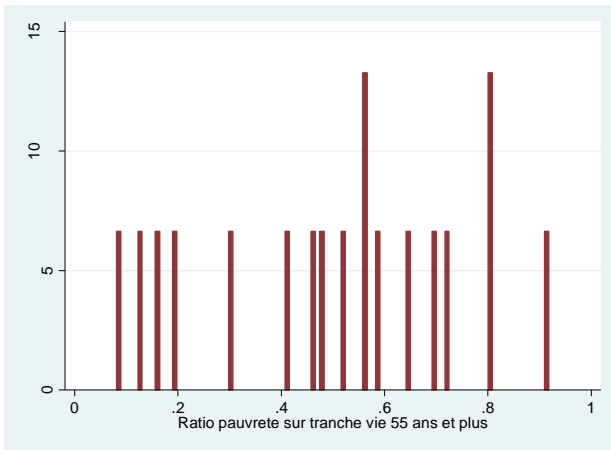
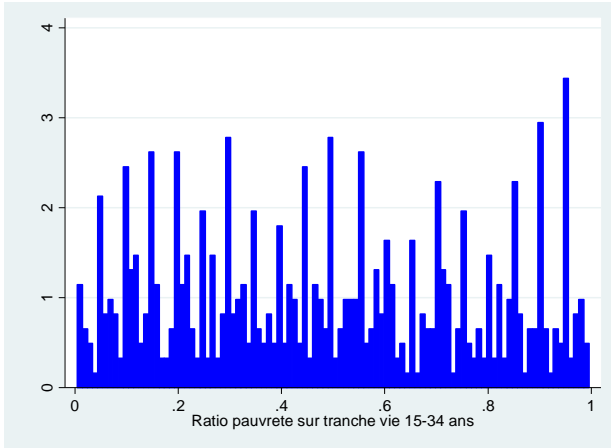
Génération	Grandes périodes de la vie			
	Enfance	Jeunesse	Adulte	Vieillesse
Né avant 1954	382	382	382	371
1954-68	709	709	709	-
1969-78	563	563	286	-
Né après 1978	394	394	-	-
Total	2.048	2.048	1377	371

Les plus jeunes n'ont traversé que l'enfance et la jeunesse (563+394-286 soit 671). Une majorité l'enfance, la jeunesse et une partie de la vie adulte (1377-371 soit 1008 personnes). Enfin, une minorité (371) a connu les quatre « âges de la vie ».

Les individus dans chacune des grandes périodes de la vie connaissent des épisodes de pauvreté ou non. On peut pour chacune de ces grandes périodes calculer le temps passé en pauvreté. Ce temps va de 0 % pour ceux qui n'ont connu aucun épisode de pauvreté durant la période considérée à 100 % pour ceux qui ont vécu toute la période en situation de pauvreté. Entre ces deux extrêmes, toutes les situations se rencontrent de 0,01 % du temps passé en pauvreté à 99,9 %. Les quatre graphiques suivants donnent la répartition des durées passées en pauvreté dans chacune des grandes périodes de vie (en excluant les deux situations extrêmes : jamais pauvre et toujours pauvre).

Graphique 6 : Répartition des durées passées en pauvreté





Arbitrairement on a créé 3 grandes catégories pour chacune des périodes considérées :

- les non-pauvres c'est-à-dire ceux qui n'ont aucun épisode de pauvreté au cours de la période considérée,
- les pauvres chroniques qui n'ont connu qu'une situation de pauvreté durant toute la période
- les pauvres transitoires qui ont connu une alternance de période de pauvreté et de non-pauvreté quel que soit la durée des épisodes.

On obtient la répartition suivante pour chacune des grandes périodes de la vie.

Tableau 28 : Répartition suivant chacune des grandes périodes de la vie

Dans l'enfance :

Situation pauvrete transitoire et chronique entre 0 et 14 ans revenus	cohorte				Total
	avt1954	1954-68	1969-78	apr1978	
non_pauv_014	67	191	205	190	653
pauv_transi_014	42	109	114	91	356
pauv_chro_014	273	409	244	113	1,039
Total	382	709	563	394	2,048

Dans la jeunesse

Situation pauvrete transitoire et chronique entre 15 et 34 ans revenus	cohorte				Total
	avt1954	1954-68	1969-78	apr1978	
non_pauv_1534	80	172	182	192	626
pauv_transi_1534	113	232	178	93	616
pauv_chro_1534	189	305	203	109	806
Total	382	709	563	394	2,048

La vie adulte

Situation pauvrete transitoire et chronique entre 35 et 54 ans revolus	cohortes			Total
	avt1954	1954-68	1969-78	
non_pauv_3554	131	253	128	512
pauv_transi_3554	67	75	7	149
pauv_chro_3554	184	381	151	716
Total	382	709	286	1,377

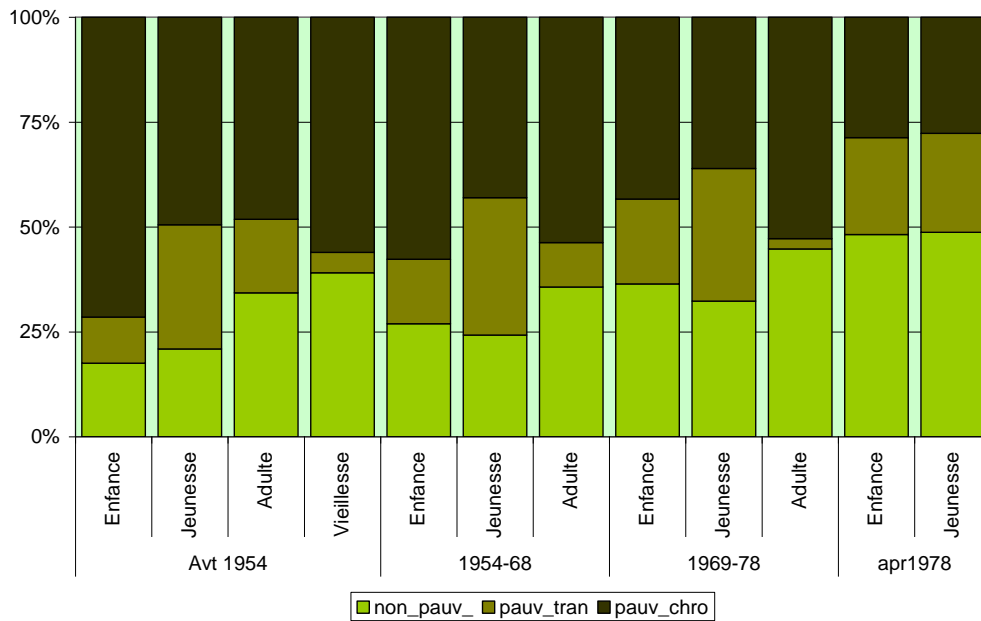
Dans la vieillesse

Situation pauvrete transitoire et chronique apres 55 ans	cohortes	Total
	avt1954	
non_pauv_55p	145	145
pauv_transi_55p	18	18
pauv_chro_55p	208	208
Total	371	371

À chaque période de la vie, une part importante de la population vit en situation de pauvreté chronique. La représentation graphique de ces répartitions met bien en évidence que pour toutes les générations à l'exception de la plus jeune c'est près de la moitié de la population qui vit en situation de pauvreté chronique quel que soit la période de la vie considérée. La situation apparemment plus clémente pour la jeune génération tient en fait à un biais : les jeunes tirés dans l'échantillon sont soit chefs de ménage, soit contributeurs aux ressources du ménage, situation particulière qui ne concerne qu'une minorité de jeunes en particulier en milieu urbain.

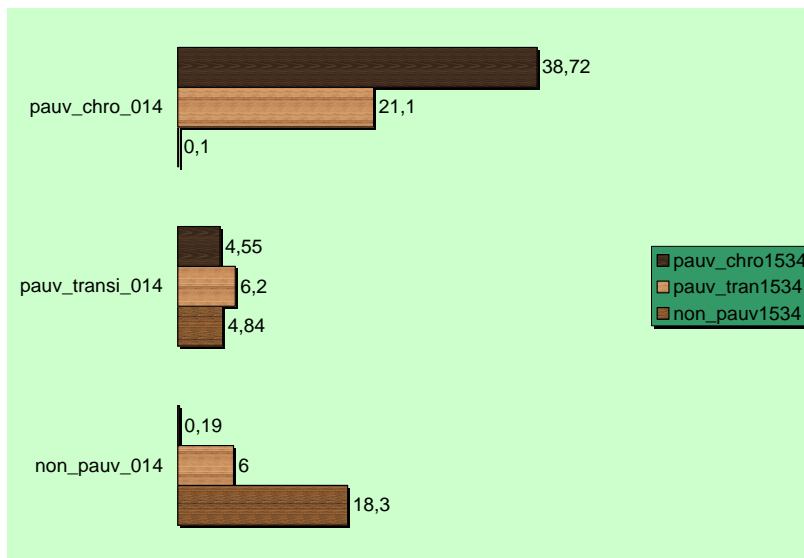
Dans chacune des tranches de vie, la pauvreté transitoire semble moins importante, mais d'une période de vie à l'autre plusieurs individus transitent d'une catégorie à l'autre.

Graphique 7 : Répartition par génération et grandes périodes de la vie



La série de graphiques suivants présente les transitions de situation de pauvreté entre l'enfance et la jeunesse, puis entre la jeunesse et l'âge adulte et enfin entre âge adulte et vieillesse. Dans ces différentes transitions, on constate qu'une part importante des pauvres chroniques à une période reste pauvre chronique ou éventuellement pauvre transitoire à la période suivante. De même, la majorité des non-pauvres garde cet état à la période suivante.

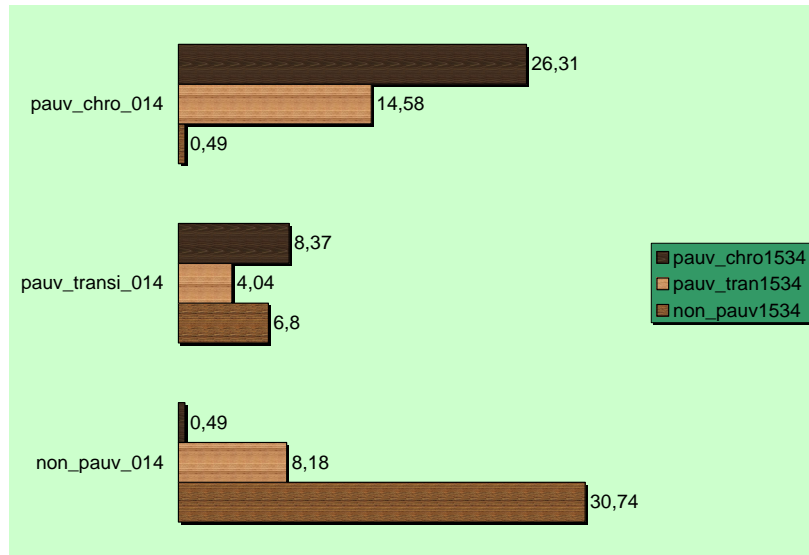
Graphique 8 : Homme transition de pauvreté de l'enfance à la jeunesse



La figure précédente s'interprète de la façon suivante. 38,7 % des hommes restent pauvres chroniques dans l'enfance et la jeunesse, 21,1 % passent de pauvre chronique à pauvre transitoire, une infime minorité (0,1 %) passe de la situation de pauvre chronique dans l'enfance à celle de non pauvre dans la jeunesse : à l'opposé 18,3 % des hommes restent des non-pauvres entre enfance et jeunesse, 6 % passe de non pauvre dans l'enfance à pauvre transitoire et 0,2 % basculent dans pauvreté chronique. Enfin pour ceux qui étaient en situation de pauvreté transitoire dans l'enfance,

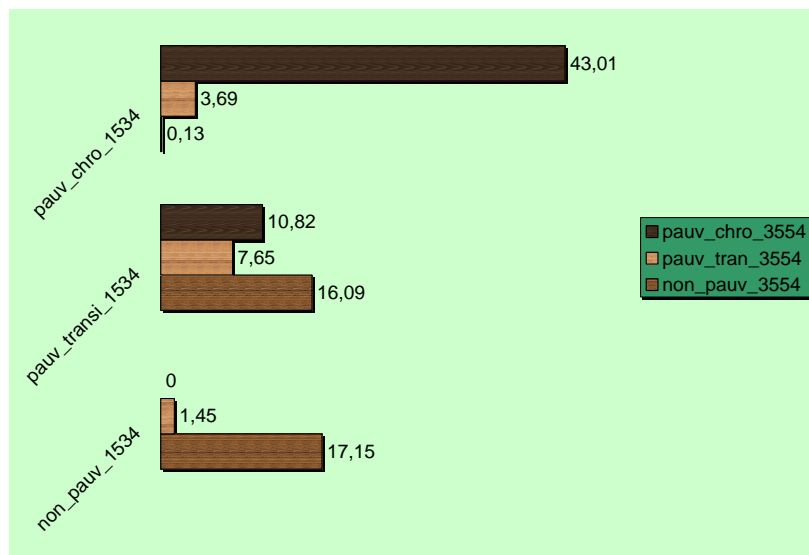
6,2 % reste pauvre « transitoire », 4,55 % sont devenus pauvres chroniques et 4,8 % des non-pauvres. En résumé de l'enfance à adolescence, dans 63 % des hommes ne changent pas de situation, 26 % voient leur situation s'améliorer et près de 11 % connaissent une situation qui se détériore.

Graphique 9 : Femme transition de pauvreté de l'enfance à la jeunesse



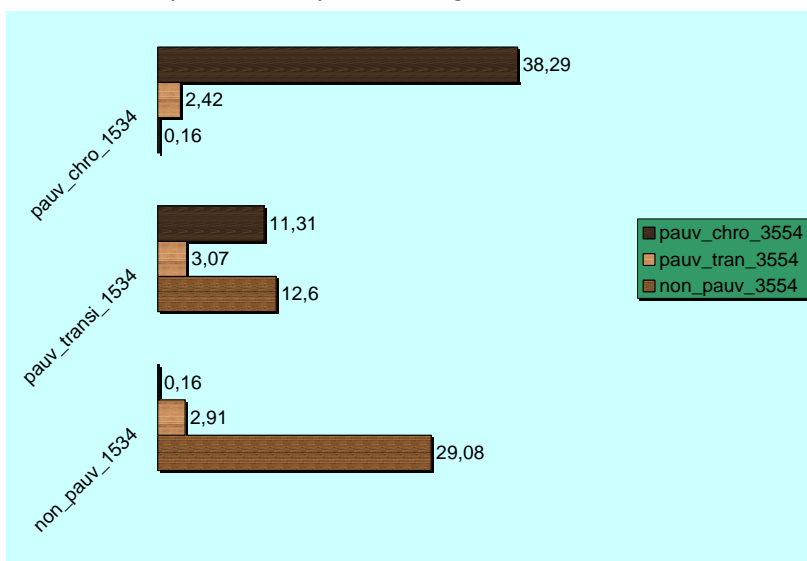
Pour les femmes on retrouve cette relative stabilité : près de 31 % demeurent des non-pauvres de l'enfance à la jeunesse et 26 % restent des pauvres chroniques d'une période à l'autre. En résumé 61 % des femmes ne changeant pas de situation de pauvreté entre l'enfance et la jeunesse, la situation s'améliore pour 22 % et se détériore pour 17 %.

Graphique 10 : Homme transition de pauvreté de la jeunesse à l'âge adulte



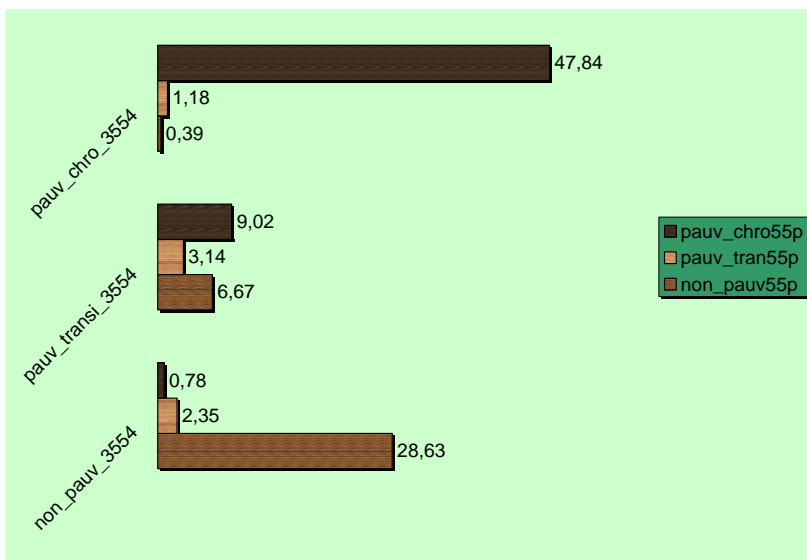
Entre la jeunesse et l'âge adulte, la situation ne change pas pour 67,8 % des hommes (en particulier 43 % restent des pauvres chroniques). Près de 20 % connaissent une amélioration de leur situation et 12 % une détérioration.

Graphique 11 : Femme transition de pauvreté de la jeunesse à l'âge adulte



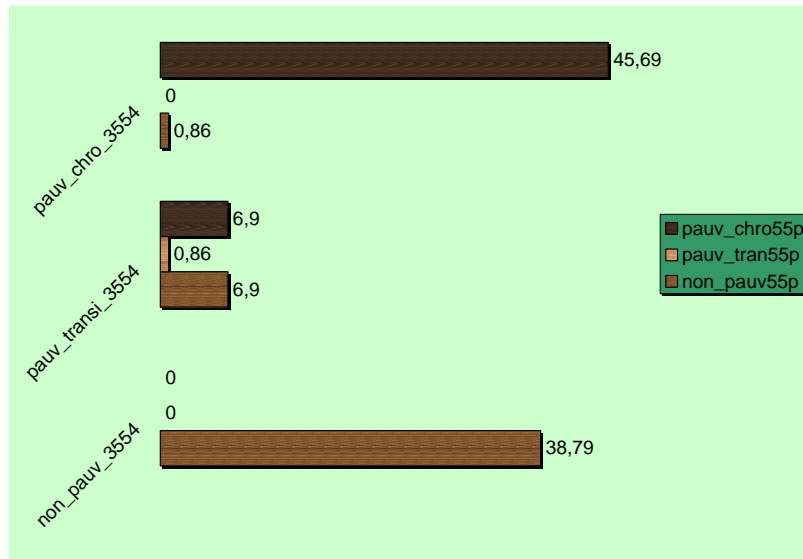
Pour les femmes l'évolution de situation entre la jeunesse et l'âge adulte est assez similaire à celle des hommes. Dans 70,5 % des cas, la situation ne change pas (en particulier 38 % restent des pauvres chroniques et 29 % des non-pauvres). La situation s'améliore dans 15 % des cas et se détériore dans 14,5 %.

Graphique 12 : Homme transition de pauvreté de l'âge adulte à la vieillesse



La situation semble encore plus figée quand on atteint la vieillesse (au-delà de 55 ans). La situation ne change pas dans 79,6 % des cas (dont 48 % qui restent des pauvres chroniques), elle s'améliore pour 8,2 % des hommes et se détériore pour 12,2 %.

Graphique 13 : Femme transition de pauvreté de l'âge adulte à la vieillesse



Enfin le même constat peut-être fait pour les femmes entre l'âge adulte et la vieillesse. Les situations de pauvreté sont relativement figées 85 % des femmes restent dans la même situation (dont 45,7 % de pauvres chroniques et 38,8 % de non pauvres) ; une amélioration est relevée dans 7,8 % des cas et une détérioration enregistrée dans 6,9 %.

D'une période à l'autre, les situations de basculement sont minoritaires. C'est entre l'enfance et la jeunesse que les basculements sont les plus fréquents, quand l'individu s'autonomise et peut valoriser sa formation et son éventuel capital scolaire et (ou) professionnel. Ensuite plus on avance dans la vie plus on conserve son état de pauvreté et les transitions positives ou négatives se font plus rares.

En sommant les trajectoires dans chaque tranche de vie, on peut avoir une idée de la diversité des trajectoires de pauvreté. On retrouve ainsi un certain nombre d'individus qui ne changent pas de situation et d'autres qui connaissent une ou des transitions au cours de leur vie. On se retrouve avec 65 combinaisons possibles d'itinéraires (voir leur présentation détaillée en annexe 1), que nous allons simplifier en 5 catégories. On considère ceux qui n'ont jamais été pauvres (23,4 % de l'échantillon) ; ceux qui ont une trajectoire de sortie de la pauvreté (16,5 % de notre échantillon) ; ceux qui alternent situation de pauvreté et de non-pauvreté (14,1 %) ; ceux que leur trajectoire conduit vers la pauvreté chronique (15,6 %), la part la plus importante de l'échantillon (30,4 %) est toujours restée en situation de pauvreté chronique.

Tableau 29 : Itinéraire simplifié des trajectoires de pauvreté

Itinéraire pauvreté simplifié	Grandes périodes la vie traversées			Total
	Enfance Jeunesse	Enfance Jeunesse Adulte	Enfance Jeunesse Adulte Vieillesse	
Jamais pauvre	240	191	49	480
Sort de la pauvreté	46	195	96	337
Pauvreté transitoire	187	84	18	289
Bascule en pauvreté chronique	54	205	60	319
Toujours pauvre chronique	144	331	148	623
Total	671	1,006	371	2,048

Itinéraire pauvreté simplifié	Grandes périodes la vie traversées			Total
	Enfance Jeunesse	Enfance Jeunesse Adulte	Enfance Jeunesse Adulte Vieillesse	
Jamais pauvre	35,8	19,0	13,2	23,4
Sort de la pauvreté	6,9	19,4	25,9	16,5
Pauvreté transitoire	27,9	8,4	4,9	14,1
Bascule en pauvreté chronique	8,1	20,4	16,2	15,6
Toujours pauvre chronique	21,5	32,9	39,9	30,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Comme nous l'avons vu précédemment seule une petite minorité, 371 personnes connaissent les quatre grandes périodes de la vie, 671 traversent seulement l'enfance et la jeunesse et 1006 atteignent aussi la vie adulte. Parmi les 671 qui ont donc les trajectoires les plus courtes (les moins de 35 ans au moment de l'enquête), présente un profil différent de leurs aînés. Une part importante, près de 36 % n'ont jamais été pauvres, par contre beaucoup plus d'entre eux sont dans des situations de pauvreté transitoire (27,9 %) ; un peu plus de 1 sur 5 (21,5 %) n'ont connu que la pauvreté chronique. Cette différence entre plus jeunes et aînés tient en partie au mode de tirage de l'échantillon qui privilégiait la possibilité à être contributeur aux ressources du ménage et seule une minorité de jeunes peuvent exercer cette capacité

Tableau 30 : itinéraire simplifié de pauvreté et niveau d'instruction atteint

Itinéraire pauvreté simplifié	Non scolarisé		Primaire		Secondaire et +	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Jamais pauvre	158	12,95	136	30,91	186	47,94
Sort de la pauvreté	189	15,49	76	17,27	72	18,56
Pauvreté transitoire	128	10,49	87	19,77	74	19,07
Bascule en pauvreté chronique	208	17,05	67	15,23	44	11,34
Toujours pauvre chronique	537	44,02	74	16,82	12	3,09
Total	1,220	100,00	440	100,00	388	100,00

Les trajectoires de pauvreté diffèrent selon le niveau d'instruction. Une part importante des non scolarisés soit bascule dans la pauvreté chronique (17 %) soit à toujours connu cette situation (44 %). À l'inverse les plus instruits soit n'ont jamais été concerné par la pauvreté (48 %) soit connaissent un itinéraire de sortie de la pauvreté (185 %). Une minorité bascule au cours de la vie dans la pauvreté chronique (11 %) ou l'a toujours vécu (3 %).

Tableau 31 : Itinéraire simplifié de pauvreté et milieu de résidence

Itinéraire pauvreté simplifié	Dakar		Autre urbain		Rural	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Jamais pauvre	318	43,68	93	22,04	69	7,68
Sort de la pauvreté	122	16,76	113	26,78	102	11,36
Pauvreté transitoire	119	16,35	94	22,27	76	8,46
Bascule en pauvreté chronique	119	16,35	60	14,22	140	15,59
Toujours pauvre chronique	50	6,87	62	14,69	511	56,90
Total	728	100,00	422	100,00	898	100,00

Les itinéraires de pauvreté sont très différents selon les milieux. À Dakar la majorité de l'échantillon échappe à la pauvreté (43 % jamais pauvre, 17 % qui sortent de la pauvreté). Les proportions sont inverses en milieu rural : la grande majorité n'a connu que la pauvreté chronique (57 % de l'échantillon) où bascule au cours de la vie dans la pauvreté chronique (15,5 %).

Vivre en milieu rural et ne pas être allé à l'école se conjuguent pour enfermer les individus dans la pauvreté chronique. À l'opposé la population dakaroise et instruite a le plus de chance d'échapper à la pauvreté.

V.7.- Tentative d'analyse biographique

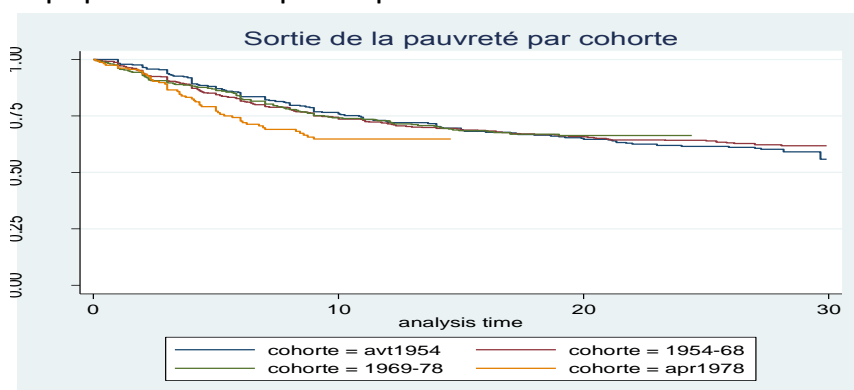
La sortie de la pauvreté à l'issue de l'enfance (15 ans)

Pour conduire une analyse biographique, il faut définir une population soumise au risque, une transition, et la mesure de la durée pour que se produise la transition étudiée. Dans notre cas nous allons tout d'abord analyser la sortie de la pauvreté au sortir de l'enfance, à 15 ans. Notre population soumise au risque est composée des personnes qui sont en situation de pauvreté à 15 ans ; l'on mesure le temps qui s'écoule entre l'âge de 15 ans et le moment où la personne sort de la pauvreté.

Nous présentons des résultats purement descriptifs concernant la sortie de la pauvreté à la fin de l'enfance (15 ans).

Les résultats par cohorte ne montrent pas de différences notables par génération à l'exception du cas des jeunes générations antérieurement signalé.

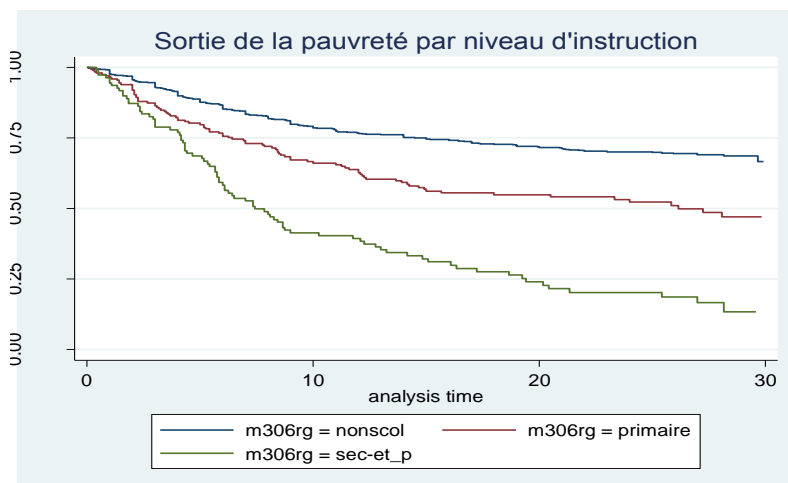
Graphique 14 : Sortie de la pauvreté par cohorte



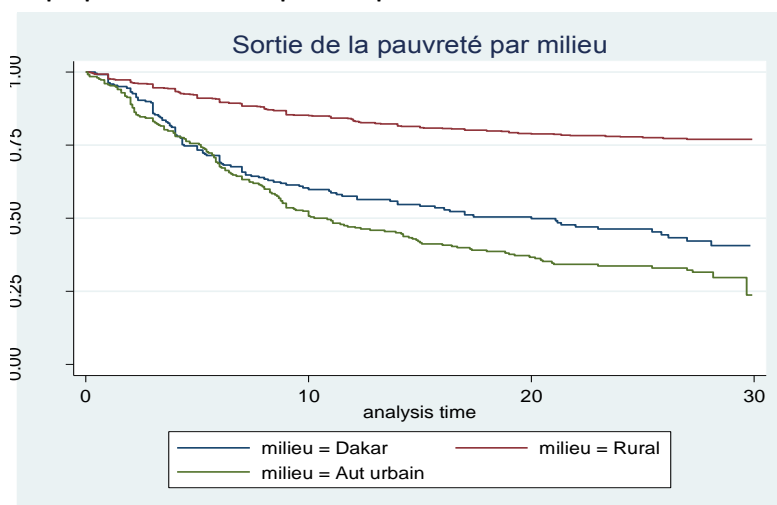
Selon le niveau d'instruction, des différences plus importantes sont mises en évidence. Ceux qui ont suivi des études secondaires ou plus sortent bien plus vite de la pauvreté. En effet vers 23 ans (15 ans

+ 8 ans)⁹ la moitié de ceux qui ont suivi des études sont sortis de la pauvreté et à 45 ans c'est près de 85 % qui sont sortis de la pauvreté. Le rythme de sortie est bien plus lent pour les non instruits : seulement 30 % environ qui sont sortis de la pauvreté au bout de 30 ans. Le rôle majeur de la scolarisation semble nettement confirmé comme facteur de sortie de la pauvreté.

Graphique 15 : Sortie de la pauvreté par niveau d'instruction



Graphique 16 : Sortie de la pauvreté par milieu



Lorsque l'on vit en milieu rural, le rythme de sortie de la pauvreté est bien plus lent qu'en milieu urbain. Au bout de 30 ans, c'est seulement 25 % de la population rurale qui est sortie de la pauvreté. Sur le même intervalle de temps, c'est 60 % de la population urbaine à l'intérieur du pays qui est sortie une première fois de la pauvreté et près de 75 % de la population dakaroise. Ces modèles sont toutefois réducteurs ; on étudie la « première » sortie de la pauvreté après 15 ans sans tenir compte des renversements de trajectoire, c'est-à-dire les personnes qui replongent dans la pauvreté.

V.8- Modélisation de la sortie de la pauvreté à 15 ans

⁹ La référence 0 sur les trois graphiques correspond à l'âge de 15 ans.

Les courbes présentées ci-dessus sont toutefois purement descriptives. Essayons de dégager un modèle explicatif à partir des modèles de Cox. Le recours au modèle de Cox nous permet de prendre en considération le temps passé par les hommes ou les femmes en situation de pauvreté à l'âge de 15 ans. Une première série de variables décrit les caractéristiques sociodémographiques individuelles (génération, sexe, niveau d'instruction, instruction de la personne qui a élevé ego). On peut considérer que ce sont des variables fixes. D'autres caractéristiques des individus ne sont pas fixes, elles évoluent au cours du temps : c'est le cas en particulier de l'activité, du nombre d'enfants, de l'état matrimonial.

Dans notre modèle la population soumise au risque: ce sont les personnes en situation de pauvreté à l'âge de 15 ans. Le risque: c'est la transition vécue lorsque l'on n'est plus pauvre. Le temps retenu est le temps écoulé entre l'âge de 15 ans et l'âge au moment de la transition vers la non-pauvreté.

Un coefficient de régression mesurant l'influence moyenne d'une variable sur le risque est associé à chaque variable. Le coefficient calculé tient compte du temps et nous donne la « vitesse » avec laquelle se produit la transition. Le coefficient s'interprète comme un facteur accélérant ou ralentissant le risque que l'événement étudié se produise. On peut ainsi dégager les modalités qui accélèrent ou ralentissent le passage de l'état de pauvre à non-pauvre. L'inférence sur les paramètres permet d'établir la vraisemblance de la relation ainsi observée. Par exemple, dans ce modèle consacré à l'étude des probabilités de sortir de la pauvreté, une variable qui augmente les chances de sortir multiplie le risque de base par une quantité supérieure à 1, un coefficient de 3,1 indique que la modalité concernée accélère de plus de 3 fois la probabilité de connaître l'événement. Inversement, une variable qui diminue ces chances aura un coefficient inférieur à 1. Si, par exemple, la valeur est de 0,54, on dira que, toutes choses égales par ailleurs, la modalité concernée diminue de 46 % (ou d'un peu moins de la moitié) les chances de sortir de la pauvreté. On pourrait aussi bien dire que cette modalité divise ce risque par 1,85¹⁰ (soit presque 2). Dans les tableaux, on a indiqué par des * le degré de significativité : *** le coefficient est très significatif (seuil de 1 %) ; ** significatif au seuil de 5 % ; * significatif au seuil de 10 %.

Notre modèle concerne 1129 individus en situation de pauvreté à 15 ans et l'on enregistre 426 transitions c'est-à-dire 426 personnes qui basculent une première fois en dehors de la pauvreté.

Sur ce modèle multi varié on ne relève aucun effet de générations. Les femmes sortent 1,7 fois plus rapidement de la pauvreté que les hommes. Paradoxalement ce sont les personnes en situation de pauvreté chronique qui sortent plus vite de la pauvreté que celles en pauvreté transitoire. L'effet de la scolarisation est particulièrement important : ceux qui ont fait des études primaires sortent 1,38 fois plus vite de la pauvreté que les non-scolarisés et ceux qui ont fait des études secondaires et plus près de 3 fois plus vite. Ce modèle conforte les résultats antérieurs plus descriptifs et confirme le rôle majeur de l'instruction. L'effet du niveau d'éducation du parent ou du tuteur est également mis en évidence : si celui-ci avait été scolarisé les chances de sortir plus vite de la pauvreté sont 1,5 fois plus importantes. L'exercice d'un emploi stable ou l'appartenance à une association ne joue pas dans le modèle.

Tableau 32 : Résultats de la modélisation de sortie de pauvreté à 15 ans

¹⁰ C'est-à-dire l'inverse multiplicatif du coefficient 0,54 : 1/0,54.

Sortie de la pauvreté à 15 ans

	Référence	Modalité	Coefficient	Significativité
Génération	Gavt54	G5468	0,99	
		G6978	0,93	
		Gap78	1,28	
Sexe	Masculin	Féminin	1,69	***
Type pauvreté	Transitoire	Chronique	1,94	***
Instruction	non scol	primaire	1,38	**
		second_p	2,75	***
Instruction pere	p_nonscol	p_sco	1,54	**
Activité	Non actif	Emploi stable	1,34	
	Activité non stable			
Appartenance association	But économiq	Oui	0,81	
	But socio cult	Oui	1,20	
Migration	non mig U	nonmigR	0,59	***
		mU_R	1,00	
		mR_U	0,72	*
		mSn_Et	1,55	
		minturb	1,82	**
		mEt_Sn	1,21	
Enfant	pas enf	enf1	0,69	*
		enf2	0,52	**
		enf3_5	0,54	**
		enf6_p	0,66	
Etat matrimonial	celib	monogame	0,62	***
		polygame	0,90	
		div_vf	1,15	
Recherche emploi	propre moyen	capsocomp	0,80	*
Recours emprunt	aucun	emprunt	0,57	***
Recours regulier aide familiale	aucun	aidregfam	0,86	
Recours régulier aide autre personne	aucun	aidregdiv	1,77	***

Par rapport aux non migrants urbains, les non migrants ruraux sortent deux fois moins vite de la pauvreté. Ce sont essentiellement les migrants interurbains qui voient leur chance de sortir plus vite de la pauvreté multipliées par 2. Le nombre d'enfant tend à réduire de moitié les chances de sortir de la pauvreté. L'entrée en union ralentit la sortie de la pauvreté par rapport aux périodes de célibat. La constitution de plus en tardive des unions et des nouveaux ménages rend bien compte de cette perception qu'a la population : constituer un ménage accroît les charges et freine les possibilités de sortir rapidement de la pauvreté. Ceux qui font appel à des relations pour trouver un emploi sortent moins vite de la pauvreté que ceux qui se le trouvent par leur propre dynamisme. Ceux qui ont recours à l'aide de leur famille sortent moins vite de la pauvreté, par contre ceux qui recourent à l'aide d'autres personnes sortent plus vite.

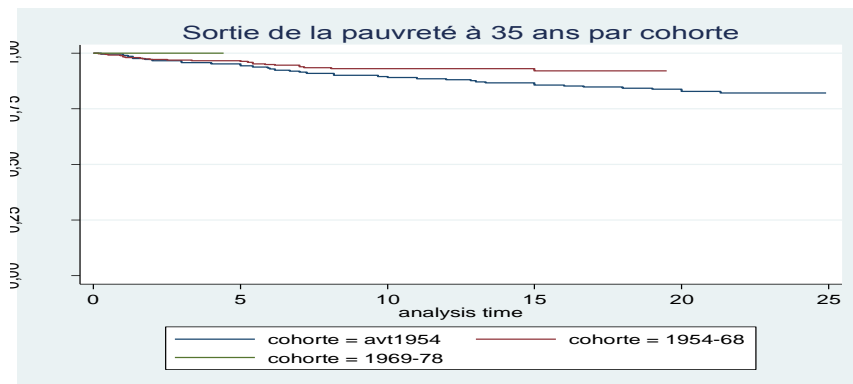
V.9. Modélisation de la sortie de la pauvreté à l'issue de la jeunesse (35 ans)

Les mêmes modèles peuvent être utilisés pour étudier la sortie de la pauvreté à 35 ans. Moins d'individus sont concernés, puisque une part de notre échantillon n'atteint pas cet âge et d'autre part une certaine proportion est déjà sortie de la pauvreté durant la jeunesse. Nos analyses concerneront 637 individus pauvres à 35 ans dont 56 connaîtront une transition marquant une sortie de la pauvreté.

Le rythme de sortie est bien plus lent à 35 ans qu'il ne l'était à 15 ans ; dans la génération née avant 1954, environ 20 % sont sortis de la pauvreté au bout de 25 ans (soit à l'âge de 60 ans) ; dans la génération suivante c'est presque deux fois moins.

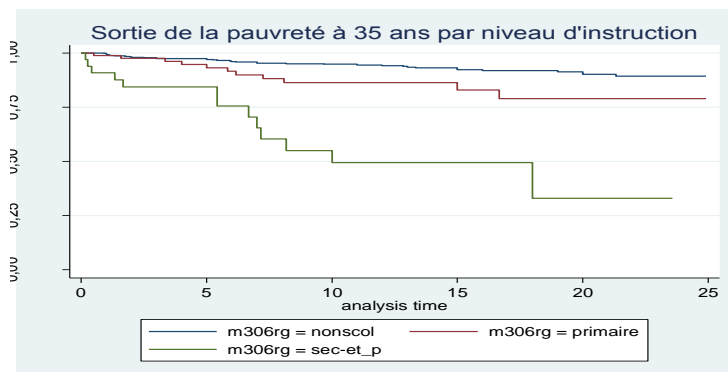
C'est durant la période de la jeunesse qui est celle où s'opère le plus les basculements, celle où l'on entre dans la vie active. C'est dans cet intervalle d'âge entre 15 et 35 ans que se joue essentiellement la trajectoire de pauvreté et que le maximum de basculements s'opère.

Graphique 17 : Sortie de la pauvreté à 35 ans par cohorte



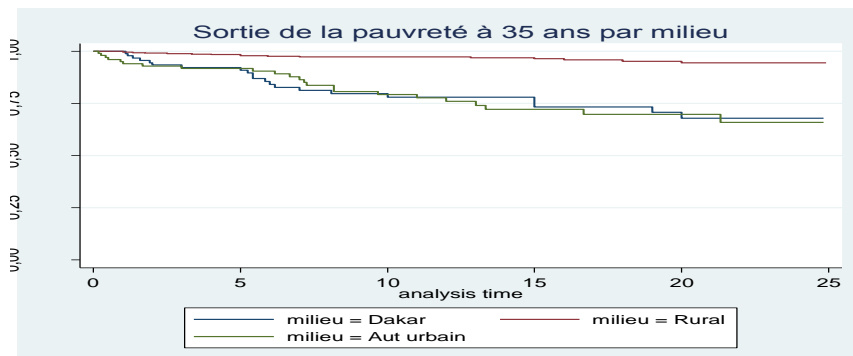
L'effet du niveau d'instruction est encore plus marqué : la rapidité de sortie de la pauvreté est bien plus marquée chez ceux qui ont fait des études que chez les non scolarisés.

Graphique 18 : Sortie de la pauvreté à 35 ans par niveau d'instruction



La différence entre le milieu rural et le milieu urbain demeure marquée. Les ruraux n'ont guère de chance de sortir de la pauvreté après 30 ans.

Graphique 19 : Sortie de la pauvreté à 35 ans par milieu



Le modèle concerne un nombre plus restreint d'individus et sa robustesse est plus réduite. Quelques résultats majeurs peuvent être dégagés. Un effet très fort du niveau d'instruction secondaire et plus (près de 9 fois plus vite que les non scolarisés.). Les sédentaires ruraux qui sortent 3 fois moins vite

de la pauvreté que le non-migrant urbain, Les migrants intra-urbains, quant à eux, sortent 2 fois plus vite. Le rôle retardateur de l'entrée en union qui freine la sortie de la pauvreté même après une union tardive au-delà de 35 ans.

Tableau 33 : Résultat de la modélisation de la sortie de la pauvreté à 35 ans

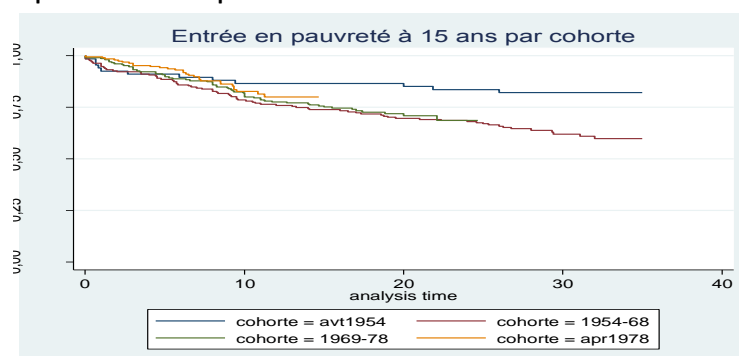
	Référence	Modalité	Coefficient	Significativité
Génération	Gavt54	G5468 G6978	0,80 -	
Sexe	Masculin	Féminin	1,29	
Type pauvreté à 15-34 ans	Transitoire	Chronique	0,77	
Instruction	non scol	primaire second_p	1,97 8,82	* ***
Instruction pere	p_nonscol	p_sco	0,38	
Activité	Non actif Activité non stable	Emploi stable	0,87	
Appartenance association	But économiq But socio cult	Oui Oui	1,39 0,69	
Migration	non mig U	nonmigR mU_R mR_U mSn_Et minturb mEt_Sn	0,31 - 0,82 1,29 2,66 1,21	*** **
Enfant	pas enf	enf1 enf2 enf3_5 enf6_p	0,36 1,57 0,81 1,24	
Etat matrimonial	celib	monogame polygame div_vf	0,36 0,50 0,57	**
Recherche emploi	propre moyen	capso Kemp	0,77	
Recours emprunt	aucun	emprunt	0,69	
Recours régulier aide familiale	aucun	aidregfam	0,51	*
Recours régulier aide autre personne	aucun	aidregdiv	1,54	**

V.11.- L'entrée en pauvreté à 15 ans

La modélisation de l'entrée en pauvreté au-delà de l'enfance concerne 619 individus non pauvres à 15 ans dont 162 connaissent une première transition vers la pauvreté après cet âge.

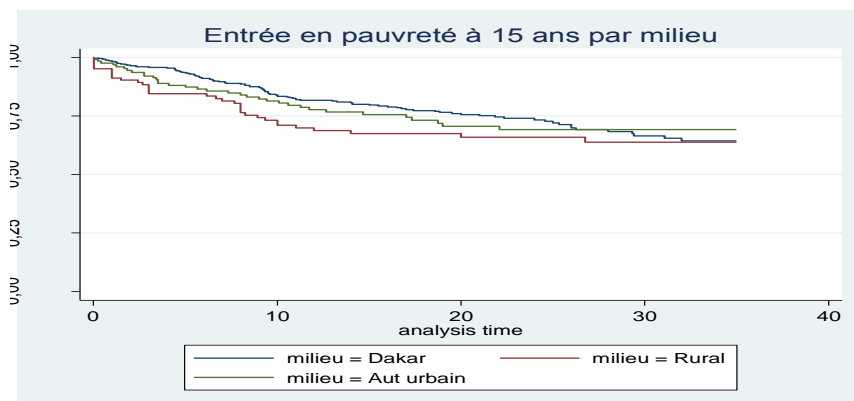
Cette entrée en pauvreté est plus marquée pour les générations nées après 1954, celle qui est arrivée à l'âge adulte à partir des années 1970.

Graphique 20 : Entrée en pauvreté à 15 ans par cohorte



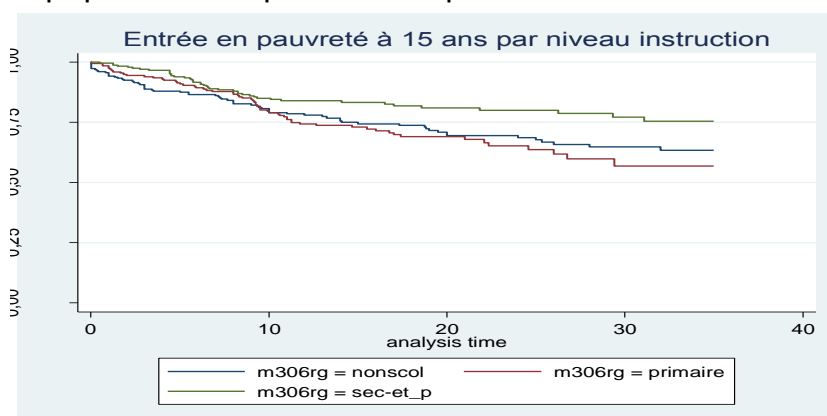
À l'inverse de la sortie de la pauvreté, les différences entre milieux sont moins marquées. C'est toutefois en milieu rural que l'on risque d'entrer plus rapidement en pauvreté.

Graphique 21 : Entrée en pauvreté à 15 ans par milieu



L'effet de l'instruction lui aussi est moins marqué, les personnes ayant suivi des études secondaires basculant moins vite en pauvreté.

Graphique 22 : Entrée en pauvreté à 15 ans par niveau instruction



Ces trois figures suggèrent une piste d'analyse. Des facteurs structurels importants comme l'instruction ou vivre en ville favorisaient la sortie de la pauvreté. Ces facteurs structurels jouent moins dans l'entrée en pauvreté et les facteurs de basculement sont peut-être à chercher dans des facteurs plus conjoncturels, des événements négatifs plus ponctuels.

Le modèle de Cox concernant l'entrée en pauvreté à partir de l'âge de 15 ans conforte cette piste de réflexion. Les jeunes générations comme on l'a déjà vu sur les courbes basculent plus de deux fois plus vite en pauvreté que la génération née avant 1954. Les filets sociaux sont-ils moins solides depuis les années 1970 qu'auparavant ? La scolarisation au-delà du secondaire demeure un frein au basculement dans la pauvreté. Par contre ni les périodes de chômage ou d'inactivité ne constitue des facteurs d'entrée en pauvreté. La résidence urbaine ou rurale ne semble pas non plus un facteur déterminant de basculement ou de frein. Par contre, un épisode de divorce ou de veuvage accroît de 1,5 la vitesse de basculement dans la pauvreté et un sinistre accélère lui aussi cette transition négative (1,3 fois plus vite qu'en l'absence de sinistre). Des causes conjoncturelles, des événements externes accroissent le risque de basculer dans la pauvreté, ce que traduit bien la notion de vulnérabilité. Sans être pauvre une part importante de la population est vulnérable et le moindre aléa peut constituer un facteur déclenchant de basculement dans la pauvreté.

Tableau 34 : Modèle de Cox concernant le basculement dans la pauvreté

	Référence	Modalité	Coefficient	Significativité
Génération	Gavt54	G5468	2,50	*
		G6978	2,53	**
		Gap78	2,62	**
Sexe	Masculin	Féminin	0,83	
Instruction	non scol	primaire	0,95	
		second_p	0,58	**
Instruction pere	p_nonscol	p_sco	0,60	**
Activité	Actif rémunéré	Chômage	0,69	
		inactivité	1,06	
Appartenance association	But écon	Oui	0,54	
	But socio cul	Oui	0,97	
Migration	non mig U	nonmigR	0,61	*
		mU_R	1,14	
		mR_U	0,99	
		mSn_Et	1,28	
		Minturb	0,40	**
		mEt_Sn	2,18	
Enfant	pas enf	enf1	0,41	**
		enf2	0,76	
		enf3_5	0,67	
		enf6_p	1,47	
État matrimonial	celib	monogame	0,69	
		polygame	0,46	
		Div /veuvage	1,46	*
Sinistre	Pas connu	A connu	1,32	*

Conclusion

Il s'agissait dans ce texte de montrer comment ont été élaborées les catégories de non-pauvre, pauvre transitoire et pauvre chronique selon les grandes périodes de la vie. Cette approche novatrice permet de reconstituer les itinéraires de pauvreté selon un temps long. Malgré ses imperfections, la classification établie concernant la pauvreté permet de qualifier chaque période de la vie de l'individu. Plutôt que d'analyser la situation au moment de l'enquête, elle cherche à restituer l'aspect dynamique du phénomène et ouvre la voie à différentes analyses possibles comme les analyses biographiques conduites dans ce document ou des analyses de régression sur les situations de pauvreté aux différentes grandes périodes de la vie (voir le texte de Mody Diop).

L'analyse d'ensemble des trajectoires suggère un modèle relativement figé : deux blocs de population, ceux qui ne seront jamais pauvres et un nombre plus important d'individus qui seront pauvres toute leur vie (les véritables pauvres chroniques). Entre ces deux situations extrêmes des individus qui oscillent de pauvreté à non-pauvreté et vice-versa. Dans l'ensemble l'appartenance au monde rural et l'absence de scolarisation sont les principaux facteurs de maintien dans la pauvreté.

C'est dans la jeunesse, entre 15 et 35 ans que les possibilités et les chances de sortir de la pauvreté sont les plus grandes, là encore l'école et un bon niveau d'étude accroissent notablement les chances de sortir de la pauvreté, tout comme les migrations. La constitution précoce d'un nouveau ménage freine les chances de sortir de la pauvreté. Au-delà de cet âge, la situation est plus figée et les basculements positifs ou négatifs plus rares. Les actions devraient privilégier cette tranche d'âge décisive dans la vie de l'individu.

Les femmes sortent plus vite de la pauvreté. Alors que les facteurs de sortie de la pauvreté sont avant tout structurels et reposent pour une part importante sur la scolarisation, les facteurs de basculement dans la pauvreté sont plus aléatoires : un sinistre, un divorce, la perte du conjoint ont des conséquences considérables sur des populations déjà vulnérables.

VII.- L'ÉDUCATION DANS L'ENQUÊTE VULNERABILITE ET PAUVRETE CHRONIQUE AU SENEGAL Mody Diop

Sigles

ACM	-Analyse des Correspondances Multiples
BREDA	-Bureau de l'UNESCO à Dakar et Bureau régional pour l'éducation en Afrique
CFA	-Communauté Financière d'Afrique
DR	-District de Recensement
ESP	-Enquête de Suivi de la Pauvreté
LARTES	-Laboratoire de Recherche sur les Transformations économiques et Sociales
OMD	-Objectif du Millénaire pour le Développement
OMS	-Organisation Mondiale de la Santé
PC	-Probabilité Critique
UNESCO	-Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	-Fonds des Nations unies pour l'enfance

Introduction

L'existence de liens étroits entre l'éducation et la pauvreté n'est plus à démontrer. L'illustre économiste américain John Kenneth Galbraith déclare, à ce propos, que : « il n'y a pas dans ce monde de population éduquée qui soit pauvre et il n'y a pas de population illettrée qui ne soit pas pauvre. » (Rwehera, 1999, p. 17). Cette interaction entre éducation et pauvreté est généralement prise en compte dans les stratégies internationales de réduction de la pauvreté. Par exemple, parmi les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), deux ont trait à l'éducation : l'OMD n°2 (Assurer l'éducation primaire pour tous) et l'OMD n°3 (Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire). Il en résulte qu'une étude portant sur la pauvreté ne saurait faire l'économie des aspects liés à l'éducation.

Au Sénégal, le système éducatif est composé de l'éducation formelle et de l'éducation informelle. Le secteur éducatif formel est structuré autour de la petite enfance (0–6 ans), de l'enseignement élémentaire (7-12 ans), de l'enseignement moyen (13-15 ans), de l'enseignement secondaire général et technique (16-18 ans) et de l'enseignement supérieur (à partir de 18 ans). L'éducation comprend également les secteurs informels et non formels (BREDA, 2009). Dans cette étude, l'éducation renvoie à l'instruction formelle en français ou en arabe. L'école coranique n'est pas prise en compte.

Ce papier tente d'analyser les aspects globaux de l'éducation des Sénégalais dans une perspective dynamique. Autrement dit, l'étude aborde des questions liées à l'accès à l'école au Sénégal, de 1950 à 2008.

L'étude est composée de trois principales parties. La première partie s'intéresse à l'évolution de la scolarisation de la population enquêtée de 1950 à 2008 tandis que la deuxième partie expose les déterminants de l'accès à l'éducation formelle. La dernière partie, quant à elle, aborde la scolarisation des descendants des personnes enquêtées.

Méthodologie

Pour cerner la problématique de l'éducation, une étude descriptive aussi bien dynamique que statique est réalisée sur la population enquêtée. Cela permet de décrire la scolarisation, le niveau d'instruction, les diplômes obtenus, le nombre d'années d'études en s'appuyant sur des variables de contrôle telles que le sexe, la génération, le milieu de résidence... Étant donné que la statistique descriptive n'a pas une vocation explicative, une modélisation logistique est utilisée afin d'appréhender certains facteurs explicatifs de l'accès à l'école. En plus de l'éducation des personnes enquêtées, cette étude se penche sur la scolarisation de leur progéniture.

Données de l'étude

Les données de l'étude sont issues de l'enquête biographique « vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal ». Cette enquête a été réalisée par le Laboratoire de Recherche sur les Transformations Sociales (LARTES) sur la période 2008-2009. La base de sondage de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté (ESP, 2006) a servi au tirage de l'échantillon composé de 75 districts de recensement (DR), 1200 ménages et 2400 biographies. L'ensemble des ménages de chaque district de recensement ont été recensés avant de procéder à un tirage aléatoire de 16 ménages devant être enquêtés. Au sein de chaque ménage de l'échantillon, 2 personnes ont été interrogés : le chef de ménage et un autre membre du ménage (généralement le pourvoyeur de ressources principal ou secondaire). Des travaux d'apurement effectués sur les données ont conduit à un échantillon constitué de 2048 biographies qui ont servi à réaliser la présente étude.

Le questionnaire de l'enquête est composé de neuf modules : les caractéristiques sociodémographiques ; l'historique des logements ; l'étude, apprentissage et vie active ; la vie matrimoniale ; les enfants nés vivants ; la santé ; l'historique des personnes influentes ; la vie associative et communautaire et la synthèse. Le module sur les enfants nés vivants des personnes enquêtées est constitué de questions relatives aux informations sociodémographiques (prénom, nom, sexe, rang, date décès ...), à la scolarisation (entrée à l'école, sortie de l'école, niveau atteint...), à la malnutrition dans la petite enfance, aux contributions aux dépenses du ménage, etc. à l'aide de programmes complexes exécutés sous le logiciel Stata sous sa version 9, un fichier de données original a été conçu et réalisé par Messieurs Philippe Antoine, démographe-chercheur à l'IRD et Mody Diop, Ingénieur Statisticien. Ce fichier comporte l'ensemble des caractéristiques des enfants nés vivants et celles de leurs parents (les personnes enquêtées). Cette fusion a tenu compte de la date des événements concernant les parents et leur progéniture. C'est ce fichier qui a servi à l'étude sur l'éducation des enfants.

I.- LA SCOLARISATION DANS LA POPULATION ENQUETEE DE 1950 A 2008

I1. Scolarisation

I11. Scolarisation au moment de l'enquête

L'échantillon est composé de 2048 individus dont 1015 femmes soit 49,56% (Tableau1). Le graphique1 révèle que les hommes sont globalement plus favorisés que les femmes dans le domaine de l'accès à l'école. En effet, chez les femmes, on enregistre 56% de non scolarisées tandis qu'il y a 53% de non scolarisés au sein des hommes. Toutefois, même au seuil de 10%, la scolarisation ne semble pas liée au genre ($Pr=0,253>0,10$).

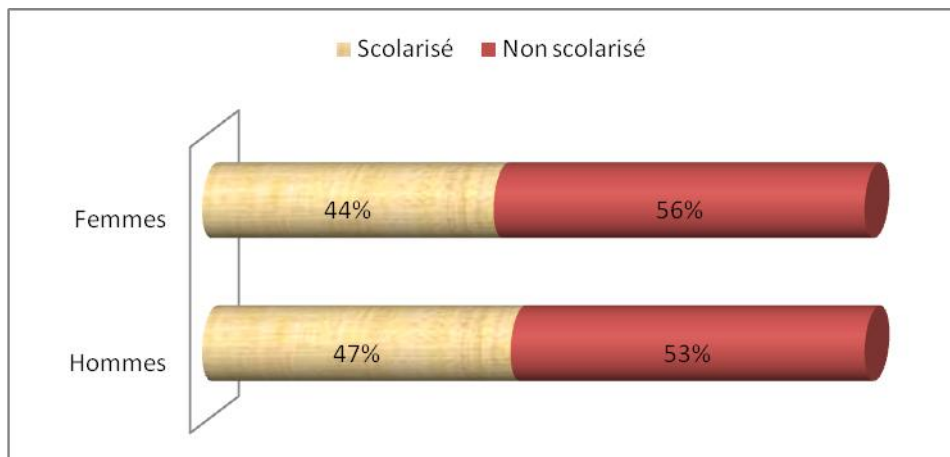
Tableau 1 : Répartition de l'échantillon selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	Milieu de résidence au moment de l'enquête			
	Dakar	Rural	Autre urbain	Total
Masculin	266	535	232	1033
Féminin	462	363	190	1015
Total	728	898	422	2048

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

Graphique 1 : Répartition de l'échantillon selon la scolarisation et le sexe

Pearson $\chi^2(1) = 1,3072$ Pr = 0,253

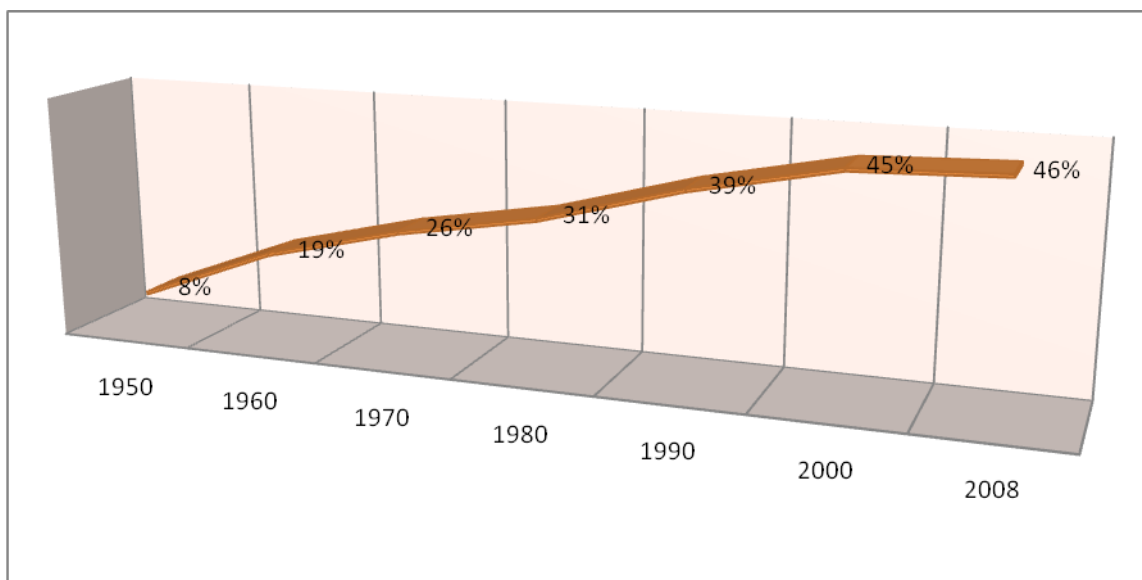


Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

I12. Scolarisation de 1950 à 2008

Le graphique 2 donne l'évolution du taux de scolarisation au sein de la population sur la période 1950-2008. À chaque date donnée, le taux de scolarisation est calculé au sein de la population âgée de 7 ans et plus. Ce taux étant le rapport entre le nombre de personnes ayant fréquenté l'école rapporté au nombre total de personnes concernées.

Graphique 2 : Évolution du taux de la scolarisation au niveau de l'échantillon



Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

Le graphique 2 révèle qu'en 1950 (une décennie avant l'indépendance), 8% de la population de cet échantillon étaient scolarisés. Pendant ce temps, le taux de scolarisation au niveau de l'Afrique Occidentale Française était de 4,2% (Guimont, 1997) soit deux fois moins comparativement à la situation de la population de cet échantillon.

Lorsque le Sénégal accédait à la souveraineté internationale, environ, sur cinq personnes de cet échantillon, une était scolarisée (19%). En 1980, une personne sur trois était scolarisée (31%). On note globalement que le taux de scolarisation est passé de 19% à 31% entre 1960 et 1980 (soit une hausse de 63%). Tandis que ce taux est passé de 31% à 45% de 1980 à 2000 (soit une hausse de 45%). La nature de la population (tous les individus étaient âgés de plus de 15 ans au moment de l'enquête en 2008) fait que le taux de scolarisation a quasiment stagné sur la période 2000-2008.

12. Niveau d'instruction

.Niveau d'instruction et milieu de résidence

l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) définit le niveau d'instruction d'une personne comme étant celui correspondant à « la dernière année d'études accomplie et/ou au plus haut degré atteint ou suivi à son terme par cette personne dans le système d'enseignement ordinaire, d'éducation spéciale ou d'éducation des adultes de son État ou d'un autre État » (UNESCO, 1978).

Le tableau 2 présente la répartition des personnes suivant le niveau d’instruction et le milieu de résidence au moment de l’enquête. La valeur du chi2 prouve que ces deux variables sont étroitement liées ($pr(chi2)=0$). On constate que 80% des personnes vivant dans le monde rural n’ont aucun niveau d’instruction. Tandis qu’au sein de la population dakaroise, cette proportion se situe à 32%. On note également que pour l’éducation primaire, Dakar enregistre 35% contre 30% et 14% pour les autres villes et le monde rural, respectivement. Les ordres d’enseignement professionnel et supérieur restent globalement peu fréquentés par cette population. Avec 2% et 0,4 %, respectivement, ces deux ordres d’enseignement restent quasiment absents en milieu rural (Tableau 2).

Tableau 2 : Répartition de l’échantillon selon le niveau d’instruction et le milieu de résidence au moment de l’enquête

Niveau d’instruction maximal	DAKAR		AUTRE URBAIN		RURAL		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun	233		160		719		1112	
		32%		38%		80%		54%
Primaire	255		125		125		505	
		35%		30%		14%		25%
Professionnel	56		45		14		115	
		8%		11%		2%		6%
Moyen/secondaire	166		85		37		288	
		23%		16%		4%		14%
Supérieur	18		7		3		28	
		2,5%		1,7%		0,3%		1,4%
Total	728		422		898		2048	
		100%		100%		100%		100%

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

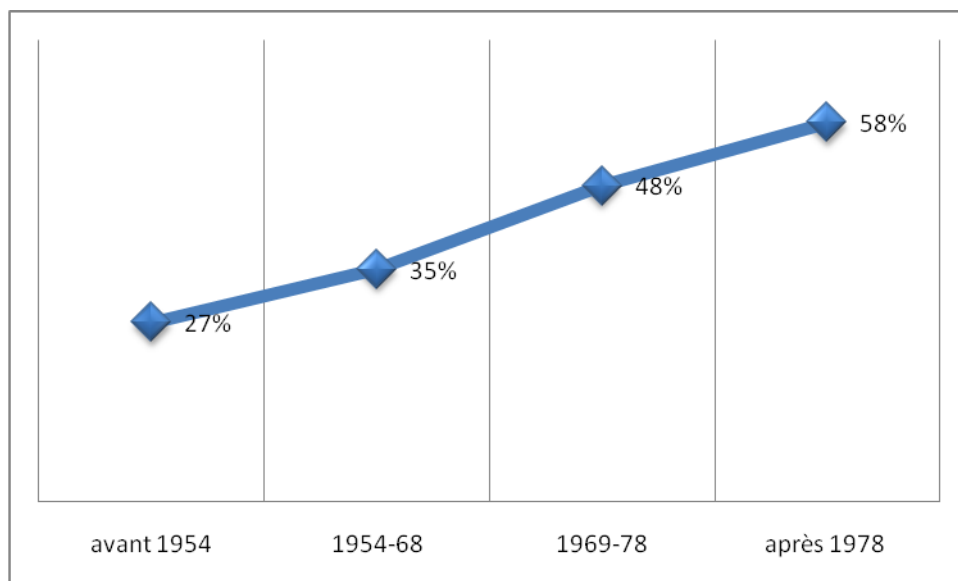
Pearson $chi2(8) = 453,8607$ Pr = 0,000

122. Niveau d’instruction, génération et sexe

Les 2048 individus de l’échantillon ont été ventilés en 4 générations : les individus nés avant 1954 (19%), entre 1954 et 1968 (35%), entre 1969 et 1978 (27%) et après 1978 (19%). Afin de comparer les générations par rapport au niveau d’instruction, le pourcentage de personnes ayant atteint au moins le primaire a été calculé pour chaque génération (graphique 3).

Sans surprise, on constate une tendance haussière du pourcentage de personnes ayant atteint au moins le niveau primaire en partant des anciennes aux nouvelles générations. En effet, on observe que chez la génération d’avant 1954, 27% ont atteint le niveau d’enseignement primaire. Tandis qu’au sein de la jeune génération (après 1978), cette proportion est de 58% (soit plus du double).

Graphique 3 : Répartition de l'échantillon (en %) selon la génération et le pourcentage de personnes ayant au moins atteint le niveau d'instruction primaire.



Source : *Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009*

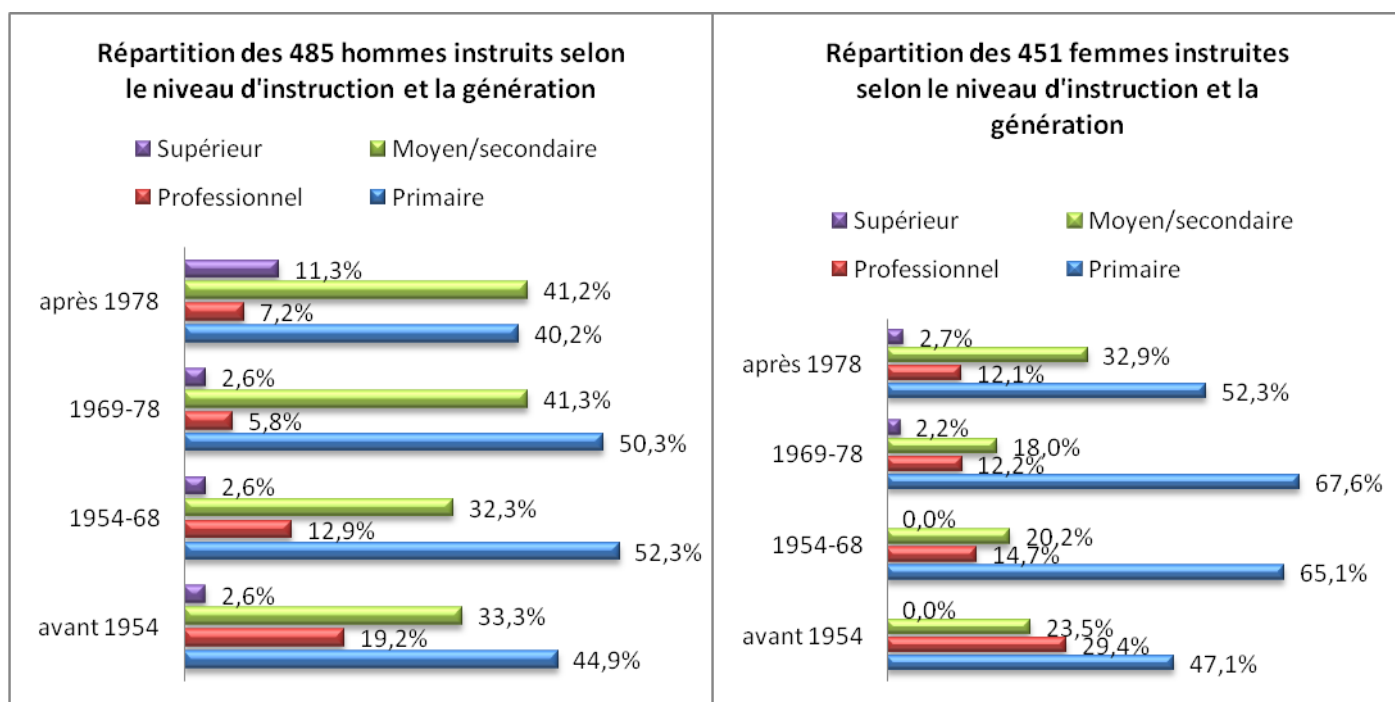
Dans cette population, on constate des disparités entre les hommes et les femmes en matière d'éducation, et ce, quelle que soit la cohorte considérée (graphique 4). En général, les disparités sont mesurées à partir de l'indice de parité qui est le rapport entre l'effectif des femmes et celui des hommes pour un même niveau d'instruction. Cet indicateur, bien que pertinent ne sera pas utilisé dans cette étude. On se contentera de comparer directement les pourcentages d'individus dans chaque ordre d'enseignement en tenant compte du genre et de la cohorte.

Quels que soient le genre et la cohorte, on note l'importance numérique des individus n'ayant pas franchi la barre de l'école élémentaire. Cette prédominance du nombre de personnes ayant atteint le niveau primaire est plus prononcée au niveau des générations intermédiaires (1954-1978).

S'agissant de la formation professionnelle, elle est plus présente chez les femmes d'avant 1954 (29,4%). Au sein des hommes de la même génération, on note que 19,2% ont subi une formation professionnelle (graphique 4).

Au sein de la population féminine, l'enseignement supérieur est quasiment absent jusqu'aux générations 1969-1978. La proportion de femmes nées après 1968 et ayant atteint le niveau d'étude supérieur n'atteint pas la barre des 3%. Au niveau des hommes, on observe 2,6% d'individus ayant atteint le niveau d'instruction supérieur au niveau des générations d'avant 1978. Par contre, le pourcentage d'individus ayant atteint le niveau d'éducation supérieur se situe à 11,3% (graphique 4).

Graphique 4 : Comparaison des niveaux d'instruction selon le genre et la génération



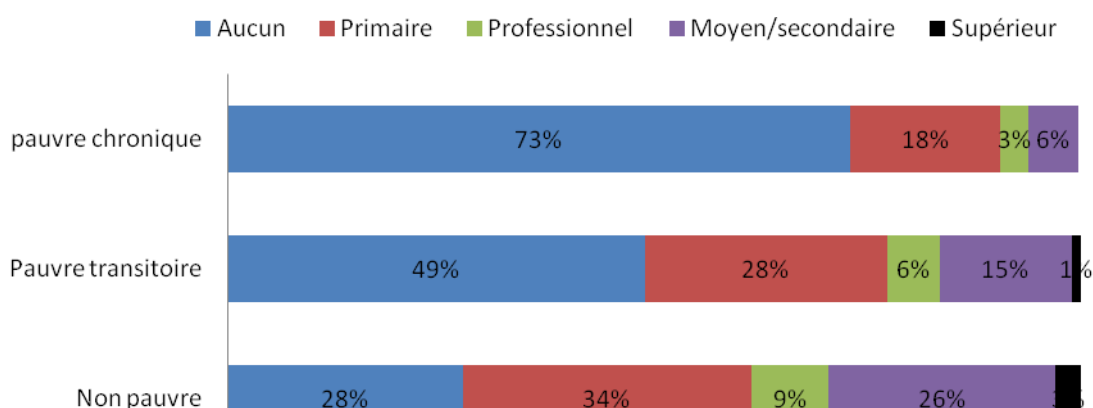
Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

123. Niveau d'instruction et pauvreté

Le niveau d'instruction de l'individu dépend de sa situation de pauvreté à l'enfance ($pr(\chi^2)=0,000$). Le graphique 5 montre qu'au sein des personnes qui sont pauvres chroniques dans leur l'enfance (0-14 ans), le taux de non scolarisation se situe à 73%. Cette proportion est 2,5 fois plus élevée que celle observée au niveau des personnes qui sont non pauvres dans l'enfance (28%). De façon concomitante, on note la faiblesse du taux de tous les ordres d'enseignement dans le groupe des personnes victimes de pauvreté chronique à l'enfance.

Graphique 5 : Comparaison du niveau maximal d'instruction selon la pauvreté de l'individu à l'enfance

(Pearson $\chi^2(8) = 367,8939$ Pr = 0,000)



Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

13. Titres obtenus

Le diplôme et le niveau d'instruction étant deux variables positivement corrélées, c'est sans surprise qu'on a observé que le sexe et le diplôme obtenu soient fortement liés ($\text{Pr}(\chi^2)=0$). Globalement, le tableau 3 permet de constater qu'une forte proportion de la population étant entrée à l'école en ressort sans parchemin (48%). Les individus dépourvus de diplômes font 56% au sein de la population féminine contre 41% au sein de la population masculine. Quelle que soit la catégorie de diplômes, les hommes sont favorisés comparativement aux femmes.

Tableau 3 : Répartition des instruits de l'échantillon selon le sexe et le diplôme

(485 hommes et 451 femmes)

Pearson $\chi^2(8) = 40,0209$ Pr = 0,000

Diplômes	Hommes	Femmes	Total
Aucun	41,0%	56,1%	48,3%
CEPE	19,8%	18,6%	19,2%
BEPC_BFM	12,2%	6,9%	9,6%
BAC	6,4%	2,9%	4,7%
diplôme supérieur	7,2%	2,4%	4,9%
CAP	2,1%	3,3%	2,7%
BEP	1,4%	0,9%	1,2%
BTS	3,3%	1,6%	2,5%
autres	6,6%	7,3%	6,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

14. Temps consacré aux études

141) Situation au niveau de la population globale

Globalement, au moment de l'enquête, le temps moyen qu'un individu de cette population consacre aux études est estimé à 53 mois (4 ans et demi). Ce constat, révélé par le tableau 4, prend en compte le nombre de mois d'étude de l'ensemble de la population y compris les personnes n'ayant jamais été à l'école et qui représentent 54% de la population totale (voir tableau 2). Les statistiques du tableau 4 ont révélé que 75% des individus de la population globale ont passé moins de 96 mois (8 ans) à l'école. Selon l'UNESCO, citée par l'institut de statistiques québécois, le nombre moyen d'années d'étude 91 mois (7,6 ans), 12 ans en Europe, d'Amérique du Sud et d'Océanie, nord-américains viennent ensuite, avec un peu plus de 11 ans, tandis qu'en Asie, les enfants peuvent espérer passer, en moyenne, neuf ans à l'école, deux ans pour l'année scolaire l'Afghanistan (Institute For Statistics, Québec)

Si on s'intéresse aux individus qui ont fréquenté l'école, on constate naturellement le relèvement de la durée moyenne consacrée aux études (116 mois, un peu moins de 10 ans d'étude).

Toutefois, il convient de souligner que le nombre de mois d'étude des individus (population totale et population instruite) est dispersé autour de la moyenne comme en témoignent les valeurs élevées des différents écarts-types (tableau 4).

Tableau 4 : Statistiques du nombre total d'années consacrées aux études

Variable	effectif total	Moyenne (en mois)	écart-type (en mois)	Médiane (en mois)	1 ^{er} quartile (en mois)	3 ^{ème} quartile (en mois)
Années d'étude Population totale	2048	53,05518	77,15272	0	0	96
Années d'étude Population instruite	936	116,0865	75,54477	60	113	168

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

142) Durée des études et genre

On constate que le nombre moyen d'années d'étude chez les hommes instruits dépasse de 12 mois celui des femmes instruites (121,78 contre 109,96 mois). La question que l'on pourrait alors se poser est de savoir si cette différence de nombre moyen d'années passées à l'école entre les hommes et les femmes est statistiquement significative. Pour vérifier cela, on se sert d'un test d'égalité de moyennes.

L'hypothèse nulle à tester est « l'égalité de moyennes entre hommes et femmes par rapport au nombre d'années consacrées aux études » : moyenne (homme)=moyenne (femme). Les résultats du test sont confinés dans le tableau 6. Il est apparu qu'au seuil de 5%, on ne peut pas retenir l'hypothèse d'égalité des moyennes entre homme et femme par rapport au nombre d'années passées à l'école ($\Pr(T > t) = 0,0167$). Le test montre que le nombre moyen d'années consacrées aux études pour les hommes est significativement supérieur à celui des femmes même au risque de 1% ($\Pr(T > t) = 0,0083$).

Tableau 5: Résultats du test d'égalité de moyennes entre homme et femme

Hypothèse alternative	Moy (hom)<moy(fem)	Moy (hom)≠moy(fem)	Moy (hom)>moy(fem)
probabilité	$\Pr(T < t) = 0,9917$	$\Pr(T > t) = 0,0167$	$\Pr(T > t) = 0,0083$

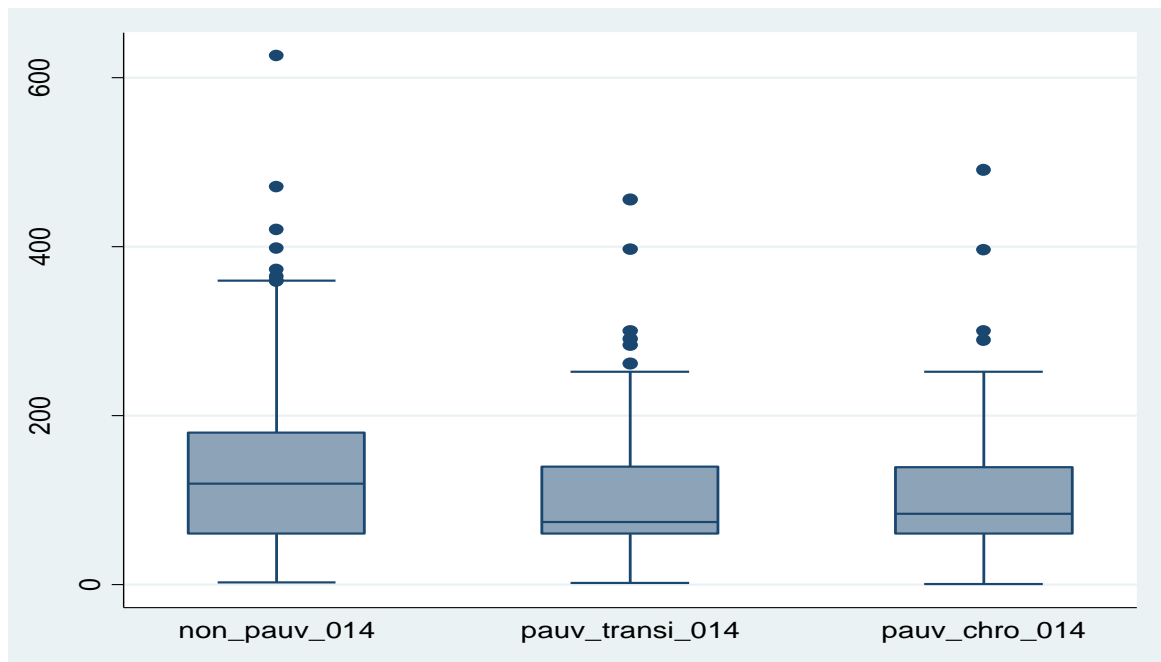
$t = 2,3977$ et le nombre de degré de liberté = 934

143) Durée d'étude et pauvreté

L'enquête « vulnérabilité et pauvreté chronique au Sénégal » avait permis à l'équipe du LARTES de construire un indicateur multidimensionnel de la pauvreté. Cet indicateur a servi à élaborer un proxy de la pauvreté contenant trois modalités : pauvre chronique, pauvre transitoire et non-pauvre. Les pauvres chroniques sont les personnes ayant passé la quasi-totalité de leur vie dans la pauvreté. Les non-pauvres sont celles qui n'ont presque jamais connu un épisode de pauvreté dans leur vie. Entre ces deux catégories se situent les individus pauvres transitoires.

Le graphique à moustache (graphique 5) permet de comparer le temps consacré aux études des personnes pauvres chroniques, pauvres transitoires et non-pauvres à l'enfance.

Graphique 6 : Comparaison de la durée des études au moment de l'enquête selon la situation de pauvreté à l'enfance



Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

Le graphique 5 est composé de 3 boîtes pour chaque catégorie de personnes. Pour chaque boîte, la barre horizontale inférieure représente le minimum et la barre horizontale supérieure représente le maximum. Le dessous d'une boîte représente le 1^{er} quartile¹¹ tandis que le dessus est le 3^e quartile. Le trait horizontal qui divise chaque boîte est la médiane.

L'examen de ce graphique 5 permet de voir que plus de la moitié de la population non-pauvre consacre, en moyenne, plus de dix ans aux études (médiane autour de 120 mois). Chez les pauvres chroniques et transitoires, la médiane est au-dessous de la barre des 100 mois d'étude.

¹¹ 25% de la population ordonnée < 1^{er} quartile < 75% de la population ordonnée

¹¹ 75% de la population ordonnée < 3^{ème} quartile < 25% de la population ordonnée

¹¹ 50% de la population ordonnée < médiane (2^{ème} quartile) < 50% de la population ordonnée

II.- DETERMINANTS DE L'EDUCATION

II1. Démarche méthodologique

Dans cette partie, on essaie d'étudier les déterminants de la scolarisation. En d'autres termes on tente d'analyser les facteurs qui expliquent qu'un individu de cette population soit scolarisé. La démarche méthodologique retenue consiste à effectuer une régression logistique. Car, la variable à expliquer (scolarisation) est qualitative et elle est de type dichotomique. Les variables explicatives retenues sont : le **sexe**, l'**ethnie**, la **religion**, la **génération**, le **milieu** de résidence, le **type** et le **niveau** d'instruction de la personne qui a élevé l'enquêté, le type de **pourvoyeur de ressources** du ménage de résidence entre 5 et 7 ans, la **pauvreté** à l'enfance, la connaissance d'un **sinistre** entre 5 et 7 ans, l'accès aux **services sociaux** du quartier de résidence de l'individu entre 5 et 7 ans.

II2. Résultats et interprétation

Les résultats de la modélisation sont présentés aux tableaux 6 et 7. L'interprétation se fera à l'aide des rapports de cotes ou « odds-ratios ». L'hypothèse « toutes choses égales par ailleurs » est retenue lors de chaque interprétation de l'influence d'une modalité ou d'une variable donnée dans la probabilité que l'individu entre à l'école.

Selon le tableau 6, le modèle est globalement significatif ($Pr(\text{Fischer})=0,00$). En d'autres termes, les caractéristiques de l'individu retenues expliquent globalement la scolarisation de l'individu.

II.2.1) Influence des caractéristiques sociodémographiques

Le sexe, la génération et le milieu de résidence exercent une influence significative sur la probabilité que l'individu aille à l'école. En effet, au risque de 1%, les femmes et les ruraux ont moins de chance d'être scolarisés comparés aux hommes et aux dakarois, respectivement. En revanche, il n'existe pas de différence significative entre les Dakarois et les autres citoyens en matière de chance d'accès à l'école. En outre, plus l'individu appartient à la nouvelle génération plus il a des chances d'entrer à l'école. Par exemple, les individus nés après 1978 ont 3 fois plus de chance d'être scolarisés comparativement aux individus nés avant 1954.

L'ethnie ne joue pas un rôle significatif dans la probabilité d'accéder à l'école. Serer, wolof et pular ont pratiquement les mêmes chances d'accéder à l'école. Par contre, les individus des autres ethnies (diola, mandiak, etc.) semblent avoir plus de chance d'être scolarisés comparativement aux wolofs.

S'agissant de la religion, on note que les chrétiens ont deux fois plus de chance d'être scolarisés comparés aux tidianes (et aux autres musulmans).

II.2.2) Influence de l'environnement de l'individu à l'enfance

L'environnement de l'individu renvoie aux conditions de vie de l'individu. Il s'agit principalement des caractéristiques de son quartier de résidence, des conditions de vie générales pendant l'enfance...

Les individus vivant dans des quartiers dépourvus de services sociaux ont 31% moins de chance d'accéder à l'école comparativement aux autres qui sont dans des quartiers ayant accès à ces

services. Les services sociaux font référence à l'ensemble des services de qualité ayant trait à la santé, à l'éducation, à l'eau potable et à l'assainissement.

La personne qui a élevé l'enquêté ainsi que le pourvoyeur de ressource du ménage où résidait l'individu dans son enfance n'exerce pas une influence significative sur la probabilité que cet enquêté entre à l'école. Toutefois, le niveau d'instruction de cette personne est significatif au seuil de 1%. En effet, les individus élevés par une personne instruite ont 83% de chance d'être instruits.

La connaissance d'un sinistre entre 5 et 7 ans n'est pas un facteur significatif dans la probabilité d'entrer à l'école. Par sinistre, on entend la connaissance d'un incendie, d'une catastrophe naturelle, etc.

La pauvreté à l'enfance agit significativement sur la probabilité d'entrer à l'école. La pauvreté chronique à l'enfance réduit de 64% les chances d'être scolarisé comparativement à la non-pauvreté à l'enfance.

Tableau 6 : Statistiques de la régression

Pseudo R ²	29%
chi2	817,97
probabilité	0,00

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

Tableau 7 : Résultats de la régression sur les déterminants de la scolarisation

Variabiles	Modalités	Paramètres ¹²
Sexe (référence : masculin)	Féminin	0,38***
Milieu (référence : Dakar)	Rural	0,20***
	Autre ville	0,97
Ethnie (référence : wolof)	Pular	0,80
	Serer	0,97
	Autre ethnie	1,48*
Religion (référence : tidiane)	Mouride	0,79
	Autre musulman	0,89
	Chrétien	2,32**
Personne qui a élevé l'enquêté (référence : parents)	Un seul parent	1,09
	Autre personne	0,80
Niveau d'instruction de la personne qui a élevé l'enquêté (référence : instruit)	Aucun niveau	0,17***
Connaissance sinistre en 5 et 7 ans (référence : non sinistré)	Sinistré	0,89
Génération (référence : génération avant 1954)	Génération 54_68	1,85***
	Génération 69_78	2,65***
	Génération après 1978	2,92***
Pauvreté à l'enfance (référence : non pauvre)	Pauvre transitoire	0,60***
	Pauvre chronique	0,36***
Pourvoyeur de ressources du ménage à l'enfance (référence :	Autre pourvoyeur	0,98

¹² Les signes (***), (**) et (*) représentent significativité aux risques de 1%, 5% et 10%, respectivement

Variables	Modalités	Paramètres¹²
<i>chef de ménage)</i>		
Accès du quartier aux services sociaux à l'enfance (référence : oui)	Non accès	0,69***
constante	Constante	15,94***

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

III.- SCOLARISATION DES DESCENDANTS DES PERSONNES ENQUETEES

III.1 Présentation des descendants des enquêtés

Cette troisième partie s'intéresse à l'étude de la scolarisation de 6980 individus représentant les descendants nés vivants de 1600 enquêtés. Il faut préciser que chaque individu de cet échantillon est né en 1980 ou plus tard. Ce qui fait qu'au moment de l'enquête (2008), un individu de l'échantillon est âgé de 28 ans au plus. Il est nécessaire de rappeler que conformément à la première partie de cette étude, la scolarisation fait allusion à l'instruction formelle en français ou en arabe. L'école coranique n'est pas prise en considération.

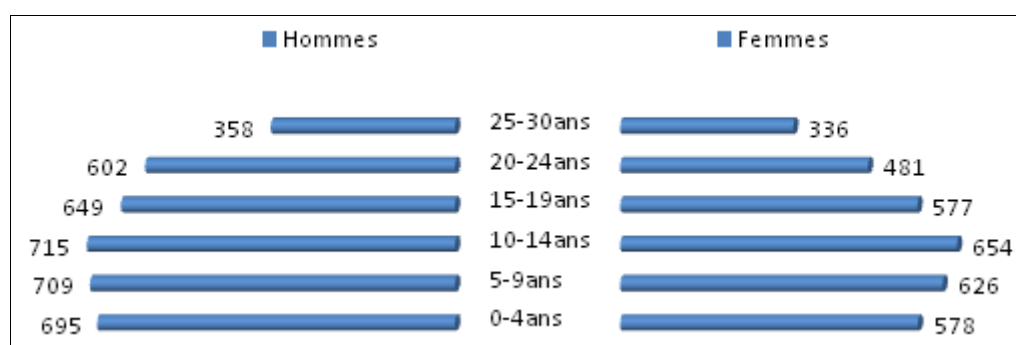
Selon le tableau8, cette population est constituée à majorité d'hommes (53%). La pyramide des âges (graphique7) montre que la population masculine est plus nombreuse sur toutes les tranches d'âges quinquennales. Selon le graphique8, l'échantillon est alors réparti en trois cohortes : la génération 1980-1989 (26%), celle de 1990-1999 (37%) et celle de 2000 et plus (37%). Ce découpage s'inspire de l'histoire politique et économique du Sénégal. En effet, la période 1980-1989 correspond aux 10 premières années de règne d'Abdou Diouf. Entre 1990 et 1999, le Sénégal a connu une situation économique difficile : plan d'austérité, dévaluation du franc CFA... Tandis que l'an 2000 est la date de l'arrivée au pouvoir du régime libéral.

Tableau 8 : Répartition de l'échantillon selon le sexe

Sexe	Effectif	Pourcentage
Masculin	3728	53%
Féminin	3252	47%
Total	6980	100%

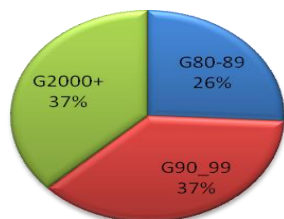
III.1. Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

Graphique 7 : Pyramide des âges de la population



Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

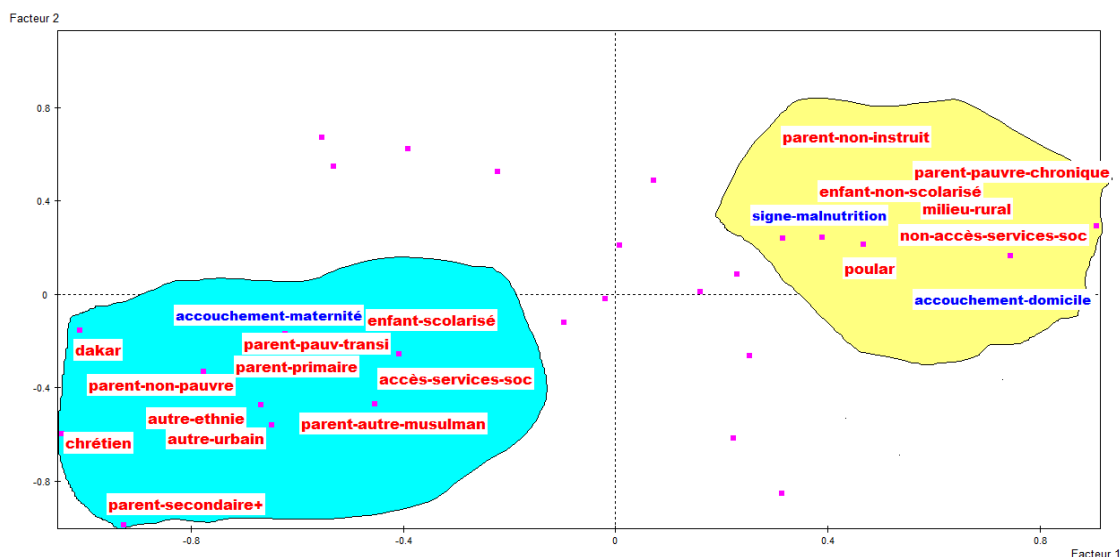
Graphique 8 : Répartition de l'échantillon selon la cohorte



Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

Deux principaux groupes de descendants des enquêtés

Une analyse des correspondances multiples (ACM) est effectuée sur la population des descendants des enquêtés. Les résultats sont résumés au niveau du graphique9, permettent de constater que deux groupes de descendants d'enquêtés s'opposent sur le premier axe factoriel. On retrouve d'un côté des descendants qui sont nés à domicile et ayant souffert de malnutrition dans leur petite enfance. Ce groupe d'individus est composé généralement de poular et habite le monde rural avec des zones d'habitation dépourvues de services sociaux. Les parents de ces individus sont en général atteints de pauvreté chronique et ils ne bénéficient d'aucune instruction. De l'autre côté de cet axe, se trouvent des individus généralement qui sont nés dans une maternité, scolarisés et résidants d'un quartier urbain qui a généralement accès à des services sociaux. Ces individus sont issus de parents chrétiens ou musulmans sans confrérie. Ils sont en général instruits et ne sont pas atteints de pauvreté chronique.



Graphique 9: Représentation des modalités sur le plan factoriel issu de l'ACM

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

III.3. Scolarisation des descendants, genre et génération

On remarque que 63% de cet effectif sont déclarés être entrés à l'école. Ce taux de scolarisation ne varie pas sensiblement entre les hommes et les femmes : 64% pour les premiers contre 63% pour les secondes (tableau 9). Si le taux de scolarisation reste presque le même selon le genre, l'examen du graphique 10 permet de noter qu'il augmente selon le groupe d'âges quinquennal. En effet, ce taux passe de 60% pour la cohorte 25-30 ans à 69% pour celle 10-14 ans.

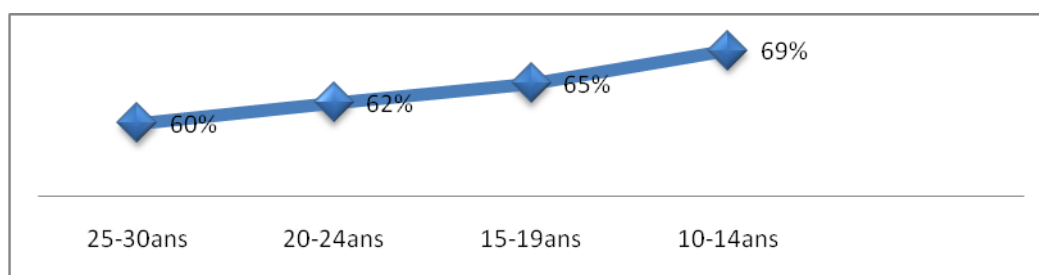
L'échantillon compte 2309 enfants vivants et âgés de 6 ans à 14 ans révolus sur lesquels on dispose d'une information sur la scolarisation. Parmi ces enfants, on dénombre 1191 garçons soit 51,6% du total. Le taux de scolarisation de ces enfants laisse quasiment apparaître une parité entre garçons et filles : 64% et 65%, respectivement (graphique 11).

Tableau 9 : Répartition des descendants selon la scolarisation et le sexe

Scolarisation	Sexe		Total		
	Masculin	Féminin			
non	972	893	1865		
	36%	37%	37%		
oui	1731	1506	3237		
	64%	63%	63%		
Total			2703	2399	5102
			100%	100%	100%

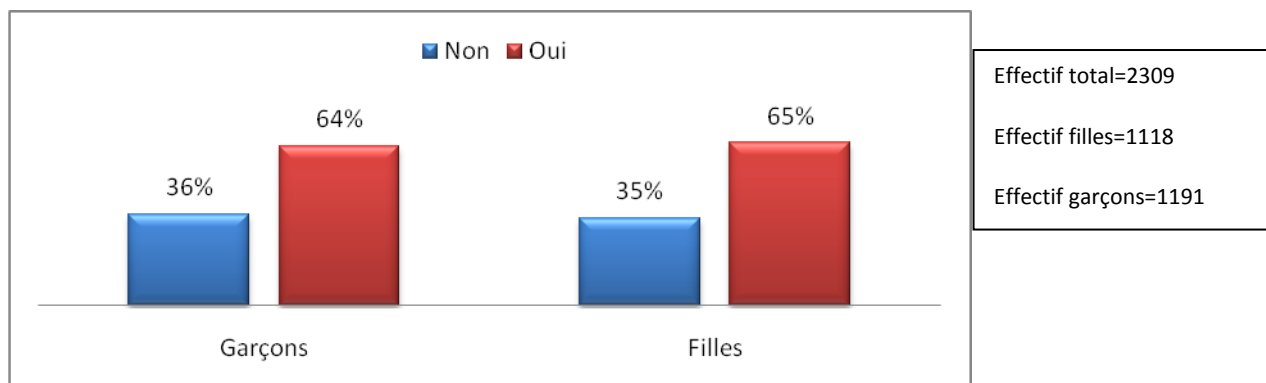
Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

Graphique 10 : Évolution du taux de scolarisation selon le groupe d'âge quinquennal



Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

Graphique 11 : Répartition en pourcentage des enfants (6-14 révolus) au moment de l'enquête selon la scolarisation et le sexe

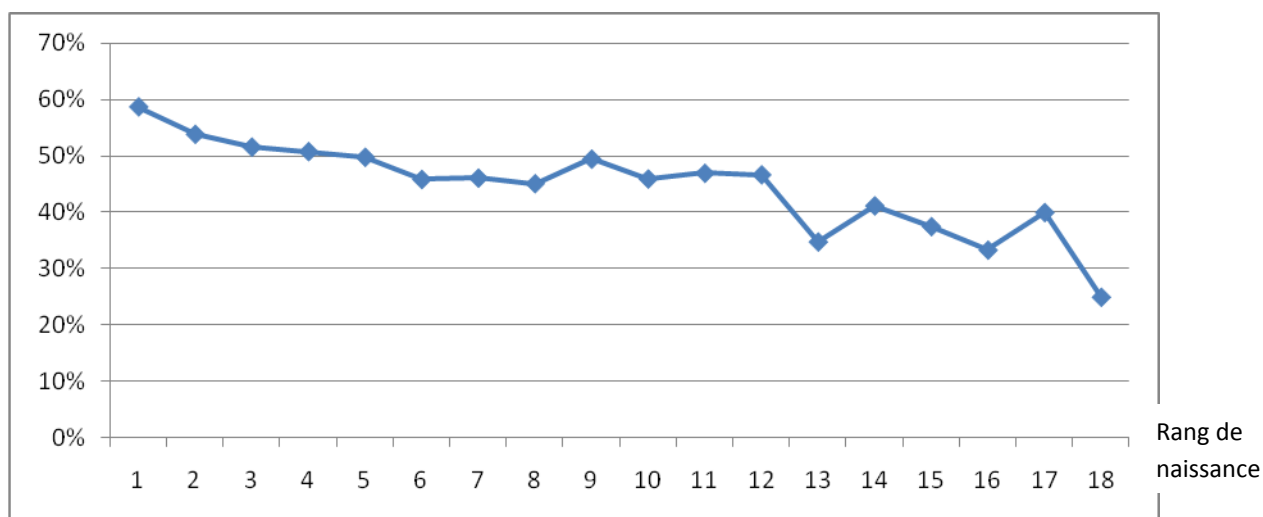


Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

III.3. Scolarisation des descendants et rang de naissance

Le rang de naissance d'un enfant est l'ordre de naissance de l'enfant par rapport à sa mère. L'aîné est de rang un, le deuxième enfant est de rang deux... Le taux de scolarisation varie en fonction du rang de naissance de l'enfant. Le graphique 11 indique un taux de scolarisation d'environ 60% pour les enfants de première naissance. Ce taux baisse au fur et à mesure que le rang de naissance de l'enfant augmente. Il se situe sous la barre des 50% pour les enfants dont le rang de naissance est supérieur à 5.

Graphique 12 : Taux de scolarisation en % selon le rang de naissance de l'enfant



Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

III4. Scolarisation des descendants et l'activité socioprofessionnelle du parent

Les catégories socioprofessionnelles ne sont faciles à appréhender dans une enquête. Les instituts nationaux de statistiques utilisent une nomenclature pour classer les différentes catégories socioprofessionnelles. En tout état de cause, l'objectif visé est de classer les individus dans des groupes socialement homogènes. Dans cette étude, par souci de simplification, à partir du métier et de la catégorie socioprofessionnelle de l'individu, une variable liée à l'occupation a été créée. Elle contient quatre modalités : occupé, chômeur, élève étudiant et femme au foyer. Un individu est occupé s'il est actif et est classé dans l'une des catégories socioprofessionnelles suivantes : cadre supérieur, cadre moyen, employé ouvrier qualifié, employé ouvrier semi qualifié, manœuvre, salarié agricole, entrepreneur, artisan, commerçant, agriculteur, éleveur, pêcheur apprenti ou aide familial.

L'analyse de la scolarisation sous le prisme de l'occupation du parent de l'individu laisse apparaître un taux de scolarisation élevé chez les descendants de chômeur, d'élève ou d'étudiant. Tous les enfants des hommes qui sont chômeurs, étudiants ou élèves sont scolarisés (Tableau10). On note que 61% et 97% des descendants respectifs des chômeuses et des femmes apprenantes sont scolarisés.

Tableau 10 : Répartition en pourcentage (colonne) selon la scolarisation et l'occupation du parent

Sexe	Scolarisation	Occupé	Chômeur	élève étudiant	femme au foyer	
Hommes	non	42%	0%	0%	-	41%
	oui	58%	100%	100%	-	59%
	Total	100%	100%	100%	-	100%
Femmes	non	29%	39%	3%	35%	31%
	oui	71%	61%	97%	65%	69%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

Le tableau10 laisse aussi voir que le taux de scolarisation est plus important chez les enfants des femmes occupées comparativement à ceux des hommes occupés (71% contre 58%). Au niveau de la progéniture des femmes au foyer, le taux de scolarisation est de 65% (En-deçà de 71%). L'occupation de la femme jouerait donc un rôle important au niveau de la scolarisation de l'enfant.

III5. Scolarisation des descendants et ethnie du parent

L'ethnie des parents est scindée en 4 grands groupes : les wolofs (y compris les lébous), les poulars (peuls et toucouleurs), les serere et les autres ethnies (diola, manding, etc.). L'ethnie du parent et la scolarisation de l'enfant sont liées (la probabilité critique de la valeur du chi2 est nulle). On constate, avec le tableau 11, que le taux de scolarisation est plus élevé chez les descendants des autres ethnies (58%) comparativement aux wolofs (52%), aux sereres (51%) et aux poulars (47%).

Cette faible scolarisation de la progéniture des poulars trouverait son explication dans le fait que les peuls (une composante des poulars) sont pour la plupart des éleveurs nomades. Le jeune peul est souvent envoyé suivre le troupeau à très bas âge. Qui plus est, les peuls habitent en général des

zones pauvres en infrastructures scolaires car très en retrait des grandes agglomérations humaines. Autant de facteurs qui amenuisent les chances du jeune peul à entrer à l'école.

Tableau 11 : Répartition de l'échantillon selon la scolarisation et l'ethnie du parent

Scolarisation de l'enfant	ethnie du parent				total
	Wolof	Poular	Serere	Autre ethnie	
non	1491	922	415	357	3185
	48%	53%	49%	43%	49%
oui	1642	807	424	483	3356
	52%	47%	51%	58%	51%
Total	3133	1729	839	840	6541
	100%	100%	100%	100%	100%

Chi2(3) = 29,4729
PC = 0,000

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

III.6. Décrochage scolaire des descendants

On appelle décrochage scolaire le fait pour un élève de quitter l'école sans terminer le cursus qu'il avait entamé. Les causes du décrochage scolaire sont multiples et variées : l'aversion pour l'école, insuffisance de résultats scolaires, etc. (Bee & Boyd, 2003). Mais au sein des groupes sociaux les plus vulnérables, la principale cause de décrochage scolaire est la pauvreté.

Dans cette étude, le décrochage scolaire sera appréhendé auprès des enfants en vie au moment de l'enquête et âgés entre 6 et 14 ans révolus, en 2008. Le tableau12 révèle que 7% de ladite population sont confrontés au phénomène de décrochage. La même proportion est notée aussi bien chez les garçons que chez les filles de cette tranche d'âges.

Tableau 12 : Répartition des enfants de 6 à 14 ans au moment de l'enquête selon le décrochage scolaire et le sexe

Enfant va-t-il toujours à l'école ?	Masculin	Féminin	Total
Non	68	61	129
	7%	7%	7%
Oui	877	802	1679
	93%	93%	93%
Total	945	863	1808
	100%	100%	100%

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

III.7. Niveau d'instruction des descendants

Le tableau13 permet de constater que la majorité des enfants scolarisés a arrêté les études au cycle primaire (64%). La part des enfants ayant atteint le niveau d'instruction secondaire s'élève à 29%. Le

niveau d'instruction atteint dépend du sexe de l'individu au risque de 5% (PC (chi2)=0,025). La proportion de filles ayant atteint le niveau primaire est plus importante que celle des garçons pour le même niveau scolaire (67% contre 62%). Pour le niveau secondaire par contre, les garçons et les filles sont représentés de façon quasi égalitaire (30% contre 29%).

Tableau 13 : Répartition des scolarisés selon le niveau d'instruction et le sexe

Sexe enfants	Précolaire	Primaire	Secondaire	Supérieur	total
Masculin	55	1110	546	84	1795
	3%	62%	30%	5%	100%
Féminin	47	1028	415	54	1544
	3%	67%	27%	3%	100%
Total	102	2138	961	138	3339
	3%	64%	29%	4%	100%

chi2(3) = 9,3362 PC = 0,025

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

Sans surprise, avec le tableau 14, on note que le niveau d'instruction de l'enfant et celui du parent sont fortement liés (PC (chi2)=0,000). On observe que 27% des enfants issus de parents n'ayant aucun niveau d'instruction ont atteint le niveau secondaire. Cette proportion va crescendo avec le niveau d'instruction du parent. Elle est de 28%, 36% et 40% si le parent a atteint le niveau primaire, secondaire et supérieur, respectivement.

Tableau 14 : Répartition de l'échantillon selon le niveau d'instruction du parent et celui de l'enfant

Niveau d'instruction du parent	Niveau d'instruction de l'enfant				Total
	Précolaire	Primaire	Secondaire	Supérieur	
Aucun	35	1440	561	48	2084
	2%	69%	27%	2%	100%
Primaire	30	429	188	24	671
	4%	64%	28%	4%	100%
Secondaire	32	235	181	58	506
	6%	46%	36%	12%	100%
Supérieur	5	34	31	8	78
	6%	44%	40%	10%	100%
Total	102	2138	961	138	3339
	3%	64%	29%	4%	100%

chi2(9) = 180,5037
PC = 0,000

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

Conclusion

Cette étude s'est appuyée sur les données issues de l'enquête biographique « Vulnérabilités et Pauvreté Chronique au Sénégal », réalisée par le Laboratoire de Recherche sur les Transformations Sociales (LARTES) sur la période 2008-2009. L'objet de cette étude était de cerner certains aspects globaux de l'éducation des Sénégalais dans une perspective dynamique sur la période allant de 1950 à 2008.

Il ressort de cette étude qu'en 1950, le taux de scolarisation chez la population âgée de 7 ans et plus était de 8%. Ce taux de scolarisation était de 31% en 1980 et 45% en 2000. Il est également noté des disparités liées au milieu de résidence et aux conditions de vie des populations en matière d'éducation. Au moment de l'enquête, 80% des personnes de l'échantillon résidant au monde rural n'avaient aucun niveau d'instruction contre 32% pour celles qui vivaient à Dakar. En outre, le taux de non scolarisation se situe à 73% au sein de la population pauvre chronique à l'enfance (0-14 ans) soit 2,5 fois plus que ce qui est observé chez la population non pauvre à l'enfance. S'agissant du temps moyen consacré aux études, il se situe à 53 mois (4 ans et demi) au sein de cette population, au moment de l'enquête. La durée moyenne des études est plus longue d'un an au niveau des hommes par rapport aux femmes (122 mois contre 110 mois).

L'étude des déterminants de l'accès à l'école a montré l'influence significative du genre, de la génération, du milieu de résidence et de l'environnement dans lequel l'individu a grandi. Les femmes, les résidents du monde rural, les personnes nées en 1954... ont moins de chance d'accéder à l'école par rapport respectivement aux hommes, aux résidents de Dakar, aux individus nés après 1978... La connaissance d'un sinistre à l'enfance réduit les chances d'entrer à l'école. Qui plus est, La pauvreté à l'enfance agit significativement sur la probabilité d'entrer à l'école la pauvreté chronique à l'enfance amenuise de 64% les chances d'être scolarisé comparativement à la non-pauvreté à l'enfance.

VIII.- LES DÉTERMINANTS DE BASCULEMENT OU NON DANS LA PAUVRETE SUIVANT LES TRANCHES DE VIE : JEUNESSE, ÂGE ADULTE ET AGE AVANCE

Latif Armel Guy Dramani

INTRODUCTION

La réduction de la pauvreté suppose une croissance économique soutenue, laquelle dépend implicitement des progrès techniques et de l'accumulation du capital. De ce fait, la réduction de la pauvreté, surtout pour les pays pauvres dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, passe par la réduction de la faim, améliorer les conditions sanitaires et promouvoir l'éducation et élargir l'accès à l'eau potable pour la société. Ainsi, au Sénégal, le Laboratoire de Recherche sur les transformations Economiques et Sociales(LARTES) de l'institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN) spécialisé dans l'analyse des changements socio-économiques, de la protection sociale mène des programmes de recherche et d'appuis orientés dans ce sens.

Au Sénégal, depuis quelques années plusieurs initiatives, programmes et projets sont entreprises pour y arriver. C'est dans cette perspective que le Laboratoire de Recherche sur les Transformations Economiques et sociales (LARTES) a mené une étude à double objectifs allant dans cette optique. L'originalité de cette recherche est de mettre l'accent sur l'analyse des facteurs sociodémographiques qui peuvent conduire, ou qui ont conduit, à ce que certaines personnes vivent l'expérience de la pauvreté pendant des périodes longues ou plus (ou moins) prolongées. En effet, cette étude menée sur tout le Sénégal vise d'abord à identifier les pauvres chroniques et ensuite mettre en évidence les facteurs de basculements positifs et négatifs de la pauvreté suivant les tranches de vie : jeunesse, adulte et âge avancé.

Face à ce constat, dans ce document, nous présenterons tous les résultats principaux de cette étude à travers cinq chapitres. Le premier sera consacré aux éléments théoriques sur le modèle logistique multinomial, le second à la description et à la justification des variables utilisées de la situation de la pauvreté au Sénégal. Le troisième chapitre traite des facteurs de basculements des jeunes de 15 ans à 34 ans. Le quatrième identifie les facteurs de basculements des adultes de la pauvreté vers la non-pauvreté entre 34 et 54 ans et enfin le cinquième sera consacré aux déterminants des facteurs de basculements des vieux.

VIII.1. ELEMENTS THEORIQUES SUR LE MODELE LOGISTIQUE MULTINOMIAL

On observe un échantillon de n individus, répartis en J catégories disjointes. Chaque individu i appartient à une catégorie j parmi les J possibles. Il est décrit par un ensemble de K caractéristiques $x_{i1}, x_{i2}, \dots, x_{iK}$ (par exemple son âge, sexe, niveau d'études, etc).

Le modèle est construit sur l'idée suivante. La probabilité que l'individu i , compte tenu de ses caractéristiques X_{ik} , fasse partie de la catégorie j est supposée dépendre des X_{ik} , ou, plus précisément, d'une combinaison linéaire des X_i . Formellement, cela s'écrit :

$P(j|x_i) = G(\beta_{0j} + \beta_{1j}x_{i1} + \beta_{2j}x_{i2} + \dots + \beta_{Kj}x_{iK}) = G(x_i\beta_j)$, pour $j = 1, 2, \dots, J$. Le vecteur $x_i = (1 \ x_{i1} \ x_{i2} \ \dots \ x_{iK})$ est le vecteur (ligne) des variables explicatives du modèle. Sa première composante vaut systématiquement 1. Elle prend en compte, dans le modèle, le fait que les catégories n'ont pas les mêmes effectifs. On remarquera que les paramètres de la combinaison linéaire dépendent de la catégorie j . On note $\beta_j = (\beta_{0j}, \beta_{1j}, \beta_{2j}, \dots, \beta_{Kj})$ le vecteur (colonne) de ces paramètres.

Le problème est de trouver une forme fonctionnelle G telle que chaque quantité $P(j|x_i)$ soit bien une probabilité, c'est-à-dire possède les deux propriétés suivantes :

$$0 < P(j|x_i) < 1 \text{ et } \sum_{j=1}^J P(j|x_i) = 1 \quad (1)$$

Pour assurer la stricte positivité de $P(j|x_i)$, on prend la fonction exponentielle. C'est ce choix qui fonde le modèle logit. On pose donc :

$$P(j|x_i) = \exp(x_i\beta_j)$$

Mais cette quantité peut prendre des valeurs supérieures à 1. On la norme alors par la somme des $\exp(x_i\beta_j)$, et le modèle s'écrit :

$$P(j|x_i) = \frac{\exp(x_i\beta_j)}{\sum_{h=1}^J \exp(x_i\beta_h)}, \text{ pour } j = 1, 2, \dots, J. \quad (2)$$

La forme fonctionnelle donnée par (2) répond bien aux propriétés (1).

Le modèle possède *a priori* un nombre relativement élevé de paramètres : $(K+1)*J$. En l'état, les effets des caractéristiques x sur l'appartenance à l'une des J catégories ne sont pas identifiés (on dit aussi que le modèle n'est pas identifié, ou que les paramètres ne le sont pas).

En effet, supposons que l'on ajoute un terme τ_0 quelconque aux J paramètres β_{0j} , un terme τ_1 aux J paramètres β_{1j} , ..., un terme τ_K aux J paramètres β_{Kj} . On a alors, en notant $\tau = (\tau_0, \tau_1, \dots, \tau_K)$

$$\frac{\exp(x_i(\beta_j + \tau))}{\sum_{h=1}^J \exp(x_i(\beta_h + \tau))} = \frac{\exp(x_i\beta_j) \exp(x_i\tau)}{\sum_{h=1}^J \exp(x_i\beta_h) \exp(x_i\tau)} = \frac{\exp(x_i\beta_j)}{\sum_{h=1}^J \exp(x_i\beta_h)}$$

Une infinité de valeurs de β_j sont donc possibles, qui conduisent à une même valeur de la probabilité. Il faut alors imposer aux paramètres une condition qui permet l'identification du modèle. Celle qui est retenue en règle très générale est d'imposer la nullité de tous les paramètres relatifs à une catégorie donnée, appelée alors catégorie de référence. Si on décide que la catégorie de référence correspond à $j = J$, alors la condition d'identification est :

$$\beta_{0J} = \beta_{1J} = \beta_{2J} = \dots = \beta_{KJ} = 0.$$

Avec cette condition identifiante, le modèle s'écrit finalement :

$$\begin{cases} P(j|x_i) = \frac{\exp(x_i\beta_j)}{1 + \sum_{h=1}^{J-1} \exp(x_i\beta_h)}, & \text{pour } j = 1, 2, \dots, J-1 \\ P(J|x_i) = \frac{1}{1 + \sum_{h=1}^{J-1} \exp(x_i\beta_h)} \end{cases} \quad (3)$$

On a parfois intérêt à écrire le modèle sous une forme plus facile à manier. En divisant $P(j|x_i)$ par $P(J|x_i)$ et en en prenant le logarithme, on obtient :

$$\ln[P(j|x_i)/P(J|x_i)] = x_i\beta_j, \quad \text{pour } j = 1, 2, \dots, J-1 \quad (4)$$

On notera qu'avec $J = 2$, on retrouve l'expression d'un logit dichotomique. On peut aisément changer de catégorie de référence. Prenons $j = 1$, par exemple, comme nouvelle référence.

En utilisant (4), on a :

$$\begin{aligned} \ln[P(j|x_i)/P(1|x_i)] &= \ln[P(j|x_i)/P(J|x_i)] - \ln[P(1|x_i)/P(J|x_i)] \\ &= x_i(\beta_j - \beta_1). \end{aligned}$$

Les « nouveaux » paramètres s'obtiennent par différence des anciens.

Plus généralement, j_1 et j_2 étant deux catégories quelconques, on a :

$$\ln[P(j_1|x_i)/P(j_2|x_i)] = x_i(\beta_{j_1} - \beta_{j_2}) \quad (5)$$

Le rapport des deux probabilités ne dépend pas des catégories autres que j_1 et j_2 . On notera une autre propriété intéressante du modèle.

Puisque deux catégories sont disjointes, $P(j_1 \text{ ou } j_2|x_i) = P(j_1|x_i) + P(j_2|x_i)$.

On a alors :

$$P(j_1|x_i, j_1 \text{ ou } j_2) = \frac{P(j_1|x_i)}{P(j_1|x_i) + P(j_2|x_i)} = \frac{P(j_1|x_i)/P(j_2|x_i)}{1 + [P(j_1|x_i)/P(j_2|x_i)]} = \frac{\exp[x_i(\beta_{j_1} - \beta_{j_2})]}{1 + \exp[x_i(\beta_{j_1} - \beta_{j_2})]}$$

Ainsi, conditionnellement au fait que i appartienne aux catégories 1 ou 2 , la probabilité $P(j_1|x_i)$ est modélisée par un logit dichotomique de paramètre $(\beta_{j_1} - \beta_{j_2})$. Cette propriété se traduit, sur le plan pratique, par le fait qu'on peut estimer les paramètres d'un logit multinomial en menant plusieurs estimations de logit dichotomiques opposant une catégorie à chacune des $(J-1)$ autres. Seule la précision des paramètres estimés diffère (Begg et Gray, 1984).

A priori, trois types de variables peuvent figurer dans la liste des explicatives :

- des variables continues ;
- des variables binaires ;
- des variables qualitatives ayant plus de deux modalités.

Les premières ne posent pas de problème particulier. On peut traiter les variables binaires comme des variables continues à condition de les coder en 0 et 1. En revanche, les variables qualitatives ayant plus de deux modalités doivent recevoir un traitement particulier. Plus précisément, une variable, dont les modalités sont $1, 2, \dots, M$, sera remplacée par M variables binaires : la m ème vaut 1 si l'individu a la modalité m , 0 sinon. Ces M variables binaires sont colinéaires puisque leur somme vaut toujours 1. Comme avec tout autre modèle économétrique (modèle linéaire ou autre) il faut alors en exclure une du modèle, sinon les paramètres qui leur sont attachés ne pourraient être estimés. La modalité exclue est appelée *modalité de référence* de la variable explicative.

Selon que les variables sont continues, binaires ou polytomique, les paramètres du modèle n'ont pas la même interprétation, et on ne calcule pas de la même manière les effets des variables sur les probabilités d'appartenance aux différentes catégories.

VIII.2.- ETUDES DESCRIPTIVES DE LA SITUATION DE LA PAUVRETE AU SENEGAL

Tableau 54 : Situation pauvreté transitoire et chronique au Sénégal

	Jeunesse		Adulte		Age avancé	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Non pauvres	12825	27.4	14127	37.4	5545	41.7%
Pauvres transitoires	15082	32.3	4885	12.9	691	5.2%
Pauvres chroniques	18831	40.3	18711	49.6	7076	53.2%

Source : Enquête EVPC, calculs de l'auteur.

On constate que les pauvres chroniques sont plus nombreux dans la population sénégalaise. En effet, il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus que les pauvres chroniques représentent respectivement 40.3% de la population jeune, 49.6% des adultes et 53.2% des personnes âgées. En ce qui concerne les pauvres transitoires, ils représentent 32.3% de la population jeune alors que la proportion des adultes est de 12.9% et celle des personnes âgées est de 5.2%. La population des non-pauvres adultes est de 37.4%. Cette proportion passe à 27.4% de la population jeune et à 41.7% de la population des vieux.

Une analyse faite au niveau de chaque tranche d'âge révèle que la plupart des individus de chaque groupe sont pauvres. Au niveau des individus qui ont un âge compris entre 15 et 34 ans (jeunesse), la remarque est que plus de 70% des individus sont pauvres de façon générale; ceux de la tranche d'âge 35-54 ans plus 60% sont des pauvres et ceux des personnes âgées les résultats montrent que 58% sont pauvres. Hormis la classe des jeunes, les pauvres transitoires sont moins nombreux que les non pauvres.

La pauvreté semble donc être un fléau dont il faut trouver les voies et moyens nécessaires et efficaces pour y remédier. Pour cela, il est opportun de connaître les facteurs qui expliquent le basculement vers la non-pauvreté et ceux du maintien dans la catégorie.

La section suivante fait état de la justification des variables retenues pour mettre en exergue ces facteurs, à l'aide d'un modèle logistique multinomial.

Choix des variables pour l'étude des facteurs de basculements

« **Etre contraint de cesser de résider avec le conjoint** » : le choix de cette variable se justifie par le fait qu'elle permet de voir les charges qui pèsent sur le conjoint. Plus les charges sont lourdes, plus la probabilité de basculement vers la non-pauvreté est faible.

« **A connu un sinistre dans la vie** »: cette variable servira à apprécier l'influence que le sinistre a sur le niveau de pauvreté de l'individu. Elle permettra de tester l'hypothèse selon laquelle les personnes pauvres ne connaissant pas de sinistre ont probablement plus de chance de sortir de la pauvreté que celles qui en ont connu.

« **Réseau d'aide régulier** » : il correspond au soutien dont les nécessiteux bénéficient de leur famille ou des relations qu'ils établissent avec d'autres. Cette variable permet d'étudier l'effet du réseau social sur la pauvreté. Théoriquement plus l'individu bénéficie des aides régulières, plus il a de chance d'améliorer ses conditions de vie, donc de basculer dans la non-pauvreté.

« **Vente de biens dans la vie** » : elle permet d'apprécier la précarité de la situation de pauvreté. Il est intuitif de constater que les individus qui s'adonnent à la vente de leurs biens pour améliorer leurs conditions de vie sont dans des conditions difficiles. A niveau de pauvreté égale, un individu qui vend ses biens pour s'en sortir est dans une condition de précarité plus profonde.

« **Disposition de ressources** » : le fait de disposer des ressources peut constituer un avantage pour sortir de la pauvreté. On fait l'hypothèse que les individus disposant des ressources sont plus de chances d'échapper à la pauvreté que ceux présentant les mêmes caractéristiques ne disposent pas de ressources.

« **Etat matrimonial** » : cette variable permet de saisir l'impact du changement de la situation matrimoniale sur la sortie de pauvreté. L'impact peut être positif ou négatif. Il en est de même pour ceux qui ont connu un divorce ou un veuvage.

« **Migration** » : elle servira à apprécier l'impact du changement du milieu de résidence pour faire face à la pauvreté. En considérant que l'accès aux ressources est plus facile en milieu urbain, on peut supposer que les individus pauvres du milieu rural qui rejoignent le milieu urbain auront plus de chance de sortir de la pauvreté. De même les citadins qui émigrent vers le milieu rural peuvent bénéficier du faible coût de la vie pour améliorer leurs conditions. Le même raisonnement est valable pour les individus qui émigrent : Il y aurait un accès plus facile aux ressources dans les pays d'émigration que les pays d'origine.

« **Le niveau d'instruction** », c'est un indicateur qui est mesuré par le niveau d'instruction atteint par la personne. Il permet d'apprécier les capacités de gains de la personne. L'attente à priori est que plus le niveau d'instruction est élevé, plus il a de chance de sortir de la pauvreté.

« **Suivi formation professionnelle** », elle permet d'apprécier l'influence de la formation professionnelle sur la sortie de la pauvreté.

« **Niveau d'instruction de la personne qui vous a élevé** », l'intérêt de cette variable est de mesurer l'influence du niveau d'instruction du tuteur sur le basculement vers la non-pauvreté de la personne.

« **Profession principale de la personne qui vous a élevé quand vous aviez 12 ans** », cette variable permet d'apprécier l'influence que la profession du tuteur a sur la sortie de la pauvreté de l'individu.

VIII.3.- LES FACTEURS DE BASCULEMENTS DES JEUNES DE 15 ANS A 34 ANS

L'objet de ce chapitre est d'analyser les résultats de l'estimation du modèle logistique multinomial et de mettre en évidence les facteurs qui expliquent la sortie ou le maintien dans (de) la pauvreté.

I.- LES FACTEURS DE BASCULEMENTS DE LA PAUVRETÉ TRANSITOIRE VERS LA NON-PAUVRETÉ

Tableau 55: Résultats de l'estimation de la situation transitoire et chronique entre 15 et 34 ans¹³ : facteurs de basculements des pauvres transitoires de la tranche d'âge 15-34ans

Variables	Modalités	Coefficient estimé	significativité	effet
Etre contraint de résider avec conjoint	Non	-.335	.000*	.715
	oui	Référence	.	.
A connu un sinistre dans la vie	non	-.469	.000*	.626
	oui	Référence	.	.
Réseau d'aide régulier	famille	-.769	.000*	.464
	relations	.281	.005*	1.324
	Sans aide	Référence	.	.
Vente de biens dans la vie	non	-1.815	.000*	.163
	oui	Référence	.	.
Disposition de ressources	Non	.464	.000*	1.591
	oui	Référence	.	.
Changement état matrimonial entre 15 et 34 ans	non	-1.003	.000*	.367
	Oui	Référence	.	.
Connaissance divorce	non	.211	.000*	1.235
	oui	Référence	.	.
Connaissance veuvage	non	.005	.938 NS	1.005
	oui	Référence	.	.
migration	Non migrant urbain	-.734	.000*	.480
	Non migrant rural	-.336	.007*	.714
	Migrant urbain rural	.005	.974 NS	1.005
	Migrant rural urbain	.290	.022**	1.337
	Migrant Sénégal étranger	.045	.773 NS	1.046
	Migrant inter urbain	-.213	.115 NS	.808
Niveau instruction atteint	Migrant Etranger Sénégal	Référence	.	.
	primaire	.050	.338 NS	1.051
	professionnel	.457	.012**	1.580
	Secondaire 1	-.553	.000*	.575
	Secondaire 2	-.298	.006*	.742
	supérieur	-.927	.000*	.396
Suivi formation professionnelle	Non scolarisé	Référence	.	.
	Non	.721	.000*	2.056
Niveau instruction de la personne qui vous a élevé	oui	Référence	.	.
	Sans instruction et alphabétisée	-.721	.001*	.486
	Ecole coranique	.444	.000*	1.558
	primaire	.120	.188 NS	1.127
	Secondaire 1	.322	.035**	1.380
	Secondaire 2	-.025	.894 NS	.975
	supérieur	-1.313	.000*	.269
Sans instruction	Référence	.	.	

¹³ * significatif à 1%

** significatif à 5%

*** significatif à 10%

profession principale de la personne qui vous a élevé quand vous aviez 12 ans	Cadre supérieur	.481	.006*	1.618
	Cadre moyen	-2.075	.000*	.126
	Employé ouvrier qualifié	-.958	.000*	.384
	Employé ouvrier semi qualifié	.084	.363 NS	1.087
	manœuvre	.127	.420 NS	1.136
	entrepreneur	.118	.508 NS	1.125
	Artisan/service	-.363	.000*	.695
	commerçant	-.329	.000*	.720
	agriculteur	.190	.003*	1.209
	éleveur	.416	.002*	1.516
	pêcheur	-.071	.501 NS	.931
	ménagère	Référence	.	.
	constante	2.166	.000*	

Source : Enquête EVPC, estimation de l'auteur à partir de SPSS 13.

Toutes les variables utilisées ont un impact significatif sur les facteurs de basculement de la pauvreté transitoire vers la non-pauvreté (Annexe I).

Résidence avec le conjoint

Le fait d'être contraint de vivre avec son conjoint en étant en situation de pauvreté transitoire a un impact négatif, par rapport à ceux qui ne sont pas contraints de vivre avec leur conjoint, de sortir de la pauvreté transitoire pour rejoindre le groupe des individus non-pauvres. En effet, les individus qui ne vivent plus avec leur conjoint ont moins de charges. Ce qui peut constituer un avantage pour augmenter leur niveau de vie.

Connaissance de sinistre

Le fait de connaître un sinistre ne favorise pas le basculement vers la non-pauvreté, comparé à ceux qui n'en connaissent pas. En effet, les pauvres transitoires qui n'ont pas connu de sinistre dans leur vie ont deux fois plus de chance de sortir de la pauvreté transitoire. Ce qui peut s'expliquer par le fait que l'individu qui connaît un sinistre perd certains biens qui pouvaient l'aider à améliorer son niveau de vie, ou du moins lui permettre de changer temporairement sa situation.

Réseaux d'aide régulier

Comparés à ceux qui ne bénéficient pas d'un réseau d'aide régulier, les individus qui ont le soutien de leur famille ont plus de chance de sortir de la pauvreté. Ils ont deux fois plus de chances de sortir de la pauvreté transitoire. Ce qui se justifie par le fait que ces personnes peuvent améliorer leur situation en utilisant l'aide du réseau familiale pour régler certains problèmes. Par contre, ceux bénéficiant d'un soutien issu de leur relation ont moins de chance de basculer vers la non-pauvreté que ceux qui ne bénéficient pas d'aide. La raison qui peut être avancée est que ces aides peuvent être interrompues et dépendent également de la situation et de l'atmosphère qui règnent entre les deux personnes, alors que ceux qui ne reçoivent pas d'aide vont fournir plus d'efforts pour échapper à la pauvreté transitoire.

La vente de biens dans la vie

L'effet de vendre des biens dont dispose le pauvre transitoire a un impact négatif pour faire basculer les individus vers la non-pauvreté. En effet, les résultats montrent que les individus qui n'ont pas vendus de biens dans la vie ont plus de chance de sortir de la pauvreté transitoire, toute chose égale par ailleurs. L'explication qui peut être avancée découle du fait que la vente des biens dans la vie peut constituer un handicap pour sortir de la pauvreté car l'individu s'est débarrassé de certains de ces avoirs qui auraient pu l'aider à changer de situation.

La disposition de ressources

Les individus qui ne disposent pas de ressources ont plus de mal à sortir de la pauvreté transitoire que ceux qui en disposent. Les ressources disponibles peuvent être utilisées par l'individu pour faire face à la situation qu'elle vit.

L'état matrimonial

Cette variable démographique peut être un facteur de basculement vers la non-pauvreté. En ce sens que les individus qui n'ont pas changé d'état matrimonial ont plus de chance de sortir de la pauvreté que ceux qui en ont changé. La justification est que la personne qui a changé d'état matrimonial met du temps avant de s'adapter dans sa nouvelle situation ce qui ne favorise pas l'amélioration des conditions de vie dans le court terme. Par ailleurs, les individus en situation de pauvreté transitoire qui ont pris la décision de se séparer de leur conjoint ont plus de chance de sortir de la pauvreté que ceux qui décident de maintenir leur union. Quant au veuvage, l'effet n'est pas significatif ce qui constitue un obstacle pour se prononcer sur son impact.

La migration

Comparer aux étrangers vivants au Sénégal, l'impact de la migration est plutôt défavorable pour les individus qui quittent le milieu rural pour rejoindre les villes. Ce qui est normal car le niveau de vie au Sénégal est plus élevé dans le milieu urbain que dans le milieu rural. En outre ceux qui sont "sédentaires" ont plus de chance d'échapper à la pauvreté que les étrangers vivants au Sénégal.

Le niveau d'instruction

L'impact du niveau d'instruction est d'autant plus important dans la mesure où il est considéré comme un facteur important pour lutter contre la pauvreté. Comparés aux non-scolarisés, les individus qui ont suivi une formation professionnelle ont moins de chance de sortir de la pauvreté. Par contre ceux qui ont fait au moins le lycée ont plus de chance de sortir de la pauvreté que les non-scolarisés. Il en est de même pour ceux qui ont fait des études supérieures. La justification est que les instruits ont plus de chance de trouver un emploi dans le secteur moderne où l'instruction joue un rôle important. Ces résultats sont rassurants car ils confirment l'hypothèse généralement admise que l'investissement dans l'éducation est une manière efficace pour lutter contre la pauvreté.

Par ailleurs, une régression faite sur les individus qui ont suivi une formation professionnelle atteste que ceux qui sont dans la pauvreté transitoire ont plus de mal à quitter leur situation actuelle que ceux qui n'ont pas suivi de formation professionnelle. L'explication est qu'ils mettent plus de temps pour trouver un emploi surtout quand ils sont au chômage.

Niveau d'instruction du tuteur

Le niveau d'instructeur du tuteur est important car il peut déterminer le niveau d'instruction de la personne qu'il élève ou le devenir de ce dernier. L'examen du tableau I ci-dessus montre que les personnes qui sont élevés par des individus qui ont fréquentés l'école coranique et ceux qui ont atteint le niveau secondaire n'ont pas plus de chance de sortir de la pauvreté que ceux qui sont élevés par des personnes sans instruction. Par contre, ceux qui sont élevés par des personnes qui ont le niveau supérieur ou par des personnes non-instruits mais alphabétisées ont plus de chance de basculer vers la non-pauvreté que ceux qui ne sont pas instruits. Ceci peut s'expliquer par le fait que ceux qui ont le niveau

supérieur trouvent en général des emplois plus stables et ont la possibilité d'investir dans l'éducation de ces personnes alors que ceux qui ont fait l'école coranique ou qui ont le niveau secondaire ont plus de mal de s'occuper de l'éducation de leur protégé.

Profession principale de la personne qui vous a élevé à l'âge de 12 ans

On constate que ceux qui sont élevés quant ils avaient 12 ans par un cadre supérieur, un agriculteur ou un éleveur trouvent plus de difficulté d'échapper à la pauvreté transitoire que ceux qui sont élevés par des ménagères. Par contre les personnes élevées par des cadres moyens, des employés ouvriers qualifiés, des artisans/services ou par des commerçants ont plus de chance de sortir de la pauvreté.

En résumé, on peut dire que l'éducation est le facteur le plus déterminant pour basculer de la pauvreté transitoire vers la non-pauvreté. A cela, s'ajoute le fait de ne pas être contraint de résider avec le conjoint, la non connaissance de sinistre, le fait d'être soutenu régulièrement par la famille, de ne pas vendre de biens.

Dans la même dynamique le fait d'être élevé par un commerçant, un cadre moyen ou un employé ouvrier qualifié ont un impact significatif sur la sortie de la pauvreté transitoire. Le niveau d'instruction de la personne qui a élevé constitue un facteur également important pour quitter la pauvreté transitoire et rejoindre les non-pauvres.

II- Les facteurs de basculements de la pauvreté chronique vers la non-pauvreté

Tableau 56 : Résultats de l'estimation de la situation transitoire et chronique entre 15 et 34 ans¹⁴ : facteurs de basculements des pauvres chroniques de la tranche d'âge 15-34ans

Variables	Modalités	Coefficient estimé	significativité	effet
Etre contraint de résider avec conjoint	Non	-.044	.436 NS	.957
	oui	Référence	.	.
A connu un sinistre dans la vie	non	-.647	.000*	.524
	oui	Référence	.	.
Réseau d'aide régulier	famille	-.650	.000*	.522
	relations	-.111	.307 NS	.895
	Sans aide	Référence	.	.
Vente de biens dans la vie	non	-2.954	.000*	.052
	oui	Référence	.	.
Disposition de ressources	Non	1.068	.000*	2.910
	oui	Référence	.	.
Changement état matrimonial entre 15 et 34 ans	non	-.372	.000*	.689
	Oui	Référence	.	.
Connaissance divorce	non	.520	.000*	1.681
	oui	Référence	.	.
Connaissance veuvage	non	-.202	.002*	.817
	oui	Référence	.	.
migration	Non migrant urbain	-.442	.001*	.643
	Non migrant rural	1.118	.000*	3.059
	Migrant urbain rural	.637	.000*	1.891
	Migrant rural rural	.332	.016*	1.394

¹⁴ * significatif à 1%

** significatif à 5%

*** significatif à 10%

	urbain			
	Migrant Sénégal étranger	.130	.468 NS	1.138
	Migrant inter urbain	-.427	.006*	.652
	Migrant Etranger Sénégal	Référence	.	.
Niveau instruction atteint	primaire	-.430	.000*	.650
	professionnel	1.586	.000*	4.885
	Secondaire 1	-1.474	.000*	.229
	Secondaire 2	-1.355	.000*	.258
	supérieur	-4.121	.000*	.016
	Non scolarisé	Référence	.	.
Suivi formation professionnelle	Non	2.120	.000*	8.330
	oui	Référence	.	.
Niveau instruction de la personne qui vous a élevé	Sans instruction et alphabétisée	-.069	.724 NS	.933
	Ecole coranique	.039	.391 NS	1.040
	primaire	-.306	.009*	.736
	Secondaire 1	-.111	.647 NS	.895
	Secondaire 2	-.794	.009*	.452
	supérieur	.683	.044**	1.979
	Sans instruction	Référence	.	.
profession principale de la personne qui vous a élevé quand vous aviez 12 ans	Cadre supérieur	-22.195	.	2.30E-010
	Cadre moyen	-1.523	.000*	.218
	Employé ouvrier qualifié	-1.163	.000*	.313
	Employé ouvrier semi qualifié	.052	.672 NS	1.054
	manœuvre	.177	.385 NS	1.193
	entrepreneur	-23.404	.	6.85E-011
	Artisan/service	.144	.108	1.155
	commerçant	-.049	.520 NS	.953
	agriculteur	.845	.000*	2.327
	éleveur	1.483	.000*	4.406
	pêcheur	-.676	.000*	.509
	ménagère	Référence	.	.
	constante	.257	.464 NS	

Source : Enquête EVPC, estimation de l'auteur à partir de SPSS 13

Le même constat est fait que précédemment sur la significativité globale des variables. Les résultats seront renseignés dans l'annexe I.

La première remarque est que le fait d'être contraint de résider avec le conjoint n'est pas statistiquement significatif ce qui empêche de se prononcer sur son effet pour sortir de la pauvreté chronique comme cela a été fait pour les pauvres transitoires.

Connaissance de sinistre

Le fait de ne pas connaître de sinistre est un facteur important, toute chose égale par ailleurs, pour sortir de la pauvreté chronique. Ce qui est rassurant car une personne victime de cet événement va perdre des biens qui lui empêche de sortir de la zone de pauvreté chronique.

Le réseau d'aide régulier

Le fait d'être aidé régulièrement par des membres de la famille a un impact important sur la sortie de la pauvreté chronique. Plus exactement, Ceux qui sont dans la pauvreté chronique trouvent plus de difficulté d'échapper à ce fléau s'ils ne sont pas aidés.

Vente de biens dans la vie

Le fait de vendre des biens dans la vie ne favorise pas la sortie de la pauvreté chronique. En effet les individus qui n'ont pas vendu de biens dans la vie ont plus de chance de sortir de la pauvreté chronique, toute chose égale par ailleurs, que les individus qui ont vendus des biens dans leur vie.

Disposition de ressources

Le fait de ne pas disposer de ressources peut constituer un handicap pour sortir de la pauvreté chronique. Ces propos sont confirmés par les résultats du tableau II, puisque les individus qui disposent des ressources ont plus de chance de basculer vers la non-pauvreté que ceux qui n'en disposent pas.

L'état matrimonial

L'état matrimonial est un facteur démographique qui a un impact globalement positif pour la sortie de la pauvreté chronique. En observant le tableau II, on remarque que les individus qui ont changé de situation matrimoniale ont moins de chance de sortir de la pauvreté chronique que ceux qui conservent leur état matrimonial. Ceux qui sont veufs (ves) endurent plus pour sortir de la pauvreté chronique que ceux qui ne le sont pas. Mais les divorcés ont plus de chance de basculer vers la non-pauvreté que les "non-divorcés".

La migration

La migration a un impact sur la sortie de la pauvreté. En effet, les individus qui sont "sédentaires" c'est-à-dire qui n'ont pas changé de milieu de résidence durant leur vie ont plus de chance de sortir de la pauvreté que les étrangers vivants au Sénégal. Le même constat est fait pour les citadins qui cherchent refuge dans le milieu rural en cas de pauvreté chronique et des ruraux qui rejoignent le milieu urbain. Les sénégalais qui trouvent comme solution pour sortir de la pauvreté chronique d'émigrer ont plus de chance de rompre avec ce phénomène que les étrangers vivants au Sénégal. Ceci s'explique par le fait que dans le milieu urbain, il y a plus d'infrastructures donc les ruraux ont plus de chance de trouver un emploi ce qui les aidera à changer de situation. Par contre les citadins qui rejoignent le milieu rural vont bénéficier du bas niveau de vie de la campagne.

- Le niveau d'instruction atteint

L'impact positif de l'éducation sur la sortie de la pauvreté apparaît une fois de plus. En effet, à l'exception des professionnels, les individus qui ont fait des études ont plus de chances de sortir de la pauvreté chronique que les non instruits. On constate que la probabilité d'échapper à la pauvreté chronique augmente avec le niveau atteint par la personne. L'explication est que les instruits trouvent plus "facilement" un emploi stable que les non scolarisés. Ces résultats confirment la panoplie d'étude qui atteste que l'investissement dans l'éducation est un facteur important pour sortir de la pauvreté à long terme.

Comparé aux individus n'ayant pas suivi de formation professionnelle qui sont dans la pauvreté chronique, ceux qui ont suivi une formation professionnelle ont plus de mal à sortir de la pauvreté chronique. Ce qui peut s'expliquer par l'effet du chômage car les professionnels ne trouvent pas facilement un emploi après une période de chômage, surtout en période de récession économique.

- Niveau d'instruction de la personne qui vous a élevé

Le niveau d'instruction de la personne qui a élevé l'individu a un impact significatif sur la sortie de la pauvreté chronique de l'individu. Au seuil de 5%, les personnes qui sont élevées par des individus qui ont fait le primaire, ou ceux qui ont obtenu le BFEM ou bien par des individus qui ont fait des études supérieures ont plus de chance de sortir de la pauvreté chronique que ceux qui sont élevés par des personnes qui sont sans niveau d'instruction.

- Profession principale de la personne qui vous a élevé quand vous aviez 12 ans

L'impact de la profession du tuteur n'est pas constant. En effet les personnes élevées par des cadres moyens, celles élevées par des employés ouvriers qualifiés, celles élevés par des pêcheurs ont plus de chances de sortir de la pauvreté chronique que celles élevés par des ménagères. Par contre les individus qui sont élevés par des agriculteurs et des éleveurs ont plus de chance de rester dans la pauvreté chronique que les ménagères.

En définitive, les résultats ci-dessus montrent que les facteurs qui expliquent le basculement vers la non-pauvreté sont l'éducation qui a un impact positif pour sortir de la pauvreté dans le long terme, le fait de ne pas connaître de sinistre dans la vie, de ne pas vendre de biens dans la vie, de conserver sa situation matrimoniale en situation de pauvreté chronique, de ne pas transiter vers le milieu rural pour les citadins. A ces facteurs s'ajoutent ceux qui sont propres à la personne qui a élevé l'individu. Le fait d'être élevé par une personne qui a atteint le niveau primaire ou secondaire favorise la sortie de la pauvreté chronique. De même ceux qui sont élevés par des cadres moyens ou des employés ouvriers qualifiés ou par des pêcheurs ont plus de chance de quitter la pauvreté chronique.

4.- LES FACTEURS DE BASCULEMENT DES ADULTES DE LA PAUVRETE VERS LA NON PAUVRETE ENTRE 35 ET 54 ANS

Cette partie fait l'inventaire de la validation statistique des résultats par la modélisation multinomiale pour la catégorie de personnes âgées entre 34 et 54 ans ayant la caractéristique de pauvreté chronique et de pauvreté transitoire.

I.- facteurs de basculement de la pauvreté chronique vers la non-pauvreté

Tableau 57 : Résultats de l'estimation de la situation transitoire et chronique entre 35 et 54 ans¹⁵ : facteurs de basculements des pauvres chroniques entre 35 et 54 ans

Variables	Modalités	Coefficient estimé	Significativité	effet
Etre contraint de résider avec conjoint	Non	-.002	.969NS	.998
	oui	Référence	.	.
A connu un sinistre dans la vie	non	-.417	.000***	.659
	oui	Référence	.	.
Réseau d'aide régulier	famille	-.554	.000***	.575
	relations	-.536	.000***	.585
	Sans aide	Référence	.	.
Vente de biens dans la vie	non	-2.995	.000***	.050
	oui	Référence	.	.
Disposition de ressources	Non	1.327	.000***	3.769
	oui	Référence	.	.
Changement état matrimonial entre 15 et 34 ans	non	.335	.000***	1.398
	Oui	Référence	.	.
Connaissance divorce	non	.105	.051NS	1.111
	oui	Référence	.	.
Connaissance veuvage	non	-.701	.000***	.496
	oui	Référence	.	.
migration	Non migrant urbain	-.645	.000***	.524
	Non migrant rural	.657	.000***	1.930
	Migrant urbain rural	.032	.831NS	1.032
	Migrant rural urbain	-.689	.000***	.502
	Migrant Sénégal étranger	-.106	.490NS	.899
	Migrant inter urbain	-1.180	.000***	.307
	Migrant Etranger Sénégal	Référence	.	.
Niveau instruction atteint	primaire	-.265	.000***	.767
	professionnel	-1.077	.000***	.341
	Secondaire 1	-1.001	.000***	.368
	Secondaire 2	-1.140	.000***	.320
	supérieur	-3.195	.000***	.041
	Non scolarisé	Référence	.	.
Suivi formation professionnelle	Non	.347	.054NS	1.415
	oui	Référence	.	.
Niveau instruction de la personne qui vous a élevé	Sans instruction et alphabétisée	-.233	.294NS	.792
	Ecole coranique	-.405	.000***	.667
	primaire	-.221	.040**	.802
	Secondaire 1	.792	.000***	2.209
	Secondaire 2	-.097	.719NS	.907

¹⁵ * significatif à 1%

** significatif à 5%

*** significatif à 10%

	supérieur	1.341	.000***	3.821
	Sans instruction	Référence	.	.
profession principale de la personne qui vous a élevé quand vous aviez 12 ans	Cadre supérieur	-3.160	.000***	.042
	Cadre moyen	-2.255	.000***	.105
	Employé ouvrier qualifié	-.419	.013**	.658
	Employé ouvrier semi qualifié	-.586	.000***	.556
	manœuvre	.014	.934NS	1.014
	entrepreneur	.118	.635NS	1.125
	Artisan/service	.444	.000***	1.559
	commerçant	-.149	.030**	.861
	agriculteur	.666	.000***	1.946
	éleveur	1.019	.000***	2.770
	pêcheur	-1.041	.000***	.353
	ménagère	Référence	.	.
	constante		.	.

Source : Enquête EVPC.

Etre contraint de cesser de résider avec conjoint

Le fait d'être contraint de cesser de résider avec un conjoint est significatif au seuil de 1%. Cette caractéristique a un effet (positif ou négatif) sur les individus d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport aux individus non pauvres.

Connaître un sinistre dans la vie

Cette variable est significative, elle a un impact sur le fait de demeurer dans la situation de pauvreté chronique. En effet les individus qui n'ont pas connu un sinistre dans leur vie ont moins de chance de rester dans la pauvreté chronique par rapport à ce qui en ont connu.

Réseau d'aide régulier

Le fait d'avoir un réseau d'aide régulier a un fort impact significatif (1%) sur le fait d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport aux individus non pauvres. C'est ainsi que, nous constatons que cet effet est spécifiquement dû au fait de recevoir de l'aide régulier d'une famille ou d'une relation. Les individus qui reçoivent de l'aide régulier de la part d'une famille ou d'une relation ont moins de chance d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport aux individus sans aide. En définitive, la famille ou avoir une relation qui vous supporte financièrement constitue un atout très important pour sortir de la situation de pauvreté chronique par rapport à l'individu non pauvre.

Vente de biens dans la vie

De même nous retenons la vente de biens dans la vie d'un individu est significatif et a un effet (Positif ou négatif) sur le fait de demeurer dans la pauvreté chronique. Nous retenons à cet effet que les individus qui n'ont pas vendu de biens dans leur vie ont fortement plus de chance de sortir de la situation de pauvreté chronique. La vente de biens dans la vie est un facteur qui empêcherait l'individu de sortir de sa situation de pauvreté chronique.

Disposition de ressources

Globalement, la disposition de ressources est un facteur significatif et qui agit sur le fait de demeurer dans une situation de pauvreté chronique. En effet, les individus qui ne disposent pas de ressources ont de fortes chances de demeurer dans la situation de pauvreté chronique, contrairement à ceux qui en disposent.

Changement d'état matrimonial entre 34 et 54 ans

Le changement d'état matrimonial entre 34 et 54 ans est significatif au seuil de 1% sur le fait de demeurer dans une situation de pauvreté chronique. Nous constatons que les individus qui n'ont pas connu de changement matrimonial entre 34 et 54 ans ont moins de chance de basculer dans une situation de non-pauvreté par rapport à ceux qui ont effectué un changement d'état matrimonial entre 34 et 54 ans.

Connaissance de divorce

Connaître un divorce a un effet sur le fait de sortir de la situation de pauvreté chronique. Il est révélé que cet effet n'est dû spécifiquement qu'au fait de connaître le divorce ou pas.

Connaissance de veuvage

La connaissance de veuvage est significative au seuil de 1% et agit sur le fait de basculer dans la non-pauvreté. Les individus qui ont perdu un conjoint ont moins de chance de demeurer dans une situation de pauvreté chronique par rapport à ceux qui n'ont pas perdu de conjoints. Ceci, pourrait s'expliquer par le fait qu'une fois devenu veuf /veuve, l'individu hérite de certains biens du défunt qui constituera de ressources supplémentaires, l'empêchant ainsi d'être dans une situation de pauvreté chronique.

Migration

Dans cette partie, nous nous intéressons à l'effet particulier de la migration qui constitue un phénomène qui fait l'objet de plusieurs débats à travers le monde et particulièrement dans les pays pauvres. Dans le cadre de notre étude sur le Sénégal, on remarque que la migration constitue un facteur important qui impacte sur le fait de basculer dans la non-pauvreté. Seul l'individu qui vit dans un milieu rural et qui ne migre pas a plus de chance de demeurer dans la situation de pauvreté non chronique, par rapport à l'individu qui migre de l'étranger vers le Sénégal. Par contre, l'individu non migrant du milieu urbain, migrant du milieu rural vers le milieu urbain et migrant international vers le milieu urbain ont de forte chance de basculer dans la non-pauvreté par rapport aux individus migrant de l'étranger vers le Sénégal. En définitive, l'individu qui effectue une migration dans le contexte sénégalais a moins de chance de demeurer dans une situation de pauvreté chronique.

Niveau d'instruction atteint

Le niveau d'instruction atteint par un individu est une variable significative au seuil de 1%. Il agit sur le fait d'être un pauvre chronique. Le Niveau d'instruction étant un aspect particulier important sur lequel insistent les bailleurs de fonds pour leur financement, il convient dans le cadre du Sénégal de savoir son impact sur la situation de pauvreté d'un individu. Nous remarquons que le fait d'avoir atteint le primaire, le Secondaire, le supérieur et Professionnel diminue les chances de l'individu d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport à l'individu qui n'est pas scolarisé. Le niveau d'instruction atteint par un individu diminue ses chances d'être dans une situation de pauvreté chronique.

Niveau d'instruction de la personne qui vous a élevé

Le niveau d'instruction de la personne qui vous a élevé représente un facteur essentiel sur le fait d'être dans une situation de pauvreté chronique, au sens que cette variable est significative au seuil de 1%. Le fait que la personne qui vous a élevé a fait soit l'école coranique, primaire, secondaire², supérieur a un effet sur le fait de basculer dans la non-pauvreté. Ainsi, Avoir fait l'école coranique, le primaire ou le secondaire diminue les chances d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport à un tuteur

sans instruction. Toutefois, il faut remarquer que si la personne a un niveau d'instruction de type supérieur ou secondaire² alors les chances de l'individu d'être dans une situation de pauvreté chronique augmentent.

Profession principale de la personne qui vous a élevé quand vous aviez 12 ans

Cette caractéristique constitue aussi une variable significative au seuil de 1%. Seul l'individu dont la personne qui l'a élevé à 12 ans est pêcheur, Commerçant, Employé ouvrier semi-qualifié, Employé qualifié, Cadre supérieur, cadre moyen, a moins de chance d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport à l'individu dont le tuteur est ménagère. Par contre l'individu dont le tuteur est Agriculteur, Eleveur ou Artisan service à plus de chances de demeurer dans une situation de pauvreté par rapport à l'individu dont le tuteur est ménagère.

II- FACTEURS DE BASCULEMENT DE LA PAUVRETE TRANSITOIRE VERS LA NON PAUVRETE

Tableau 58.- Résultats de l'estimation de la situation transitoire et chronique entre 35 et 54 ans¹⁶ : facteurs de basculements des pauvres transitoires entre 35 et 54 ans

Variabes	Modalités	Coefficient estimé	significativité	effet
Etre contraint de résider avec conjoint	Non	-.521	.000***	.594
	oui	0(b)	.	.
A connu un sinistre dans la vie	non	-.588	.000***	.555
	oui	0(b)	.	.
Réseau d'aide régulier	famille	-1.142	.000***	.319
	relations	-.858	.000***	.424
	Sans aide	0(b)	.	.
Vente de biens dans la vie	non	-1.680	.000***	.186
	oui	0(b)	.	.
Disposition de ressources	Non	.771	.000***	2.162
	oui	0(b)	.	.
Changement état matrimonial entre 15 et 34 ans	non	-.261	.000***	.770
	Oui	0(b)	.	.
Connaissance divorce	non	.304	.000***	1.356
	oui	0(b)	.	.
Connaissance veuvage	non	-.459	.000***	.632
	oui	0(b)	.	.
migration	Non migrant urbain	-.366	.010***	.694
	Non migrant rural	-.376	.009***	.687
	Migrant urbain rural	-.689	.001***	.502
	Migrant rural urbain	-.257	.070NS	.773
	Migrant Sénégal étranger	.707	.000***	2.029
	Migrant inter urbain	-.101	.515NS	.904
	Migrant Etranger Sénégal	0(b)	.	.
Niveau instruction atteint	primaire	-.030	.650NS	.970
	professionnel	-.016	.945NS	.984
	Secondaire 1	.322	.000***	1.380
	Secondaire 2	.255	.056NS	1.291
	supérieur	-.075	.681NS	.928
	Non scolarisé	0(b)	.	.
Suivi formation professionnelle	Non	.620	.000***	1.859
	oui	0(b)	.	.
Niveau instruction de la	Sans instruction et	1.821	.000***	6.178

¹⁶ * significatif à 1%

** significatif à 5%

*** significatif à 10%

personne qui vous a élevé	alphabétisée			
	Ecole coranique	-.272	.000***	.762
	primaire	-.608	.000***	.545
	Secondaire 1	-2.132	.000***	.119
	Secondaire 2	-19.159	.990NS	4.78E-009
	supérieur	-.496	.158NS	.609
	Sans instruction	0(b)	.	.
profession principale de la personne qui vous a élevé quand vous aviez 12 ans	Cadre supérieur	-.442	.200NS	.643
	Cadre moyen	-.513	.108NS	.599
	Employé ouvrier qualifié	1.324	.000***	3.757
	Employé ouvrier semi qualifié	.706	.000***	2.025
	manœuvre	-.826	.002***	.438
	entrepreneur	1.791	.000***	5.998
	Artisan/service	-.581	.000***	.560
	commerçant	-.069	.434NS	.933
	agriculteur	.422	.000***	1.525
	éleveur	.781	.000***	2.183
	pêcheur	.167	.176	1.182
	ménagère	0(b)	.	.
	constante			

Etre contraint de cesser de résider avec conjoint

Le fait d'être contraint de cesser de résider avec un conjoint est globalement significatif au seuil de 1% par rapport aux individus non pauvres, donc a un effet sur les individus d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport aux individus non pauvres. Ainsi, les individus qui ne sont pas contraints de cesser de résider avec conjoint ont moins de chance d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport à ceux qui ont connu.

Connaître un sinistre dans la vie

Cette variable globalement est significative au seuil de 1%, par conséquent a globalement un impact sur le fait d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport à ceux qui ne sont pas pauvres. Cet effet se caractérise particulièrement par le fait que les individus qui n'ont pas connu un sinistre dans leur vie ont moins de chance d'être dans la pauvreté transitoire par rapport à ceux qui ont connu un sinistre.

Réseau d'aide régulier

Globalement le fait d'avoir un réseau d'aide régulier à un fort impact significatif au seuil de 1% sur le fait d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport aux individus non pauvre. C'est ainsi qu'en observant particulièrement, il se révèle que cet effet est spécifiquement dû au fait de recevoir de l'aide régulier d'une famille ou d'une relation. Par conséquent, les individus qui reçoivent de l'aide régulier de la part d'une famille ou d'une relation ont moins de chance de demeurer dans une situation de pauvreté transitoire par rapport aux individus sans aide. En définitive, la famille ou avoir une relation constitue un atout très important pour ne pas demeurer dans une situation de pauvreté transitoire par rapport aux individus qui ne sont pas pauvres.

Vente de biens dans la vie

La vente de biens dans la vie d'un individu a un effet significatif sur le fait d'être pauvre transitoire par rapport aux non pauvres. Nous retenons à cet effet que, les individus qui n'ont pas effectué de vente de biens dans leur vie ont fortement moins de chance de demeurer dans une situation de pauvreté

transitoire. Donc ne pas vendre de biens dans la vie est un facteur important qui empêche l'individu d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport à l'individu qui en a vendu.

Disposition de ressources

Globalement, disposer de ressources a un effet significatif sur le fait d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport aux individus qui ne sont pas pauvres. Ceci s'observe par le fait que, particulièrement l'individu qui ne dispose pas de ressources a plus de chance de demeurer dans une situation de pauvreté transitoire par rapport à celui qui dispose de ressources. Cette caractéristique augmente la probabilité d'être dans une situation de pauvreté transitoire pour l'individu par rapport à l'individu non pauvre.

Changement d'état matrimonial entre 34 et 54 ans

Le changement d'état matrimonial entre 34 et 54 ans a un impact significatif au seuil de 1% sur le fait d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport aux individus qui en ont effectué. Spécifiquement, nous constatons que les individus qui n'ont pas connu de changement matrimonial entre 34 et 54 ans ont moins de chance d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport à ceux qui ont effectué un changement d'état matrimonial entre 34 et 54 ans.

Connaissance de divorce

Connaître un divorce a un effet globalement significatif sur le fait d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport aux individus non pauvres. Cependant, il se révèle que cet effet n'est dû spécifiquement au fait d'avoir connu le divorce ou pas.

Connaissance de veuvage

La connaissance de veuvage a un effet globalement significatif (1%) sur le fait d'être dans la pauvreté transitoire par rapport aux individus non pauvres. Particulièrement cet effet est dû au fait que les individus qui ont perdus un conjoint ont moins de chance d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport à ceux qui n'ont pas perdu de conjoints. Ceci, pourrait s'expliquer par le fait qu'une fois qu'on devient veuf /veuve, on hérite de certains biens du défunt qui constituera de ressources nous empêchant d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport à l'individu non pauvre.

Migration

Dans cette partie nous nous intéressons à l'effet particulier de la migration qui, constitue un phénomène qui fait l'objet de plusieurs débats à travers le monde et particulièrement dans les pays pauvres. Dans le cadre de notre étude le Sénégal, fort est de constater que la migration a un effet globalement significatif (1%) sur le fait d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport aux individus qui ne sont pas pauvres. C'est ainsi que nous constatons que cet effet se caractérise par le fait d'être un Non Migrant urbain, Non Migrant rural, et Migrant international urbain. Toutefois, il est intéressant de savoir que seul l'individu qui migre du Sénégal vers l'étranger a plus de chance d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport à l'individu qui migre de l'étranger vers le Sénégal. Par contre l'individu non migrant du milieu urbain et migrant international vers le milieu urbain ont moins de chance d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport aux individus migrant de l'étranger vers le Sénégal. En définitive, l'individu qui effectue une migration dans le contexte sénégalais a moins de chance de demeurer dans une situation de pauvreté transitoire par rapport à l'individu non pauvre.

Niveau d'instruction atteint

Le niveau d'instruction atteint par un individu a un effet globalement significatif (1%) sur le fait d'être pauvre transitoire par rapport à un individu qui est non pauvre. L'effet est dû au niveau secondaire². En définitive, un individu ayant fait le secondaire² a plus de chances d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport à l'individu non pauvre. Tout ceci confirme encore une fois de plus l'importance de la scolarisation sur la vie de l'individu.

Suivi formation professionnelle

Globalement avoir suivi une formation professionnelle a un effet significatif sur le fait d'être dans une situation de pauvreté transitoire. Ceci s'explique par le fait que les individus ayant suivis une formation professionnelle ont plus de chance d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport à celui qui n'en a pas suivi. Donc suivre une formation professionnelle augmente les chances d'être dans une situation de pauvreté transitoire.

Niveau d'instruction de la personne qui vous a élevé

Globalement au Sénégal, le niveau d'instruction de la personne qui vous a élevé a un effet significatif (1%) sur le fait d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport à l'individu non pauvre. Face à ce constat, cet effet s'explique par le fait que la personne qui vous a élevé a fait soit l'école coranique, primaire, secondaire¹ ou même sans instruction mais alphabétisé. Au regard de tout ceci, nous déduisons qu'avoir fait l'école coranique, le primaire ou le secondaire¹ diminue les chances d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport à un tuteur sans instruction. Par contre, si la personne a un niveau d'instruction de type sans instruction mais alphabétisé alors les chances de l'individu d'être dans une situation de pauvreté transitoire augmente.

Profession principale de la personne qui vous a élevé quand vous aviez 12 ans

Cette caractéristique a aussi un impact global significatif sur le fait d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport à l'individu non pauvre. Dans le cadre de notre étude, nous constatons que cet effet pourrait être dû aux effets spécifiques d'être Employé ouvrier semi qualifié, Employé qualifié, Artisan service, Commerçant Agriculteur, Eleveur et pêcheur. Force est de constater que parmi ces caractéristiques, seul l'individu dont la personne qui l'a élevé à 12 ans est manœuvre, Artisan service a moins de chance d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport à l'individu dont le tuteur est ménagère. Par contre, le tuteur qui est Agriculteur, Eleveur ou Entrepreneur augmente les chances de l'individu d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport à l'individu dont le tuteur est ménagère. En définitif, cette caractéristique au regard de tout ceci globalement augmente les chances d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport à l'individu non pauvre.

➤ **Situation chronique**

Source : Enquête EVPC, estimation de l'auteur

➤ **Situation transitoire**

Source : Enquête EVPC, estimation de l'auteur

5 : LES DETERMINANTS DES FACTEURS DE BASCULEMENTS DES PERSONNES AGEES

Il est question dans cette partie de faire l'inventaire de la validation statistique des résultats donnés par la modélisation multinomiale pour la catégorie de personnes âgées de 55 ans et plus à être des pauvres chroniques.

i - Facteurs de basculement de la pauvreté chroniques vers la non-pauvreté

Tableau 59 : Résultats de l'estimation de la situation transitoire et chronique des plus de 55ans¹⁷ : facteurs de basculements des pauvres chroniques de la tranche d'âge des plus de 55ans

Variables	Modalités	Coefficient estimé	significativité	effet
Etre contraint de résider avec conjoint	Non	.344	.000***	1.410
	oui	Référence	.	.
A connu un sinistre dans la vie	non	-.092	.087	.912
	oui	Référence	.	.
Réseau d'aide régulier	famille	-.452	.000***	.636
	relations	-.508	.000***	.602
	Sans aide	Référence	.	.
Vente de biens dans la vie	non	-1.692	.000***	.184
	oui	Référence	.	.
Disposition de ressources	Non	1.178	.000***	3.249
	oui	Référence	.	.
Changement état matrimonial entre 15 et 34 ans	non	.069	.422NS	1.071
	Oui	Référence	.	.
Connaissance divorce	non	.321	.000***	1.379
	oui	Référence	.	.
Connaissance veuvage	non	-.438	.000***	.645
	oui	Référence	.	.
migration	Non migrant urbain	-.863	.000***	.422
	Non migrant rural	-.119	.572NS	.888
	Migrant urbain rural	.900	.008***	2.461
	Migrant urbain rural	-1.068	.000***	.344
	Migrant Sénégal étranger	.384	.119NS	1.468
	Migrant urbain inter	-1.921	.000***	.146
	Migrant Etranger Sénégal	Référence	.	.

¹⁷ * significatif à 1%

** significatif à 5%

*** significatif à 10%

Niveau instruction atteint	primaire	-.515	.000***	.598
	professionnel	-.437	.231NS	.646
	Secondaire 1	-.255	.036**	.775
	Secondaire 2	-.416	.054NS	.660
	supérieur	-.580	.044**	.560
	Non scolarisé	Référence	.	.
Suivi formation professionnelle	Non	.937	.001***	2.553
	oui	Référence	.	.
Niveau instruction de la personne qui vous a élevé	Sans instruction et alphabétisée	17.748	.984NS	51042086.808
	Ecole coranique	-.654	.000***	.520
	primaire	.307	.068NS	1.359
	Secondaire 1	-19.126	.978NS	4.94E-009
	Secondaire 2	-15.336	.975NS	2.19E-007
	supérieur	-14.220	.977NS	6.68E-007
	Sans instruction	Référence	.	.
profession principale de la personne qui vous a élevé quand vous aviez 12 ans	Cadre supérieur	-18.518	.994NS	9.07E-009
	Cadre moyen	-12.221	.977NS	4.92E-006
	Employé ouvrier qualifié	1.057	.000***	2.877
	Employé ouvrier semi qualifié	-.968	.000***	.380
	manœuvre	-14.325	.976NS	6.01E-007
	entrepreneur	-.022	.941NS	.978
	Artisan/service	-.180	.160NS	.835
	commerçant	.174	.074NS	1.190
	agriculteur	.802	.000***	2.231
	éleveur	1.144	.000***	3.140
	pêcheur	-1.467	.000***	.231
	ménagère	Référence	.	.
	constante			

Source : Enquête EVPC, estimation de l'auteur à partir de SPSS 13

Etre contraint de cesser de résider avec conjoint

Au regard des résultats statistiques, il ressort que le fait d'être contraint de cesser de résider avec un conjoint est globalement significatif (1%). Donc a un effet sur les vieux d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport aux vieux non pauvres.

Connaître un sinistre dans la vie

Cette variable globalement est significative (1%), par conséquent a globalement un impact sur le fait d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport à ceux qui ne sont pas pauvres. Cependant nous constatons que pour une personne âgée, le fait de connaître un sinistre ou pas ne constitue pas pour lui un moyen d'être dans une situation de pauvreté chronique.

Réseau d'aide régulier

Globalement le fait d'avoir un réseau d'aide régulier a un fort impact significatif (1%) sur le fait d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport aux individus non pauvres. Nous constatons que cet

effet est spécifiquement dû au fait de recevoir une aide régulière d'une famille ou d'une relation. Par conséquent les vieux qui reçoivent de l'aide régulière de la part d'une famille ou d'une relation ont moins de chance d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport aux vieux sans aide. En définitive, la famille ou avoir une relation constitue un atout très important pour les vieux pour ne pas être dans une situation de pauvreté chronique par rapport aux vieux qui ne le sont pas pauvres.

Vente de biens dans la vie

De même nous retenons que la vente de biens dans la vie d'un individu a un effet significatif sur le fait d'être pauvre chronique par rapport aux non pauvres. Nous retenons à cet effet que, les vieux qui n'ont pas effectué de vente de biens dans leur vie ont fortement moins de chance d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport aux vieux qui en ont effectué. Donc ne pas vendre de biens dans la vie est un facteur important qui empêche aussi le vieux d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport au vieux qui en a vendu.

Disposition de ressources

Globalement, la disposition de ressources a un effet significatif sur le fait d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport aux vieux qui ne sont pas pauvres. Ceci s'observe par le fait que, particulièrement les vieux qui ne disposent pas de ressources ont plus de chance d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport à ceux qui disposent de ressources. Ne pas disposer de ressources est un facteur qui augmente les chances d'un vieux d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport aux vieux qui n'en disposent pas.

Changement d'état matrimonial entre 34 et 54 ans

Le changement d'état matrimonial entre 34 et 54 ans a un impact significatif (1%) sur le fait d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport au vieux qui en a effectué. Spécifiquement, nous constatons pour un vieux le fait d'effectuer un changement matrimonial entre 34 et 54 ans ou pas n'a aucun effet sur le fait d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport à ceux qui ont effectué un changement d'état matrimonial entre 34 et 54 ans.

Connaissance de divorce

Connaître un divorce a un effet globalement significatif sur le fait d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport aux vieux non pauvres. Cependant nous constatons qu'un vieux qui a connu de divorce a plus de chance d'être dans une situation de pauvreté chronique qu'au vieux qui n'en a pas connu. Ceci pourrait s'expliquer par le fait qu'un vieux qui perd son conjoint(e) pour le reste de sa vie va devoir vivre seul et aura du mal à partager ses peines et difficultés quotidiennes comme il l'aurait fait si son conjoint était présent. La chaleur de couple et la solitude et la perte de ses biens dans le cadre du Sénégal pourraient constituer des facteurs qui conduiraient un vieux à être dans une situation de pauvreté chronique par rapport au vieux non pauvre.

Connaissance de veuvage

La connaissance de veuvage a un effet globalement significatif (1%) sur le fait d'être dans la pauvreté chronique par rapport aux individus non pauvres. Particulièrement, cet effet est dû au fait que les vieux qui ont perdu un conjoint ont moins de chance d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport à ceux qui n'ont pas perdu de conjoints. Ceci, pourrait s'expliquer par le fait une fois qu'on devient veuf /veuve, on hérite de certains biens du défunt(e) qui constituera de ressources empêchant d'être dans une situation de pauvreté chronique.

Migration

Dans cette partie, nous nous intéressons à l'effet particulier de la migration qui constitue un phénomène faisant l'objet de plusieurs débats à travers le monde et particulièrement dans les pays pauvres. Dans le cadre de notre étude pour le Sénégal, fort est de constater que la migration a un effet globalement significatif (1%) sur le fait d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport aux individus qui ne sont pas pauvres. C'est ainsi que nous constatons que cet effet pour les vieux se caractérise par le fait d'être un Non Migrant urbain, Migrant rural urbain et Migrant international urbain, Migrant urbain rural. Toutefois, il est intéressant de savoir que seul le vieux qui migre du milieu urbain vers le milieu rural a plus de chance d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport au vieux qui migre de l'étranger vers le Sénégal. Par contre le vieux non migrant du milieu urbain, migrant du milieu rural vers le milieu urbain et migrant international vers le milieu urbain ont moins de chance d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport au vieux migrant de l'étranger vers le Sénégal.

Niveau d'instruction atteint

Naturellement, le niveau d'instruction atteint par un individu a un effet globalement significatif (1%) sur le fait d'être pauvre chronique par rapport à un individu qui est non pauvre. C'est dans cette perspective que nous constatons que le fait d'avoir atteint le primaire, le Secondaire¹ et le supérieur pour un vieux sont autant de facteurs qui diminuent ses chances d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport au vieux qui n'est pas scolarisé. En définitive, le niveau d'instruction atteint par un vieux diminue globalement les chances d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport au vieux non pauvre. Tout ceci confirme encore une fois de plus l'importance de la scolarisation sur la vie de l'individu.

Suivi une formation professionnelle

Globalement le fait pour un vieux d'avoir suivi une formation professionnelle est significatif (5%). Spécifiquement, nous constatons le vieux qui n'a pas suivi de formation professionnelle a plus de chance d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport au vieux qui en a suivi.

Niveau d'instruction de la personne qui vous a élevé

Globalement au Sénégal, le niveau d'instruction de la personne qui vous élevé a un effet significatif (1%) sur le fait d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport à l'individu non pauvre. Face à ce constat, il convient de mettre en évidence seul le vieux qui a été élevé par une personne qui a suivi son niveau d'instruction dans une école coranique a moins de chance d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport au vieux qui a été élevé par une personne sans instruction.

Profession principale de la personne qui vous a élevé quand vous aviez 12 ans

Cette caractéristique a aussi un impact global significatif sur le fait d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport à l'individu non pauvre. Dans le cadre de notre étude, nous constatons que pour le vieux, cet effet pourrait être dû aux effets spécifiques d'être Employé qualifié, Employé ouvrier semi qualifié, Agriculteur, Eleveur et pêcheur. On constate que les individus dont les tuteurs ont comme profession la pêche, les employés et les ouvriers semi qualifiés ont moins de chance d'être dans une

situation de pauvreté chronique par rapport à aux individus dont le tuteur est « ménagère ». Par contre les individus âgés qui ont eu des tuteurs qui avaient comme profession (Employé qualifié, Agriculture, Elevage) constatent une aggravation de leur situation de pauvreté chronique.

II- FACTEURS DE BASCULEMENTS DE LA PAUVRETE TRANSITOIRE VERS LA NON-PAUVRETE

Tableau 60: Résultats de l'estimation de la situation transitoire et chronique des plus de 55ans¹⁸ : facteurs de basculements des pauvres transitoires de la tranche d'âge des plus de 55ans

Variables	Modalités	Coefficient estimé	significativité	effet
Etre contraint de résider avec conjoint	Non	.016	.902 NS	1.016
	oui	Référence	.	.
A connu un sinistre dans la vie	non	-.113	.346 NS	.893
	oui	Référence	.	.
Réseau d'aide régulier	famille	-1.948	.000*	.143
	relations	-.037	.839 NS	.964
	Sans aide	Référence	.	.
Vente de biens dans la vie	non	-.911	.000*	.402
	oui	Référence	.	.
Disposition de ressources	Non	-.287	.020**	.750
	oui	Référence	.	.
Changement état matrimonial après 55 ans	non	-.662	.001*	.516
	Oui	Référence	.	.
Connaissance divorce	non	.024	.882 NS	1.025
	oui	Référence	.	.
Connaissance veuvage	non	-.566	.001*	.568
	oui	Référence	.	.
migration	Non migrant urbain	13.297	.972 NS	595122.907
	Non migrant rural	14.013	.970 NS	1218026.426
	Migrant urbain rural	13.084	.972 NS	481275.720
	Migrant rural urbain	13.742	.971 NS	929147.048
	Migrant Sénégal étranger	14.492	.969 NS	1966114.865
	Migrant inter urbain	11.842	.975 NS	138943.011
	Migrant Etranger Sénégal	Référence	.	.
Niveau instruction atteint	primaire	.624	.000*	1.867
	professionnel	-.277	.720 NS	.758
	Secondaire 1	-.337	.167 NS	.714
	Secondaire 2	1.279	.000*	3.594
	supérieur	-13.772	.967 NS	1.04E-06
	Non scolarisé	Référence	.	.
Suivi formation professionnelle	Non	.815	.080*	2.260
	Oui	Référence	.	.
Niveau instruction	Sans instruction et alphabétisée	18.726	.983 NS	135758616.203

¹⁸ * significatif à 1%

** significatif à 5%

*** significatif à 10%

de la personne qui vous a élevé	Ecole coranique	-1.754	.000*	.173
	primaire	-.209	.467 NS	.812
	Secondaire 1	1.344	.002*	3.834
	Secondaire 2	-14.751	.933 NS	3.92E-007
	supérieur	-16.169	.972 NS	9.51E-008
	Sans instruction	Référence	.	.
profession principale de la personne qui vous a élevé quand vous aviez 12 ans	Cadre supérieur	-4.075	.999 NS	.017
	Cadre moyen	18.669	.913 NS	128200924.233
	Employé ouvrier qualifié	2.384	.991 NS	10.844
	Employé ouvrier semi qualifié	16.123	.924 NS	10045755.085
	manceuvre	2.913	.996 NS	18.419
	entrepreneur	.349	1.000 NS	1.417
	Artisan/service	15.604	.927 NS	5979217.567
	commerçant	13.769	.935 NS	955007.251
	agriculteur	15.447	.928 NS	5111572.271
	éleveur	15.527	.927 NS	5538713.399
	pêcheur	16.535	.923 NS	15176193.995
	ménagère	Référence	.	.
	constante	-28.484	.945 NS ¹⁹	

Source : Enquête EVPC, estimation de l'auteur à partir de SPSS 13.

Le premier constat pour cette tranche d'âge toutes les variables sont statistiquement significatives (Annexe III) mais la plupart des modalités qui constituent ces variables ne sont pas significatives.

Relation d'aide familiale

En ce qui concerne l'aide familiale, les aînés qui reçoivent l'aide provenant de la famille ont plus de chance d'échapper à la pauvreté transitoire que ceux qui n'ont pas de soutien. Ceci peut s'expliquer par le fait que ces personnes âgées n'ont plus trop de charges donc les aides familiales peuvent leur suffire pour atteindre le niveau de vie des non-pauvres.

Vente de biens dans la vie

Les personnes âgées qui ont vendu des biens dans la vie trouvent plus de difficultés pour sortir de la pauvreté transitoire que ceux qui conservent leurs biens. En effet à cet âge les individus peuvent utiliser ces biens pour faire face à cette situation.

Disposition de ressources

Ceux qui ne disposent pas de ressources ont plus de chances de sortir de la pauvreté transitoire. Ce résultat est surprenant mais il peut s'expliquer par le fait que ces individus ne sont pas très représentatifs dans la base.

L'état matrimonial

¹⁹ NS = non significatif

Les personnes âgées qui changent d'état matrimonial sont presque condamnées à rester des pauvres transitoires comparés à ceux qui conservent leurs unions. En effet les résultats du tableau VI montrent que la probabilité de sortir de la pauvreté transitoire est plus importante pour les individus qui n'ont pas changé d'état matrimonial, toute chose égale par ailleurs. Le veuvage a également le même impact sur la sortie de la pauvreté transitoire.

Le niveau d'instruction atteint

Ceux qui ont atteint le niveau primaire et les titulaires d'un brevet de fin d'étude ont moins de chance de quitter la pauvreté transitoire que les non instruits. Ce résultat peut s'expliquer qu'à cet âge, les individus qui ont fait des études ont du mal à trouver un emploi puisqu'ils sont proches de la retraite alors que les non instruits qui évoluent en général dans les secteurs qui ne sont pas modernes ont plus de chance de trouver un emploi non stable.

Ceux qui ont suivi une formation professionnelle sont presque contraints de rester des pauvres transitoires le restant de leur vie, toute chose égale par ailleurs, si on les compare aux personnes qui n'ont pas suivi de formation professionnelle.

Le niveau d'étude atteint par les tuteurs

Les individus qui sont élevés par des personnes qui ont fait l'école coranique ont plus de chance de sortir de la pauvreté que les personnes sans instruction alors que ceux qui ont fait une étude secondaire ont moins de chance de sortir de la pauvreté transitoire que ceux qui ne sont pas instruits.

Au total, les facteurs qui expliquent le basculement vers la non pauvreté des vieux sont les aides familiales régulières, le fait de ne pas changer de situation matrimoniale, de ne pas vendre de biens dans la vie. A ces facteurs propres à l'individu, s'ajoutent ceux qui sont spécifiques à son tuteur dont on peut citer le fait d'avoir été éduqué par une personne qui fait l'école coranique.

CONCLUSION

Dans la première partie de ce document, une description de la pauvreté est faite et ensuite le choix des variables est justifié avant de procéder à l'estimation des effets de ces variables à l'aide d'un modèle logistique pour enfin faire l'analyse des facteurs de basculement vers la non-pauvreté. Il ressort de cette analyse que le facteur le plus positif pour sortir de la pauvreté est l'éducation. Il est donc important d'investir dans l'éducation pour lutter contre la pauvreté. A cela, s'ajoute les facteurs liés aux catastrophes naturelles que sont le fait de connaître un sinistre qui a un impact négatif sur la sortie de pauvreté. Par ailleurs, l'état matrimonial joue également un rôle dans la sortie de la pauvreté car les pauvres qui ont pris la décision de cesser de résider ensemble ont plus de chance de basculer vers la non-pauvreté et ceux qui ont connu un veuvage n'ont pas de grandes chances de sortir de leur situation. Le soutien familial peut également aider le pauvre à sortir de sa situation. Le statut et le niveau d'étude de la personne qui a élevé la personne joue également un rôle très important dans la sortie de la pauvreté.

Les facteurs démographiques tels que le milieu de résidence, l'âge de l'individu ont un impact sur la sortie de pauvreté.

VIII - TRANSMISSION INTERGENERATIONNELLE DE LA PAUVRETE Rokhaya Cissé et Bakary Doucouré

INTRODUCTION

L'étude sur la transmission intergénérationnelle de la pauvreté au Sénégal, constitue l'un des deux volets de l'étude sur la dynamique de la pauvreté et des transformations sociales, réalisée par le Laboratoire de recherche sur les transformations économiques et sociales (LARTES), en partenariat avec le Centre de Recherche sur la Pauvreté Chronique (CPRC) et l'UNICEF et le Ministère de la Famille. Une telle étude qualitative, intervient à la suite de l'étude sur les vulnérabilités et la pauvreté chronique au Sénégal, qui reposait exclusivement sur une méthodologie quantitative, avec l'administration de questionnaires ménages et de questionnaires biographiques.

Globalement, les études sur la pauvreté bien que nombreuses au Sénégal, n'ont pas opéré de rupture par rapport à la préférence habituelle pour l'approche transversale de la pauvreté. La démarche privilégiée dans le diagnostic de la pauvreté au Sénégal a été l'approche de la mesure monétaire (BM, 1995 ; MEF, 1997 et 2001b ; Ndiaye, 1999 ; Cissé, 1997, 2003a et 2003b ; Badji et Daffé, 2003 ; MEF et BM, 2004 ; Azam et Dia, 2004). Toutefois, il est rapidement apparu que cette dimension monétaire, bien qu'importante, ne saurait se passer des autres dimensions sociales, culturelles et politiques et même écologiques à l'œuvre.

C'est la raison pour laquelle, le déficit d'accès aux infrastructures et services de base (MEF, 2000), l'analyse des conditions de vie et des actifs (Ki et al, 2004) et la perception que les populations ont du phénomène (MEF 2001), ont été par la suite, retenus comme angle d'analyse. L'ensemble de ces travaux, a révélé une pauvreté largement répandue au Sénégal, tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

En réalité, il devient de plus en plus accepté que le taux de croissance économique actuel de 2,5%²⁰ et ceux qui sont attendus pour les prochaines années seront insuffisants pour la réalisation des objectifs énoncés dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Ce constat n'est pas surprenant car de manière générale, l'impact de la croissance économique sur les pauvres des pays en développement est complexe et controversée. Les analyses qui sou tendent le concept très actuel de croissance inclusive, déclinent très clairement les obstacles qui limitent les aptitudes des pauvres à saisir les opportunités de croissance. Ce sont l'insécurité économique, les niveaux élevés de vulnérabilité, l'éloignement des zones d'habitation et le faible niveau d'actifs qui renforce les inégalités quant au partage des fruits de la croissance (Mckay, 2008).

D'ailleurs, Ndione (2008) le soulignait bien pour le cas du Sénégal en précisant bien que même si cette croissance était au rendez-vous, elle ne serait pas en faveur des pauvres mais au contraire un

²⁰ ²⁰ Contrairement à la moyenne des cinq dernières années qui le situait à 4%

facteur d'aggravation des inégalités. Ce qui risquerait d'entraver la croissance économique durable, d'affecter la stabilité sociale à moyen terme, et d'aggraver la vulnérabilité des groupes marginalisés.

Or, la pauvreté est déjà largement répandue au Sénégal (57% de la population vivent en deçà de la ligne de pauvreté). Elle induit des effets directs sur la gestion du quotidien des populations tant en milieu urbain²¹ que rural avec 2/3 des ménages ruraux avec une tendance marquée vers la pauvreté chronique²². Un peu plus de 20% de ces ménages ont une consommation alimentaire pauvre, ce qui correspond à 1,2 million de personnes ayant une mauvaise consommation alimentaire (PAM, ESASU 2008). Cette même enquête révèle qu'un individu sur cinq, vit au-dessous du seuil de pauvreté alimentaire et deux individus sur trois au-dessous du seuil de pauvreté correspondant à la satisfaction des besoins essentiels. 30% de la population rurale sont classés dans la catégorie de la pauvreté alimentaire et que selon la définition nationale des besoins essentiels minimaux, presque deux tiers de la population sénégalaise « n'arrivent pas à joindre les deux bouts ». Cette situation évolue dans le sens de la chronicité avec le maintien dans une pauvreté continue et un basculement des couches moyennes dans la précarité.

Ces résultats de recherche, même s'ils ont permis de rendre de l'ampleur et de la sévérité selon une diversité d'approches conceptuelles et méthodologiques, se sont insuffisamment intéressés à la persistance de celle-ci dans le temps. De plus, les résultats mitigés des politiques de réduction de la pauvreté, ont suscité le besoin d'expérimenter de nouvelles percées théoriques et méthodologiques parmi lesquelles l'approche dynamique de la pauvreté s'est imposée d'elle-même. En effet, dans d'autres pays, l'apport de cette approche s'est révélé très significative, afin de documenter les trajectoires de pauvreté, l'enchaînement causal des facteurs de basculement, de maintien et de sortie de la pauvreté, des interrelations entre les différents facteurs de vulnérabilités dans le temps. Alors qu'au Sénégal, ce type d'analyses font largement défaut, en terme de données sur les itinéraires des ménages et des individus, qui ont eu à expérimenter la pauvreté dans le passé, dans le présent ou qui risquent de l'expérimenter dans le futur par héritage de la génération des ascendants. En effet, la transmission de la pauvreté est un champ faiblement documenté au Sénégal, alors que dans les pays du Nord, ces recherches ont été très nombreuses aux États-Unis et au Royaume-Uni, avec un champ de variables étudiées tout aussi vaste (niveau scolaire, problèmes psychologiques et comportementaux, grossesses adolescentes hors mariage...). Cette vaste littérature a fait l'objet de *surveys* récents de Bruniaux et Galtier (2003), Mayer (2002) et Solon (1999). Des études dans d'autres pays européens se sont développées depuis les années 1990 (Jenkins, Siedler, 2007; Solon, 2002; Corak, 2006). Ces travaux ont également pu donner lieu à des comparaisons internationales de la mobilité dans les pays industrialisés.

Ces recherches déterminent, d'une part, la relation entre les handicaps que cumulent les enfants de ménages pauvres (santé, niveau d'éducation, aptitudes mentales...) et leurs *outcomes* à l'âge adulte (revenu, santé, carrière...); et, d'autre part, s'interrogent sur les effets de causalité de cette relation afin de distinguer les rôles respectifs joués par le revenu du ménage, et les caractéristiques des individus ainsi que celles des ménages (Jenkins, Siedler, 2007). Si de nombreux travaux économiques comparent les revenus des pères et des fils (Atkinson, 2007), des travaux sur le devenir des filles se

²¹ 52% des travailleurs cumulent des heures de travail très élevées avec un salaire inférieur au SMIG²¹ local

²² Dia, Niang (2008), Pauvreté et protection sociale au Sénégal : une revue des expériences des programmes de prise en charge des groupes vulnérables, Sénégal, 49 p.

développent depuis quelques années (Solon, 2002). Les mécanismes apparaissent finalement assez similaires, même si la transmission intergénérationnelle du statut est un peu plus faible chez les filles (Chadwick, Solon, 2002).

De façon générale, un constat rassemble toutes ces études: peu importe les mesures de bien-être utilisées, il apparaît que les conséquences de la pauvreté peuvent donc durer tout au long du cycle de vie et entre les générations. Le même type d'études menées aux États-Unis ou en Finlande conclut également à une persistance (ou un héritage) intergénérationnelle de la pauvreté élevée (Jenkins, Siedler, 2007). L'intensité de cette relation est environ deux fois plus forte pour la génération 80, ce qui confirme d'autres études remarquant un impact grandissant de l'origine familiale sur le devenir des enfants (Blanden, Gibbons, 2006).

Le caractère relativement stable de la transmission de la pauvreté entre générations dans les travaux énoncés plus haut (principalement dans les pays du Nord), retient particulièrement notre attention et suscite un questionnement concernant les spécificités de ce phénomène dans le contexte des familles et ménages sénégalais.

Cette contribution expose ainsi les résultats d'une enquête qualitative à partir de récits de vie d'une centaine d'individus à l'échelle du pays issus du milieu urbain comme rural. Elle s'interroge sur l'expression de la chronicité et de la sévérité de la pauvreté des parents, telle que vécue par la génération suivante notamment celle des descendant. Une telle analyse nécessite dans un premier temps, l'élaboration du cadre théorique de la recherche qui sera l'occasion de passer en revue les différentes théories sur la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Dans les parties suivantes, il s'agira d'exposer la méthodologie d'enquête, les manifestations du vécu de la pauvreté telles livrées par les enquêtés eux-mêmes ainsi que les facteurs, les mécanismes et les moments déterminants dans la transmission intergénérationnelle descendante de la pauvreté au Sénégal. En dernier lieu, nous initieront une réflexion approfondie sur la portée des stratégies de survie, les résiliences et les innovations initiées par les jeunes générations et leur influence sur les processus d'atténuation du processus de transmission de la pauvreté.

VIII.I. - LE CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE

L'analyse de la littérature portant sur la pauvreté, indique que celle-ci demeure une question complexe, tant du point de vue purement conceptuel qu'empirique. Les approches différenciées de la pauvreté et les différentes définitions qu'elles induisent, la multiplicité des indicateurs, voire la nature même de ces indicateurs de pauvreté, conduisent à dégager plusieurs formes de pauvreté.

Il ressort également de la revue de la littérature portant sur la pauvreté, que celle-ci interpelle tant les pays du Sud que ceux du Nord. Elle dérange parce qu'elle exprime des inégalités difficiles à tolérer et confirme également que le vécu de la pauvreté, son statut social et ses représentations collectives ne sont pas identiques, ceux-ci restent dynamiques et varient d'une société à l'autre (Paugam 2006).

A travers de la typologie des formes élémentaires de la pauvreté, telle que construite par cet auteur, la pauvreté intégrée²³ est celle qui semble le plus se rapprocher de la perspective d'analyse de la pauvreté, que nous adressons dans le cadre de cette recherche. Cette catégorie désigne une situation où le nombre élevé de pauvres dans la société conduit à l'absence de distinction entre ces derniers et les autres couches de la population. Outre l'absence de stigmatisation, les solidarités familiales et l'économie informelle, jouent un rôle important dans les stratégies de survie.

A côté des formes de la pauvreté, il convient de préciser que parmi les différentes approches de la pauvreté, telles que livrées dans la littérature opérationnelle actuelle²⁴, l'approche par les « culpabilités » telle que développée (Sen 1993), dans notre contexte, apparaît comme la référence de base. Elle met l'accent sur la manière la plus efficiente de réduire la pauvreté en améliorant les culpabilités des individus à long terme. Au travers du concept de développement humain, l'amélioration des culpabilités, permet un meilleur accès aux services de santé, à l'éducation, à une bonne alimentation induisant donc une augmentation du capital humain et la résistance face aux risques. D'où, l'importance de l'approche des culpabilités de Sen dans la construction de notre cadre théorique, par les liens entre vulnérabilités, risques et culpabilités et la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.

A ce stade, il devient nécessaire de préciser, le parti pris théorique pour la perspective subjective, qui considère comme pauvres, ceux qui se sentent pauvres dans un contexte donné. Au lieu de déterminer le niveau de pauvreté de façon objective par des indicateurs mesurant le niveau de vie, les conditions de vie, ou l'état des potentialités, on cherche à l'obtenir à partir des opinions des individus sur leur propre situation relative. La valorisation des perceptions et représentations dans

²³ Les autres catégories désignent : La pauvreté marginale : La pauvreté marginale, désigne une situation où les pauvres sont très minoritaires dans la population, sont pris en charge par l'assistance publique, mais font l'objet d'une stigmatisation et sont considérés comme des cas sociaux. Quant à la pauvreté disqualifiante : désigne une situation dans laquelle progressivement une part croissante de la population se voit refoulée du marché de l'emploi ou se trouve dans une situation de grande précarité.

²⁴ L'approche monétaire demeure rattachée à l'optique utilitariste et à l'économie du bien-être, faisant toujours référence à la théorie de l'optimum général. Cependant l'intégration du capital humain (Becker 1964, Schultz 1961, Lucas 1988), des interactions sociales (Becker 1974), puis, plus généralement, du capital social (Grootaert 1997b) tend à en élargir la vision.

L'approche en termes de conditions de vie s'appuie sur la théorie des besoins essentiels, une pauvreté « d'existence » (Herpin et Verger 1997), qui fait que l'on a du mal à satisfaire un certain nombre de besoins fondamentaux. Elle fait implicitement appel aux notions de capital humain et social.

l'analyse de la pauvreté trouve un des ses principaux défenseurs en Majid Rahnema (1991), dans son article : « *la pauvreté globale, une invention qui s'en prend aux pauvres* ». Cette pauvreté subjective est réactivée par les tenants de l'approche participative (Robb. C, 1998 ; Pradhan, M et Ravallion M. (1998) ; Ravallion M. et Lokshin M., 1999). Les perceptions et représentations induisent de nouvelles perspectives d'analyses, basées sur le discours et le vécu des acteurs eux-mêmes. Les représentations sont fondées sur le réel et sur le sens que les acteurs leur attribuent (Jodelet, 1989). Les représentations des acteurs sont ici considérées comme catégories analytiques capables de saisir les faits de sociétés (Fall, 2007) et selon E. Goffmann (1963), la représentation de soi fait force de valeur nécessaire à la catégorisation socio-économique.

Il est nécessaire de préciser tout de même, qu'en dépit de ces choix théoriques, de nombreuses complémentarités sont à noter, dès lors que l'on cherche à quantifier, ou mesurer certains comportements. Ainsi, par exemple la détermination d'un seuil de pauvreté monétaire absolu, qui correspond à la vision monétaire, s'appuie sur l'accès à un panier particulier des biens alimentaires retraçant la pauvreté de conditions de vie. De même, un accès difficile aux soins de santé retrace, certes, une pauvreté en termes de conditions de vie, mais aussi une pauvreté de potentialités, car il influence l'espérance de vie.

En définitive, nous retenons que la pauvreté est « *un manque fondamental de capacités minimales adéquates empêchant l'individu de réaliser le type de vie qu'il souhaite et l'entraînant dans l'indigence* ». On le constate ici, c'est la faiblesse des capacités et non des ressources qui importe. En d'autres termes, la pauvreté de capacités peut cohabiter avec des revenus décents.

L'émergence d'une dimension sociale de la pauvreté se fait jour et se trouve renforcée par d'autres sciences sociales telle que la sociologie qui explore désormais les pistes lancées par l'analyse économique. Les concepts d'anomie de Durkheim²⁵, de désaffiliation de Castel et de disqualification de Paugam, montrent que la pauvreté ne se résume pas simplement à un manque de ressources matérielles, mais engendre un coût social qui peut entraîner progressivement la sortie du corps social. Par contre, c'est à Simmel que l'on doit une véritable sociologie de la pauvreté qui conforte l'idée de la relativité du phénomène non pas seulement à une période historique ou à une société mais par rapport à son groupe.

Chaque catégorie professionnelle peut avoir ses pauvres, chaque famille peut considérer un de ses membres comme pauvre. Ce qu'il y a de commun à tous ces exemples de pauvres c'est qu'ils seront, d'une manière ou d'une autre, assistés par leur groupe d'appartenance (famille, catégorie sociale, Etat,...). Il apparaît donc qu'il n'y a pas de pauvreté en tant que telle, la pauvreté sociale n'existe que parce qu'elle est visible et elle n'est visible que parce que le pauvre est assisté. La pauvreté ne peut donc pas se définir de manière quantitative par des caractéristiques qui lui seraient propres mais par l'interaction existant entre le pauvre et son groupe. Un risque de reproduction de la pauvreté est même possible rien que du fait de la culture du milieu d'origine comme l'indique Richard Hoggart à propos des milieux populaires en Angleterre : « *Quant on sent qu'on a peu de chances d'améliorer sa condition et que ce sentiment ne se teinte ni de désespoir ni de ressentiment, on est conduit bon gré*

²⁵ Anomie : sans norme, ce concept fait référence à l'exclusion en n'étant pas intégré dans le corps social et de ne pas avoir soi-même intégré certaines normes sociales.

mal gré, à adopter des attitudes qui rendent vivable une pareille vie, en éludant la conscience trop vive des possibilités interdites : on tend à se représenter comme des lois de la nature les contraintes sociales ; on en fait des données premières et universelles de la vie » (Hoggart, 1957).

Selon tous ces auteurs, la pauvreté semble être un état stable, permanent, durable voire reproductible dans le quel le pauvre se perçoit ou se reconnaît comme tel dans ses interactions avec son groupe, sa communautés et des interventions étatiques d'assistance.

Ce qu'Henri Mendras décrit à travers « *Chacun est lié à chacun par une relation bilatérale de connaissance et a conscience d'être connu de même façon, et l'ensemble de ces relations forment un groupe ou une collectivité d'interconnaissance* ». (Mendras, 1976).

D'où l'hypothèse, qu'elle peut être transmise comme un statut de génération en génération qui a souvent été confortée par l'analyse statistique en Europe du Sud. En effet, la probabilité de connaître des difficultés financières à l'âge adulte est plus élevée pour les personnes ayant grandi dans un milieu économiquement défavorisé (Corcoran, 2001).

Pourtant, plus récemment d'autres études ont aussi montré que l'intensité de la relation entre pauvreté dans l'enfance et l'âge adulte varie en fonction de la variable observée (Pollak & Gazier, 2008). En effet, il existe un débat sur le choix des variables à retenir pour ces études. Pour ce qui est de l'impact de la pauvreté des parents sur les enfants, le revenu des parents est souvent utilisé comme variable de départ, et privilégié sur d'autres variables telles que le niveau d'éducation des parents, la situation familiale, l'école, le quartier, la qualité du logement, etc.

En dépit des insuffisances liées au choix de méthodes de mesure et de variables explicatives, cette thèse a été le fil conducteur de nombreux travaux sur la transmission intergénérationnelle de la pauvreté à quelques différences près sur les groupes étudiés, les espaces géographiques et le type de ressources ou capital transmis.

La littérature sur la question de la transmission de la pauvreté est étendue, et plusieurs auteurs ont tenté d'en faire le tour, tels que BRUNIAUX et GALTIER (2003), qui se sont intéressés, aux études anglo-saxonnes exclusivement. Pour eux, cette transmission s'opère au travers d'un ensemble de caractéristiques des parents, voire de l'environnement dans lequel vivent les familles, qui ne se réduisent pas à leur seul niveau de revenu. En effet, les approches basées sur le niveau de revenu, considèrent le revenu comme le principal facteur de transmission de la pauvreté entre les générations. Elles mettent ainsi en exergue le fait que la faiblesse des revenus parentaux entraîne une pauvreté dans l'enfance, du fait notamment des faibles investissements effectués sur les enfants. Certes, ce dernier semble avoir des effets sur l'ensemble de la trajectoire de l'enfant, et ce dans de nombreux domaines²⁶, mais il est nécessaire de considérer les approches basées les ressources non économiques qui intègrent des facteurs culturels (niveau de formation des parents, niveau intellectuel, etc.), sanitaires (maladies) ou encore démographiques (divorce, veuvage, etc.).

²⁶ Développement cognitif, résultats scolaires, situation d'emploi, revenu et risque de pauvreté à l'âge adulte

D'autres comme les tenants de la mobilité intergénérationnelle (BECKER et TOMES, 1986) explique la transmission de la pauvreté par la faiblesse des investissements, que les parents ont pu effectuer dans leurs enfants ; pour eux, une aide financière allouée aux parents pourrait donc avoir pour effet de limiter la transmission de la pauvreté. Cette théorie utilise le revenu comme variable explicative de la situation ultérieure de l'individu. L'hypothèse centrale est que les enfants élevés dans une famille pauvre ont nettement plus de risques d'être pauvres, une fois adultes que ceux élevés dans une famille non pauvre. De plus, plus la pauvreté est durable et plus elle affecte tôt l'enfant, plus ses effets sont dommageables pour son avenir.

En revanche, la théorie des "ressources non économiques" (que défend notamment MAYER, 1997) insiste, sur le fait que le revenu n'est qu'un indicateur d'autres facteurs (manque de formation des parents, ressources intellectuelles faibles, problèmes de santé, séparation des parents, etc.), suggérant ainsi qu'une simple augmentation du revenu n'aurait que peu d'impact sur la transmission de la pauvreté, et qu'il est essentiel d'identifier les facteurs en question pour cibler l'intervention publique.

Enfin, d'autres théories, comme par exemple celle de la culture de l'aide sociale (Welfare culture, MEAD, 1986), soutient l'idée d'une transmission de la pauvreté par contagion, faisant ainsi référence aux valeurs et normes transmises par les parents. Cette théorie est elle-même complétée par celle de la culture de l'aide sociale (MEAD, 1986) qui soutient l'idée d'une transmission de la pauvreté par contagion, faisant ainsi référence aux valeurs et normes transmises ou non par les parents. L'idée générale étant que les individus sont largement influencés par le comportement et le mode de vie des parents, qui ne sont pas indépendants des environnements économiques et culturels qu'ils auront tendance à reproduire à l'âge adulte.

Ce qui revient à dire qu'un environnement défavorable accroît les risques de transmission intergénérationnelle de la pauvreté du fait de la faiblesse des ressources scolaires et des services publics, de la baisse des normes communautaires, de l'isolement social et de la mauvaise fiscalité. Dans un second temps, l'on pourrait assister à l'émergence d'une sous-culture (ou culture particulière) au sein de certains groupes et qui se transmet de génération en génération sous la forme d'un habitus, soit un système de dispositions durables et transposables.

D'autres recherches ont aussi démontré que le fait de grandir dans un voisinage inadéquat a réellement un effet négatif sur les enfants et sur la vie des adultes par la conjugaison de plusieurs vulnérabilités, telles que la faiblesse des ressources scolaires, les normes communautaires à la baisse, l'isolement social, une mauvaise fiscalité et la pauvreté des services publiques (Corcoran, 1995).

Plus récemment, les différentes analyses des conditions de transmission intergénérationnelle de la pauvreté notamment aux Etats- Unis, ont permis d'élaborer plusieurs modèles comme facteurs explicatifs de cette transmission : le modèle des ressources économiques, le modèle de la structure familiale, le modèle des désavantages mis en corrélation, le modèle de la culture de l'assistance sociale, le modèle de l'isolement social (Corcoran, 1995, Boggess, Corcoran, 1999).

Sur ce dernier modèle précisément, il est établi que par le développement des quartiers en zones défavorisées des interactions entre facteurs structurels et facteurs culturels, conduisent à l'isolement social des pauvres et au changement de la structure et des transformations de la vie familiale et communautaire (Wilson 1987, Boggess et Corcoran, 1999).

La diversité des modèles et facteurs explicatifs, valide le phénomène de transmission de la pauvreté entre les parents et les enfants mais rompt avec l'idée d'une linéarité simple dans le cas de la transmission. En effet, une des thèses principales les plus fortes, est que la pauvreté n'est pas transférée comme « un ensemble », mais comme un composé de sous-ensemble de facteurs positifs et négatifs qui augmentent les chances d'un individu d'expérimenter la pauvreté au cours de sa vie (Moore, 2005). A cela, il faut rajouter que les familles ont la capacité de réagir à des crises en développant des stratégies par rapport à leurs modalités d'accès et contrôle des biens et des réseaux sociaux (Bird 2007), d'où le concept de « résilience » défini comme la manifestation de l'adaptation positive en dépit des adversités significatives de la vie (Luthar, 2003).

On le voit, la revue des théories de la transmission opèrent un glissement progressif, qui se démarque de la connotation déterministe et objectiviste et qui mets en relief la capacité des individus à agir et à surtout à surmonter les handicaps.

La notion de résilience a été utilisée dans un premier temps par les sciences médicales, la physique appliquée et l'ingénierie, où il faisait référence à la capacité de matériaux à « rebondir » à partir de stress et de reprendre leur forme d'origine ou de condition (Boyden, Cooper 2007).

En définitive, tout au long de l'élaboration de ce cadre théorique, il est apparu que l'essentiel des références proviennent de sociétés dans laquelle la pauvreté est considérée comme un phénomène marginal²⁷. Il semble que les analyses de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté ne sauraient, se passer d'une conceptualisation des différents modèles explicatifs.

Une telle mise en perspective passe par l'élaboration d'un ensemble d'hypothèses en vue de documenter la transmission intergénérationnelle de la pauvreté au sein des familles sénégalaises, dont la première, se structure autour des notions de résilience et d'innovation sociale. Elle stipule que les jeunes générations issues de ménages pauvres, n'observent pas tous les mêmes réactions face aux situations défavorables. Le sentiment de résignation face à la fatalité pourrait ne plus être la règle. Diverses stratégies de relèvement du niveau de vie peuvent être initiées, selon le milieu de résidence, les configurations familiales, les réseaux sociaux mobilisables, les classes d'âge et le sexe, le temps d'expérimentation des privations. De ce fait, les couches qui ont récemment basculé dans la pauvreté serait-elles davantage touchées par les stigmates, la baisse de l'estime de soi, les nouveaux handicaps sociaux au sein de leur propre groupe social à l'inverse de celles qui ont eu à expérimenté la pauvreté depuis toujours ?

²⁷ La pauvreté marginale : La pauvreté marginale, désigne une situation où les pauvres sont très minoritaires dans la population, sont pris en charge par l'assistance publique, mais font l'objet d'une stigmatisation et sont considérés comme des cas sociaux.

En d'autres termes, compte tenu du fait qu'il est de plus en plus admis que les risques de basculement dans la pauvreté se renforcent mutuellement, les jeunes générations qui ont appris à vivre avec de multiples stress au fil du temps, seraient-elles plus susceptibles de les dépasser, que ceux qui font l'expérience d'un seul choc récent ou de courte durée. Pour cela, il est indispensable de bâtir un cadre d'analyse qui permette de questionner ces résiliences au travers de leur structuration, de leur potentiel de création de richesses et d'opportunités. Une attention particulière sera mis sur les stratégies des acteurs initiées pour résorber l'irréversibilité que sont la migration, l'insertion précoce et souvent marginale dans les métiers, les raccourcis utilisés pour l'apprentissage, l'insertion des d'autres cercles dont les configurations pourrait favoriser l'inclusion et la mobilité sociale.

La deuxième hypothèse évoque quant à elle le rôle de la mobilité sociale. Elle relativise le postulat largement établi, que les enfants issus de ménages pauvres ont tendance à reproduire des positions sociales et des modèles identiques à ceux de leurs de parents dans les différents champs (économique, professionnel, culturel, politique, etc.) du fait du contexte de socialisation. La preuve en faveur de ce point de vue a jusqu'ici été largement limitée à des données transversales, qui permettent d'évaluer le degré d'association entre la position de marché du travail, le statut de pauvreté et les modes de sociabilité en un instant donné.

Dés lors, la question qui s'impose est la suivante : quelle relation entre ces facteurs au fil du temps ? En d'autres termes, est-ce que la pauvreté et sa reproduction affecte de manière significative dans la durée ? De la chronicité ou de la sévérité de la pauvreté, laquelle joue le rôle le plus décisif dans la transmission de celle-ci ? D'autant plus que, le processus d'individualisation des jeunes générations en milieu urbain a été largement documenté, ces derniers qui développent de nouveaux modes de sociabilités notamment, échappent de plus en plus, aux espaces de reproduction de la société que sont l'école, la famille et le cadre de vie, qui constituent autant d'espaces de reproduction de la société.

L'élaboration de nos hypothèses de travail, en plus de permettre de relativiser l'irréversibilité de la transmission de la pauvreté, a été le prétexte de rappeler la centralité de deux notions que nous aborderons rapidement à savoir, d'une part les perceptions et représentations et le temps, d'autre part. L'analyse des données accordera une place importante aux perceptions et représentations, car celles-ci sont fondées sur le réel et sur le sens que leur attribuent les acteurs (Fall, 2007).

La robustesse des perceptions et représentations des acteurs de leur propre situation, ainsi déclinée, est également renforcée par Jodelet (1989) qui la considère comme « *une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble* ». Quant à la notion du temps, bien qu'il reste une préoccupation centrale dans les sciences sociales, les analyses statiques ont toujours été privilégiées. Or, la pauvreté est une construction sociale, qui en s'inscrivant dans la durée, peut révéler des configurations aléatoires, qui peuvent remettre en cause toutes les théories basées sur la reproduction du statut social. L'importance de la dimension temporelle donnée dans notre champ d'analyse s'inspire largement des tenants de la théorie évolutionnaire dont Norbert Elias, qui soutient que : *L'homme n'est pas une entité indépendante mais un processus de construction directement inséré dans le flux temporel de son époque*».

De ce point de vue, notre intérêt pour l'analyse biographique appliquée à la pauvreté, est validé par la valeur ajoutée qu'apporte la distinction des rôles des différentes variables sur les trajectoires de pauvreté et la vulnérabilité de certains groupes, en fonction de leurs caractéristiques individuelles, des générations, du genre, de l'environnement local, ou encore de l'évolution du contexte social et économique. La déclinaison de la méthodologie dans la partie suivante, montre l'intérêt des récits de vie dans la connaissance de la chronologie des événements, des trajectoires des personnes pauvres, en identifiant la manière dont les événements apparaissent, s'enchaînent et se développent, afin d'en établir les relations de causalité.

VIII. II.- LA METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Plusieurs méthodes de recherche ont été mises à contribution pour permettre de saisir toutes les conditions de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Parmi elles, les plus usitées ont été par exemple, la méthode des souvenirs qui consiste en des entrevues pour raviver la mémoire des personnes et pour collecter des données qui sont liées à une période clé suffisamment détaillée, pour permettre l'investigation de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté (Dacorta, 2007). La méthode des histoires de vie appliquée à la recherche sur la pauvreté chronique, a également donné des résultats probants dans le domaine l'exploration de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté (Ojermark et Bird (2007).

L'on pourrait citer également la méthode des histoires de familles qui permet de relier les familles entre elles à partir des histoires de vie de familles individuelles : l'exercice consiste à l'élaboration d'un diagramme de généalogie sociale » sur trois générations de la famille et une stratégie pour s'entretenir individuellement avec des membres de familles situées à travers des générations de la famille (Miller, 2007).

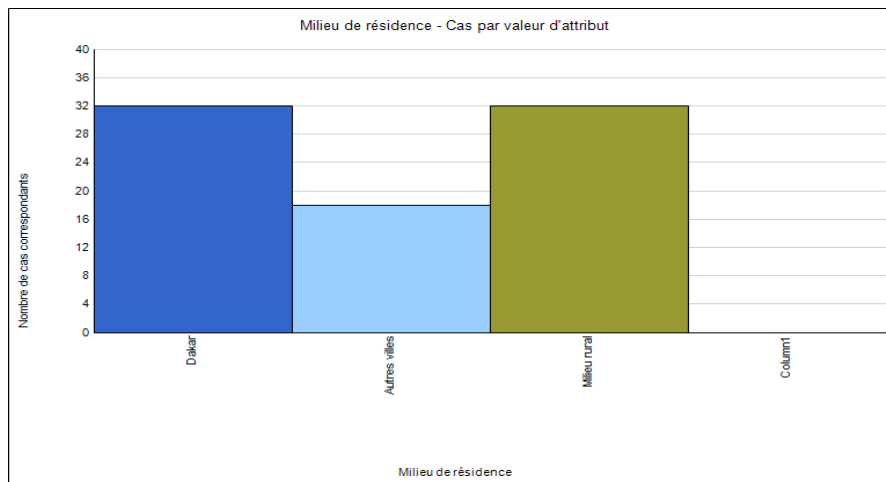
La méthode des données d'enquêtes a aussi été appliquée à la recherche sur la transmission intergénérationnelle de la pauvreté (Jenkins et Siedler, 2007), même si il faut rappeler que peu de recherches sur des données recueillies par vagues multiples sont disponibles, dans les pays en voie de développement (CPRC, 2006). L'application de cette méthode dans le cas d'une recherche sur la transmission intergénérationnelle de la pauvreté au Sénégal devient dès lors un défi majeur.

Fort de cela, cette étude de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté au Sénégal a privilégié l'étude des trajectoires de pauvreté, qui présente des avantages méthodologiques majeurs, puisqu'elle offre une image plus complète que celle des effets nets qui ressortent en coupe transversale. La méthodologie adoptée est une combinaison de données quantitatives et qualitatives. La partie quantitative est axée sur des questionnaires ménages et des questionnaires biographiques afin de déterminer la situation des ménages et les profils de pauvreté et la partie qualitative sur des récits de vie des individus, susceptibles de renseigner davantage sur les points de rupture, les périodes charnières et les facteurs les plus déterminants de la pauvreté chronique et de la transmission de la pauvreté. En définitive, il s'agit d'une approche longitudinale car les données collectées porte sur le vécu historique des personnes interrogées.

Elle a permis de montrer l'hétérogénéité des expériences de pauvreté, en distinguant à l'échelle de la vie d'un individu qualifié de pauvre, les différents épisodes de pauvreté, les manifestations et leur niveau de sévérité, les facteurs de persistance ou de résilience et leurs interrelations. L'accent a été mis pour traquer les opportunités, les potentialités, les stratégies achevées ou avortées, dont une première lecture rapide des conditions de vie souvent extrêmes, pourrait faire l'impasse.

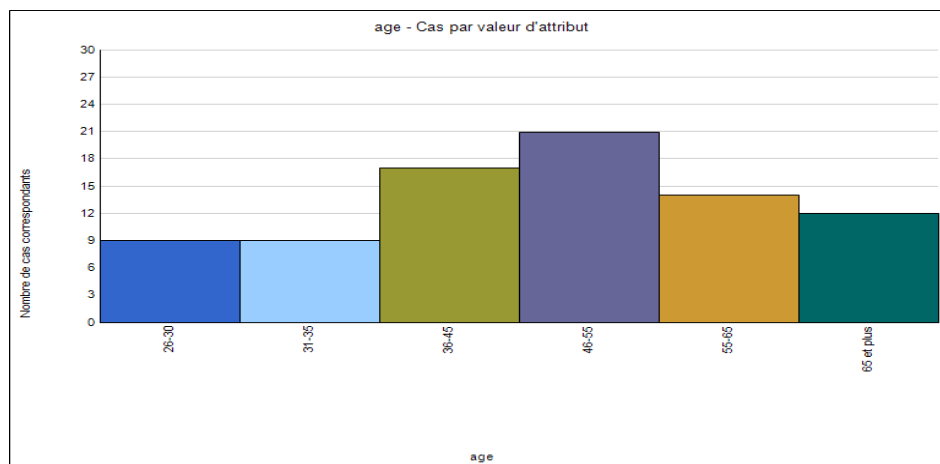
L'opérationnalisation de la méthode a consisté à la réalisation de 100 récits de vie à l'échelle nationale avec un souci de représentativité des caractéristiques de l'urbain, du rural et du péri-urbain. Pour chaque zone enquêtée, l'échantillon respectait la strate « urbain », « peri-urbain » et « rural » dans les localités de Dakar, Thiès, Diourbel, Kaolack, Fatick, Saint-Louis, Louga, Tamba, Kédougou. La figure suivante montre bien la dispersion égalitaire entre le strate Dakar et le milieu rural.

Graphique 28 : Ventilation des individus selon le milieu de résidence



Compte tenu des objectifs de la recherche, l'échantillon est raisonné parce que portant sur un groupe d'individus pauvres identifiés à travers le questionnaire biographique (partie quantitative) comme pauvres et dont la situation de la génération suivante reste plus ou moins similaire. Le focus de l'échantillon sur les individus pauvres et ayant eu un certain vécu de la pauvreté, est justifié par les besoins de l'analyse. En effet, la majorité des individus se situent entre 36 et 65 ans, (voir schéma) permet de saisir les transitions depuis leur enfance en rapport avec leur situation actuelle et d'appréhender les conditions de vie actuelles de leurs enfants.

Graphique 29 : Répartition des individus selon l'âge



Dans cette classification, se profile, se profile ici la notion de génération dans une optique classificatoire pour distinguer les groupes qui structurent l'histoire d'une famille, du ménage et de la société. D'utilisation ancienne²⁸, la notion de génération n'en demeure moins polysémique. Autrement dit, il s'agit d'une notion à géométrie variable qui nécessite à chaque utilisation d'être circonscrite. Ce constat est d'autant plus vrai que d'un point de vue sociologique et psycho-

²⁸ Elle remonte aux civilisations hellénique et romaine.

sociologique, les constructions scientifiques distinguent souvent l'appartenance à une génération de celles de l'âge, de la cohorte ou de la période (M. Devriese 1989 : 11).

Dans le cadre de la recherche, la notion de génération est d'abord entendue au sein de la famille. Elle permet, à travers l'histoire des générations successives, de mieux appréhender l'histoire de la famille ou du ménage et particulièrement la dynamique de la pauvreté dans les familles ou les ménages en question. La circonscription de la notion de génération dans la sphère de la famille d'une part et dans celle du ménage d'autre part, conduit à considérer deux approches ou définitions. La première, opérant principalement dans la sphère de la famille, fait référence à chaque degré de filiation en ligne directe : il s'agit par exemple de la génération des parents, de celle des enfants ou encore des petits-enfants. La deuxième, qui dépasse quelque peu le contexte familial, fait moins référence aux niveaux de filiation en ligne directe. Dans cette deuxième acception, la notion de génération désigne des individus appartenant à un intervalle de temps identique. De ce fait, cette deuxième acception élargit la perspective : ne se limitant plus au degré de filiation en ligne droite, elle intègre dans la construction générationnelle le principe de solidarité et les expériences communes qui lient les individus appartenant à un même intervalle de temps. Ce qui élargit les différents groupes générationnels tant au sein de la famille que du ménage, voire au niveau communautaire et sociétal.

Cette enquête revêt un caractère tri-générationnel dans la mesure où l'approche biographique adoptée a permis de reconstituer le vécu personnel de l'enquêté (génération intermédiaire), mais aussi celui de ses ascendants (« parents » et « grands-parents ») et celui des descendants. En effet, parmi les critères de choix des enquêtés, il a été retenu le fait que chaque enquêté doit avoir des enfants (descendants) vivant ou non au sein du ménage. Ce critère a été ensuite combiné aux critères d'âge et de pauvreté. Autrement dit, en plus d'avoir des enfants, les enquêtés doivent avoir au minimum 18 ans et avoir été préalablement identifiés comme étant pauvres à partir des informations issues des questionnaires biographiques. Dans ce contexte, ils occupent une place intermédiaire dans l'histoire de la chaîne générationnelle, dans la mesure ils situent nécessairement entre une génération d'ascendants et une génération de descendants.

La génération dite intermédiaire est donc une catégorie empirique élaborée à partir de l'échantillon enquêté ; elle permet de reconstruire à travers son propre récit de vie, et conformément à la problématique de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté, les histoires de vie des deux générations extrêmes que sont celles des grands-parents et des enfants.

En définitive, le critère déterminant dans la construction de la génération intermédiaire est celui de statut de parent, par opposition opposé à ceux de grand parent et d'enfant dans la chaîne. Il découle de cette option méthodologique, une forte élasticité de la génération dite intermédiaire en termes d'âge et de classe d'âges dans notre échantillon empirique. La génération intermédiaire correspondant en réalité à l'ensemble des personnes enquêtées, elle se compose donc d'individus âgés entre 28 et 91 ans.

Cet échantillon est tiré de la base de données de l'enquête sur Vulnérabilités et la Pauvreté Chronique au Sénégal de 2008, réalisée par le Laboratoire de Recherche sur les Transformations Economiques et Sociales (LARTES) de l'IFAN. L'enquête sur la pauvreté chronique porte sur 50% des

DR de l'ESP, soit 75 DR, et dans chaque DR, il a été tiré de façon aléatoire, un nombre de 16 ménages. Cela aboutit à un échantillon final de 1200 ménages et 2390 biographies quantitatives.

Cependant, il faut rappeler qu'il s'agit de recherche qualitative : le matériau collecté étant donc qualitatif. En lieu et place des tableaux statistiques, on retrouve des verbatim, des paroles ou encore des citations d'enquêtés qui servent de matériaux pour l'analyse scientifique. Cela présente l'avantage de partir de la réalité du terrain, du discours des acteurs et de leurs formes de représentations et perceptions par rapport à leur expérience de la pauvreté. L'objectif recherché selon la méthode du récit était avant tout d'amener l'individu à se raconter librement.

La perspective dynamique permet d'analyser des trajectoires individuelles, mais ce suivi des individus dans le temps impose une prise en compte de l'évolution du contexte, et en particulier des changements au sein des familles. Ce choix de l'individu comme unité d'observation, résulte d'un parti pris, par rapport au débat en sociologie autour de l'analyse de la mobilité intergénérationnelle. En effet, la question de la légitimité de l'utilisation de la profession du chef de famille comme indicateur du statut social de la famille. Cet indicateur a été souvent contesté par les travaux féministes qui ont privilégié la mesure individuelle comme indicateur de la position sociale (Diprete, 2003).

La prise en compte des multiples dimensions de la pauvreté ainsi que le repérage de nouvelles formes de pauvreté ont conduit à un enrichissement progressif de l'analyse de ce phénomène selon une approche dynamique et multidimensionnelle. En effet, tandis que l'approche qualitative souvent caractérisée par l'observation du singulier à l'inverse du quantitatif, l'approche quantitative permet quant à elle, le repérage de relations stables et régulières. La combinaison qualitatif-quantitatif est une avancée de taille dans le domaine de la production de connaissances sur la dynamique de la pauvreté au Sénégal. En effet, des insuffisances sont observées dans le champ de l'analyse de la dynamique de la pauvreté dans le temps, en terme des données sur les itinéraires des ménages et des individus qui ont eu à expérimenter la pauvreté dans le passé, dans le présent ou qui risquent de l'expérimenter dans le futur.

Dans le cadre de cette recherche, fondées sur les réalités vécues de la pauvreté, les approches quantitatives-qualitatives ont produit des résultats centraux notamment en ce qui concerne l'identification de la pauvreté et l'analyse du processus de la pauvreté. Aussi, tenant compte à la fois des caractéristiques objectives des expériences de pauvreté et des perceptions, elles ont permis d'établir dans la partie suivante, une typologie de la pauvreté qui distinguent le structurel du conjoncturel, les inégalités basées sur des aspects monétaires, psychosociologiques, culturels et géographiques. De part sa forte valeur ajoutée d'un point de vue compréhensif, ces combinaisons s'inscrivent en rupture par rapport aux approches standards de la pauvreté.

III- LES MANIFESTATIONS DE LA PAUVRETE

La transmission intergénérationnelle de la pauvreté est thématique d'actualité au Sénégal, compte de l'ampleur et de la sévérité du phénomène. Cependant les causes de ce phénomène n'ont pas été démontrées comme on peut largement le constater à travers la littérature existante. Les travaux approfondis réalisés ailleurs ont montré qu'il y a, de fortes corrélations entre la consommation, la richesse, les revenus et salaires des générations qui se succèdent.

Les données collectées ont permis de répondre à la première question à se poser avant celle de la transmission, qui porte sur les manifestations diverses de la pauvreté telles qu'elles apparaissent dans les récits réalisés.

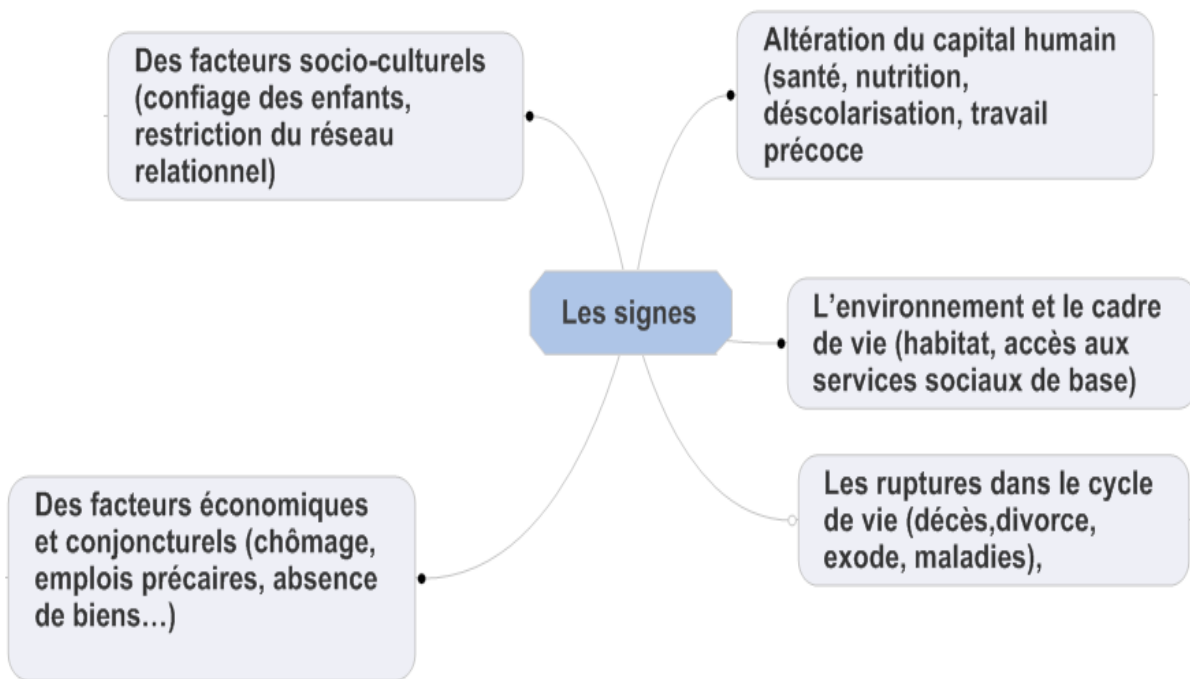
Cela est revenu à faire le point sur « qu'est-ce qu'être pauvre ? » dans les représentations des enquêtés. Comment cette pauvreté se manifeste-t-elle dans les différentes sphères de la vie et du point de vue des générations ?

Globalement, il est ressorti de l'exploitation des données, qu'il est évident que la pauvreté peut être ressentie de plusieurs façons chez les individus, les ménages. Par contre, il est aussi apparu que le pauvre est un individu privé d'un minimum de commodités de base jugées préalables à l'atteinte d'une certaine qualité de vie. Ces incommodités qui se recoupent même partiellement ou se renforcent mutuellement tendent à conforter l'idée d'une pauvreté multidimensionnelle et multiforme.

La manifestation est la marque visible des préjudices subis. Ce sont les signes perceptibles de l'impact des conséquences sur l'individu ou sur le groupe. Elles transparaissent comme une caractéristique lisible que les pauvres évoquent ou portent en eux. Il relève des données de l'enquête biographique que la pauvreté se manifeste de diverses manières au niveau de l'individu ou de son ménage, de son environnement extérieur immédiat, mais également au cours de son existence. Cela signifie que les signes et les représentations de la pauvreté sont mouvants selon qu'il s'agit de l'individu lui-même ou de sa famille, de son environnement extérieur immédiat. Par ailleurs certaines manifestations de la pauvreté seront plus visibles en fonction du cycle de vie de l'individu, à savoir l'enfance, l'âge adulte ou la vieillesse.

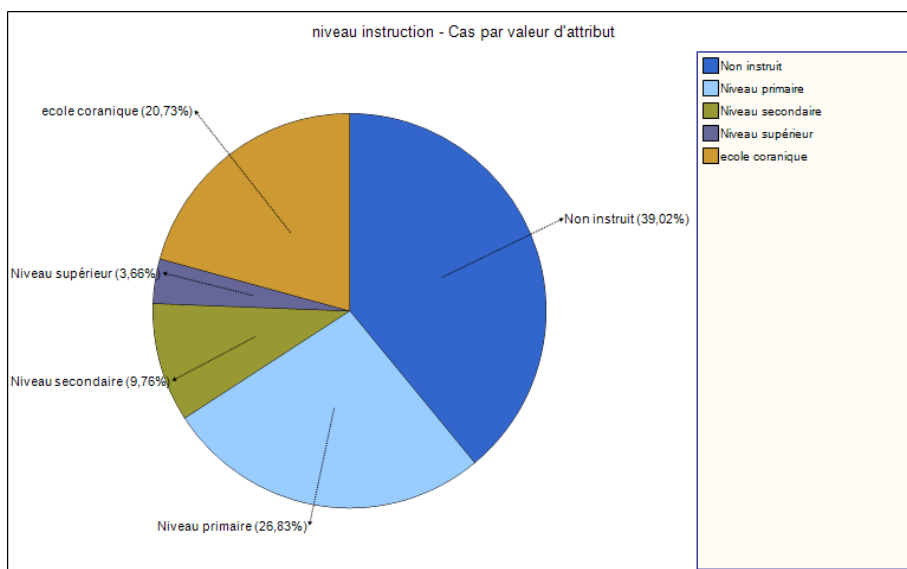
L'analyse des récits de vie a permis de catégoriser un ensemble de signes de la pauvreté selon deux composantes : interne et externe. La composante interne relève des conditions de vie de l'individu et du ménage d'appartenance tout au long de la vie compte tenu de la situation de la génération antérieure et postérieure. Quant à la composante externe, elle porte sur les manifestations liées à l'accès aux infrastructures, aux marchés et à la configuration du réseau relationnel.

Ces signes bien que divers, ont pu être regroupés selon des catégories de facteurs (voir schéma), qui relèvent tant de l'altération du capital humain, de rupture dans le cycle de vie, que de facteurs naturels (surtout en milieu rural), économiques et sociaux.



Parmi ces manifestations du vécu de la pauvreté, on relève une très forte tendance à la déscolarisation et à la non-scolarisation dans les ménages enquêtés. En effet, la part des non instruits et de ceux qui ont arrêté l'école dès le cycle primaire, correspond à 65 % de l'échantillon. Les facteurs affectant le devenir scolaire des enfants sont nombreux, relevant à la fois des conditions de vie et des revenus du ménage (travail précoce), de la structure familiale (ménage de grande taille, divorce, déplacement, monoparentalité), du rapport à l'éducation des parents et des aspirations des familles et de l'accès difficile aux services de l'éducation dans les zones enclavées ou trop éloignées. La figure suivante sur le niveau d'instruction des individus enquêtés montrent la prépondérance des non instruits.

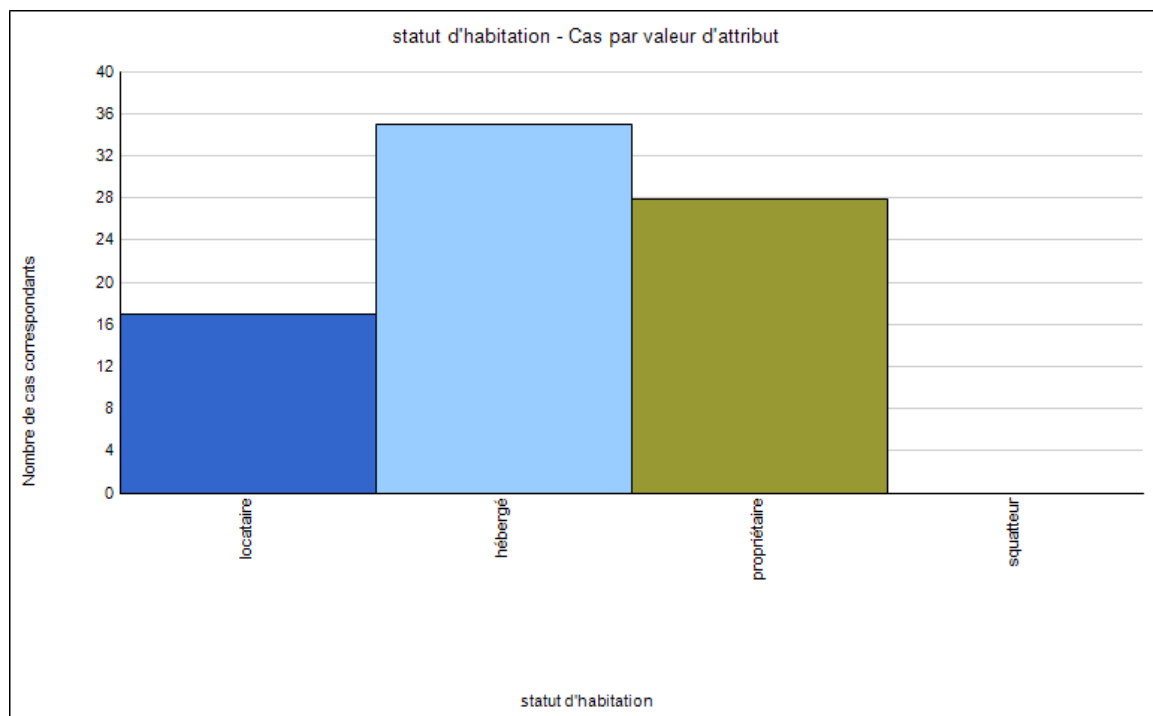
Graphique 30 : Niveau d'instruction des enquêtés



Les aspirations faibles des familles en matière d'éducation, produisent un effet néfaste sur la scolarisation des enfants. Les enfants ne bénéficient pas d'un soutien des parents qui, eux-mêmes, n'ont pas étudié ou ont interrompu très tôt leur scolarité. Aussi souvent la décision d'arrêter l'école est une décision prise par l'enfant, soit sans l'avis des parents, soit avec le soutien de ces derniers. C'est ainsi que M.F résidant en banlieue dakaroise nous confie : « *J'ai pas trop duré à l'école, j'ai arrêté au CE1, j'étais bien à l'école, mais je ne voulais pas continuer, et en plus je vivais dans une très grande famille, les parents ne s'occupaient pas de notre éducation comme il le faut, il y avait trop de laisser aller. J'ai arrêté l'école 2 mois sans que mes parents soient au courant et pourtant nous étions dans la même maison* ».

Une autre caractéristique marquante du vécu des pauvres est la précarité résidentielle, l'hébergement à la périphérie et dans des zones enclavées et inondables et l'instabilité résidentielle. Une large part des personnes enquêtées comme le montre le schéma suivant possède le statut d'hébergé dans les ménages dans lesquels ils vivent.

Graphique 31 : Ventilation des individus selon le statut résidentiel



Cette précarité du statut résidentiel est dans certains cas transmise dans la mesure où les enfants héritent de ce statut d'hébergé des parents. Toutefois, on note des stratégies d'appoint qui relèvent de la solidarité entre individus originaires de la même région pour palier cette précarité résidentielle. Cette situation a été vécue par F.L 80 ans à Grand Yoff qui s'est retrouvé pendant un temps sans logis au décès de sa mère : « *Quand à ma mère est décédée, on a quitté la maison qu'on nous avait prêté* ». Par contre, cet extrait montre bien que celles-ci étant transitoires, peuvent être remises en cause à tout moment surtout par les nouvelles générations moins enclines à l'accueil de nouveaux membres dans le ménage.

Conclusion partielle

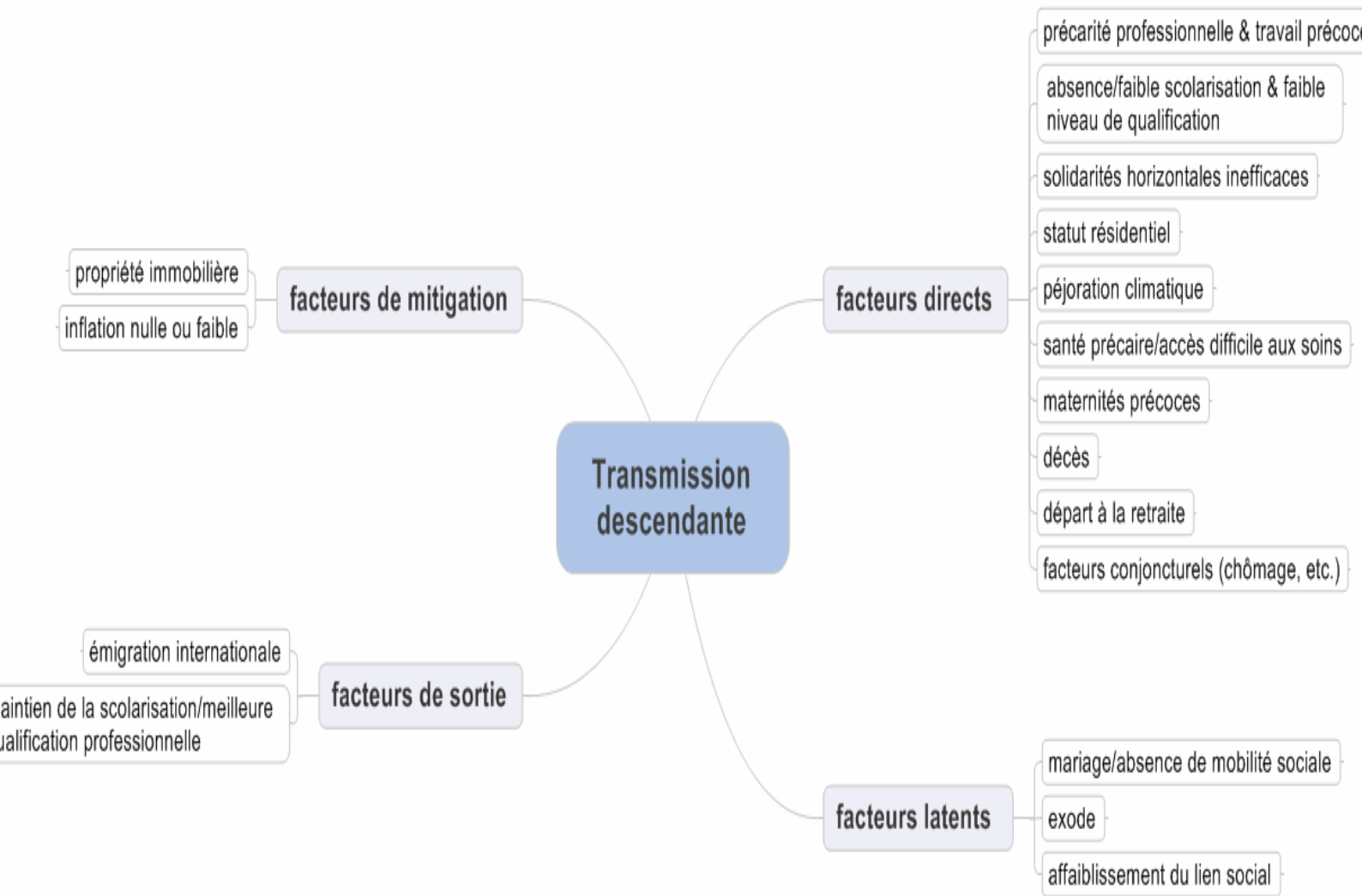
L'intérêt de ce passage (non exhaustif) en revue des différentes manifestations de la pauvreté a été donc l'identification des éléments participant de la pauvreté. L'objet d'une telle analyse qualitative ou compréhensive de la pauvreté fut alors de rendre intelligibles les réalités vécues de la pauvreté telles qu'elles sont exprimées par les enquêtés. L'enchaînement des épisodes dans la vie des individus est très révélateur de la corrélation entre les différentes dimensions de la pauvreté se renforcent mutuellement. Ce cumul de désavantages, privations, d'absences de potentialités et de perspectives fige bien souvent les parcours individuels dans une situation de pauvreté et mettent en évidence entre les dimensions et leurs interrelations dans le processus de la pauvreté.

Globalement, il ressort de l'analyse du vécu de la pauvreté que la pauvreté monétaire permet une mesure immédiate de la pauvreté, la pauvreté des conditions de vie en retrace les caractéristiques palpables et la pauvreté des potentialités en exprime les conséquences et la persistance. C'est cette persistance qui est questionnée dans la partie suivante sur les facteurs et mécanismes de transmission.

IV - FACTEURS ET MECANISMES DE TRANSMISSION DE LA PAUVRETE AU SENEGAL

L'approche qualitative et biographique adoptée ici a favorisé la production de discours narratifs dont il émerge principalement les manifestations de la pauvreté au Sénégal, mais aussi les différents facteurs de transmission entre les générations constitutives d'un ménage, les facteurs de mitigation (ou de ralentissement) et les facteurs d'interruption de la transmission de la pauvreté.

La transmission de la pauvreté au niveau de la chaîne générationnelle, traduit ainsi un phénomène de contamination de la situation de pauvreté entre des individus d'un même ménage mais appartenant à des générations différentes. Les facteurs qui demeurent à l'origine de cette contamination sont multiples et peuvent être classés en deux types : les facteurs manifestes et directs d'une part, et les facteurs latents ou indirects d'autre part.



VIII. I.- Les facteurs manifestes et directs de transmission de la pauvreté

Les facteurs manifestes ou directs de transmission de la pauvreté qui seront plus développés ici pour les besoins de l'article, désignent un ensemble de facteurs dont l'existence effective entraîne de facto une situation de pauvreté chez les autres des membres du ménage, notamment chez les membres dépendants. La dépendance d'une génération à l'égard d'une autre (dépendance intergénérationnelle), comme celle des enfants mineurs (ou dépendants) à l'égard des parents, offre un cadre de manifestation de ces facteurs directs à travers les facteurs suivants :

- **La transmission d'un statut socioprofessionnel précaire et le travail précoce**

Il ressort des récits de vie que dans les ménages pauvres, les générations jeunes accèdent généralement aux mêmes statuts socioprofessionnels que leurs parents. Or la précarité de ces statuts socioprofessionnels ne favorise pas la sortie de la situation de pauvreté. Parmi les principaux statuts socioprofessionnels qui favorisent la transmission de la pauvreté entre les différentes générations d'un ménage, on relève notamment ceux de migrants nationaux, de domestiques, de vendeurs détaillants et informels, de journaliers, de cultivateurs (ou de paysans). Ainsi, de manière générale, les statuts socioprofessionnels dont héritent les enfants issus de ménages pauvres semblent contribuer à les maintenir dans la pauvreté à l'âge adulte. Par ailleurs, on relève une initiation précoce au travail chez les enfants issus de ménages pauvres. Cette mobilisation précoce de la force de travail des enfants en vue de contribuer partiellement à la satisfaction des besoins élémentaires du ménage s'avère tout de même productive dans le court terme, même si cela entrave leur scolarisation, leur capacité de développer des compétences professionnelles à forte rentabilité économique.

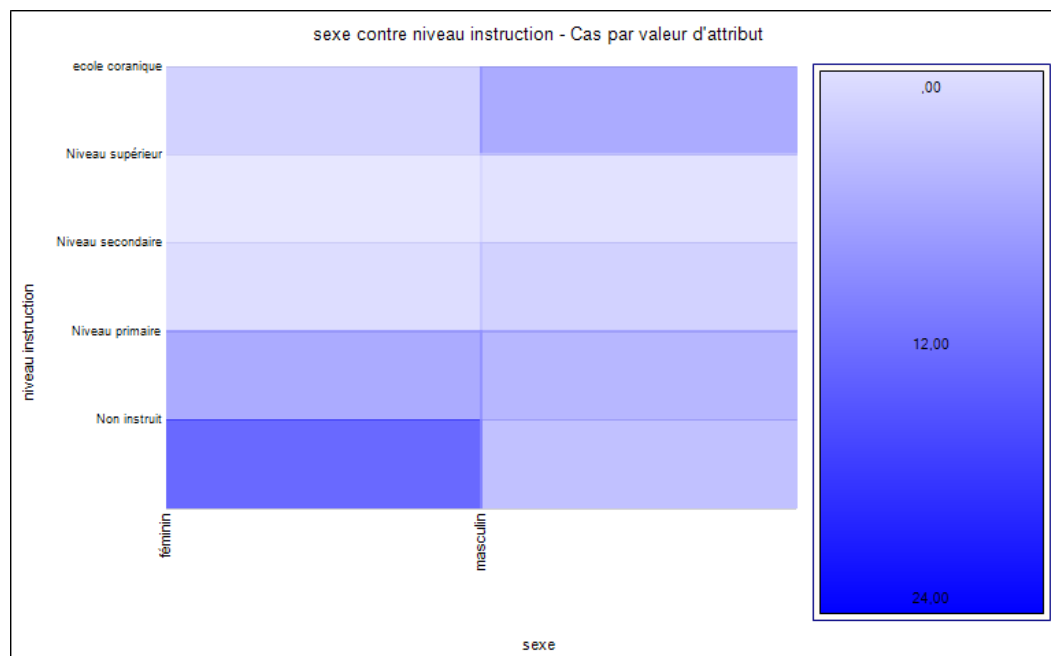
En effet, le fait que les jeunes générations dans les ménages pauvres entrent de manière précoce dans la vie active et exercent les mêmes emplois précaires à faible revenu que la génération de leurs parents, reste largement répandue chez la plupart des enquêtés. Toutefois, ce facteur de transmission semble plus courant dans les ménages dirigés par des femmes, où l'on remarque que les filles deviennent le plus souvent des domestiques comme leurs mères et cela dès l'enfance. Plus généralement, les données à première vue révèlent que le faible pouvoir économique résultant de la précarité du statut socioprofessionnel des ascendants entraîne une précarité chez les descendants à l'entrée de la vie professionnelle.

- **L'absence ou l'abandon de la scolarisation et le faible niveau de qualification**

L'absence de scolarisation et l'abandon de la scolarité chez les enfants mineurs dès le cycle primaire demeurent récurrents dans les ménages pauvres. Ces deux phénomènes s'expliquent notamment par l'absence de moyens pour assurer la scolarisation des enfants mais aussi par la nécessité de générer des ressources complémentaires pour le ménage. Aussi ces deux phénomènes s'inscrivent dans une stratégie de survie familiale qui vise à maximiser les ressources et à les utiliser pour la satisfaction des besoins primaires tels que l'alimentation et le logement. Néanmoins, ces stratégies adoptées par les chefs des ménages pauvres tendent ainsi à reléguer l'éducation des enfants au second plan et surtout celle des filles pour pouvoir faire mieux pour les garçons. Elles compromettent ainsi en tout cas pour les membres négligés de la fratrie, les possibilités d'investissement dans le

capital humain à moyen et long terme. Cela n'est pas étonnant que l'on retrouve un plus faible niveau de scolarité chez les femmes que chez hommes comme le montre bien la figure suivante.

Graphique 32 : Corrélation entre le niveau d'instruction et le sexe



Pourtant, il apparaît dans le récit de M.F, 65 ans, que le fait d'investir dans la scolarité d'un seul enfant au détriment des autres a permis d'avoir une scolarité aboutie et de rompre avec le processus de reproduction de la catégorie professionnelle. En effet, parmi les enfants de cette enquêtée, seule sa fille ayant été jusqu'en classe de terminale n'a pas reproduit le statut socioprofessionnel précaire de sa mère en devenant institutrice M.F., une enquêtée de 65 ans raconte à propos de ces enfants : *« Quant à ceux qui me restaient ils ont tous eu la chance d'aller à l'école. Mais une seule a pu poursuivre ses études jusqu'en terminale. Les autres par faute de moyens ont tous très tôt abandonnés leur cycle primaire. Les deux autres filles étaient des domestiques, quant aux garçons les deux jumeaux étaient des apprentis tailleurs et l'autre il faisait du commerce (petit) ».*

- **L'inefficacité des solidarités horizontales**

Les solidarités horizontales désignent les différentes formes d'entraide et d'assistance provenant du réseau relationnel, de l'entourage familial ou encore du voisinage. Néanmoins, en ce qui concerne les ménages pauvres, les solidarités horizontales se révèlent souvent insuffisantes pour sortir de la pauvreté. Les membres du réseau relationnel, de l'entourage familial ou encore du voisinage se trouvent généralement dans des situations de précarité et de pauvreté plus ou moins identiques à celles vécues par les personnes enquêtées. La notion de bricolage pour assurer la survie quotidienne caractérise aussi bien les personnes enquêtées que les membres du réseau relationnel, de l'entourage familial et du voisinage dans la plupart des cas. Ainsi, déclare M.B., un enquêté de 50 ans : *« Mes frères n'ont pas de salaire fixe, ils ne sont que des ouvriers « Danu taqale rek » (ils bricolent). Chaque jour chacun donne ce qu'il a et on gère ».* Il faut noter ici que c'est dans cette

absence de soutien que, des stratégies de gestion des manques, se sont révélées les plus remarquables. Il a été souvent observé dans la banlieue de Dakar, des expériences d'hébergements, de cohabitation et décohabitation, de cuisines collectives et rotatives en fonction des opportunités entre différents noyaux familiaux ou de voisinage. Ces stratégies sont souvent de l'initiative des jeunes générations qui ont semblé intégrer l'inefficacité des solidarités gratuites qui sont de plus en plus réduites et qui sont plus dans des systèmes de mutualisation pour faire face aux adversités.

- **Le statut résidentiel et la situation géographique**

Le type, le statut résidentiel et les conditions d'habitat sont souvent apparus comme l'une des manifestations les plus évidentes de la pauvreté au cours des récits réalisés. L'habitat en baraque, le plus souvent sans eau ni électricité symbolise le principal type d'habitat de pauvres, notamment dans les zones urbaines et périurbaines. En outre, l'instabilité résidentielle (fait de changer souvent de logement) et la promiscuité résidentielle (fait d'occuper une chambre à plusieurs sont aussi des manifestations de la pauvreté du ménage. De ce fait, le statut résidentiel constitue un facteur manifeste de transmission de la pauvreté entre les générations, notamment des générations adultes vers les générations jeunes (celles des enfants). La transmission de la pauvreté par le biais du statut résidentiel produit par ailleurs de nombreux effets négatifs sur les membres du ménage, notamment les plus vulnérables comme les enfants. La pauvreté et la précarité de l'habitat ne privent pas uniquement du confort minimal nécessaire au développement de l'individu. Pauvreté et précarité résidentielles entraînent également un abandon ou une interruption de la scolarisation pour les enfants. Dans les zones périurbaines (Dakar et autres villes), les inondations ont retardé considérablement la reprise des cours et occasionné des déplacements des ménages. L'exposition à un risque d'échec scolaire, renforcé par un risque sanitaire et alimentaire vient renforcer la vulnérabilité des enfants. Là également, les jeunes générations, surtout les garçons issus des zones périphériques de Dakar, ont semblé « digérer » ces adversités et mettent en œuvre bon nombre de stratégies pour limiter les restrictions en termes de mobilité vers les centres urbains. Chaque matin, des bouts de ressources venant des voisins ou des parents sont réunis pour rallier le centre de la ville, afin de saisir les opportunités de travail journalier ou de petit commerce.

- **La péjoration climatique**

Dans certains ménages d'origine rurale notamment, on relève que le phénomène de péjoration climatique est considéré comme un facteur déterminant de pauvreté du ménage et transmission de la pauvreté entre les générations. Cette péjoration climatique, synonyme de baisse considérable de la pluviométrie pendant des années, a eu comme conséquence la remise en cause de la sécurité alimentaire de certains ménages ruraux et agricoles, et entraîné dans bon nombre de cas une baisse des revenus agricoles et une sévère dégradation des conditions de vie. Elle a par ailleurs contribué à accentuer le mouvement d'exode vers les centres urbains et périurbains, à la recherche d'occasions d'emplois souvent mal rémunérés. Ainsi, du fait de ses effets sur la sécurité alimentaire et les revenus des ménages ruraux, la péjoration climatique et la baisse pluviométrique des décennies passées ont constitué un important facteur de privations au sein des ménages et de transmission de la pauvreté des conditions de vie et moyens de subsistance.

Certains chefs de ménages se sont retrouvés dans l'incapacité de satisfaire un certain nombre de besoins élémentaires de leurs ménages, notamment les besoins alimentaires et nutritionnels. Ainsi, Mor, 66 ans, d'origine rurale et issu benjamin d'une famille qu'il qualifie lui-même de nombreuse, raconte au sujet de son enfance et de ses parents : *« J'ai commencé à apprendre un métier quand j'avais 19 ans, car il n'y avait plus assez de pluie, la récolte n'était plus abondante. Ce que l'on récoltait ne suffisait même pas pour la nourriture, on n'avait souvent des problèmes à la maison. Et vous savez que ce n'est pas facile de nourrir une grande famille. J'ai vu tous les problèmes que rencontraient mes parents et cela m'a poussé à abandonner les champs et trouver une profession afin de ne pas connaître le même sort que mon père. C'est-à-dire sans les champs il ne peut rien obtenir. Tous mes autres frères aussi étaient des agriculteurs. D'après mon père, ce grand champ il l'avait hérité de son père. Mais nous, quand il est décédé, nous l'avons partagé »*. Mais à travers ce récit, apparaît également que de ces conditions de vie difficiles, de nouvelles expériences de diversification des opportunités s'imposent aux jeunes générations issues des ménages ruraux.

- La maladie

La maladie constitue une période de fragilisation et de renforcement de la précarité du ménage sur le plan économique notamment, pour diverses raisons. Tout d'abord, la maladie génère des coûts. Le coût financier de la maladie est d'autant plus ressenti quand il s'agit de ménages pauvres. De ce fait, les enfants issus de ménages pauvres sont victimes de privation des soins sanitaires ou ont un accès difficile aux soins de santé du fait de la difficulté des parents d'assurer convenablement les coûts de prise en charge de la maladie. En conséquence, lorsque survient la maladie, la transmission de la pauvreté entre les générations s'effectue par le retard ou l'absence de soins de santé, le recours aux modes thérapeutiques traditionnels. Ces différentes situations ont généralement pour conséquence, chez les enfants mineurs notamment, l'aggravation de leurs handicaps physiques et intellectuels. Mais il faut préciser que les solidarités horizontales qui s'expriment de plus en plus dans des conditions bien définies (dont la maladie fait partie), peuvent apporter le soutien nécessaire qui peut permettre de sortir des situations extrêmes.

Aussi, on relève des opportunités de soutien qui sont justifiées et réalisées en réponse à la fragilisation et à la précarisation causées par la maladie,. Dans le cas de F. Lam, 80 ans, aucun enfant vivant et trois neveux à sa charge, la stratégie a constitué à demander l'hébergement par un proche : *« Quand mon mari était gravement malade dit-elle, j'ai déménagé chez mon grand frère qui habitait la même rue. Et je suis restée chez lui pendant des années. En ce moment je louais ma maison et c'est avec l'argent de la location que je soignais mon mari. Il y avait 3 chambres dans la maison et chaque locataire payait 1500 F ce qui me faisait 4500 F par mois, à l'époque c'était de l'argent. Quand ma belle sœur est décédée, mon grand frère a pris une autre épouse et c'est en ce moment que j'ai décidé de retourner chez moi avec mon mari et mes nièces »*.

D'autres facteurs plus ou moins directs et immédiats ont été relevés tels que les maternités précoces, tout comme les divorces, aboutissent à des situations de monoparentalité. En l'absence de soutien et d'assistance extérieure, les ménages pauvres monoparentaux subissent encore plus que les ménages biparentaux, une dégradation plus sévère de leurs conditions de vie compte tenu de la faiblesse des revenus. Il ressort des récits que la monoparentalité au sein des ménages pauvres en l'occurrence constitue un facteur de transmission de la pauvreté tant dans le court terme que le moyen terme.

Dans l'analyse des facteurs de risque manifestes et directs de transmission de la pauvreté entre les générations au Sénégal, la conjoncture économique notamment occupe également un rôle déterminant. Parmi les facteurs conjoncturels, le chômage demeure récurrent dans bon nombre de récits réalisés. Le chômage, dans la plupart des ménages pauvres, est essentiellement lié à l'absence de formation et qualification professionnelles de haut niveau ainsi qu'à l'exercice d'emplois précaires. Aussi, la perte d'un emploi et la difficulté d'insertion et de réinsertion professionnelle du chef de ménage ou de son conjoint sont compensés par un bricolage professionnel (« takkalé » en wolof) qui ne permet pas aux chefs de ménage de prendre en charge convenablement les besoins du ménage. En conséquence, c'est le caractère durable du chômage et du bricolage professionnel qui ouvre la voie à la transmission de la pauvreté au sein du ménage, à travers l'expérimentation quotidienne et durable de plusieurs privations. Le caractère durable du chômage accentue la précarité du ménage, le renforcement et l'accumulation des manques. Plus particulièrement, le chômage du chef de ménage ou de son conjoint, du fait de la restriction et de la rareté des ressources qu'il engendre, affecte souvent par divers mécanismes les conditions de vie actuelles et futures des enfants mineurs et dépendants.

De manière générale, l'analyse des facteurs directs de transmission de la pauvreté au Sénégal montre que la forte dépendance entre les générations, et notamment celles des générations jeunes (enfants) à l'égard de leurs parents, est au centre des différents mécanismes. Cette dépendance, à la fois financière et matérielle, tient en grande partie au manque de transferts de ressources matérielles directement destinés aux enfants. La réduction de cette dépendance, par le biais de la diversification des types de transferts notamment horizontaux initiés par les jeunes générations constitue incontestablement une voie d'atténuation des facteurs directs de transmission de la pauvreté entre les générations au sein des ménages pauvres.

Conclusion partielle

Les données d'enquête amènent deux constats principaux. Le premier est que la pauvreté demeure encore difficile à combattre au Sénégal et que celle-ci est vécue sur une longue période dans la vie de l'individu ou du ménage. Le second est qu'elle n'est pas toutefois une situation irrévocable, plusieurs facteurs peuvent contribuer à mettre fin à sa transmission entre les différentes générations d'un ménage en l'occurrence. Il en est ainsi des transferts internationaux de ressources, d'une scolarisation aboutie et d'une meilleure qualification professionnelle.

La transmission intergénérationnelle de la pauvreté au Sénégal n'est pas un phénomène uniforme, ce qui signifie qu'elle s'opère à travers plusieurs mécanismes. Ainsi, les résultats de l'étude montrent que la transmission de la pauvreté entre les générations s'effectue par une combinaison de facteurs. Autrement dit, elle résulte de l'accumulation de plusieurs handicaps et de vulnérabilités qui apparaissent soit de manière synchronique soit progressivement que l'analyse des différents mécanismes de transmission de la pauvreté entre les générations contribuera à éclairer.

V- LES PRINCIPAUX MECANISMES DE TRANSMISSION INTERGENERATIONNELLE

Il est ressorti de l'étude que la transmission intergénérationnelle de la pauvreté au Sénégal résulte d'une pluralité de facteurs, ce qui donne également à la transmission un caractère multidimensionnel. La combinaison des facteurs de transmission spécifiques au Sénégal permet d'identifier plusieurs mécanismes de transmission.

Du point de vue de la dimension temporelle, on peut identifier deux types de transmission de la pauvreté entre les générations. Il s'agit du modèle de la transmission active et directe d'une part, et du modèle de la transmission rampante d'autre part. Cette dimension temporelle est peu prise en compte dans les différentes théories de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Or, la mise en œuvre de politiques efficaces de lutte contre la pauvreté chronique nécessite tenir de la temporalité de la transmission. A travers cette dimension temporelle, il apparaît que la lutte contre la pauvreté et l'interruption de la transmission intergénérationnelle en particulier, nécessitent tout à la fois des stratégies ponctuelles (face aux facteurs conjoncturels) et stratégies inscrites dans la longue durée (face aux facteurs structurels).

Ces mécanismes génériques de transmission intergénérationnelle de la pauvreté élaborés à partir d'un critère temporel, comprennent néanmoins plusieurs mécanismes qu'il conviendra d'analyser.

V.1. La transmission active et directe

La transmission intergénérationnelle active et directe renvoie au fait que la situation de pauvreté d'un individu ou d'une génération entraîne immédiatement la pauvreté d'autres individus. C'est par exemple lorsque la pauvreté des parents affecte la situation des enfants et entraîne des privations pour ceux-ci ou lorsque le basculement dans la pauvreté des adultes entraîne la pauvreté des ascendants âgés. Le facteur déterminant dans le modèle de la transmission active et directe demeure la relation de dépendance qui lie des individus (au sein du ménage) ou des groupes d'individus à l'échelle familiale, communautaire ou sociétale. Plus cette dépendance est forte entre le chef de ménage (ou le principal pourvoyeur de ressources) et les autres membres, plus ces derniers subissent les conséquences négatives et/ou positives de sa situation. C'est ainsi que l'irrégularité ou la faiblesse des ressources des principaux pourvoyeurs de revenus du ménage affecte directement et dans l'immédiat les conditions de vie et la survie des autres.

La relation de dépendance au sein des ménages pauvres enquêtés est sous-tendue tant par les liens biologiques que les multiples formes de lien social (voisinage, amitié, mariage, etc.). Pouvant être partielle ou totale, la relation de dépendance se manifeste par la prise en charge des besoins individuels ou collectifs. Il relève de l'étude qu'avant l'âge de douze ans, la dépendance des enfants à l'égard des parents est à la fois très forte et totale. A partir de cet âge celle des filles à l'égard des parents s'assouplit du fait de leur initiation précoce au travail, tandis que celle des garçons a tendance à continuer jusqu'à la sortie de l'adolescence.

La transmission active et directe de la pauvreté entre les générations s'opère par la combinaison de plusieurs facteurs. Dans le processus de transmission intergénérationnelle de la pauvreté, il convient d'identifier deux catégories d'acteurs que sont les « diffuseurs » et les « récepteurs ». Dans un

contexte de transmission descendante, les diffuseurs correspondent aux générations supérieures tandis que les récepteurs sont les générations inférieures. Au sein du ménage, il s'agira respectivement des parents (ou des grands-parents) d'une part et des enfants ou petits-enfants d'autre part.

Pour ce qui concerne la transmission active et directe, on relève les mécanismes sont fortement liés à la combinaison des facteurs suivants :

- les facteurs économiques et résidentiels ;
- les facteurs conjoncturels et professionnels ;
- les facteurs démographiques et climatiques ;
- les facteurs économiques et scolaires.

Dans le cas présent, l'analyse a été centrée sur les deux facteurs déterminants de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté au sein de la famille ou du ménage. Néanmoins, il est courant qu'aux facteurs prépondérants, s'ajoutent d'autres facteurs qui renforcent le mécanisme de transmission.

La transmission par les facteurs économiques et résidentiels

Les mécanismes de transmission intergénérationnelle de la pauvreté combinant les facteurs économiques et résidentiels se retrouvent aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Dans ce cas, les parents ou les grands-parents sont dans une situation de pauvreté se manifestant par une insuffisance des ressources financières et des conditions d'habitat dégradées et précaires. Cette situation de pauvreté économique et résidentielle peut être ancienne ou récente. Néanmoins, la situation de pauvreté des parents se transmet de manière mécanique aux enfants, notamment à bas âge ou mineurs, du fait de leur dépendance totale vis-à-vis de la situation économique et résidentielle de leurs parents. Autrement dit, l'individu expérimente la pauvreté dès sa naissance du fait de la situation de ses parents. Parmi les stratégies de lutte contre ce mécanisme de transmission combinant les facteurs économiques et résidentiels, figure le plus souvent la pratique du « confiage », soit le fait d'envoyer l'enfant dans une famille adoptive et supposée plus apte à satisfaire les besoins de l'enfant. Néanmoins, les données de l'enquête réalisée montrent que cette pratique n'est pas toujours opérante dans la mesure où les familles d'accueil des enfants confiés peuvent être dans des conditions de pauvreté similaires à celles de la famille d'origine de l'enfant.

Pour certains ménages, c'est la combinaison du facteur économique et du facteur résidentiel qui produit la transmission immédiate de la pauvreté et non un facteur considéré isolément. C'est aussi la raison pour laquelle ce mécanisme de transmission intergénérationnelle de la pauvreté se situe en marge des théories de la transmission exclusivement centrées sur les ressources économiques. Ainsi, les ressources économiques disponibles ne permettent souvent aux ménages pauvres d'améliorer leurs conditions d'habitat. Au demeurant la précarité des conditions d'habitat, voire de l'environnement résidentiel, contribue à compromettre le développement du capital humain au sein des ménages pauvres, en particulier chez les enfants et les plus jeunes. Il convient de rappeler ici que le développement du capital humain doit aboutir en partie à l'amélioration des ressources économiques des ménages par divers mécanismes.

La prépondérance des facteurs économiques et résidentiels dans la transmission de la pauvreté engendre principalement la transmission de la pauvreté monétaire, de la pauvreté des conditions de vie, mais aussi la pauvreté des capacités aux jeunes générations.

Ce mécanisme de transmission révèle en définitive un type particulier de ménage exposé aux risques de transmission de la pauvreté. Ce ménage se caractérise par de faibles ressources économiques.

La transmission par les facteurs conjoncturels et professionnels

La combinaison de facteurs conjoncturels et professionnels défavorables constitue également un canal déterminant de transmission de la pauvreté entre les différentes générations. A l'instar du mécanisme précédent, on retrouve celui-ci aussi bien dans les zones urbaines que les zones rurales. Le chômage de longue durée notamment, les emplois précaires et faiblement rémunérés, l'inflation élevée que subissent les chefs de ménages pauvres influencent directement et négativement la situation de leurs enfants. Caractérisé par une forte réduction ou une insuffisance des ressources du ménage, ce mécanisme de transmission entraîne plusieurs formes de pauvreté dont les principales demeurent la pauvreté monétaire, la pauvreté des conditions de vie, la pauvreté alimentaire ou calorique, et aussi la pauvreté des capacités.

En outre, on relève que même les ménages pauvres de petite taille demeurent affectés par ce mécanisme de transmission de la pauvreté fondé principalement sur la combinaison de facteurs conjoncturels et professionnels défavorables.

La transmission par les facteurs démographiques et climatiques

Bien que n'étant pas spécifique au milieu rural, on relève que la combinaison entre certaines situations sur le plan démographique et des facteurs climatiques défavorables représente un mécanisme récurrent de transmission de la pauvreté en milieu rural. Les ruraux en prise avec la pénurie foncière, l'allongement des périodes de sécheresse, la baisse de la pluviométrie ou au contraire les excédents pluviométriques, entraînent une diminution des récoltes, du bétail, et plus généralement des revenus agro-pastoraux. Des ménages de moyenne ou de grande taille s'appauvrissent soudainement ou voient leur situation de pauvreté s'aggraver à cause des effets de la péjoration climatique sur leurs conditions de vie. Dans le secteur de la pêche, la raréfaction du poisson qui relève tout à la fois d'actions anthropiques et naturelles entraînent aussi des conséquences négatives pour les ménages dépendant de cette ressource. Elles remettent en cause la sécurité et l'équilibre alimentaires du ménage, notamment celles des membres les plus vulnérables. A travers ce mécanisme déterminé par la prépondérance des facteurs démographiques et climatiques, se transmet principalement la pauvreté alimentaire ou calorique.

Au Sénégal, ce sont les ménages pauvres de grande taille et dont les ressources proviennent du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche) demeurent particulièrement affectés par ce mécanisme.

La transmission par les facteurs économiques et culturels

Elle est caractérisée par une accumulation de faibles ressources économiques et d'un faible capital culturel. Comme la théorie des ressources économiques, la théorie du capital culturel est insuffisante à elle seule pour expliquer la reproduction sociale de la pauvreté ou la transmission intergénérationnelle de pauvreté. Dans le cas présent, les chefs de ménages pauvres jouissent d'un faible niveau scolaire, en plus de la faiblesse de leurs revenus, ce qui limite à court et long terme leur investissement dans le développement du capital humain des enfants, mais également la satisfaction de leurs besoins à différents niveaux (alimentaire, scolaire ou éducatif, professionnel).

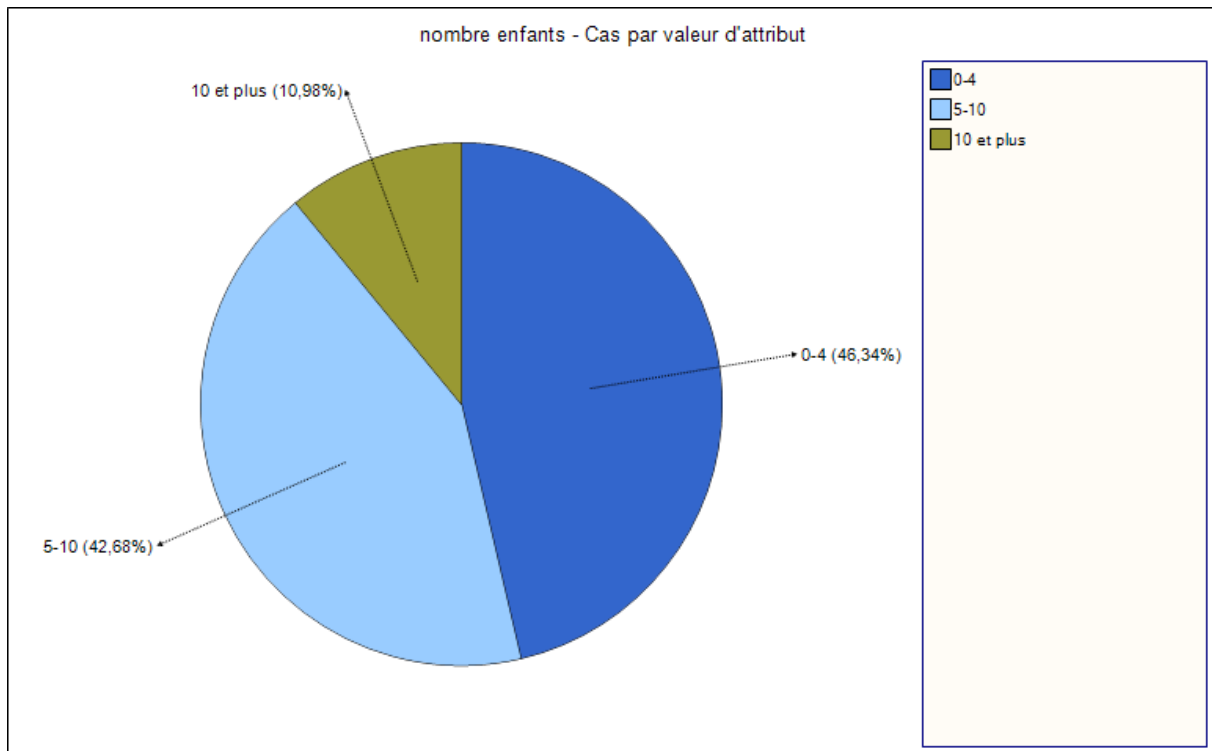
La pauvreté des capacités, du capital, et la pauvreté monétaire sont les formes de pauvreté découlant directement de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté par les facteurs économiques et culturels.

Les ménages les plus affectés par ce modèle de transmission sont les ménages dotés de faibles ressources économiques et dont les membres ont été non-scolarisés ou très tôt déscolarisés.

La transmission par les facteurs démographiques et de conjoncture économique

Lorsque dans un ménage pauvre, le décès du principal pourvoyeur de ressources correspond avec une période de chômage des autres membres, il y a non seulement une dégradation générale des conditions de vie du ménage mais également une transmission de plusieurs formes de pauvreté aux générations jeunes (ou inférieures). Il s'agit de la pauvreté monétaire, de la pauvreté calorique, de la pauvreté des conditions de vie, ou encore de pauvreté des capacités. Le schéma suivant montre bien que les ménages sont en majorité de grande taille avec au moins 5 enfants. La combinaison des événements démographiques (décès des pourvoyeurs de ressources ou des grossesses prématurées), et les facteurs conjoncturels ou économiques défavorables, entraînent une réduction de transferts familiaux en faveur des jeunes générations.

Graphique 33 : Nombre d'enfants- Cas par valeur d'attribut



En somme, c'est dans les ménages de grande taille avec de nombreux enfants et des actifs sans emploi, sous-employés, qui comptent des pourvoyeurs de ressources décédés ou invalides, que l'on observe le plus ce mécanisme de transmission de la pauvreté entre les générations.

La transmission de la pauvreté par les facteurs économiques et sanitaires

A l'origine de la transmission de la pauvreté entre les générations, se trouvent généralement l'avènement d'une maladie combiné à une absence des ressources économiques (ou une réduction importante de celles-ci du fait de la maladie). Il s'agit là aussi d'un mécanisme de transmission active et directe de la pauvreté entre les générations très récurrent. Il s'observe aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. L'absence ou l'insuffisance des ressources économiques renforce la maladie qui, à son tour, réduit les possibilités et les capacités financières du ménage. Cette situation qui oblige par ailleurs d'affecter une partie des ressources du ménage aux dépenses thérapeutiques, entraîne une restriction des transferts du ménage vers les jeunes générations.

De manière générale, la plupart des ménages pauvres sont exposés à ce mécanisme de transmission directe et active de la pauvreté entre les générations, du fait notamment de leur exclusion du système national de sécurité sociale. Au Sénégal, les ménages les plus pauvres assurent leur survie à travers l'exercice d'activités informelles. Or celles-ci ne donnent pas accès aux prestations de sécurité sociale permettant à l'individu de continuer à se prendre en charge ainsi que ses ayants-droits lorsque surviennent certaines éventualités comme la maladie.

Conclusion partielle

Il est nettement apparu dans l'analyse des facteurs directs de la transmission de la pauvreté entre les générations, la variable économique liée à l'emploi et les revenus des parents est le facteur critique majeur. La situation des parents sur le marché de l'emploi est un aspect déterminant des conditions de vie des enfants. L'inactivité, le sous-emploi, le chômage et la faiblesse des rendements agricoles sont les causes essentielles des faibles revenus des parents et constituent les risques majeurs de la transmission de la pauvreté aux enfants.

Cela revient à dire que c'est la faiblesse des transferts des ressources matérielles des générations ascendantes vers les autres générations dans un contexte de forte dépendance de celles-ci que s'opère la transmission de la pauvreté. La pauvreté des revenus pourrait devenir selon un processus linéaire un terreau fertile pour la fabrication d'inégalités avec des répercussions négatives directes, sur l'accès inégal des ressources publiques ou privées, sur le rendement des investissements et les possibilités de sortie de l'insécurité matérielle. Cela se traduit bien souvent par des choix, des décisions et des prises de risques qui mettent en péril le bien-être de certains enfants selon les aptitudes et plusieurs autres variables dont les résultats scolaires, la santé, le sexe, la place dans la fratrie, les conditions de logement, la qualité de l'environnement, et enfin leurs futures opportunités de vie. A côté de ces mécanismes de transmission déficitaire des ressources matérielles qui ont un effet direct sur la situation de la génération suivante, l'analyse des facteurs explicatifs révèle d'autres types de mécanismes de transmission qui opèrent plus lentement et selon un principe cumulatif.

V.2. La transmission progressive

Le déficit de transmission de ressources matérielles entre générations, n'a pas suffi à rendre compte de la complexité des mécanismes de transmission des situations de pauvreté. Il a été observé dans les récits que les individus élaborent et tentent de mettre en œuvre des stratégies de captation de ressources qui leur permettent dans certains cas, de perpétuer l'existant. Cependant, cela se fait parfois au détriment de la durabilité et parfois elles ne peuvent empêcher de nouvelles dégradations de bien-être. Il semblerait ici que même en cas de transmission de ressources matérielles adéquates, l'apparition d'un nouveau déficit empêche l'interruption du processus à terme. Cette faiblesse de transmission de ressources immatérielles et sociales fait que les individus ne disposent pas en effet des possibilités de choix nécessaires à une sortie autonome de pauvreté.

Deux phénomènes ont été observés empiriquement à savoir l'immobilité sociale et l'isolement social qui ont tendance à se générer mutuellement dans la plupart des familles et des ménages pauvres et qui selon une perspective plus relative et subjective, engendre des difficultés à continuer à s'épanouir dans son propre groupe social.

D'où cette transmission rampante décrite par un processus au cours duquel la pauvreté se transmet par une accumulation progressive de ces handicaps et de privations au cours de l'enfance et tout au long du cycle de vie.

L'immobilité sociale

La transmission de la pauvreté entre les générations liée à l'immobilité sociale résulte principalement d'unions contractées dans la même catégorie socio-économique. Il faut noter ici que dans la plupart des cas, le choix du conjoint s'effectue soit dans le groupe d'origine (famille, ethnie, etc.), dans le voisinage ou dans la catégorie socioprofessionnelle.

Pour les générations jeunes, la formation du couple relève plus souvent de l'initiative individuelle qui est la modalité la plus fréquente au détriment du choix parental. Dans ce cas, le mariage ou l'union s'effectue dans un cercle restreint, celui présentant souvent un profil de pauvreté similaire ou plus sévère.

Dans ce groupe, la pauvreté demeure une condition permanente qui enferme les conjoints dans une spirale de la pauvreté descendante du fait de l'accroissement des charges avec l'arrivée d'enfants. Ces derniers expérimentent ainsi la pauvreté dès leur naissance et du fait de cette expérimentation précoce, ils deviennent ensuite des adultes pauvres par un processus d'accumulation des handicaps et des privations à tous les niveaux (économiques, nutritionnels, éducatifs, etc.). Le niveau de vie est bas, les personnes s'organisent dans des réseaux sociaux autour de la famille, du quartier, du village. Dès lors, on note ainsi une absence de mobilité sociale par le mariage qui pourrait permettre, comme on a pu l'observer dans d'autres circonstances, la sortie de la pauvreté, mais également d'éviter les risques de sa transmission.

Ce type d'« endogamie », en tant que mécanisme de transmission lente et différée de la pauvreté, apparaît comme un phénomène transversal. Ainsi, le retrouve-t-on aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

L'isolement social

Ce phénomène participe de la transmission rampante de la pauvreté à travers un mécanisme progressif d'affaiblissement du lien social. Le pauvre, à force que persiste sa situation, réduit dans le temps ses relations avec les autres ainsi que sa vie associative. Il s'auto-exclut et isole en même temps sa famille (ou son ménage).

Pour les jeunes générations (ou la génération des enfants), les conséquences de cet isolement social de la famille sont plus diffuses, car on observe d'autres types de résistance au rétrécissement du capital social et la réduction des opportunités de sortie de la pauvreté par différentes formes d'intégration (sociale, sportif, religieux, politique économique, professionnelle, etc.). Même si on note que le phénomène de l'isolement social contribue à spatialiser et culturaliser la pauvreté parce que celle-ci est admise et intégrée par l'individu, les jeunes générations ne sont pas inhibées au même titre que leurs ascendants par ce sentiment d'infériorité, d'impuissance et une restriction de la participation à la vie communautaire.

Le sentiment d'être pauvre pourrait évidemment figer les acquis des individus à travers des mécanismes de nivellement vers le bas en relation avec les références des groupes de pairs eux-mêmes pris dans la précarité. Mais ici, il n'y a aucune crainte d'être stigmatisé et cela pousse à

adopter des stratégies proprement individuelles dopées par la prise de nouveaux rôles sociaux et du pouvoir de contrôle accru de chaque membre de la famille sur les revenus. Cette individualisation dont un des premiers effets pervers pourrait être sur l'éclatement des familles et le rétrécissement de l'autorité des aînés sur les autres, est à relativiser dans le champ de la mobilité dans la pauvreté quant au potentiel qu'il offre à ses derniers de transformer leurs privations et handicaps en de nouvelles capacités sociales et économiques.

CONCLUSION

Dans les sciences sociales, l'application de ce concept à la pauvreté au cours de la vie a beaucoup servi en tant qu'outil conceptuel et analytique de l'examen de la façon dont les jeunes sont en mesure de surmonter les conséquences négatives de la pauvreté et de prévenir sa transmission au sein des familles, ménages et les communautés.

Le concept de résilience a permis dans ce texte, de rompre avec cette vision de l'enfant en référence à son statut de futur adulte. La réalité de l'enfant dans l'instant présent et dans sa capacité à réagir face à l'adversité en tant qu'acteur social à part entière, reste quelque peu éludée.

D'autant plus que d'importants phénomènes de résilience, ont été notés dans des études sur le devenir des enfants pauvres au travers de panels longitudinaux en Europe. Une grande variabilité de résultats a été relevée, selon les variables explicatives relatives aux parents, à leur situation sociale et matérielle (Dollé, 2008).

En effet, la difficulté majeure est de passer des corrélations à l'explication et de déterminer des relations de causalité dans ces processus de transmission des désavantages entre plusieurs générations. Des tentatives n'ont pas manqué notamment avec Roemer (2004), qui a caractérisé l'influence des parents sur les enfants selon trois voies: les réseaux sociaux qui facilitent l'accès à l'éducation et l'emploi; la culture et les investissements familiaux qui accroissent les compétences, les espérances et les motivations; la transmission descendante des capacités.

L'importante production scientifique dans ce champ, est la preuve de la nécessité de continuer à étudier les subtilités de ces relations causales avant de tirer des conclusions. Celles-ci ne seront pas aisées puisque les travaux montrent des processus différents selon les pays, la position dans l'échelle des revenus... (Corak, 2004). D'autant plus que les principales approches pour estimer cette causalité entre la faiblesse des revenus des parents et les difficultés de leurs enfants à l'âge adulte, et qui relèvent soit de techniques statistiques (contrôler les variations de revenu par des variables supposées exogènes) ou de comparaisons (enfants adoptés, jumeaux (Jenkins et Siedler, 2007).

En dépit de ces avancées, il reste toujours une part inexplicée des variations de statut d'une génération à l'autre, attribuée en dernier lieu à la «chance», faute d'explications plus rationnelle. Ces limites dans l'explication des trajectoires atypiques, permettent de convoquer la notion d'innovation sociale centrée sur l'individu, qui pourrait se définir : par son caractère novateur ou hors normes, par l'objectif de favoriser le mieux-être des individus et des collectivités et à plus long terme, par son efficacité sociale qui peut conduire à terme au questionnement des grands équilibres sociétaux (Cloutier, 2003). Taylor (1970) aurait été le premier chercheur à utiliser le terme « innovation sociale », même si d'autres tels que Gabor (1970) se penchaient sur la question dans une perspective de développement.

Selon Taylor (1970), l'innovation sociale désigne de nouvelles façons de faire les choses (*new ways of doing things*) dans le but explicite de répondre à des besoins sociaux, par exemple : la pauvreté et la délinquance (Taylor, 1970 : 70). D'après Chombart de Lauwe (1976 In Fontan, 1998 : 17), l'innovation

sociale est : « ... une action permettant la création de nouvelles structures sociales, de nouveaux rapports sociaux, de nouveaux modes de décision ».

L'innovation sociale, en plus d'être un dispositif d'accompagnement qui peut provoquer des changements durables chez l'individu, à le développer de façon à ce qu'il reprenne le pouvoir sur le déroulement de sa propre vie, permettrait d'impulser des transformations sociales suffisamment englobantes en mesure de contribuer à l'émergence d'un nouveau modèle de développement.

Cette perspective ouvre d'autres types de questionnement dans le contexte des pays en voie de développement. Dans un contexte de paupérisation massive dans un pays comme le Sénégal, qui touche de plus en plus les couches jadis épargnées, plusieurs facteurs et mécanismes, semblent être à l'œuvre. Des pistes de recherche peuvent être dégagées dans le sens de la domestication des manques et privations expérimentées dès le plus bas âge.

Il est apparu que dans la précarité, l'innovation devient une stratégie de survie qui s'impose d'elle-même. En effet, les espaces laissés par la faiblesse des solidarités horizontales comme verticales, deviennent un creuset pour la création, l'apprentissage et la capitalisation d'expériences et de connaissances (Fall, 2007). Le temps passé dans la pauvreté devient le facteur critique qui dopera ou plombera les expériences de résilience.

Aussi, le premier impératif de la recherche sur l'existence d'une transmission de la pauvreté entre générations, repose sur une clarification des relations intergénérationnelles, en mettant en évidence les différentes configurations au sein l'espace familial (ou privé) et sociétal (ou public) : les rapports entre parents et enfants (adultes et enfants), entre grands-parents et enfants (personnes âgées et enfants), mais aussi entre parents et grands-parents (personnes âgées et adultes). L'étude des relations intergénérationnelles au sein de la famille est un objet sociologique en pleine expansion après une période de silence après la thèse fonctionnaliste Parsons²⁹ (Blöss, 1997). Cette thèse a été par la suite discutée entre autres dans les travaux de F. de Singly qui fait plutôt référence à l'avènement de nouveaux rapports à l'enfant et la famille. Dans cette même perspective, Bourdieu (1989), parle de médiation de l'école, qui contribue fortement à la transformation des relations familiales entre les générations en référence aux stratégies que les parents sont en mesure de déployer au bénéfice des enfants.

Plus récemment et dans le contexte sénégalais, de travaux ont montré les rapports de dépendance entre les générations, mais qui varient aussi dans le temps en fonction des réalités socio-économiques qui les sous-tendent. Aussi, les transferts entre générations prennent différentes formes et obéissent à des modalités différentes suivant les sociétés mais également en fonction des transformations socio-économiques en cours (Antoine, 2007). En effet, les relations entre les différentes générations étant supposées et attendues, mais peuvent se traduire de manière multiforme. On est loin de cette vision homogénéisante des relations intergénérationnelles, qui se situe du point de vue de la solidarité exprimée par les adultes en faveur des enfants ou des personnes âgées (Vignikin, 2008).

²⁹ Selon, T.Parsons, le développement des fonctions éducatives entre en concurrence avec la famille dans sa fonction socialisatrice et que l'urbanisation aurait pour effet de contribuer à la dissolution des liens familiaux entre générations.

Les adultes qui constituent généralement les pourvoyeurs des ressources familiales ou communautaires, se retrouvent dépendants des générations plus jeunes à l'âge de la vieillesse. La participation des jeunes actifs au côté des chefs de ménages, est une réponse à la dégradation des conditions de vie des familles urbaines (Diagne et Lessault, 2007). De même, les enfants qui se trouvaient généralement dans une situation de dépendance vis-à-vis des adultes et des personnes âgées au cours du premier cycle de vie, deviennent à leur tour pourvoyeurs de moyens d'existence, donc susceptibles d'opérer des choix sur l'affectation des ressources et de négocier une certaine marge de liberté d'action et de distance vis-à-vis du groupe d'origine.

IX - MUTATIONS SOCIODEMOGRAPHIQUES, EVOLUTION DES STRUCTURES FAMILIALES ET LA PAUVRETE CHRONIQUE AU SENEGAL

Tidiane Ndoye

INTRODUCTION

Le Sénégal a connu des changements socio-économiques importants depuis quelques décennies. Le passage de plusieurs milliers de personnes du milieu rural à la ville n'en a pas été des moindres. Ces déplacements de populations (exode rural, migration) ont occasionné une série de changements au sein de la famille faisant passer le mode d'autorité d'une forme patriarcale à une autre forme plus restreinte. Le passage à la ville a aussi occasionné des familles aux tailles plus réduites, des mariages avec des groupes sociaux différents, le passage de la production collective autour du champ familiale à un salariat individualisé, à la précarité professionnelle et/ou sociale, etc.

Le passage à la ville symbolise aussi pour nombre de ces « nouveaux » citadins la confrontation avec des difficultés passagères ou durables en termes d'accès aux ressources. Arrivés en milieu urbain sans compétences professionnelles particulières, ils occupent souvent des emplois sous qualifiés vivant des contraintes importantes qui comportent plusieurs conséquences comme la nécessité de rationaliser ses dépenses, de se loger suivant des arrangements originaux. Les rapports entre les hommes et les femmes se transforment au travers de la débrouillardise de ces dernières qui mettent leurs ressources au service de la famille. L'emprise des aînés se relâche, les divorces se multiplient. Quand les couples décident de garder leurs enfants avec eux, ils adoptent des choix éducatifs souvent dictés par les difficiles conditions économiques qu'ils vivent.

Au sein de la famille diverses stratégies de survie sont développées par les membres par exemple : l'exercice d'un petit commerce, l'adoption d'une solidarité sélective et circonstanciée, le développement de formes d'individualisme, etc. Pour faire face aux différentes dépenses, les aînés comme les jeunes sont mis à contribution. Ces derniers sont confrontés aux difficultés d'accès à l'emploi, au mariage, etc. Mais l'obtention d'un emploi salarié leur permet de ne pas reporter des événements importants de leur vie : mariage, premier enfant, etc.

La société sénégalaise apparaît donc engagée dans de profondes mutations qui ne cessent d'en modifier la structure d'ensemble. Ces changements se reflètent au niveau de la famille que nous analyserons dans ce travail. Ils se déclinent dans les rapports entre les membres, dans le passage des différentes phases de la vie.

Les enfants n'échappent pas à un tel phénomène. Face au dénuement matériel de leurs ascendants, ils sont déscolarisés, subissent des formes de privations qui risquent de les rendre vulnérables et de perpétuer le cycle de pauvreté dans lequel sont engagés leurs parents.

Nous analyserons ici les changements au niveau de la structure familiale en commençant par élucider la méthodologie de recherche de même que les cadres conceptuel et analytique qui ont été utilisés. Sera ensuite déclinée la répartition des enquêtés selon différentes variables : âge, sexe, situation matrimoniale, ethnie, etc. Nous aborderons par après les contraintes auxquelles les membres sont confrontés. Cette analyse permettra de voir les processus de prise en charge possible de ces handicaps. Une telle approche débouchera sur des recommandations en direction des structures de prise de décisions.

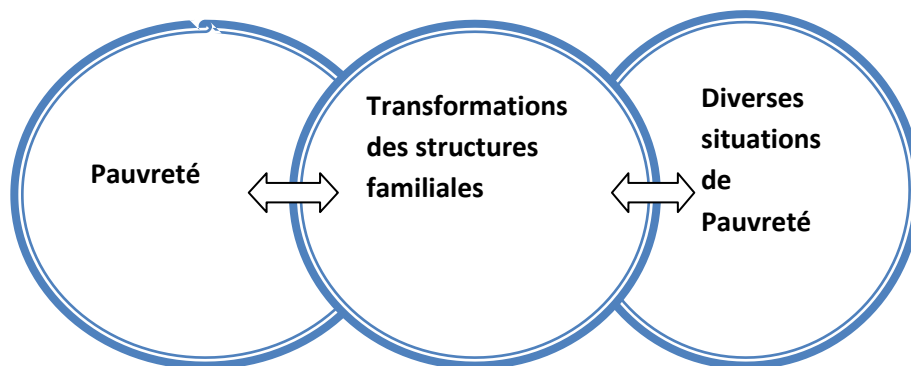
.1 - PRESENTATION DE LA RECHERCHE ET DES RESULTATS

Plusieurs stratégies de recherche ont été utilisées pour traiter les données qualitatives et les analyser. Elles mettent en exergue les variables sociodémographiques des enquêtés, leur trajectoire biographique, leurs postures face à certains évènements de leur vie.

Ce chapitre vise à présenter les objectifs de la recherche et les résultats attendus. Il s'attachera également à mettre en exergue les hypothèses et les questions de recherche qui structurent ce travail. La méthodologie de recherche sera également exposée pour montrer les méthodes et techniques qui vont permettre de recueillir et d'analyser les données.

Il s'agit dans ce texte de déterminer et d'analyser les transformations au sein des structures familiales en vue d'appréhender leur impact sur les enfants et déboucher sur des recommandations en vue d'anticiper leurs répercussions sur les enfants dans le cadre de l'élaboration des politiques. Autrement dit, nous essayons de proposer une typologie des changements familiaux et leur impact sur la dynamique de la pauvreté et des vulnérabilités notamment chez les enfants.

L'hypothèse qui fonde ce texte part de l'analyse que l'installation des familles sénégalaises dans une pauvreté chronique transforme les structures familiales qui elles-mêmes génèrent des situations de pauvreté. Cette hypothèse générale peut être déclinée en plusieurs sous hypothèses spécifiques.



Les structures familiales évoluent en rapport avec les conditions de vie des familles engagées dans des dynamiques de composition et de recomposition stratégiques.

Face à la crise les familles font des choix éducatifs qui sont influencés par les difficultés accrues pour les ménages pauvres à prendre en charge les frais scolaires. Il existe comme un retour vers des traditions d'éducation en milieu populaire privilégiant l'éducation arabo-religieuse au profit de l'école surtout pour les filles.

Face à la crise les familles adoptent des choix quant aux investissements à faire sur les enfants handicapant certains qui se retrouvent sacrifiés (déscolarisés) au profit d'autres qui portent plus d'espoir pour la famille.

Face aux difficultés, les solidarités restent ainsi sélectives et circonstanciées.

Nous cherchons donc à répondre aux questions suivantes :

Quelles sont les évolutions en cours au sein des structures familiales sénégalaises ?

Quelles sont les mutations occasionnées par la pauvreté au sein de ces structures familiales et leur influence sur les choix opérés en rapport avec l'éducation des enfants et qui peuvent avoir des conséquences sur leur construction en tant qu'adulte ?

Sur quels déterminants agir afin d'influencer favorablement ces évolutions au bénéfice de la construction biographique de ces enfants ?

- La méthodologie

La revue documentaire menée tout au long de cette recherche nous a permis de montrer l'ancrage des différents concepts utilisés au sein d'une tradition théorique. L'option bibliographique rattache assurément les concepts à des réalités empiriques décrites par les enquêtés. La continuité « biographique » fait ainsi adopter des notions comme « carrière », « rupture biographique », « pauvreté », etc. L'analyse de ces différentes notions à la lumière des réalités sénégalaises a permis de chercher de nouvelles originalités à travers leur inscription dans l'évolution du Sénégal contemporain.

Une centaine de récits biographiques ont été recueillis dans un premier temps. Ces récits ont été classés dans le logiciel Nvivo 8 et codifiés grâce à la création de nœuds libres et de nœuds hiérarchiques. Les données sociodémographiques ont été organisées dans des tables de cas avec différentes valeurs d'attributs. Ces valeurs d'attribut ont permis de schématiser les résultats de la recherche en termes de distribution des variables. Ces données sociodémographiques renseignent sur les caractéristiques des individus ayant fait l'objet d'enquêtes et les données qui ont été recueillies.

Les données qualitatives ont été codifiées et organisées suivant des liens et des relations ce qui a permis de dégager des modèles. Ces modèles ont pu être effectués en s'aidant d'un autre logiciel Mindjet

MindManager 8. Ce logiciel permet de schématiser la réflexion (mind mapping) à partir de l'intelligibilité des données.

Le traitement des données sur Nvivo 8 a permis d'interroger la base de données sur plusieurs thématiques, sur des groupes déterminés fonction des variables sociodémographiques. Ce rapport porte sur une analyse descriptive et textuelle qui permet de générer les premiers résultats qui livrent quelques pistes de compréhension. Des analyses plus approfondies seront proposées lors du rapport final.

2 LES RESULTATS DE LA RECHERCHE

Le concept de structure familiale peut désigner la composition et le fonctionnement de l'unité familiale qui incluse l'organisation de la parenté. Plusieurs niveaux peuvent être envisagés : la famille élargie ou complexe, les familles monoparentales, recomposées, etc.

Il renvoie au mariage et aux principes qui le régissent au sein du groupe, T. Locoh définit des critères qui permettent de mieux affiner la définition. Elle cite les règles de résidence, la définition des responsabilités dans la gestion de la reproduction, conditions d'accès à l'autonomie des individus par rapport à leur famille, la transmission des valeurs. Tous ces critères ressortent dans l'analyse qualitative des données. Mais pour l'heure, arrêtons-nous sur les variables sociodémographiques qui ressortent des biographies recueillies auprès de l'échantillon.

Présentation des variables sociodémographiques

L'âge : La répartition par âge semble assez équilibrée. Mais les 41 à 50 ans sont les plus représentés. Ils représentent environ 45 % de l'échantillon. Cette représentation de la base de données se justifie par la volonté que nous avons eue d'avoir des personnes ayant une certaine expérience de vie, ayant vécu différents événements significatifs dans leur vie pour avoir une certaine profondeur historique.

Le sexe : Le graphique montre que les femmes (73 %) sont presque trois fois plus représentées que les hommes (27 %). Est-ce à dire que les femmes sont plus sujettes à la pauvreté ? Pour l'heure, le nombre de cas considéré ne permet pas de l'affirmer.

La situation matrimoniale : Les veufs/veuves ont été très concernés par l'enquête. Les femmes divorcées et pauvres sont aussi très bien représentées. Le taux de divorcés est de 32,26 %. Les monogames et les femmes se trouvant dans des mariages monogames viennent après avec un taux de 29 %. Suivent les polygames : 26 % environ. Les célibataires ont été faiblement représentés puisqu'ils ne constituent que 13 % environ de la base de données.

L'ethnie : L'analyse concernant plus particulièrement la ville de Dakar, les wolofs sont plus représentés. Suivent les sérères, les toucouleurs. D'autres ethnies sont également représentées mais ont des effectifs résiduels.

La taille du ménage : Les ménages ont des tailles assez grandes. La majorité de ménages compte entre 7 et plus de 13 enfants. La taille des ménages pauvres se caractérise donc le nombre de ses membres souvent constitués d'enfants qui ne peuvent pas encore travailler. La pauvreté est-elle fonction de la taille des ménages ? Le nombre de personnes constituant un ménage est-il un facteur qui milite en faveur de sa vulnérabilité ? Les analyses pourront peut-être nous fournir des renseignements dans ce sens.

Les principales activités développées : Il apparaît que le commerce (petit commerce essentiellement) est l'activité qui occupe le plus de personnes parmi les enquêtés. Cette activité est tout même marquée par une certaine hétérogénéité de la taille du commerce et les produits vendus. Cette activité se caractérise par le fait qu'il ne demande pas également des compétences particulières. Tout le monde peut s'y adonner à partir d'un capital assez limité.

Nombre d'enfants : Comme la taille des ménages, on voit que nombre de ménages sont essentiellement composés des parents et de leurs enfants, ce qui témoigne d'un certain changement par rapport à la famille sénégalaise classique. Le nombre d'enfants est encore élevé pour la plupart des personnes interrogées. La plupart des enquêtées ont entre 6 et plus de 10 enfants. Cela témoigne de charges assez importantes dans un contexte de pauvreté.

Analyse des résultats : Dans les biographies collectées, il existe des éléments importants qui ont des influences considérables sur la suite de la vie des individus. Ils consistent souvent en des événements critiques (décès, divorces, etc.) qui se traduisent par des prises de décisions importantes : exode rural, migration, confiage, mariage précoce, déscolarisation, etc. Nous allons d'abord éclaircir certaines notions comme la rupture biographique avant d'arriver à montrer les conséquences de ces événements décisifs sur le devenir des familles interrogées.

La pauvreté comme conséquence des ruptures biographiques : La notion de rupture biographique renvoie à la bifurcation qui surgit dans la carrière d'un acteur. Elle marque un caractère subi du changement (Voegtli, 2004 : 146). Elle montre que la vie des acteurs n'est pas similaire à une voie

rectiligne. Elle connaît des phases critiques, des arrêts, de revirements qui impriment des changements dans l'itinéraire de vie des acteurs.

L'analyse des récits biographiques montre que les personnes d'un certain âge sont pour la plupart des citadins de première génération. Nombreux sont les enquêtés qui ont rejoint Dakar à une certaine période pour chercher du travail (bonne, apprenti, vendeurs, gardiens, employés, etc.) ou pour rejoindre leur conjoint ou un tuteur. Ces départs sont souvent une décision qui provient d'un événement, d'une rupture biographique.

Un double mouvement semble s'être opéré dans la vie de nombre d'acteurs rencontrés : d'abord les saisonniers qui venaient pendant la période de la saison sèche (soudure) et qui retournaient lors de la saison des pluies et un autre groupe qui a décidé de rester en ville entretenant des relations de plus en plus distendues avec le milieu d'origine. Cette migration saisonnière ou définitive vers la ville (exode rural) a été souvent une conséquence de la situation de pauvreté qui a frappé les campagnes au lendemain d'un certain nombre de dérèglements : naturel (sécheresse), économique (ajustement structurel), politique (aides insuffisantes aux paysans, distribution tardive des semences, crédits agricoles en recul, etc.).

Ces mouvements de populations vers la ville marquent un premier tournant au niveau des transformations des structures familiales : plusieurs personnes passent du milieu rural au milieu urbain créant au niveau des villes des familles aux tailles plus restreintes. Les mariages avec des conjoint(e)s rencontré(e) en ville créent des familles aux tailles plus petites. Ces unions nouées quelquefois avec des filles provenant d'autres zones géographiques (ville ou autres villages), d'autres groupes culturels, ethniques, etc. créent de nouveaux engagements sociaux et détournent parfois des zones d'origine. Ces nouveaux couples vont souvent entamer une vie différente.

Pour ces citadins de première génération, la vie est souvent ponctuée de plusieurs ruptures biographiques. Le contact avec un nouveau monde est souvent l'expression d'une rupture avec son réseau social antérieur. Il faut recréer des connaissances, des réseaux, créer son intégration au sein du milieu urbain. Les personnes venant du même village ont constitué pendant longtemps le réseau le plus intégrateur (Fall, 1991). Mais, souvent, pour nombre de ces nouveaux candidats à la ville, le dénuement relationnel constitue la première forme de violence qu'ils expérimentent. Ce nouveau vécu comprend plusieurs conséquences par rapport au mode de vie rural et à la structure familiale qui en était issue. Nous allons les analyser une à une à la lumière des récits analysés.

Changements de la taille et de la composition des familles : Malgré la taille élevée des ménages enquêtés, il existe une différence entre la taille des grandes familles rurales où on pouvait compter plusieurs dizaines de personnes dans un carré. Y cohabitaient en général plusieurs générations : grands-parents, parents, enfants, oncles, tantes, etc. Les familles polygamiques se caractérisaient également par leur taille. Le mode de production reposait essentiellement sur l'agriculture. La production permettait de

nourrir la famille et fournissait une part des revenus aux femmes à partir de la récupération des résidus (restes de la production d'arachide, etc.).

Cette composition des familles a subi pas mal de mutations à travers le passage de certains membres du rural à l'urbain. Le type d'habitation, les modes de résidence où la femme était parfois laissée dans la zone de provenance, les charges diverses (location, scolarité, etc.) ont contraint nombre de ces nouveaux candidats à la ville à une nouvelle vie. Il s'est ainsi développé des familles monoparentales avec le passage de jeunes femmes mariées au niveau du milieu urbain.

« Je suis née dans le village de NGoudiane tout juste après Thiès. Je me suis mariée à l'âge de 15 ans. Quand je venais à Dakar, j'avais 7 ans. Vous voyez, je n'ai pas pu aller à l'école parce que mes parents n'avaient pas les moyens. Nous sommes une famille moyenne. Mes parents sont des agriculteurs. Mon père avait une petite exploitation familiale. Ils cultivaient de l'arachide, du mil et du melon. En saison des pluies, je rentrais au village pour aider mes parents dans les champs. Mes autres frères étaient aussi à Dakar pour travailler. Si la saison des pluies est terminée, je reviens à Dakar.

Mes parents sont sans instructions. Ils ne connaissent que l'agriculture. Mon père est décédé, cela fait deux ans. Il nous prenait en charge. Mon père est polygame. Il avait deux femmes.

Mon père est décédé suite à une maladie du cœur. Nous avons beaucoup dépensé sur sa maladie (« Sonnon na torop » (il était trop souffrant)). Mon père ne voulait pas que je vienne à Dakar, mais j'étais obligée parce que la vie au village était très très dure. Quand je suis venue à Dakar, je travaillais comme bonne dans les maisons « mindan laa woon ».

Je me débrouillais pas mal, pour aider mes parents. Durant la maladie de mon père, mes frères prenaient en charge les frais de consultations.

Quand j'ai obtenu mon premier emploi, on me payait 1.500 francs par mois. J'avais de très bonne relation avec la personne pour qui je travaillais. Comme je n'avais que 7 ans, elle m'aidait beaucoup. En dehors de mon salaire, elle me donnait des habits et autres matériels que j'amenais au village. Mon père avait deux femmes, ma mère était la deuxième femme. Mais ma mère avait de très bonnes relations avec sa coépouse. Vous savez, au village les coépouses sont comme des sœurs. Nous étions tous dans la même maison. On partageait le même « njël » (ménage, repas). Nous aussi les enfants, on faisait comme nos parents, on partageait tout et on s'entraidait.

Durant tout mon séjour à Dakar, j'ai eu pas mal d'emplois, mais comme « bonne ». C'est en l'an 2001 que j'ai commencé à faire le linge. Mais « foot moo gëna metti » (faire le linge est plus dur). Travailler comme bonne est beaucoup plus rentable. J'avais même un salaire de 22.000 francs par mois. Mais quand tu as un enfant, c'est très difficile de trouver un travail, parce que les gens d'ici ne veulent pas de bonne avec un enfant. J'ai commencé à faire le linge. Mais je reçois très tard mon salaire. Tu vois, je n'ai même pas reçu mon argent.

Je me suis mariée à l'âge de 15 ans. Mon premier enfant est décédé quand il avait 3 ans. Après, j'ai eu un autre. Maintenant il a 6 ans. Les autres ont respectivement 3 et 1 an. L'ainé O. est au village chez sa grand-mère. J'ai loué une chambre à Patte d'Oie avec ma sœur et une colocataire qui est du même village que nous.

J'ai une aide financière, mon mari est au village. Il ne fait que l'agriculture, a part cette activité, il ne fait absolument rien. Depuis ces dernières années, l'agriculture ne marche pas. Les récoltes ne sont pas bonnes. J'élève mes enfants toute seule. Cela est très dur. Mon père m'aidait parfois, depuis qu'il est décédé, ma vie est très dure. Avec mon petit enfant que je ne peux pas laisser au village, j'ai du mal à trouver du travail.

Mon enfant a un début d'asthme. Cela me préoccupe beaucoup. Je n'ai aucune ressource pour le soigner. Je suis vraiment seul à le prendre en charge. Là où nous logeons, il n'y a pas d'eau, ni électricité. Nous achetons de l'eau, nous utilisons aussi la bougie pour l'éclairage » (BI05MW).

Les métiers que les jeunes femmes occupent sont souvent sans qualification particulière. Elles travaillent comme lingères, bonnes, etc. Elles partagent parfois les mêmes habitations avec des femmes de mêmes conditions. Il existe d'autres changements fonctions du nombre de divorces. Quelquefois, ce sont les veuves qui ont en charge leurs enfants en bas âge et qui vivent des conditions de vie difficiles. Cette situation fragilise encore davantage leurs enfants qui risquent de traîner des handicaps, de se retrouver dans des situations de vulnérabilités.

Les enfants fréquentent rarement l'école. Il existe non seulement des frais élevés pour assurer la scolarité de ces enfants. De plus, il faut leur assurer une alimentation descente, aux heures normales pour leur permettre de bien suivre les cours. Ces femmes sont donc obligées de rester avec les enfants en bas âge et de renvoyer les autres vers leur village d'origine ou de les donner à d'autres personnes afin qu'ils assurent leur éducation. Ces enfants sont ainsi conduits à être aides agriculteurs dans les champs de leurs grands parents ou de tuteurs divers (oncles, etc.). D'autres, au bout d'un certain temps, doivent quitter les salles de classe puisqu'ils supportent difficilement les frais liés à la scolarité (inscriptions, achat de fournitures, etc.). Quelquefois, la décision d'arrêter provient des enfants eux-mêmes qui veulent se mettre au travail pour venir en aide à leurs parents démunis.

Les modes de solidarité développés et leur évolution : Les acteurs rencontrés tentent de perpétuer les solidarités traditionnelles malgré les difficultés induites par la crise économique. On note ainsi la volonté de la part de nombre d'acteurs à vouloir porter à bras le corps leurs parents moins nantis. Ils essayent de leur procurer une vie descente malgré les difficultés de la crise :

« Je suis née à Diourbel mais je n'y ai pas vécu longtemps. A environ 3 ans ma mère est décédée et je me suis retrouvée chez une grand-mère qui était la sœur de la mère de ma mère. Je me suis ainsi retrouvée à Guédiawaye auprès de cette grand-mère qui travaillait dans une société de poissonnerie de la place. C'est lorsque je me suis mariée que j'ai arrêté le travail de bonne. Mon mari vendait des chaussures. Il est toujours dans ce secteur d'ailleurs. Nous avons eu notre premier enfant. Nous avons 5 enfants dont l'un nous a été confié. Mon mari a pris des responsabilités par rapport à sa famille qui lui ont fait perdre beaucoup d'argent. Il ne peut plus faire face aux dépenses. Il est actuellement endetté. L'histoire est très simple. Elle tourne autour de sa famille. Après notre mariage, il a voulu que je rejoigne sa mère à T. Elle était mariée là-bas avec un autre homme qui n'était pas le père à mon mari (...). Je suis quand même resté un peu là-bas jusqu'à ce que ma belle-mère ait des problèmes avec son mari. On était obligé de tous revenir à Dakar. Mon mari a pris une maison en location pour nous loger. C'était une

maison précaire où on payait 7500 F je crois. Une bonne partie était composée de baraques. Quand le problème fut réglé, ma belle-mère est repartie. Moi je suis restée avec mon mari et mes enfants. On louait une chambre. Mon mari est quelqu'un qui aime aider, il est généreux, il aime partager, mais il ne connaît pas la mesure, il y va à fond. Malgré les lourdes charges qu'il a supportées pendant un moment, les affaires allaient assez bien. Il a acheté des meubles. On vivait bien. Les enfants s'épanouissaient. On avait des amis qui venaient et parfois en fin d'après midi, on se retrouvait tous chez moi, on causait, on s'amusait. C'était une ambiance bon enfant. Tout allait bien. Quand ma belle-mère a perdu son mari. Elle est revenue à Dakar et mon mari a fait comme avant. Il l'a recueilli et l'a aidée. « Il supportait également toutes les charges de la maison qu'il avait louée. Il menait sa maison d'une main de fer demandant que tous ceux qui vivaient là-bas de bien se comporter. Certains de ses frères qui travaillaient ne l'aidaient pas mais il considérait que ce n'était pas grave. Son commerce a commencé à s'en ressentir. Il y a eu de plus en plus de petits problèmes à la maison. Certains sont partis. Sa mère et son père sont partis prendre une chambre. Les frères aussi ont pris des chambres. Un de ses frères qui venait juste après lui a aussi ouvert son commerce de chaussures mais lui n'a jamais consenti à vivre avec les autres. Il venait aux heures de repas, il mangeait et il repartait.

« Bamba a commencé à avoir des problèmes pour payer sa location. Le propriétaire de la maison où on était avant ici nous a demandé de sortir puisqu'il refaisait la maison. On a eu des difficultés pour trouver une autre chambre. On est resté. On nous a donné un délai que nous avons dépassé. Le propriétaire est venu avec ses ouvriers, il a d'abord cassé les toilettes. Ensuite, il a cassé la chambre qui était juste à côté de la nôtre. Nous avons dû nous résoudre à partir. J'ai confié les enfants à une de mes tantes, je suis allée me faire héberger par une bonne copine à moi, mon mari a dû dormir chez des amis. C'est dans ces conditions douloureuses que nous avons trouvé cette chambre où tu vois on s'entasse à 7 dedans avec les bagages. Entretemps, mon mari a dû vendre les meubles, ce qui fait qu'on dort sur un matelas à même le sol.

« La vie n'est pas facile au quotidien. Mon mari n'acceptait pas que je travaille. Actuellement, il a dû s'y résoudre. Je vends des beignets et du café Touba. Il me demande de rentrer à une certaine heure. Je reste jusqu'à 10 heures lorsqu'il fait froid et je rentre à 11 heures en période de chaleur. J'arrive à m'en sortir tant bien que mal, mais tu sais « jaboot »³⁰, tout retourne dans les frais de la maison et ainsi de suite. Mon mari continue son travail. Mais il est endetté. Nous avons des dettes de location et aussi d'autres puisque mon mari s'est endetté pour ne pas voir son commerce péricliter. Il lui fallait des ressources pour acheter des bagages ».

Les solidarités à l'échelle urbaine butent sur les limites pour une seule personne de faire vivre plusieurs autres personnes inactives, improductives. La prise en charge des ascendants – surtout la mère – y revêt comme un caractère d'impératif. Pour ne pas être traduit au ban de la société, nombreux sont les jeunes qui viennent en aide à leur mère et à leurs frères et sœurs. Mais le chômage des autres rend souvent les charges difficiles pour celui qui veut bien les porter. Il arrive souvent que le volontaire ne s'en sorte pas. Les difficultés finissent souvent par avoir raison de la bonne volonté des jeunes engagés dans cette volonté de solidarité vis-à-vis des familles.

Ils finissent eux-mêmes à se retrouver précaires, à choisir de recomposer leur famille de façon plus restreinte quitte à adopter des solutions plus à leur portée. Parmi ces solutions on note la sélection des bénéficiaires de l'aide. La solidarité adoptée est souvent sous une forme restreinte, focalisée autour du noyau utérin.

« Quand nous étions à Guédiawaye, je commençais à connaître les difficultés de la vie. Avant la fin du mois, le ravitaillement mensuel était presque fini. C'est moi qui me « débrouillait » pour préparer à manger. J'allais voir ma

³⁰ Se dit d'une personne qui a des enfants.

sœur qui m'aidait parfois à régler les problèmes. Je faisais cela parce que j'avais de petits enfants à entretenir » (BIO9MW).

« Ma grande sœur était vendeuse de poisson comme ma mère. Elle avait acheté certaines ordonnances de mon mari. Elle m'a soutenue, beaucoup soutenue même. C'est elle aussi qui s'occupait de mes enfants, quand j'étais avec mon mari. Ce n'est plus une relation de sœurs qui nous lie, mais plutôt de « kolère ». A l'instant où je vous parle, j'ai des problèmes, mais je ne peux pas lui dire ; parce que « man gor la » et elle a trop fait pour moi » (BIO9MW).

Les réseaux familiaux sont aussi un lieu de soutien :

« Quand nous étions à Colobane, je travaillais aussi. Je faisais du linge et mon mari était commerçant. A un certain moment, la vie commençait à être difficile. La location était très chère. On ne parvenait pas à payer la location. Tu sais la vie à Dakar, c'est très cher. Mon mari avait un grand frère qui était à Dakar. C'était un chauffeur. Il avait une maison à Guédiawaye. Il avait 3 femmes et toutes ses femmes étaient dans la maison. Son grand frère nous avait hébergés dans sa maison à Guédiawaye. La vie était devenue moins dure. Son grand frère partageait ses ressources avec mon mari. Il n'avait aucun problème, vraiment, il était généreux et sympathique. Mais les femmes, nous partagions les jours de la semaine pour préparer le repas. Il y'avait beaucoup de personnes dans la maison. Les neveux, les nièces, ses frères aussi étaient dans la maison. Mon mari voulait avoir sa propre maison. Il voulait un toit pour ses enfants. Je travaillais dur, lui aussi, il travaillait beaucoup. Son grand frère avait 3 femmes et avait beaucoup d'enfants. La maison commençait à être étroite. Mon mari aussi participait au ménage, mais c'était son grand frère qui était le principal pourvoyeur de ressource. Ses enfants ont été dans des écoles arabes aussi. Il n'avait aucun problème dans la maison. On s'entraidait. Ce qui fait qu'à Guédiawaye, nous ne connaissions pas beaucoup de difficultés. En 1970, mon mari a acheté une maison à Gounass. Ce qui lui a aidé à acheter une maison, c'était le fait qu'il était chez son grand frère. Il avait fait des économies qui lui permettaient d'avoir une maison à Gounass. A l'époque, c'était proche d'avoir une maison à Gounass. Quelques années après mon mari était tombé malade. Il était très malade. Il a été hospitalisé à plusieurs reprises, « mbokk yi noosi jappoon » (les proches nous ont aidés). Il est décédé suite à sa maladie ».

On peut parler de formes de solidarité sélectives et circonstanciées. On préférera donner pour la nourriture des enfants, les problèmes de santé. Cette solidarité vise également en priorité les frères et sœurs d'abord, ensuite les parents les plus proches. Mais quelquefois, ce sont les voisins qui aident les plus démunis qui appartiennent à des familles souvent éloignées, les désaffiliés sociaux.

La solidarité s'organise également selon la zone d'origine : « J'ai loué une chambre à Patte d'Oie avec ma sœur et une colocataire qui est du même village que nous ». Il apparaît que les parents et les voisins constituent toujours la plus grande garantie en cas de difficultés. Ils constituent une protection sociale communautaire.

Les ménages à cohabitation satellite comme forme d'adaptation à la crise : Confrontés aux conditions urbaines les familles s'adaptent. Face à la taille des maisons, nombreuses sont les familles obligées de laisser certains de leurs membres louer des chambres aux alentours du domicile familial ou du lieu d'habitation de la mère. Ils n'hésitent pas à partager les repas permettant ainsi de faire des économies

aux uns et de permettre aux autres inactifs (enfants, femmes, etc.) d'assurer les repas essentiels (déjeuner).

« Mes enfants n'habitent pas avec moi. Comme ils n'habitent pas loin, ils viennent passer la journée avec moi. Nous partageons le même repas. Ils me donnent chaque jour quelque chose pour que je prépare les repas. M. est comptable et travaille de façon contractuelle. Quand il avait abandonné ses études, son oncle lui avait payé une formation en comptabilité. C'est un cousin à moi. Il fait de la comptabilité dans certaines entreprises. Il est marié. M. est sérigraphiste et l'autre E. est menuisier ».

Ces mécanismes de solidarité et d'arrangements permettent aussi de prendre en charge les aînés : père, mère, etc. et les plus jeunes qui ne sont pas encore en âge de travailler ou sont au chômage en leur assurant les repas essentiels. Il s'agit là d'une stratégie de survie et d'assistance de sa parentèle dans un contexte où les ressources sont très limitées.

Ces formes de solidarités circonscrivent l'aide aux autres à des besoins essentiels : le manger, la participation aux frais sanitaires. Toutes les dépenses non considérées comme primordiales ne font pas l'objet de participation de la part de la parentèle. Face à la crise se mettent en place des mécanismes de priorisation de l'aide et une délimitation stricte des bénéficiaires.

Autonomisation des jeunes et des femmes : Face à la crise, nombreux sont les citoyens qui sont obligés de laisser leur épouse travailler pour pouvoir joindre les deux bouts. « Je fais mon commerce au marché Castors. J'arrive à aider mon mari avec ce travail. C'est un travail très difficile. « Mais Yalla baaxna » (Dieu est Grand). Si les femmes ont pendant longtemps travaillé, les formes d'occupation se diversifient, les gains sont aussi mutualisés. Ainsi, même si la plupart des enquêtés se réclament de la religion musulmane, leurs pratiques s'en écartent quant à la place à accorder aux femmes.

Celles-ci participent aux dépenses du ménage et suppléent aux déficits des époux frappés par la crise et la pauvreté.

Divorce : Le nombre de divorces enregistrés dans les biographies est très important : 13 % environ. Cela témoigne d'une désacralisation du mariage. Les divorces sont occasionnés par nombre de facteurs :

- 1) la contraction d'une autre union par le mari
- 2) le chômage
- 3) les difficultés de la vie (impossibilité de prendre en charge tous les besoins de la conjointe et des enfants)
- 4) l'incompatibilité (écart d'âge entre conjoints, etc.)

Quant aux jeunes, la ville leur offre souvent l'occasion de ne pas vivre les formes traditionnelles de l'autorité patriarcale. Ils louent des chambres expérimentant très tôt la prise de responsabilités pour ceux qui ont la chance de trouver un travail. Les rapports entre hommes et femmes sont aussi moins soumis au contrôle des parents (choix du conjoint, nombre d'enfants désirés, etc.). Mais cette situation est en mutation comme le renseigne l'extrait d'entretien suivant :

« Mon mari était nettement plus âgé que moi. Même quand il m'a épousée il était vieux. A l'époque j'avais 12 ans que mon mari venait me demander en mariage chez mes parents. A cette époque je ne pouvais rien faire. Ce sont les parents qui décidaient tous. Nous les enfants, nous exécutons seulement les ordres de nos parents (...). J'ai eu 2 filles qui se sont mariées et vivent chez leurs maris. Les enfants d'aujourd'hui ne veulent pas de mariage dans la famille. Maintenant ce sont eux qui cherchent à qui leur convient comme époux ou épouse » (BI06MW).

Ce relâchement de l'autorité fait que les jeunes prennent des décisions moins soumises à la contrainte des aînés comme lorsqu'ils décident de divorcer. Ce qui était plus difficile dans la période traditionnelle. Ces extraits montrent le niveau de relâchement des liens qui conduisent à des divorces de plus en plus fréquentes et suivant des modalités difficilement réalisables dans la situation et le contexte antérieurs (vie commune, villageoise, etc.).

« Depuis 93, je vis seul avec mes deux filles. Mon mari m'a abandonné. Quand il avait quitté son travail au port, ses enfants ont du arrêter les études. Il ne m'avait rien dit. Moi j'avais pas les moyens pour payer les études de mes deux filles. Maintenant je vis avec mes 2 filles avec l'aide de Dieu. Je ne sais pas les raisons qui ont fait que mon mari ne vit plus avec moi. Il travaille toujours au CDE comme gardien. Je te rappelle qu'il a une seconde épouse et vit actuellement avec elle. Il ne m'a pas demandé le divorce, ni rien. Un bon jour, il m'a dit qu'il a une seconde femme. J'avais rien à dire parce que le coup était déjà passé. Même s'il m'avait avisé avant, je ne pourrais rien faire. Lui, mon mari, au lieu de s'occuper de l'éducation de ses enfants, il avait décidé de prendre une femme » (BI13MW).

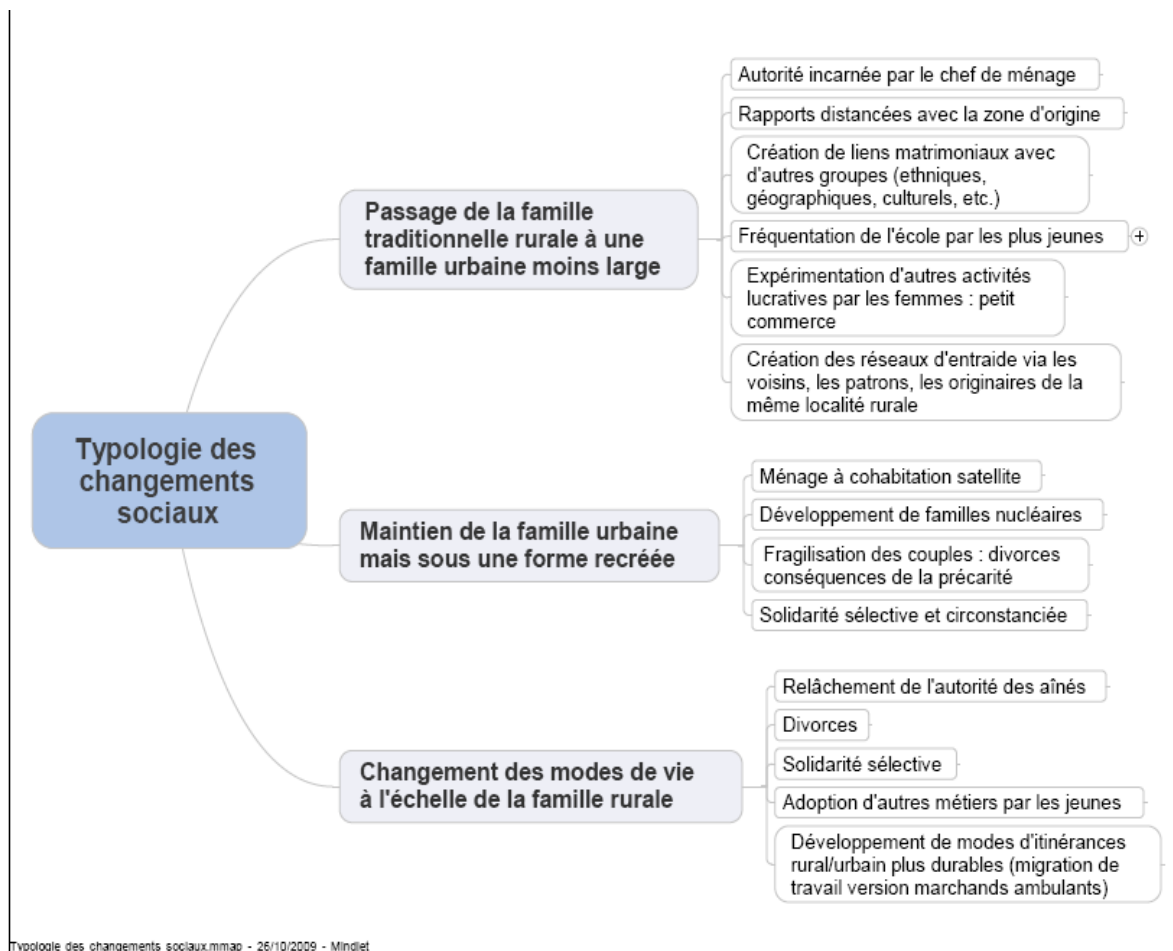
Quand nous avons quitté Médina, nous vivions à Guédiawaye. C'est à Guédiawaye que j'ai eu un mari. J'ai 3 enfants avec lui. Il n'avait pas beaucoup de moyens mais moi je l'aimais et je voulais être sa femme. Je commençais à travailler pour aider mon mari. Je faisais du nettoyage dans une société privée à Dakar. Je travaille jusqu'à maintenant dans le nettoyage. Mon mari travaillait aussi. Mon premier enfant, elle s'appelle Coumba, elle est en classe de CM2 dans une école privée.

Mes deux enfants sont des jumelles, elles sont en 5e primaire. C'est moi qui prends en charge les études de mes enfants. Les jumelles sont inscrites dans une école publique. J'ai divorcé avec mon mari et je vis seule. Je suis en location. J'ai pris une chambre à Malika où je vis avec mes 3 enfants (BI12MW).

IX 3 - TYPOLOGIE DES FAMILLES

Les difficultés auxquelles font face les familles se traduisent par des changements dans leurs modes de vie, dans les rapports entretenus entre les différents membres. En fonction des conditions de vie des familles, des délibérations sont faites qui sont à l'origine de compositions et de recompositions différentielles et tout aussi originales. Ces réalités se traduisent par l'avènement de types de familles originaux qui permettent aux membres de s'adapter face à des traditions de vie de plus en plus invalidées par la baisse de la solidarité.

Nous allons essayer, dans ce chapitre, de passer en revue les différents types de famille qui sont repérables dans le paysage sénégalais actuel.



De la famille traditionnelle rurale à la famille urbaine : L'exode vers la ville de Dakar a occasionné des changements importants dans la taille et la composition des familles. Ces aménagements répondaient souvent à la volonté de cadrer avec les impératifs de la ville en termes d'espace (chambres de location ou villa), de coûts de la vie, de la nécessité de répondre à la fois aux sollicitations à la fois de la famille installée en ville mais aussi à celles des parents restés au village. Ce type de famille a connu nombre de changements.

Le changement des formes d'autorité : du patriarche au chef de ménage : Parmi les types de familles qui ressortent du modèle classique, il y a celui qui se distingue par sa grande taille, sa composition complexe (avec diverses générations) et dont l'autorité est incarnée par le patriarche. Cette famille semblait reposer sur le partage d'un bien commun : la terre agricole. Le chef de famille disposait de la récolte générale à laquelle chacun était censé profiter. Ce modèle de famille essentiellement rural n'a pas survécu à la migration. Des unités domestiques plus réduites, moins basées sur l'agriculture ont émergé avec une autorité incarnée par le chef de ménage. Si ces nouvelles familles se particularisent par leur nombre encore élevé de membres, elles n'en restent pas moins réduites et soumises à des resserrements qui sont exacerbés par la crise. Peu d'entre elles acceptent encore les enfants confiés et connaissent plusieurs particularités.

Rapports distancés avec la zone d'origine : Les changements des formes et de la durée des migrations vers l'urbain a sans doute été pour beaucoup dans les transformations auxquelles on assiste actuellement et qui concernent la structure familiale sénégalaise. Caractérisées d'abord par un mouvement pendulaire (d'aller et retour), les migrations vers la ville ont revêtu progressivement une durée différente. A début, elles meublaient l'inactivité de la saison sèche et étaient un palliatif aux périodes de soudures et de mauvaises récoltes. Progressivement, avec la détérioration des conditions climatiques, les déséquilibres économiques entre milieu urbain (capitale essentiellement) et milieu rural, les absences auprès des familles d'origine ont été plus durables.

« Je suis née dans le village de « Ndotox » qui se trouve à Thiénaba. Ndotox est un arrondissement. Mes parents sont des agriculteurs des éleveurs. A l'âge de 7 ans, j'ai commencé à aider mes parents dans les champs. Je n'ai pas pu aller à l'école, parce que mes parents n'avaient que moi comme enfant. J'étais le seul enfant de mes parents. Ils ne pouvaient pas eux seuls cultiver tout le champ. Mon père partageait la terre de culture avec ses frères. Chacun de ses frères avait sa part. Mes parents cultivaient l'arachide et élevaient des bœufs et des vaches. Avec les répétitions des mauvaises récoltes, mon père avait vendu son bétail pour nourrir la famille et subvenir à ses besoins. Au bout d'un certain, les difficultés s'aggravent puisque mon père avait développé une maladie de « Topam siti » (dermatoses) qui lui empêchait de travailler. Ses mains étaient tellement affectées qu'il ne pouvait plus rien faire. Durant cette période la vie était très dure pour nous. J'ai eu un petit frère un peu tard. J'étais la seule à aider mes parents. J'étais son bras droit. C'est à cause de cette situation que je n'ai pas pu aller à l'école. Mon père m'a dit que mon grand-père avait le « topam siti » et c'est une maladie héréditaire.

La vie est très dure pour nous les « kaw kaw » (villageois). Parce que nous vivons seulement de notre récolte. Si elle n'était pas bonne, ma mère venait à Dakar pour travailler. Elle faisait le ménage dans certaines maisons, et ce qu'elle gagnait, elle l'achetait en nourriture. « Dundu kaw-kaw dafa metti de ! » (Tu sais, la vie dans les villages est vraiment très dure). L'Etat nous envoyait de l'aide, mais depuis un certain temps, nous ne recevons plus cette aide.

Je suis lingère et je fais cette activité depuis longtemps. Mes mains étaient tellement affectées par la maladie du « topam siti ». Comme mes parents avaient une vie moyenne, voire même précaire, je ne pouvais pas rester les bras croisés. Je ne peux pas rester sans travail.

Je ne peux pas acheter de médicaments pour me soigner, parce que la moitié de mes revenus, je l'envoie chez mes parents. Je ne peux pas les laisser comme ça (regard triste). Mon père ne peut plus travailler à cause de cette maladie.

Je suis venue à Dakar à l'âge de 10 ans. C'est quand les difficultés ont commencé que j'ai quitté le village pour venir à Dakar travailler. Mais comme j'avais des mains affectées, j'avais du mal à trouver un travail. Mes débuts à Dakar ont été un véritable calvaire (« metina woon torop » : « c'était très dur »).

(Arrêt de l'entretien : F.D., l'interviewée est entrain de pleurer. Elle reprend au bout de quelques minutes.

« Ce qui m'aidait à surmonter ces difficultés, c'est parce qu'on vivait en communauté. On avait loué une chambre à Colobane et on cotisait pour payer la location. Avec, les autres bonnes, mes colocataires, on était toutes issues du même village et on s'entre-aidait.

Mon aîné est un agriculteur, mais il gagne peu. J'ai une maladie qui m'empêche de travailler. Tout ce que je gagne, je le mets au service de mes enfants. Je n'arrive pas à me soigner.

Quand je venais à Dakar, au tout début, je ne restais faisais que 2 ou 3 mois. Après, je retournais pour aider mes parents dans les champs. J'ai eu un enfant avant mon premier mariage. Il s'appelle A. Il n'a pas pu aller à l'école, parce que je n'avais pas les moyens. Je me suis mariée à l'âge de 22 ans. C'est avec ce mariage que j'ai commencé à passer plus temps à Dakar chez mon mari. On louait une chambre aux Parcelles Assainies. Mon mari C. n'avait pas de travail fixe. Il n'avait que des travaux temporaires. Moi je faisais le linge, moi avec mes mains j'avais du mal à faire correctement mon travail. Parfois il m'arrivait de rester 3 ou 4 jours sans rien faire à cause des mains affectées de « topam siti ». Si je gagne 1.000 francs, je prends les 500 francs pour préparer quelque chose à manger, la moitié je l'épargne pour la location. En 2000, je travaillais dans une maison ici aux Parcelles, mais le propriétaire de la maison m'aidait beaucoup. Il me donnait parfois un peu d'argent pour acheter des médicaments. Vraiment « nit ñu baax lañu » (ce sont des gens très généreux).

Tout à l'heure avant que tu arrives une personne est passée me donner 5 kilos de riz. Tu vois mais je vais l'envoyer au village. Je ne peux pas rester sans rien faire. Ici à Dakar, c'est plus facile de trouver quelqu'un qui vous aide, alors qu'au village c'est tout a fait très rare de voire ces genres de gestes (...).

Quand j'ai eu mon deuxième enfant, la maladie m'a tellement affectée que je ne pouvais plus sortir de la maison. Je faisais des consultations à polyclinique situé à Medina. Ma mère m'aidait à payer les consultations. J'ai passé les pires moments de ma vie durant cette période. Quand j'étais enceinte de mon deuxième enfant, mon mari m'a quittée sans aucune raison. Il est parti sans rien dire, cela m'a profondément affectée, en plus j'étais enceinte et terriblement malade.

J'avais perdu 75.600 francs à cause de ma maladie, en achetant des médicaments et en faisant des consultations. Mais la maladie était là m'empêchant même de sortir de ma chambre. Quand ma mère est venue, elle m'a remis du « garabu wolof » (médicaments traditionnels) parce que « sereer du fate cosaanam (le sérère n'abandonne pas ses traditions).

J'ai oublié de te dire que j'ai travaillé comme ménagère dans une maison située aux HLM. J'y ai travaillé là-bas pendant 12 ans. On me payait 12.500 francs par mois. Je ne faisais que cuisiner. A cette époque je n'avais pas encore de « topam siti ». Ma patronne était tellement généreuse. En dehors de mon fin du mois, elle me donnait aussi des habits, des chaussures etc. C'est quand j'ai eu mon deuxième enfant, que j'ai commencé à avoir des difficultés. « Sama jèkër daf ma fase » (mon mari m'a quittée). Ma mère venait quelque fois me rendre visite.

Comme elle était pauvre elle ne pouvait rien faire, elle me donnait juste un réconfort. Elle priait aussi beaucoup pour moi. C'est très important « ñaanu waajur » (les prières des parents). A l'époque j'avais vendu tous mes vêtements et tous mes matériels (assiettes, armoires). Il ne me restait plus qu'un seul habit que je portais à longueur de journée. Cela fait presque 4 ans, que je suis ici à la Cité des Impôts et domaines. Nous squattons une maison moi et d'autres personnes issues du même village. Nous avons de bonnes relations, nous nous aidons mutuellement. Regarde F. est l'ainée, mais tu vois comment elle est avec les autres. Parfois il y a des problèmes, mais on le gère, parce que nous supportons tous. Il n'y a aucun problème entre nous.

Quand mon mari m'a quittée, j'avais tellement de difficultés que j'avais décidé d'aller dans la rue, demander de l'aumône. Il est parti me laissant, j'avais accumulé beaucoup d'arriérés de mois pour la location. En fin de compte le propriétaire m'avait donnée un ultimatum d'un mois. Je n'avais où aller. C'est ainsi que j'ai rejoint quelques amies qui étaient du même village que moi. Elles squattaient une maison aux Parcelles.

Ici où nous sommes, nous achetons de l'eau. La bouteille coute 100 francs. Quelquefois, certaines personnes passent nous donner de l'argent, parfois nous font des dons en nature surtout le riz et le sucre.

Je me suis remariée avec T. Nous avons deux enfants qui sont tous des garçons. Mon ancien mari A., j'ai eu avec lui aussi deux enfants : un garçon et une fille qui sont au village. En ce moment je vis avec mes deux enfants. Mes enfants ne vont pas à l'école, je voudrais les amener à l'école pour qu'ils puissent réussir dans leur vie, mais comme je n'ai pas les moyens, ils restent ici sans rien faire.

Cela fait 4 mois que je suis hébergée par une personne. Je travaillais pour elle et sa famille. C'est un peu comme un père. Il a eu pitié de moi, il m'aide beaucoup. Il m'a donné une chambre ; malgré cela je suis toujours avec mes « sœurs ».

Les personnes qui m'aident ne sont pas des proches. Je les ai connues quand je travaillais pour eux. L'étape la plus dure de ma vie est quand mon mari m'avait quitté, me laissant seul avec mes enfants.

Malgré les difficultés rencontrées en milieu urbain, les migrants restent, espérant toujours trouver des jours meilleurs. Quelquefois, ils sont résignés parce que la ville, malgré toutes les difficultés, offre plus d'opportunités que le village d'origine où certains espèrent d'ailleurs de l'aide de leur part.

Progressivement, les migrants ont commencé à développer une certaine urbanité, établissant des rapports plus distancés avec les milieux d'origine. Nombreux ont été ceux qui ont commencé à chercher un logement (même précaire) pour se fixer. Ceci justifie le développement accéléré de la banlieue, des bidonvilles, des quartiers spontanés, etc. Les retours vers la zone d'origine sont souvent réservés pour les grandes fêtes : korité (aïd el fitr) et tabaski (aïd el kébir).

Composition différentielle des membres : L'installation durable dans la ville a été, comme ailleurs, à l'origine de « l'amour moderne ». Les migrants ont commencé à se marier avec des ressortissants des mêmes zones d'origine mais rencontrés en ville ou simplement des jeunes femmes rencontrées en ville, qui sont de la même ethnie mais pas forcément du même village mais parfois le critère d'ethnie n'a même pas été respecté. Le choix du conjoint est apparu plus « libre » pour les acteurs de la ville. Les familles sont composées essentiellement du père, de la mère (des mères) et des enfants. Les grands-parents sont souvent absents. Ils habitent ailleurs et n'interviennent que très peu dans l'éducation des enfants.

La naissance des enfants dans le milieu urbain, la méconnaissance du monde rural de la femme rencontrée en ville ont convaincu plus d'un à s'installer définitivement dans les localités urbaines, créant

un autre type de famille à la taille plus restreinte, aux pratiques différentes. Nombreux sont les enfants de ces migrants qui vont fréquenter l'école contrairement à leurs parents. Les enfants vont rarement subir également une transmission quasi naturelle de l'activité des parents alors que en milieu rural l'agriculture s'apprenait souvent au sein de la famille, de parent à enfant. Cependant, face aux difficultés, nombreux sont ceux qui s'arrêtent à la dernière classe du primaire.

Implication des femmes dans le tissu économique : Une des autres caractéristiques de ces familles est l'implication des femmes dans la production des ressources du ménage. Elles apportent souvent leur aide à des maris, citadins de première génération qui n'ont pas un réseau relationnel développé et un travail assez lucratif. Nombreux sont encore ceux qui s'adonnent à des activités en rapport avec leur milieu d'origine : jardinage, cochers, etc. ou faiblement rémunérateurs (gardiens, laveurs de voitures, manœuvres, dockers, garçons de ménage, etc.). Ils enchaînent de petits boulots précaires qui n'assurent pas la dépense quotidienne. Les femmes sont ainsi obligées de s'impliquer en créant une activité économique qui ne les éloigne pas toujours de leurs jeunes enfants : petit commerce à proximité du lieu d'habitation (marché local), faire le linge pour les familles urbaines plus nanties, bonnes (lorsqu'elles sont acceptées avec leurs jeunes enfants), etc.

Je suis née à Mbaye Por, un village situé à Pekess, près de NGaye. Je suis wolof, mais mes grands parents viennent de Casamance. Ma grand-mère et mon grand-père paternels sont originaires de la Casamance. Je suis venue à Dakar à l'âge de 12 ans après mon mariage. Mon mari à l'époque vivait à Dakar. Il avait une première femme. J'ai été la deuxième femme. Mon mari avait une charrette et faisait des réparations. Il avait aussi une terre agricole. J'ai eu 7 enfants avec mon mari. J'ai eu 4 filles et 3 garçons. J'ai vécu à Yeumbeul Sud pendant 20 ans. Mon mari avait acheté une maison à Yeumbeul Sud. J'ai 51 ans. Mes parents étaient des agriculteurs. Je n'ai pas été à l'école, parce que mes parents ne voulaient que leurs filles aillent à l'école. J'ai été à l'école coranique. Après mon mariage à 12 ans, j'ai rejoint mon mari à Dakar. A cette époque, il habitait à Yarakh. (...) Mon mari était nettement plus âgé que moi. Même quand il m'a épousée il était vieux. A l'époque j'avais 12 ans que mon mari venait me demander en mariage chez mes parents. A cette époque je ne pouvais rien faire. Ce sont les parents qui décidaient de tout. Nous les enfants, nous exécutions seulement les ordres de nos parents. Quand mon père m'avait donnée en mariage, une semaine après j'ai rejoint mon mari. C'est pour vous montrer la détermination de nos parents dans de pareilles situations.(...)

Mon mari vient du village de Keur Mamour. Un village qui se trouve à Thiès. Il avait quitté son village pour venir travailler à Dakar. Mon mari voulait que ses enfants réussissent dans leurs études. Chaque semaine, il allait à l'école vérifier l'assiduité de ses enfants et leurs niveaux. Il était un villageois non instruit, il tenait que ses enfants aillent à l'école. Mais cela n'était pas valable pour les fille qui, elles, n'ont pas été à l'école à l'exception de la dernière (...).

Ma fille qui vit à Ben Barack, son mari était chez moi à Yarakh. Il est actuellement en Italie. C'est lui qu'avait acheté ce frigo. C'est avec ce frigo que je vends des crèmes et glaces pour aider mes enfants dans leurs études. (...) Mon mari ne voulait pas que je travaille. Mais moi je voulais travailler, c'était quelque chose qui était dans mon sang, je ne pouvais pas rester sans rien faire. J'avais commencé à travailler au Port. Nous étions un groupe de femmes à chaque matin, nous partions au port ramasser le riz qui était tombé sur lors du déchargement des sacs de riz. Nous ramassions ce riz et une fois à la maison et on faisait le tri. Et cela marchait très bien. Mais aujourd'hui tu vois rien ne sorte au Port. La vie est maintenant très difficile. Les gens ne peuvent pas trouver du travail. Mais le riz, on l'achetait, malgré sa mauvaise qualité. Quand j'arrivais à la maison, je passais beaucoup de temps à trier le riz.

C'était un travail difficile. Mais, nous avons terminé de trier le riz, nous le revendions dans les ménages et parfois dans les boutiques.

J'avais arrêté ce travail, parce que j'avais une tension (hypertension), je ne pouvais plus faire ce travail, parce que cela demandé beaucoup de force et d'énergies. Quand j'avais arrêté ce travail, je commençais à vendre des mangues et autres fruits. Je partais au marchais Sandika à Pikine pour acheter des mangues que je revendais.

Quand je travaillais au Port, j'étais ici à Yeumbeul Sud. On se levait très tôt pour arriver au bon moment au port. J'ai arrêté de vendre les mangues « Xam nga rek jaayu jaboot » (mais tu sais, il est difficile pour une mère de vendre des aliments).

La création des réseaux d'entraide : Les solidarités développées sont surtout à l'échelle de la famille. Les frères et sœurs de même mères sont souvent les plus proches. La solidarité passe parfois par la mise à contribution dans les activités d'un parent qui désire faire obtenir des ressources à la personne précarisée :

« Ma sœur et moi sommes très liées. Elle est très sensible à ma situation. Mais « gor dafa sonn » (celui qui veut gagner dignement sa vie est très fatigué). Actuellement je travaille avec elle au marché poisson. Elle a une carte mareyeur. Elle achète du poisson qu'elle revend. Comme elle n'est pas bonne en calcul, je l'aide à écouler son produit. Parfois à la descente, elle me donne 2000 francs. J'ai des enfants à élever et je ne me suis pas remariée, depuis que mon mari est décédé. Je ne dis pas que je ne veux pas me remarier, mais ce que j'ai vécu durant mon mariage me fait toujours peur. Elle m'a beaucoup aidée et elle m'aide toujours » (BI09MW).

Au sein de la famille, les stratégies sont nombreuses pour maintenir les membres dans un seuil de pauvreté « acceptable ». Les aides et soutiens divers sont ainsi accordés aux plus proches. Les voisins, les originaires des mêmes espaces géographiques (villages, hameaux, etc.) apportent également un soutien. Ils apportent un soutien occasionnel à ces catégories vulnérables : « C'est le voisin de l'autre côté qui m'aide à avoir du courant. « moon de dafna xëcal kurang » (BI17MW).

La famille urbaine réinventée : Les familles urbaines classiques à l'instar des habitants de Médina et Ouakam (anciens villages lébous) s'adaptent également en se conformant aux changements actuels. D'aucuns essayent de se maintenir en préservant le bien commun légué par les parents (domicile familial, héritage, etc.), mais les vellétés d'individualisation se font de plus en plus sentir. Nombreux sont ceux qui préfèrent aller se mettre à l'écart pour éviter de porter des dizaines de personnes inactives, pour certains apparentés mais pour d'autres non.

Même s'il existe un désir d'intégrer tous les membres ou, à défaut, à en intégrer le maximum, les contraintes inhérentes à la vie urbaine se posent comme des obstacles. Dans un tel contexte, les stratégies développées sont à la fois intéressantes et originales.

Développement de familles « papa-yaay-doom » (père-mère-enfants biologiques) : Nombreux sont les ménages qui choisissent de vivre seuls (père, mère, enfants) en laissant le reste de la famille dans la maison parentale. Soumis à des difficultés importantes pour prendre en charge des familles larges, les jeunes couples finissent par prétexter l'exiguïté de la maison pour aller louer une chambre à côté, ou

simplement d'acheter un terrain quitte à rejoindre une maison en chantier qui comporte l'avantage de ne pas être soumis à la dépendance des autres inactifs.

« Mon mari vivait chez ses parents. Il était l'aîné de la maison (...). Dans la maison, il avait mes belles sœurs et mes beaux frères. Mais il y'avait seulement un petit frère de mon mari qui l'aidait dans la prise en charge des dépenses de la maison. Son petit frère, quand il avait commencé à travailler, il achetait chaque fin du mois du riz et de l'huile. Mais il est tombé malade et quelques temps après, il est décédé. Après son décès, mon mari était retourné dans la même situation. Il commençait encore à gérer toutes les dépenses de la maison. Mes activités de commerce marchaient bien, mais tout ce que je gagnais, je le mettais sur le « njël » (dépense quotidienne). J'avais fini par faire faillite. Mais mon mari savait que le commerce que je faisais l'aidait beaucoup. Quelques temps après, il avait fait un prêt d'un million huit cent mille francs. J'ai commencé encore à faire du commerce. Mais je me suis retrouvée dans la même situation. J'avais encore fait faillite. Parce que je n'épargnais pas ce que je gagnais. Tous les bénéfices étaient dépensés dans le « njël ».

Quand la situation ne pouvait plus continuer, j'avais dit à mon mari d'acheter une maison. Cela nous permettrait de mieux vivre. Mais au début mon mari ne voulait pas quitter la maison de son père. Il ne voulait pas quitter sa famille. Mais c'était très dur. Et le temps avait changé, la vie commençait à être chère, et nos enfants étaient en âge d'aller à l'école. Finalement, mon mari avait acheté une maison un peu plus loin (O. E.). Il avait entamé la construction de la maison. Tu vois la maison n'est pas complètement prête.

Quand la maison était à moitié prête, j'avais déménagé. Mon mari voulait attendre la fin des travaux. Mais j'avais fait un forcing pour occuper ma maison. Quand j'avais déménagé ici, il n'y avait même pas de peinture. Tu vois jusqu'à maintenant, il reste les finitions.

Je voulais venir ici dans ma maison, parce que « nekk si kër, kenn du partisipe dafa meeti » (être dans une maison où personne ne participe, c'est dur).

Mon beau père était à la retraite, mais il avait sa pension. Il y'avait aussi dans la maison, ma belle sœur qui était infirmière et avait son salaire mais ne participait pas aux dépenses. J'avais aussi un beau frère qui était footballeur et avait beaucoup d'amis qui logeaient dans la maison. J'avais aussi une autre belle sœur qui était ménagère et gagnait bien sa vie, mais elle ne faisait rien dans la maison. S'y ajoute les surgas (ceux qui se laissaient prendre en charge) de ma belle mère. Tout ce monde était pris en charge par mon mari. Personne ne l'aidait. Il faisait tout.

En plus de cela, la maison était grande et avait beaucoup de chambres. Il y avait plus de 10 chambres dans la maison. La charge était lourde pour mon mari, et il ne disait absolument rien. C'était une grande maison. Il y avait deux bâtiments, il y avait aussi une baraque dans la maison. Toutes les chambres étaient occupées. Il y avait beaucoup trop de personnes dans la maison.

Il y avait également beaucoup de matériels de consommation. Dans chaque chambre, il y avait un ventilateur. Il y avait aussi deux frigos et un congélateur dans la maison. Les factures de courant étaient très chères. Toutes les dépenses, on les mettait sur le dos de mon mari ».

Les formes d'égoïsme développées par certains membres qui travaillent et ne contribuent pas exacerbent le développement d'un « chacun pour soi ».

« Son commerce a commencé à s'en ressentir. Il y a eu de plus en plus de petits problèmes à la maison. Certains sont partis. Sa mère et son père sont partis prendre une chambre. Les frères aussi ont pris des chambres. Un de ses frères qui venait juste après lui a aussi ouvert son commerce de chaussure mais lui n'a jamais consenti à vivre avec les autres. Il venait aux heures de repas, il mangeait et il repartait » (BI16MW).

A défaut des mesures radicales comme de déménager purement et simplement, c'est l'adoption de stratégies plus circonstanciées qui était de mise.

Ménage à cohabitation satellite : Il s'agit de familles qui choisissent d'habiter suivant des formes originales. La mère cohabite avec certains membres qui sont souvent les plus jeunes, et ceux qui ne sont pas autonomes. La résidence de la mère peut être un héritage du père défunt ou être loué par les enfants au bénéfice de leur mère. Dans le premier cas, les aînés qui sont mariés choisissent de louer des chambres à proximité avec leurs épouses, parfois avec leurs enfants. Pour s'unir dans une solidarité permettant aux autres membres de profiter de leurs revenus, ils amènent leurs épouses à aller cuisiner à tour de rôle au niveau du domicile de la mère. Prenant en charge les dépenses à tour de rôle, ils solidarisent pour les besoins de la vie collective. Ce regroupement autour du noyau utérin permet un partage des repas mais facilite le développement d'une parcelle de vie pour chaque couple. En effet, l'après midi, parfois le soir, chacun rejoint son domicile retrouvant son « intimité », sa vie de famille (réduite).

Ce mode de vie, sans rompre avec le modèle de décohabitation complète, semble être une stratégie d'attente ou une adaptation des plus pauvres à une société qui s'engage dans des mutations importantes. Elle incarne un modèle à mi chemin entre l'individuation et le besoin de garder des attaches sociales avec sa parentèle proche mais plus spécifiquement avec sa mère. Elle montre également ce besoin fort qu'éprouvent les enfants de ne pas abandonner leurs parents dans leurs vieux jours, d'être pour eux une sorte de sécurité sociale. Cette stratégie permet de sauver la face au niveau de la société pour apparaître comme un « bon fils », c'est-à-dire qui ne laisse pas tomber ses parents mais également de prendre ses responsabilités devant un modèle de société basé sur la dépendance qui tient de moins en moins.

Solidarité sélective et circonstanciée : La solidarité entre les familles est de plus en plus restreinte : les familles sont confrontées aux mêmes difficultés (« *sikim dafa lankando* »). Les solidarités sont organisées en fonction des circonstances. Il y a des cas où les autres n'hésitent pas à montrer leur solidarité : *les épisodes de maladie, l'alimentation, l'hébergement en cas de calamités* :

« Quand nous étions à Colobane, je travaillais aussi. Je faisais du linge et mon mari était commerçant. A un certain moment, la vie commençait à être difficile. La location était très chère. On ne parvenait pas à payer la location. Tu sais la vie à Dakar, c'est très cher. Mon mari avait un grand frère qui était à Dakar. C'était un chauffeur. Il avait une maison à Guédiawaye. Il avait 3 femmes et toutes ses femmes étaient dans la maison. Quand on ne pouvait plus supporter le coût de la location, son grand frère nous avait hébergés dans sa maison à Guédiawaye. Quand nous avons été à Guédiawaye, la vie était moins dure. Son grand frère partageait ses ressources avec mon mari. Il n'avait aucun problème, vraiment, il était généreux et sympathique. Mais les femmes, nous nous organisons pour préparer le repas à tour de rôle. Il y'avait beaucoup de personnes dans la maison. Les neveux, les nièces, ses demi-frères aussi étaient dans la maison. Mon mari voulait avoir sa propre maison. Il voulait un toit pour ses enfants. Je travaillais dur..., lui aussi, il travaillait beaucoup. Son grand frère avait 3 femmes et avait beaucoup d'enfants. La maison commençait à être étroite. Mon mari aussi participait au ménage, mais c'était son grand frère qui était le principal pourvoyeur de ressources. Ses enfants ont été dans des écoles arabes aussi. Il n'avait aucun problème dans la maison. On s'entraidait. Ce qui fait qu'à Guédiawaye, nous ne connaissions pas beaucoup de difficultés ».

Certains lient cette situation à la crise actuelle et à l'homogénéité des conditions de vie entre parents et voisins : « Il n'y a pas de relation d'entraide entre les voisins d'ici « *kula tanewul dula dimbëli* » (celui qui n'a pas plus de moyens que toi ne peut pas t'aider).

Fragilisation des couples : divorces conséquences de la précarité : L'adoption de modes de vie plus individualisés s'accompagne d'une individualisation des décisions. La médiation des parents n'est plus assurée. Ils n'ont plus la même emprise qu'avant sur les jeunes couples qui en cas de conflits n'hésitent pas à divorcer (12,50 % de divorcés dans la base de données).

La famille rurale en mutation : Au niveau rural, plusieurs changements sont également en cours. Il existe comme une urbanisation de la ruralité. Ces changements sont en partie imputables aux nombreux allers et retours entre le monde rural et urbain. On retrouve les principales mutations déjà abordées : le relâchement de l'autorité des aînés, les divorces, une solidarité sélective, etc.

Adoption d'autres métiers par les jeunes : Dans le milieu rural, l'activité la plus partagée était l'agriculture. Plusieurs parmi les enquêtés rendent compte d'une histoire de vie ponctuée par des travaux agricoles. Face aux difficultés survenues dans ce secteur, des métiers jadis peu pratiqués émergent : menuiserie, maçonnerie, etc. Cela traduit aussi le délaissement progressif des activités champêtres au détriment d'autres occupations jugées plus lucratives. Les jeunes sont très vite insérés dans des circuits d'apprentissage des métiers.

Développement de modes d'itinérances rural/urbain plus durables : Si les migrations survenaient surtout en période de soudure, elles revêtent de plus en plus un caractère durable. Nombreuses sont les familles qui comptent des membres installés en ville comme marchands ambulants, petits commerçants, etc. Ils se retrouvent aussi à exercer des « petits boulots » peu lucratifs comme employés d'hôtels, gardiens, etc. Mais la caractéristique principale de cette migration est son caractère de moins en moins saisonnier.

Les mutations observées dans le milieu urbain induisent aussi des modifications dans le domaine du mariage. L'âge à la première union recule surtout pour les hommes qui doivent d'abord trouver par eux-mêmes les moyens de réaliser le mariage.

4 : LES CONSEQUENCES DES TRANSFORMATIONS FAMILIALES SUR LE DEVENIR DES ENFANTS

Les transformations qui surviennent au sein de la famille sénégalaise ont différentes répercussions sur les membres en particulier les enfants qui subissent les délibérations effectuées par les adultes. Lorsque surviennent des périodes de crise, un licenciement, ce sont les enfants qui en souffrent du fait des privations au plan alimentaire, les difficultés à faire face à la scolarité.

Les couples divorcent du fait des difficultés économiques. Le relâchement de l'autorité des aînés n'est plus à même d'empêcher aux jeunes d'en venir à la séparation. Celle-ci a des conséquences sur le devenir des enfants : choix de résidence, scolarité, alimentation, etc. De plus, nombreux sont les enfants qui vivent dans des familles monoparentales souvent confrontées à des difficultés de vie.

En effet, nombre de familles dirigées par des femmes se caractérisent par leur précarité. Ce n'est pas un hasard si elles sont fortement représentées dans la base de données qui a d'abord pour base la précarité, la vulnérabilité.

Le veuvage est aussi une situation qui fragilise les familles. Les veuves sont également bien représentées : 32 %. Tout ceci induit des changements qu'il n'est pas inintéressant d'interroger. Quels sont les facteurs de vulnérabilité qui frappent les enfants ?

Facteurs de vulnérabilités frappant les enfants Nombre de mutations décrites plus haut (récurrence des divorces, veuvage, baisse des modes de solidarité et de co-veillance, etc.) au sein des structures familiales et les conséquences qu'elles engendrent sont à la base de vulnérabilités frappant les enfants. Ces vulnérabilités sont souvent à l'origine des difficultés rencontrées par ces adultes que nous avons rencontrés dans cette enquête. Elles se présentent comme suit :

Le décès des parents : Le décès d'un parent s'accompagne souvent d'une prise de décision sur un ensemble de sujet surtout lorsque le parent décédé était le principal pourvoyeur de ressources. Certains

choisissent de faire sortir les enfants de l'école privée, de les mettre dans le public. D'autres préfèrent simplement les déscolariser.

« Mon mari tenait aussi à l'éducation de ses enfants. De ce fait, tous mes enfants ont été à l'école. Quand mon mari est décédé, mon père a contraint mes enfants à arrêter les études et à aller chercher du travail pour m'aider. Je ne voulais pas que mes enfants quittent l'école, mais je n'avais pas le choix. La vie était trop dure pour moi. Je ne pouvais plus assurer les inscriptions de mes enfants. C'est mon père qui les a sortis de l'école. A Thiaroye, chez mon père qui m'avait recueilli à la suite du décès de mon père, mes enfants cohabitaient avec des enfants pêcheurs qui gagnaient de l'argent. Eux-aussi ils ne pouvaient pas faire face à la tentation d'autant plus que leur mère est en train de souffrir pour eux en travaillant dur. Ils ont donc tous suivi l'exemple de leurs pairs et ont commencé à aller en mer. J'étais contre, parce que leur père voulait que ses enfants étudient. Mais, ils voulaient me voir sortir de mes difficultés. Quand ils gagnaient quelque chose, ils me le donnaient pour que je puisse préparer le repas ».

D'autres exemples font cas d'une prise de décisions différentielle mais dont le résultat est le même : la déscolarisation. Le confiage des enfants à d'autres familles qui ne voient pas en la scolarité une priorité a souvent pour conséquence des sortir l'enfant des voies tracées par les ascendants naturels. C'est le cas de l'extrait précédent où le grand père décide de sortir les enfants de l'école. Précarisés eux-mêmes, certains tuteurs préfèrent mettre l'enfant hors du circuit scolaire pour réduire les frais liés à cet apprentissage. La précarité qui frappe la mère ou plus généralement l'un des parents interpelle souvent les enfants qui s'impliquent. Ils décident d'arrêter l'école et d'entrer dans un circuit de production de ressources d'appoint.

Pour les filles, le décès des parents symbolise aussi – très souvent – la fin d'une période : la jeunesse et l'insouciance. Elles sont souvent mises en activité comme bonne ou aide à domicile. C'est le cas de plusieurs jeunes filles ayant perdu leurs parents ou qui ont vu leurs parents divorcer et qui se sont retrouvées confiées à d'autres familles. Ces jeunes filles se retrouvent placées comme bonnes au niveau de familles plus nanties ou ayant une femme qui puisse s'occuper de « l'éducation » d'une fille.

« Je suis née en 1963 à Dakar, précisément à Malika. C'est à Malika que j'ai grandi. Je n'ai pas été à l'école française parce que mes parents n'avaient pas assez de moyens. Je te rappelle que je suis née d'une famille modeste. Ma mère faisait du petit commerce et mon père était agriculteur. Ma mère est décédée très tôt et on m'avait confié à ma tante maternelle qui vivait à Thiès. Je me suis mariée à l'âge de 15 ans. C'était mon premier mariage, et j'ai eu deux enfants dans ce mariage.

Quand ma mère est décédée, quelques temps après, mon père m'avait donné à ma tante maternelle. J'étais à l'époque très jeune. « Bama amee fukki at lañ ma dioxe woon, si sama tanta, sama rakku yaay ». (Quand j'avais 10 ans, on m'avait donné à ma tante maternelle). Ma tante vivait avec son mari et ses enfants. Elle aussi n'avait pas beaucoup de moyens. Son mari ne travaillait pas et c'était elle qui se débrouillait tout le temps. A cette époque, je faisais tous les travaux ménagers. J'avais seulement 10 ans. Je faisais le linge, le ménage, tout. Mais je ne le regrette pas, parce qu'ici à Dakar, si je m'en sors c'est grâce à la situation difficile que je vivais chez ma tante à Thiès.

Je vivais difficilement à Thiès. « xam nga rek soo amulee yaay » (tu sais, si tu as perdu ta mère... c'est difficile). Je n'ai même pas pu aller à l'école. Je travaillais dure à la maison. Ma tante avait des enfants. Mais eux ne faisaient presque rien. Je faisais tout » (BI02MW).

« Quand ma mère est décédée, mon père m'avait donné à ma tante maternelle. J'étais à l'époque très jeune. Ma tante vivait avec son mari et ses enfants. Elle aussi n'avait pas beaucoup de moyens. Son mari ne travaillait pas et c'était elle qui se débrouillait tout le temps. A cette époque, je faisais tous les travaux ménagers. J'avais seulement 10 ans. Je faisais le linge, le ménage, tout. « Xamnga rek so amulee yaay » (tu sais, si tu ne vis pas avec ta mère), je n'ai même pas pu aller à l'école. Je travaillais dur à la maison. Ma tante avait des enfants. Mais eux ne faisaient presque rien. Je faisais tout. Je suis l'aînée de ma mère. J'ai deux petits frères seulement. Ils sont des journaliers ; Mes frères eux, ont eu la chance d'aller à l'école, mais ils ont arrêté très tôt. Tu sais, quand tu n'as pas une mère, c'est très difficile de faire certaines choses. Comme aller à l'école. Mon père était cultivateur et il avait besoin de l'aide. Il ne pourrait plus seul continuer à cultiver ses champs. Quand mes deux frères sont devenus un peu majeur, ils avaient commencé à travailler avec mon père dans les champs. A cette époque, j'étais à Thiès. Mes frères me rendaient visite parfois à Thiès. Ma tante faisait du petit commerce. Quand elle partait vendre ses produits, c'est moi qui gardait ses enfants, en plus je préparais tous les jours le repas, je lavais la vaisselle, nettoyait la maison. Mais j'avais tout supporté parce que je n'avais pas de mère. Mon père ne pouvait rien faire, parce que c'est ma tante maternelle. « Bu jëkk sunu la joxee sey rek moy tax nga genn si kër gi » (à l'époque, si on t'avait confié, seul le mariage pouvait justifier ton retour). Ma vie avait complètement changé, depuis que j'avais perdu ma mère, je n'ai ni fait l'école coranique, ni l'école française » (...).

Cette situation est souvent vécue par les enfants nés dans les familles où les parents sont confrontés à l'adversité (décès, maladie, chômage, etc.). Ils se retrouvent confiés à d'autres familles qui ne peuvent souvent pas investir dans leur éducation. Ils sont insérés comme bonnes, vendeurs, apprentis-ouvriers, etc. Ceux qui sont confiés à des personnes âgées sont souvent obligés de travailler très jeunes pour aider ces personnes âgées et souvent démunies.

Les mariages précoces : D'autres stratégies sont aussi mises en place pour caser ces jeunes filles qui n'ont plus leurs parents. Elles peuvent être mariées très rapidement avec des hommes parfois bien plus âgés.

« J'ai trois frères et une sœur. J'ai aussi un petit frère et une petite sœur. Quand mon père est décédé, nous étions à l'époque tous à l'école. Moi j'étais dans une école privée. J'avais fait trois ans dans cette école. C'était ma mère qui payait mes études. Après j'avais quitté Kaffrine pour aller à Dakar. En ce moment je faisais le CE1. J'avais quitté Kaffrine pour aller à Dakar, parce que ma mère voulait me donner en mariage. Elle voulait que j'arrête les études pour me marier. Mon oncle n'était pas d'accord. Il pensait à l'époque, il serait mieux pour moi de continuer les études. Mon oncle ne voulait pas que je me marie. Il avait décidé de m'amener à Dakar. Ma mère était une traditionnelle toucouleur. J'avais donc rejoint mon oncle à Dakar. Mon oncle vivait à Guédiawaye. Il m'avait amené dans une école publique. Mon oncle était policier. C'était ma mère qui voulait me marier. Chez nous les toucouleurs, si tu as 11 ans, on te trouve un mari. Mon oncle m'avait amené chez lui à Dakar. Je continuais mes études dans une école publique à Guédiawaye. J'avais fait trois ans avec mon oncle à Guédiawaye. Je continuais mes études, mais j'avais beaucoup de pression venant de ma mère. J'avais finalement arrêté les études en classe de CM2. Quand j'avais arrêté les études, je me suis mariée » (BI31MW).

Ce type de mariage peut constituer une stratégie pour la famille. On diminue les dépenses pour un membre et peut-être qu'on peut trouver une aide quelconque à travers cette alliance créée avec une autre famille potentiellement plus riche. Les unions entre des filles très jeunes, en étude, et des adultes murs pour avoir un beau fils riche ou pouvant aider la famille est souvent récurrent dans ce type de situations.

Durcissement des conditions de vie et devenir des enfants : L'une des conséquences de la détresse économique des parents ou de leur incapacité à faire face aux dépenses (parents âgés, indigents, malades, etc.) est d'adopter un certain nombre de mesures concernant leurs enfants. Parmi elles, on compte la mise au travail précoce des enfants pour arriver à obtenir des ressources nécessaires à la survie de la famille.

« Je n'ai pas pu aller à l'école, parce que mes parents n'avaient que moi comme enfant. En effet, j'étais le seul enfant de mes parents. Je devais par conséquent aider » (BIO7MW).

Il existe également d'autres stratégies développées par les parents en direction des enfants.

« En ce moment je vis avec mes deux enfants. Mes enfants ne vont pas à l'école, je voudrais les amener à l'école pour qu'ils puissent réussir dans leur vie, mais comme j'ai pas les moyens, ils restent ici sans rien faire ».

L'oisiveté est une forme de réponse également pour ne pas être soumis à des frais scolaires difficilement supportables du fait de la pauvreté des ménages concernés. Les enfants sont laissés à eux-mêmes dans les rues, au gré des activités des autres enfants ou en contact avec d'autres adultes.

Facteurs de vulnérabilités frappant les enfants : La non scolarisation et la déscolarisation sont la conséquence de plusieurs facteurs frappant les structures familiales. On peut en citer cinq principaux

- Le décès d'un des parents,
- La perte d'emploi (plus généralement une perte de ressources)
- Les mariages précoces
- Le changement de tuteur (le dernier accordant moins de priorité à l'école)

Elle traduit l'expérimentation d'une pauvreté subite qui affecte la famille. Cette situation justifie une mise au travail des enfants de plus en plus précoce. Le travail existait dans la société traditionnelle sous la forme d'un apprentissage des activités agricoles. La rupture qui intervient se situe dans l'expérimentation par les enfants d'autres formes de participation aux ressources du ménage à travers leurs micro-activités.

Une autre forme de vulnérabilité consiste à la précarisation des enfants qui est fonction des déplacements importants auxquels sont soumis ces derniers. Ils suivent leurs parents au gré des déménagements. Ces derniers ne pouvant payer la location sont sans cesse obligés d'aller chercher ailleurs un endroit où vivre. Lorsque ce déplacement survient en milieu d'année scolaire, les enfants ont des chances de ne pouvoir être transférés dans une école de proximité, ce qui affecte leur scolarité.

Fait plus général, il existe comme une culture de l'immédiateté qui conduit à arrêter l'école et à embrasser des métiers qui rapportent des ressources et rapidement (pêcheurs, bonnes, marchands ambulants, etc.). Les enfants en sont les premières victimes.

Autre conséquence de la pauvreté : les enfants confiés, surtout en période d'abondance, sont rarement retirés – ou rendus - de la garde des tuteurs en cas de problème survenus dans leur parcours de vie. Cela est socialement mal vu mais comporte la conséquence de soumettre les enfants à plus de précarité. Mais la circulation des enfants semble moins importante les gens concevant que « *sikkim dafa lakandoo* » (les problèmes sont partout, au même moment. A chacun suffit sa peine).

Constances des structures familiales : Malgré le passage de la vie rurale à la vie urbaine, nombreuses sont les familles qui tentent de garder un mode de vie traditionnel. Plusieurs générations cohabitent dans les mêmes espaces résidentiels. C'est aussi un lieu d'accueil pour les proches, les parents qui transitent par la ville ou y restent pendant des périodes plus ou moins longues.

« On vit normalement, on ne se plaint de rien. Chez mon père, chacun participait. Mon père était le responsable. J'ai des grands frères et sœurs j'ai aussi des petits frères et sœurs, je suis au milieu (rires). Mes frères avaient leurs femmes à la maison. Nous sommes baol baol, on a gardé la vie traditionnelle baol baol. Les gens qui viennent du Baol résident un moment chez nous. Il faut savoir supporter les gens, être ouvert pour vivre dans ce genre de maison » (BIO11MW).

Les familles élargies restent aussi très présentes avec la persistance de la polygamie. Les différentes femmes cohabitent essayant de recomposer un mode de vie traditionnel.

Mutations des structures familiales : Si la structure familiale traditionnelle était calquée sur le modèle villageois, agricole, il s'en échappe de plus en plus. Le système du salariat fait que l'accès aux ressources est souvent individualisé. C'est au travailleur que revient son salaire. Si un autre y accède c'est qu'il le lui a permis. De ce point de vue, le modèle n'est plus à la soumission à une autorité patriarcale centrale mais de plus en plus à une référence à d'autres modèles : émergence de famille plus restreinte, citadine, dont l'image est traduite à travers la location de chambres pour couples ou d'appartement. Il existe également des mécanismes connexes qui se traduisent par un partage des espaces d'habitat pour une période déterminée de la journée pour mutualiser les ressources autour des repas partagés. Ensuite chacun rejoint son domicile (sa chambre, son appartement, etc.).

Les mutations au sein des structures familiales se justifient par un contexte de raréfaction des emplois, d'un surenchérissement du coût de la vie qui fait qu'un travailleur qui supporte plusieurs autres personnes s'essouffle et finit par développer des réflexes de protection de sa famille restreinte : femme, enfants. Il existe un besoin de s'occuper des parents mais qui passe de plus en plus par une contribution forfaitaire à leur survie mensuelle via le versement d'une somme destinée à l'achat de denrées ou le paiement de la location. Lorsque plusieurs enfants mettent ensemble une partie de leurs revenus au service des parents, ceux-ci peuvent s'assurer une vie descende et permettre aux enfants de se construire leur vie. Ce modèle est renforcé par une croyance très prégnante qui veut qu'un enfant doit aide et assistance à ses parents dans leurs vieux jours.

Conséquences de la pauvreté sur les structures familiales : Les pauvres et autres catégories vulnérables développent un auto-isolement qui les rompt de leur cercle relationnel : « Pour le moment, nous nous en référons à Dieu. On n'a pas plus beaucoup d'amis. Les gens ne nous fréquentent plus comme avant. D'ailleurs c'est bien mieux. Ici, il est difficile d'accueillir des gens dans cette chambre. Quand quelqu'un vient, je l'accueille à la porte et je discute avec lui. Je m'arrange pour qu'il n'entre pas. Je ne veux pas que les gens se disent qu'elle sauve les apparences en s'habillant bien quand elle sort mais que chez elle, elle n'a rien. Les gens sont méchants. J'évite les fréquentations » (Saly, Guédiawaye).

La mutation des familles a un rapport certain avec le développement d'une pauvreté chronique. Plusieurs cas de figures peuvent être analysés en rapport avec ce phénomène :

- Les migrants qui viennent en ville peuvent de moins en moins s'appuyer sur des parents qui les hébergent. Ils doivent donc dépenser beaucoup, ce qui amoindrit leur épargne. Ceci est différents des premiers migrants qui disposaient d'appuis de la part de leurs parents installés en ville.
- Les jeunes en âge de scolarité abandonnent parfois l'école par manque d'un cadre d'hébergement en ville. L'exiguïté des logements en ville, la faible élasticité de la parenté font qu'il est parfois difficile de confier les enfants à des parents lointains pour assurer leur éducation. Le passage à l'enseignement moyen a ainsi été chez nombre de personnes synonyme de l'arrêt pur et simple des études du fait d'un manque de tuteur, d'hébergement pour des jeunes qui avaient fait l'effort de réussir à l'entrée en sixième ou au brevet de fin d'études moyennes.

« Lamine est aussi mon enfant, il est à Dakar, il avait arrêté ses études en classe de 3e secondaire. Lamine était affecté à Thiès. Il n'y avait pas de CEM dans cette contrée. Il avait un problème de logement. Je n'avais pas de proche à Thiès, mais pour que Lamine puisse avoir un hébergement pour continuer ses études. Au début de l'année, je l'avais confié à un ami qui travaillait à Thiès. Mais quelques temps après, celui-ci a quitté Thiès pour aller à Taïba. De ce fait Lamine ne pouvait plus continuer ses études faute de logement. Je n'avais pas de moyens de lui payer une location. C'est dans ces conditions que Lamine avait arrêté ses études en classe de 3e secondaire. » (BI46MW).

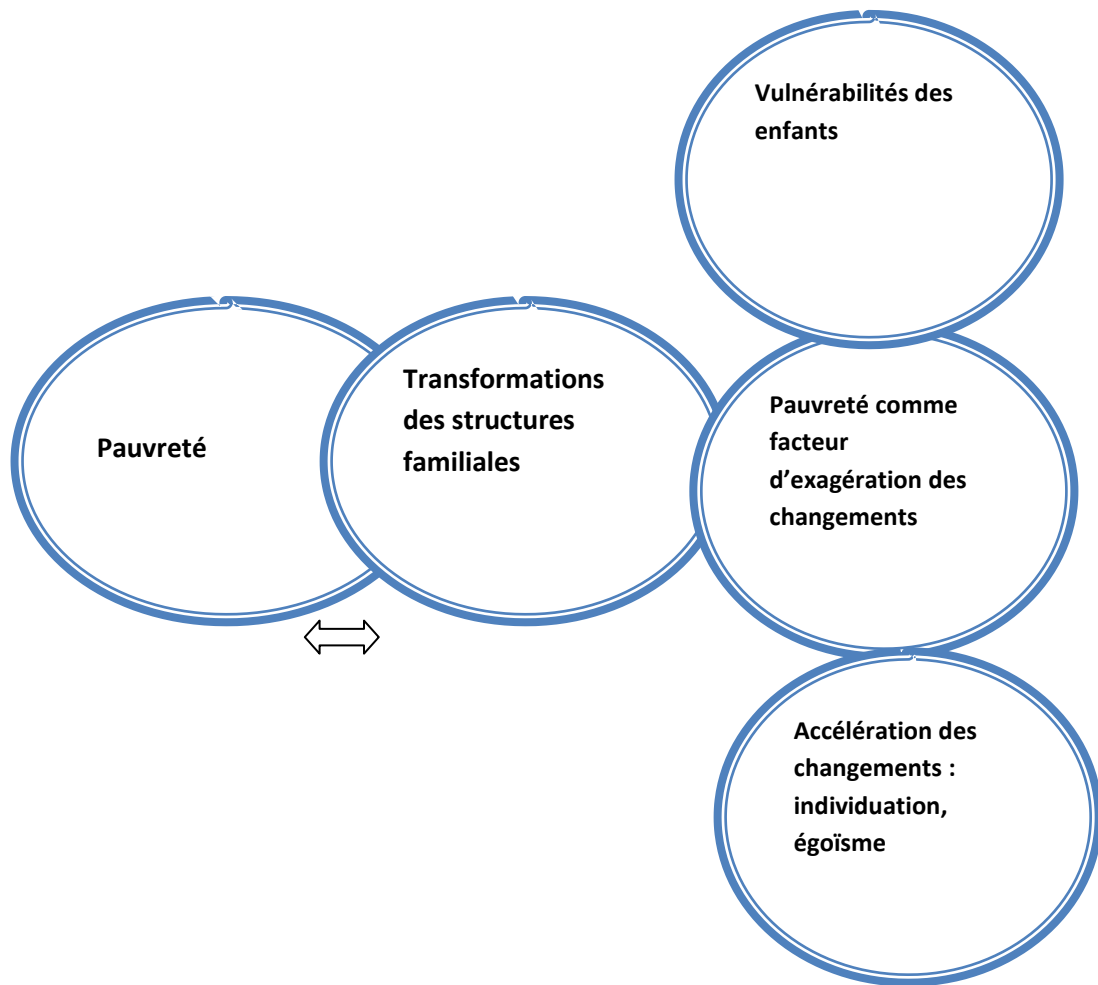
En contexte de crise, confier son enfant, c'est aussi transférer des frais scolaires et d'entretien aux tuteurs. La restriction de la solidarité, le développement de formes d'individualisme conduisent bon nombre de tuteurs potentiels à décliner la proposition de recueillir des enfants chez eux.

Pistes d'actions

- Accroître les politiques sociales (investissements structurants) qui portent sur les modes de production dans le milieu rural comme dans l'urbain pour atténuer les conséquences de la crise économique
- Assurer des politiques d'appui au secteur agricole et empêcher les agressions au cadre de vie (expropriation foncière) ou les atténuer les chocs (lutter contre les conséquences des inondations)
- Le développement d'écoles et de collèges de proximité en zone rurale devrait permettre d'accueillir les enfants en âge de scolarité à proximité de leur lieu de résidence. Cela permettrait sans conteste de

diminuer le taux d'abandon lié au manque de tuteur lorsque les élèves sont orientés dans des écoles et collèges éloignés de leur lieu de résidence.

- Effectuer des plaidoyers en faveur du maintien des enfants à l'école. Cela devrait répondre à l'implication plus précoce des enfants dans l'activité économique en rapport avec la détresse économique que vivent les parents.
- Mettre en place ou renforcer des stratégies diverses de cash transfert au profit des enfants appartenant à des familles précarisées et réfléchir à des formes d'aide en direction de leurs familles d'appartenance. Pour que les ressources des enfants ne soient plus utilisées aux fins de la famille, il faut que cette dernière ait des ressources propres.



X CONCLUSION GENERALE

Faible mobilité dans la pauvreté, prédominance de la pauvreté chronique et sa localisation en milieu rural et chez les non instruits

Abdou Salam FALL

Réalisée par le Laboratoire de Recherche sur les Transformations Economiques et Sociales (LARTES-IFAN³¹) avec le soutien du CPRC³², de l'UNICEF, de l'IRD³³ et du Ministère de la Famille et de la Petite Enfance³⁴, cette recherche est la première du genre à être réalisée au Sénégal du fait de son approche dynamique. En effet, elle a permis de reconstituer 80 ans d'histoire sociale des individus enquêtés. Ainsi, elle a rendu possible l'identification des situations dans lesquelles les individus sortent, basculent ou se maintiennent dans la pauvreté.

En mettant à profit une double approche, fondée sur les biographies quantitatives et l'analyse des récits de vie, l'étude situe chaque événement relatif aux conditions socio-économiques dans la vie des individus dans le temps pour en comparer les effets sur le vécu de la pauvreté. Cette combinaison des méthodes quantitatives et qualitatives offre l'avantage d'explorer les situations de pauvreté tout en les expliquant dans leur occurrence, leur vécu et leurs impacts.

Sources de l'enquête

La partie quantitative a mobilisé plusieurs outils de collecte : d'abord, un questionnaire ménage qui a été réalisée en 2008 sur un échantillon de 1200 ménages représentatifs de trois strates de la population du Sénégal (Dakar et sa banlieue, milieu rural et autres villes au Sénégal). Au total, les membres des ménages considérés sont de 10 104 individus. Ensuite, un questionnaire biographique qui a été administré, en 2008/2009, à 2400 individus tirés du questionnaire ménage et comprenant le chef de ménage et un principal pourvoyeur de ressources dans le ménage.

La seconde partie qualitative organisée a consisté en une collecte de 300 récits de vie selon trois centres d'intérêt suivants :

- 100 récits de vie sur la transmission inter générationnelle de la pauvreté,
- 100 récits sur l'évolution des structures familiales en contexte de pauvreté chronique,
- 100 récits sur les réseaux relationnels.

L'analyse des données qualitatives est réalisée grâce au logiciel INVIVO8.

³¹ Le LARTES relève de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

³² Le Centre de recherche sur la pauvreté chronique (CPRC) est un consortium de recherche de ODI et l'Université de Manchester au Royaume Uni. Le programme de recherche sur la pauvreté chronique en Afrique de l'Ouest est soutenu par DFID et coordonné par le CPRC et l'IED.

³³ Grâce au financement de fonctionnement de la JEA IRD/IFAN Jérési.

³⁴ En collaboration avec l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD).

Dans une première étape, nous avons abordé les thèmes suivants : la transmission intergénérationnelle de la pauvreté, l'évolution des structures familiales et pauvreté, les réseaux relationnels et la pauvreté ; Dans une seconde étape, d'autres enquêtes approfondies sont en cours sur les thèmes : éducation et pauvreté chronique, santé et pauvreté, comparaison pauvreté rurale et urbaine, etc.

Les résultats obtenus nous renseignent sur le contexte de la pauvreté des ménages en 2008/2009, les dynamiques de la pauvreté et leurs déterminants : pauvreté chronique et pauvreté transitoire, le profil de pauvreté au Sénégal en 2009, facteurs de basculement dans la pauvreté, processus de transmissions de la pauvreté et les mutations dans les structures familiales.

Quelle est la configuration des ménages au Sénégal ?

Les ménages sont de taille grande rappelant une configuration de liens serrés fondés sur la parenté proche (73,8%). Seule une personne sur cinquante n'a pas de lien de parenté avec le chef de ménage. Si la moitié des ménages est composée de 5 à 9 personnes, un quart d'entre eux compte des ménages de taille plus grande encore puisqu'ils sont variables entre 10 à 14 membres. Les ménages de type nucléaire (père, mère et enfants) ne dépassent guère 14 sur 100 ménages à l'échelle nationale. La nucléarisation familiale en tant que signe de la « modernisation » reste encore un phénomène marginal au sein de la société sénégalaise. Les ménages sont de composition complexe car ceux ayant plusieurs noyaux familiaux-qui sont la preuve de l'étendue des ménages- demeurent très largement majoritaires avec 64,8%.

Le nombre de ménages dirigé par des femmes progresse en milieu urbain si on considère le fait qu'à Dakar, 4 ménages sur 10 sont administrés par les femmes alors qu'en milieu rural ce chiffre chute à une femme sur 10 chefs de ménage. Au total, un quart des ménages sont dirigés par des femmes, traduisant une relative autonomie en augmentation.

Les dépenses sont mutualisées le plus souvent. C'est le cas de 6 sur 10 ménages considérés. Les pourvoyeurs de ressources peuvent être de deux à cinq personnes dans l'ensemble du pays. Mais dans la capitale, les ménages comptent principalement sur un principal contributeur. On note 4 % des ménages dans lesquels, aucun membre du ménage ne contribue aux dépenses alimentaires. En d'autres termes, la prise en charge de ces dépenses repose intégralement sur un membre extérieur du ménage ou à une individualisation totale des dépenses d'alimentation comme c'est le cas des ménages-dortoirs (actifs qui ne rentrent le soir que pour dormir mais prennent leurs repas chez l'employeur, un voisin, etc.). Pour les dépenses de santé, cette proportion passe à 9 %. Cela traduit la vulnérabilité de ces ménages.

Le niveau de précarité du ménage dicte le niveau d'insertion des enfants du ménage dans le secteur informel. 12% des ménages pauvres comptent des enfants qui travaillent dans le secteur informel. Cette proportion devient 8% au sein des ménages vulnérables pour tomber à 3% chez les ménages non pauvres. Cette manifestation de la pauvreté s'observe plus particulièrement avec la présence d'enfants au sein de la famille ou du ménage. La nécessité d'accroître les ressources financières du ménage reste à l'origine du travail précoce des

enfants, amenés ainsi à participer aux dépenses du ménage. Le travail précoce intervient tout de suite après l'arrêt des études ou par une transition pendant laquelle, l'enquêté a eu à exercer une activité pendant les vacances et en dehors des heures d'école. Ce travail précoce des enfants issus de ménages, associé à la précarité de leur statut socioprofessionnel, entrave leur scolarisation, leur capacité de développer des compétences professionnelles à forte rentabilité économique. Ce résultat permet de comprendre un univers de stratégies d'ajustement parmi lesquelles le retrait d'enfants du système scolaire pour les insérer dans le milieu professionnel (informel).

Un immobilisme dans une pauvreté très ruralisée et fortement présente chez les non instruits

En 2008/2009, le profil de pauvreté au Sénégal révèle 58,7% de pauvres. Autrement dit, 6 personnes sur 10 sont soit pauvres soit vulnérables. Sur 6 personnes dans la catégorie pauvre, 4 sont pauvres et 2 sont en réalité vulnérables à un choc (économique, sanitaire, écologique, etc.) qui peut le faire rapidement basculer dans la pauvreté.

Au Sénégal, les ménages pauvres sont localisés d'abord en milieu rural, puis dans la banlieue dakaroise, ensuite dans les autres villes et enfin à Dakar-centre. Sur 100 pauvres, 54% résident en milieu rural, 29 % à Dakar et sa banlieue et à 17 % dans les autres villes. Les vulnérabilités sont particulièrement fortes en milieu rural puisque on y retrouve 94% de vulnérables contre seulement 4% dans les autres villes et 2% dans la capitale.

Les vulnérabilités sont plus structurelles qu'elles ne paraissent. Les vulnérabilités conjoncturelles les accentuent et les rigidifient.

Quelles chances de sortie de la pauvreté ?

L'intérêt de cette recherche réside également dans l'analyse de la pauvreté selon ses dynamiques. La combinaison de l'analyse transversale (analyse par les ménages) et celle par les biographies individuels facilite d'une part, la mise en contexte et, d'autre part, met le curseur sur les évolutions des situations de pauvreté ou non selon les générations, le genre, le milieu de résidence et le vécu des événements au cours de la vie des individus. Lorsque l'on considère les générations en parcourant les itinéraires individuels, on s'aperçoit que la population en pauvreté chronique est la plus importante numériquement. D'une tranche de vie à l'autre, les changements qui s'opèrent sont faibles à l'exception de la jeunesse qui constitue une période charnière durant laquelle les chances de sortie de la pauvreté sont plus fortes. Il ya très peu de mobilité dans la pauvreté et cette situation est encore plus marquée à mesure de l'avancée en âge. Les femmes s'affranchissent plus vite de la pauvreté. Etre non scolarisé et résident en milieu rural constituent les principaux facteurs de maintien dans la pauvreté. A ces facteurs structurels viennent s'ajouter des situations conjoncturelles dont les sinistres, divorces, décès du conjoint.

Alors qu'une idée reçue voudrait que l'accès à l'emploi soit accéléré par les médiations sociales, les chercheurs d'emplois ont intérêt à développer plus d'autonomie, puisque ce recours est susceptible de les lier et l'inverse multiplie leur chance de sortie de la pauvreté.

Appartenir aux ethnies minoritaires accroît le risque de connaître la pauvreté chronique pour toutes les tranches d'âge. Les membres de la communauté wolof semblent avoir plus d'opportunités de ne pas basculer dans la pauvreté chronique (83% de risque pour un Poular ou un Sereer et 80% pour un Mandingue ou un Diola comparés aux Wolofs).

Avoir connu un sinistre (l'incendie, la perte de récolte, l'inondation, le vol, l'insécurité, les conflits et troubles sociaux, la perte d'argent, etc.) dès l'enfance renforce la vulnérabilité à la pauvreté chronique. Lorsqu'un enfant est élevé par une personne non instruite, il est encore plus exposé à ce type de pauvreté. Le capital social doit se constituer dès le jeune âge car participer à une association à caractère socioculturel fait baisser la pauvreté chronique à l'enfance.

Si la jeunesse demeure la tranche de vie où l'individu résiste le mieux face à la pauvreté, il n'empêche que les jeunes connaissent la pauvreté chronique à hauteur de 39%. Le milieu de résidence et l'instruction (de la personne et celle de l'individu qui l'a élevée) sont des facteurs qui agissent sur la probabilité que l'individu soit pauvre chronique dans sa jeunesse.

A l'âge adulte (35-54 ans), outre le fait de résider en milieu rural ainsi que la non instruction, le vécu antérieur depuis l'enfance d'un sinistre, un divorce ou veuvage sur sa tranche de vie considérée, et le nombre d'enfants à l'âge de 40 ans favorisent la pauvreté chronique.

Au troisième âge, une femme court moins de risque d'être pauvre chronique à la vieillesse comparativement à un homme. Cette situation pourrait être imputable à une forte dépendance de l'homme au numéraire par rapport à la femme plus impliquée dans l'économie domestique. Il s'y ajoute une longévité plus prononcée chez la femme qui, dès lors, bénéficie d'une plus longue assistance de leurs descendants. Il est aussi observé que si un individu n'est pas instruit à 25 ans, alors le risque de pauvreté chronique à la vieillesse est multiplié par 4 comparativement à un individu ayant atteint le niveau secondaire.

Le caractère discriminant de l'appartenance aux ethnies minoritaires se vérifie également durant le troisième âge notamment chez les poular et les Serer. Un poular ou un serer court plus de 3 fois de risque de pauvreté chronique à la vieillesse comparé à un wolof. Comme, on pouvait s'y attendre, durant le troisième âge, les ruraux sont plus exposés à la pauvreté chronique que ceux de la capitale. La co-veillance exercée par le conjoint sur son épouse et inversement réduit les risques de basculement dans la pauvreté chronique. Le patrimoine réalisé et conservé est un gage de non pauvreté. L'appartenance à des réseaux de soutien de type exceptionnel ou régulier éloigne les personnes du troisième âge de la pauvreté chronique.

L'importance du réseau relationnel concerne toutes les tranches d'âge et joue un rôle non négligeable dans la sortie de la pauvreté. En effet, un individu disposant d'un réseau d'aide régulier de type familial à 25 ans a 2,5 fois plus de chance d'être non-pauvre comparé à un autre qui n'en dispose pas. L'individu, bénéficiant d'un réseau d'aide exceptionnel de type relationnel (amitié, patron, ONG, association, etc.) à 40 ans, voit ses probabilités multipliées par 12 de devenir non-pauvre durant la vieillesse.

La pauvreté dure tout le long de la vie de nombreuses personnes qui finissent par la transmettre directement à leurs descendants.

Comment se transmet la pauvreté ?

Il ressortait déjà de la revue des théories de la transmission, un glissement progressif qui se démarque de la connotation déterministe et objectiviste et qui met en relief la capacité des individus à agir et à surtout à surmonter les handicaps.

Les résultats de notre enquête confirment cette évolution et amènent deux constats principaux. Le premier est que la pauvreté est vécue sur une longue période dans la vie de l'individu ou du ménage. Le second est qu'elle n'est pas toutefois une situation irrévocable. Plusieurs facteurs peuvent contribuer interrompre sa transmission entre les différentes générations. Il en est ainsi des transferts internationaux de ressources, d'une scolarisation aboutie et d'une meilleure qualification professionnelle.

Du point de vue de la dimension temporelle, il a été identifié deux types de transmission de la pauvreté entre les générations. Il s'agit du modèle de la transmission active et directe d'une part, et du modèle de la transmission progressive, d'autre part.

Il est nettement apparu dans l'analyse des facteurs directs de la transmission de la pauvreté entre les générations, la variable économique liée à l'emploi et les revenus des parents est le facteur critique majeur. A côté de ces mécanismes de transmission déficitaire des ressources matérielles qui ont un effet direct sur la situation de la génération suivante, l'analyse des facteurs explicatifs révèle d'autres types de mécanismes de transmission qui opèrent plus lentement et selon un principe cumulatif. Le déficit de transmission de ressources matérielles entre générations n'a pas suffi à rendre compte de la complexité des mécanismes de transmission des situations de pauvreté. Il a été observé dans les récits que les individus élaborent et tentent de mettre en œuvre des stratégies de captation de ressources qui leur permettent dans certains cas, de perpétuer l'existant.

Cependant, cela se fait parfois au détriment de la durabilité et parfois elles ne peuvent empêcher de nouvelles dégradations de bien-être. Il semblerait que même en cas de transmission de ressources matérielles adéquates, l'apparition d'un nouveau déficit empêche l'interruption du processus à terme. Cette faiblesse de transmission de ressources immatérielles et sociales fait que les individus ne disposent pas en effet des possibilités de choix nécessaires à une sortie autonome de pauvreté.

Pour les jeunes générations (ou la génération des enfants), les conséquences de cet isolement social de la famille sont plus diffuses, car on observe d'autres types de résistance au rétrécissement du capital social et la réduction des opportunités de sortie de la pauvreté par différentes formes d'intégration (sociale, sportif, religieux, politique économique, professionnelle, etc.). Même si on note que le phénomène de l'isolement social contribue à spatialiser et culturaliser la pauvreté parce que celle-ci est admise et intériorisée par l'individu, les jeunes générations ne sont pas inhibées au même titre que leurs ascendants par ce sentiment d'infériorité, d'impuissance et une restriction de la participation à la vie communautaire. En d'autres termes, on note des initiatives élaborées qui ont pour objectif de réduire l'adversité et de sortir de la pauvreté. L'identité de banlieusard est désormais revendiquée et transformée en trait référentiel par les acteurs eux-mêmes en vue de valoriser les trajectoires atypiques dans un environnement où sortir de la pauvreté tient du miracle, symbolisant ainsi une nouvelle créativité urbaine populaire.

Cette perspective ouvre d'autres types de questionnement dans le contexte des pays en voie de développement. Dans une situation de paupérisation massive au sein d'un pays comme le Sénégal, qui touche de plus en plus les couches secondaires, jadis épargnées, plusieurs facteurs et mécanismes, semblent être à l'œuvre. Des pistes de recherche peuvent être dégagées dans le sens de la domestication des manques et privations expérimentées dès le plus bas âge. Le temps passé dans la pauvreté devient le facteur critique qui dopera ou plombera les expériences de résilience.

Quels changements au sein des structures familiales dans une situation de prégnance de la pauvreté chronique ?

Il ressort des modifications dans les trajectoires habituelles. Des nouveaux arrangements se mettent en place au sein des structures familiales. Les générations cohabitent plus qu'on ne pouvait prévoir y compris dans les villes. Le ménage de type étendu cache de nombreux changements dans les modes de régulation à la fois au sein des noyaux familiaux et entre eux.

Les solidarités se maintiennent mais elles deviennent plus sélectives et circonstanciées. Lorsqu'un membre éloigné de la parenté est victime d'une maladie chronique ou d'un choc et sinistre, le secours n'est pas permanent. Pour la circonstance, on se sacrifie au soutien et on se soustrait du périmètre d'observation pour permettre aux ressources consenties d'avoir des chances de se renouveler.

Le réseau social d'origine conserve son rôle d'intégration même si le dénuement relationnel est l'une des premières formes de violence subi par le migrant. Paradoxalement, les migrants en ville servent de moins en moins de relais aux nouveaux arrivants. Les liens avec le milieu d'origine deviennent dans certains cas distendus.

La mutualisation des ressources devient une soupape de sécurité comme dans le cas de ménage satellite, différents couples ayant en commun des épouses de même mère qui se retrouvent à partager

la même cuisine installée chez ce parent en partage et gérée rotativement. Cet arrangement ressemble aux cuisines collectives avec résidence séparée.

La prise en charge des ascendants surtout la mère devient un impératif pour les citoyens en dépit des recompositions familiales. Différentes formes de groupes d'entraide permettent en milieu rural comme en ville une vie collective. La cohabitation autant que des services domestiques payants de proximité se font jour. Toute une microéconomie s'organise. La vie associative empiète sur l'économie pour rendre possible une économie sociale qui insère et vitalise les liens sociaux. Les femmes participent plus à mobiliser les ressources de l'économie domestique tout en continuant à la gérer.

Les conditions se durcissent avec leurs effets sur le devenir des enfants. Ces enfants sont en effet de plus en plus confiés à des tiers : un marabout, un maître artisan. S'affirme un intérêt nouveau pour les occupations n'appelant pas de qualification. Dans un environnement où la précarité domine, il n'y a pas de souci pour les impacts sur la faible productivité dans les milieux de travail. Les enfants sortent précocement de l'école. Ils entrent prématurément dans la vie active. Autre précocité, ce sont les mariages. Quelques espoirs de mobilité sociale reposent sur la stratégie d'investir dans la descendance qu'on retrouve dans les couches moyennes.

Que faut-il considérer pour lutter contre la pauvreté ?

1. Sur 80 ans d'histoire sociale au Sénégal et pour toutes générations considérées, la pauvreté chronique est largement dominante sur la pauvreté transitoire comme sur la non pauvreté. La tranche d'âge jeune est celle où les sénégalais résistent le mieux face à la pauvreté chronique. C'est donc sur cette tranche de vie, **les jeunes, qu'il faudra le plus miser pour inverser les tendances.**
2. La pauvreté chronique, la pauvreté transitoire comme la vulnérabilité sont majoritairement localisées en milieu rural et auprès des non instruits. Cette situation commande des politiques de rupture dans **le développement du capital humain, les investissements agricoles et la sécurité alimentaire principalement en milieu rural.**
3. La pauvreté est la conséquence de la faible valorisation des ressources nationales et de la faiblesse des politiques sociales. Il est donc impératif de réaliser des investissements structurants dans les domaines et zones de grands bassins d'emplois durables dont le milieu rural qui détient un effet levier sur les autres secteurs grâce à son potentiel élevé de production agricole. **L'économie sociale** réunissant l'entrepreneuriat social ainsi que toutes les activités économiques à finalité sociale (mutualistes, coopératives, associatives) devrait être un levier du développement endogène, intrinsèquement articulé au développement local et territorial. Il est essentiel d'adopter des politiques publiques structurées selon **la croissance inclusive plaçant les pauvres et les classes moyennes au cœur de la production des richesses et de leur partage.**
4. La pauvreté étant actuellement transmise directement des parents vulnérables à leurs enfants, toute transformation sociale ou économique passera par des politiques visant une **mobilité sociale ascendante.**
5. L'acquisition d'une éducation de qualité, des emplois décents et massifs ainsi que la formation et l'insertion professionnelle demeurent **les moyens privilégiés de mobilité sociale.**

6. Les transferts des migrants à leurs familles d'origine soutiennent la survie des ménages, prennent en charge principalement les besoins quotidiens de consommation et augmentent **la résistance aux chocs, conflits et sinistres**.
7. Les chocs (augmentation des prix, pertes d'emploi, maladies chroniques), sinistres (inondations, perte de récolte), conflits (dans le Sud, et fonciers dans différentes régions) appellent des stratégies adaptées à la fois dans l'aménagement du territoire, les **investissements relatifs au cadre de vie et l'assainissement** mais également l'adoption d'une politique de prévision et gestion des risques et catastrophes.
8. Les familles survivent grâce à la solidarité interne qui n'est pour autant suffisante pour sortir de la pauvreté. La solidarité de l'Etat (central et local) est impérative pour conforter ces réciprocitys communautaires à travers une **protection sociale ciblée plus structurée, et plus inclusive**.
9. Le devenir de l'enfant est soumis aux changements rapides des structures familiales. Les arrangements au sein des ménages dont la taille augmente sans en garantir la stabilité exposent l'enfant à davantage de vulnérabilités. Une réhabilitation de l'école publique par une meilleure qualité et une plus forte accessibilité s'impose. Plus généralement, **une stratégie adaptée de protection de l'enfant** devient indispensable à formuler et à mettre en œuvre pour contrer la maltraitance et placer les enfants devant des chances égales.
10. L'Etat du Sénégal pourrait porter une attention plus soutenue à la **cohérence des politiques** de manière à mettre l'accent sur une meilleure intersectorialité, l'érection de pôles économiques de développement et un passage à l'échelle des initiatives probantes portées par divers acteurs dans le cadre d'une gouvernance ouverte.

XI. BIBLIOGRAPHIE

Abdou Salam Fall, 2007, *Bricoler pour survivre. Perceptions de la pauvreté dans l'agglomération urbaine de Dakar*, Editions Karthala, Paris, 289 p.

ANTOINE P., FALL A. S. (dir.), 2002. – *Crise, passage à l'âge adulte et devenir de la famille dans les classes moyennes et pauvres à Dakar*, Rapport d'étape pour le CODESRIA, IRD-IFAN, Dakar, mars 2002, 118 p + 22 p annexes.

ANTOINE P., FALL A. S. (dir.), 2002. – *Crise, passage à l'âge adulte et devenir de la famille dans les classes moyennes et pauvres à Dakar*, Rapport d'étape pour le CODESRIA, IRD-IFAN, Dakar, mars 2002, 118 p + 22 p annexes.

ANTOINE P., P. BOCQUIER, R. MARCOUX, V. PICHE, 2007 : L'expérience des enquêtes biographiques en Afrique. *Chaire Quételet 2006 : Les systèmes d'information en démographie et en sciences sociales. Nouvelles questions, nouveaux outils ?* Louvain-la-Neuve, 29 novembre - 1er décembre 2006, 19 p. A paraître dans les actes du Colloque

ANTOINE P., P. BOCQUIER, R. MARCOUX, V. PICHE, 2007 : L'expérience des enquêtes biographiques en Afrique. *Chaire Quételet 2006 : Les systèmes d'information en démographie et en sciences sociales. Nouvelles questions, nouveaux outils ?* Louvain-la-Neuve, 29 novembre - 1er décembre 2006, 19 p. A paraître dans les actes du Colloque

Atkinson A., 1970, "On the Measurement of Inequality", *Journal of Economic Theory*, Vol. 2, pp. 244-263.

Atkinson A.B., 1989, "Poverty" in *Social Economics*, The New Palgrave : A dictionary of Economics, Norton and Company, London, pp.204-214.

Atkinson, A.B, Maynard, A.K and Trinder, C.G (1983). *Parents and Children: Incomes in Two Generations*. London: Heinemann Educational Books.

Atkinson, A.B., 1981, "On Intergenerational Income Mobility in Britain." *Journal of PostKeynesian*.

Azam, J-P. et M. Dia , 2004, *Pro-Poor Growth in Senegal*, IDEI Working Paper, n. 325.

Badji, S. et G. Daffé, 2003, *Le profil de la pauvreté féminine au Sénégal*, Rapport de Recherche MIMAP, août.

BALLET J., DUBOIS J-L., et F.R. MAHIEU, 2004, « Le développement socialement durable : un moyen d'intégrer capacités et durabilité », Dossier n°4. Revue numérique *Développement durable et Territoire*, Lille. Site Internet : <http://www.revue-ddt.org/>

Banque Mondiale, 1990, *La pauvreté : Rapport sur le développement du monde*, Washington, 286 p.

BANQUE MONDIALE, 1990, *Pauvreté : Rapport sur le développement dans le monde*, Washington DC.

Banque Mondiale, 1995, *Sénégal : Evaluation des conditions de vie*. Département du Sahel, Banque mondiale, Washington DC. 21.

BANQUE MONDIALE, 2001, *Combattre la pauvreté : Rapport sur le développement dans le monde*, Eska, Paris.

Banque mondiale, 2001, *Combattre la pauvreté, Rapport sur le développement dans le monde : 2000/01*, Editions ESKA, 381 p.

Becker G., 1964, *Human capital. A theoretical and empirical analysis with special reference to education*, Columbia University Press, 187 p.

Becker G., 1974, "A Theory of Social Interaction, *Journal of Political Economy* 82 n°6, pp.1063-1091.

BECKER Gary, TOMES Nigel, 1986 "Human Capital and the Rise and Fall of Families", *Journal of Labor Economics*, Vol. 4(3), July, pp. 1-39.

Becker, G.S and Tomes, N 1986, "Human Capital and the Rise and Fall of Families."

Becker, G.S and Tomes, N,1979, "An Equilibrium Theory of the Distribution of Income and Intergenerational Mobility." *Journal of Political Economy*. Vol. 87, No. 6.

Becker, G.S. *A Treatise on the Family*, 1991, Cambridge : Harvard University Press)

Behrman, J.R. And Taubman, P, 1990, "The Intergenerational Correlation between Children's.

Berg A., Qureshi Z. (2005), *Les OMD : montée en régime, un afflux d'aide ne suffit pas*, Finance et Développement, FMI, pp 21-23.

Berg A., Qureshi Z. (2005), *Les OMD : montée en régime, un afflux d'aide ne suffit pas*, Finance et Développement, FMI, pp 21-23.

Bertin A. (2006), *Quel espace d'évaluation pour la pauvreté ? Une analyse des interactions théoriques entre utilité, ressources et capacités*, Document de travail n° 125, ATER-CED/ IFRéDE-GRES, Université de Montesquieu-Bordeau IV.

Bertin A. (2006), *Quel espace d'évaluation pour la pauvreté ? Une analyse des interactions théoriques entre utilité, ressources et capacités*, Document de travail n° 125, ATER-CED/ IFRéDE-GRES, Université de Montesquieu-Bordeau IV.

Bertin A. (2006), *Quelle perspective pour l'approche par les capacités*, Document de travail n° 92, Centre d'économie du développement (IFReDE-GRES), Université de Montesquieu-Bordeau IV.

Bertin A. (2006), *Quelle perspective pour l'approche par les capacités*, Document de travail n° 92, Centre d'économie du développement (IFReDE-GRES), Université de Montesquieu-Bordeau IV.

Bjorklund, A et Jänti, M, 1997, Intergenerational income mobility in Sweden.

Boggess, S., Corcoran, M. and Jenkins, S, 1999, *Cycles of disadvantage*. Wellington: Institute of Policy Studies.

BOURGUIGNON François, 2008, « *Du revenu aux dotations : le renouvellement des conceptions de la pauvreté* », La Découverte, 2008/2, in *Pour en finir avec la pauvreté*, pp. 34-42.

Bradshaw, J. et N. Finch, 2001, *Core Poverty*, Centre for the Analysis of Social Exclusion, LSE, London.

Bruniaux, C. et B. Galtier, 2003, « L'étude du devenir des enfants pauvres de familles défavorisées: l'apport des expériences américaine et britannique », *Les papiers du Cerc.*

Chaudhuri Shubham, 2003 : Assessing vulnerability to poverty: concepts, empirical methods and illustrative examples, , Department of Economics, Columbia University.

Cissé, F., 1997, *La pauvreté rurale au Sénégal : profil et déterminants*, mémoire de DEA, Faseg – UCAD, Dakar.

Cissé, F., 2003a, *Le profil de Pauvreté au Sénégal : une approche monétaire*, Rapport de Recherche MIMAP, août.

Cissé, F., 2003b, *Le profil de Pauvreté au Sénégal : une analyse de la robustesse des comparaisons de pauvreté.*

CLING J-P., RAZAFINDRAKOTO M. et F. ROUBAUD (eds), 2002, *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Economica, Paris.

CMED, 1989, *Notre avenir à tous*, Editions du Fleuve, Montréal.

Corak, M. and Heisz, A., 1999, "The Intergenerational Earnings and Income Mobility of Canadian.

Corak, M., 2001, 'Are the kids all right? Intergenerational mobility and child wellbeing in Canada. Corcoran, M., 1995, Rags to riches: poverty and mobility in the United States. *Annual Review of Sociology*, 21: 237-267.

Couch, K and Dunn, T.A , 1997, Intergenerational Correlations in Labor Market Status.

COURGEAU D., LELIEVRE E., 1989. – *Analyse démographique des biographies*. – Paris, Éditions de l'INED, 268 p.

COURGEAU D., LELIEVRE E., 1989. – *Analyse démographique des biographies*. – Paris, Éditions de l'INED, 268 p.

COX D. R., 1984. – *Analysis of survival data*. –London, Chapman and Hall, 201 p.

COX D. R., 1984. – *Analysis of survival data*. –London, Chapman and Hall, 201 p.

Da Corta, L., 2007b, (forthcoming) Using recall to understand the intergenerational transmission of poverty.

DAMON Julien, 2008 « *Pauvreté et justice sociale : l'optique libertarienne et conservatrice de Charles Muarray* », in Pour en finir avec la pauvreté, La Découverte, 2008/2, pp. 138-146.

Darden, L, Machin, S and Reed, H., 1997, Intergenerational mobility in Britain, - Eide, E.R. and M.H. Showalter (1999).

Deaton A. et Muellbauer J, 1984, *Economics and Consumer Behavior*, Cambridge University Press, Cambridge, 450 p.

Deaton A., 1997, *The Analysis of Household Surveys. A Micro-econometric Approach to Development Policy*, Johns Hopkins University Press, The World Bank, Washington, 479 p.

DOLLE Michel, 2008, « *La transmission intergénérationnelle de la pauvreté* », in *Pour en finir avec la pauvreté*, La Découverte, 2008/2, pp. 97-106.

DOMENACH H. et M. PICOUET (eds), 2004, *Environnement et populations : la durabilité en question*, L'Harmattan, Paris.

DUBOIS J.-L., 2005, « Les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté peuvent-ils intégrer la question de la durabilité du développement ? », in *Cahier du GEMDEV*, no 30, Novembre 2005, 239p.

DUBOIS J.-L. et F.-R. MAHIEU, 2002, « La dimension sociale du développement durable : réduction de la pauvreté ou durabilité sociale ? », In : J.-Y. Martin (Ed.), *Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations*, IRD, Paris, pp. 73 –94.

DUBOIS J.-L., LACHAUD J.-P., MONTAUD J.-M. et A. POUILLE (eds), 2003, *Pauvreté et développement socialement durable*, 2003, Presses Universitaires de Bordeaux, Bordeaux.

DUBOIS J.-L., MAHIEU F.-R. et A. POUSSARD, 2001, « La durabilité sociale comme composante du développement humain durable », In : *Développement : vers un nouveau paradigme*, Cahiers du GRATICE n°20, Université de Paris XII Val de Marne, pp. 95-110.

Dumont J.-C., 1998, "Santé et pauvreté", Communication à la Journée des économistes de l'Orstom, mimeo 15 p.

DUVOUX N., 2008, « *Le RMI : retour sur un tournant des politiques d'insertion* », in *Pour en finir avec la pauvreté*, La Découverte, 2008/2, pp. 182-192.

Duvoux Nicolas, Paugam Serge, 2008, *La régulation des pauvres*, PUF, « Quadrige », Paris, 128 p.

Fall A. S., A. Bâ, 2001, La pauvreté à l'assaut des ruraux au Sénégal : de la quantification à l'explication, in : *La pauvreté en Afrique de l'Ouest*, M. Koulibaly (éd), Codesria, Karthala, Dakar/Paris, pp. 21- 48.

Fall A.S., C. Guèye & S.M. Tall, 2005, Changements climatiques, mutations urbaines et stratégies citadines à Dakar, in : *Urbain- Rural, l'Hybridation en marche*, Enda, Dakar, pp. 191- 230.

Fall, A. S. (2007). *Bricoler pour survivre: les perceptions de la pauvreté dans l'agglomération urbaine de Dakar*. Paris: Karthala.

Faye B., Faye S. et Ki J. B. (2005), *Pauvreté multidimensionnelle au Sénégal : une approche non monétaire par les besoins de base*, PEP.

Faye B., Faye S. et Ki J. B. (2005), *Pauvreté multidimensionnelle au Sénégal : une approche non monétaire par les besoins de base*, PEP.

FONTAINE Laurence, 2008, « *Une histoire de la pauvreté et des stratégies de survie* », in *Pour en finir avec la pauvreté*, La découverte, 2008/2, pp. 54-61.

Foster J., Greer J., Thorbecke E., 1984, "A Class of Decomposable Poverty Measures",

G. Aho, S. Larivière et F. Martin (eds), 1998, *Manuel d'analyse de la pauvreté : applications au Bénin*, Université nationale du Bénin, Université Laval, PNUD, 390 p.

GADREY J., « Ghez G.R. et Becker G. S., 1975. *The Allocation of Time and Goods over the Life-Cycle*. New York.

Gillie A., 1996, "The origin of the poverty line", *Economic History Review* XLIX Vol.4, pp.715-730.

GLOUKOVIEZOFF Georges, 2008, « *La pauvreté dans les sociétés financiarisées* », in *Pour en finir avec la pauvreté*, La Découverte, 2008/2, pp. 117-127.

Griliches, Z(1979), "Sibling Models and Data in Economics: Beginnings of a Survey,".

Grootaert C, 1997a, *Réformes économiques et analyse de la pauvreté : l'expérience de la Côte d'Ivoire*, L'Harmattan, Paris, 240 p.

Grootaert C., 1997b, "Social Capital : The Missing Link ?" in *Expanding the Measure of Wealth : Indicators of Environmentally Sustainable Development*, World Bank, Washington, pp. 77-93.

Hanchane S et Verdier E , 2004 ; Diversifications des parcours de formation.

Herpin N. et Verger D. (eds.), 1997, *Mesurer la pauvreté aujourd'hui*, Economie et Statistique n°308-309-310, INSEE, Paris, 272 p.

Hertz, T. ,2002, 'Intergenerational Economic Mobility of Black and White Family in the United States.

Hicks, N. et P. Streeten, 1979, "Indicators of Development: The Search for a Basic Needs Yardstick", *World Development*, 7(6): 567-80.

Hurlin, C. (2003). http://www.univ-orleans.fr/deg/masters/ESA/Qualitatif_Chapitre1.pdf. Consulté le juin 11, 2010, sur <http://www.univ-orleans.fr/>.

KAPLAN E. L., MEIER P., 1958 : Nonparametric Estimation from Incomplete Observations, *Journal of the American Statistical Association*, vol. 53 p. 457–481.

KAPLAN E. L., MEIER P., 1958 : Nonparametric Estimation from Incomplete Observations, *Journal of the American Statistical Association*, vol. 53 p. 457–481.

Kate Bird, 2007, : la transmission intergénérationnelle de la pauvreté : une vue d'ensemble, Centre de recherche sur la pauvreté Chronique (CPRC) Document de travail N°6.

Ki, J. B., B. Faye et S. Faye, 2004, *Pauvreté multidimensionnelle au Sénégal : approche non monétaire fondée sur les besoins de base*, PEP cahier de recherche PMMA, mai.

Ki, J.B., Faye, S., Faye, B., (2005), *Pauvreté multidimensionnelle au Sénégal : une approche non monétaire par les besoins de base*, Cahier de recherche PMMA 2005-05, PEP.

Ki, J.B., Faye, S., Faye, B., (2005), *Pauvreté multidimensionnelle au Sénégal : une approche non monétaire par les besoins de base*, Cahier de recherche PMMA 2005-05, PEP.

LACHAUD J.P., 2005, "A la recherche de l'insaisissable dynamique de pauvreté au Burkina Fasso : une nouvelle évidence empirique" Document de travail 117, Centre d'Economie du Développement de l'Université Montesquieu Bordeaux IV

LACHAUD J.P., 2005, "A la recherche de l'insaisissable dynamique de pauvreté au Burkina Fasso : une nouvelle évidence empirique" Document de travail 117, Centre d'Economie du Développement de l'Université Montesquieu Bordeaux IV

LOLLIVIER S., VERGER D., 2005 : Trois apports des données longitudinales à l'analyse de la pauvreté, *Economie et Statistique*, n° 383-384-385, p. 245-282

LOLLIVIER S., VERGER D., 2005 : Trois apports des données longitudinales à l'analyse de la pauvreté, *Economie et Statistique*, n° 383-384-385, p. 245-282

Loury, G, 1981; intergenerational transfers and the distribution of earning, *Econometrica* vol. 49.

Maddison, A. (1995). *L'économie mondiale 1820-1992: analyse et statistiques*.

Mahieu F-R., 1989, "Transferts et communauté africaine", *Stateco* n°58-59, INSEE, Paris, pp.107-136.

Mayer, S.E. , 1997, *What money can't buy: the effect of parental income on children's outcomes* Cambridge MA: Harvard University Press.

Mayer, Susan E. and Leonard M.Lopoo, 2005, "Has the Intergenerational Transmission of Economic Status Changed?" *Journal of Human Resources* 40(1).

Mead, L., 1986, *Beyond entitlement: The social obligations of citizenship*. New York: Basic Books.

Ministère de l'Économie et des Finances et Banque Mondiale, 2004, *La pauvreté au Sénégal : de la dévaluation de 1994 à 2001-2002*, Rapport Préliminaire, Dakar, janvier.

Ministère de l'Économie et des Finances, 1997, *Rapport de Synthèse de l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages*. République du Sénégal, Dakar, juin.

Ministère de l'Économie et des Finances, 2000, *Ciblages des communautés rurales selon le niveau d'accès aux services sociaux de base*. République du Sénégal, Dakar, juin.

Ministère de l'Économie et des Finances, 2001a, *La perception de la pauvreté au Sénégal : volet statistique*. République du Sénégal Dakar, novembre.

Ministère de l'Économie et des Finances, 2001b, *Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté*. République du Sénégal, Dakar, décembre.

Ministère de l'Économie et des Finances, 2004, *Situation Économique et Sociale du Sénégal, Édition 2002-2003*. République du Sénégal, Dakar, décembre.

Moisseron J-Y. et M. Raffinot (eds), 1999, *Dettes et pauvreté, solvabilité et allègement de la dette des pays à faible revenu*, Economica, Paris.

Moore, K, 2005, Thinking about youth poverty through the lenses of chronic poverty, lifecycle poverty and intergenerational poverty. CPRC Working Paper 57.

Mulligan, Casey B, 1997, *Parental Priorities and Economic Inequality*. Chicago.

Naga, R, 2002, Estimating the intergenerational correlation of incomes: An errors in-variables.

Ndiaye, A, 1999, *Essai de quantification et d'identification des déterminants de la pauvreté à Dakar. Des concepts aux réalités*. Thèse de Doctorat d'État, Université Panthéon-Assas, Paris II.

Ojermark, A. and Bird, K., with Jones, G. (eds.), 2007, Life History Resource Pack. CPRC. ONU. (2010). *MDG Report 2010*.

Osterberg, T, 2000, 'Intergenerational income mobility in Sweden: What do tax-data show.

OXLEY, H., ANTOLIN P., DANG T. T., « Poverty dynamics in selected OECD countries », OCDE, *Document de travail du Département des affaires économiques*.

OXLEY, H., ANTOLIN P., DANG T. T., « Poverty dynamics in selected OECD countries », OCDE, *Document de travail du Département des affaires économiques*.

Paugam S., 2005, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, Coll. Le Lien social, 286 p.

Paugam Serge, 2005, « Science et conscience de la pauvreté », *L'économie politique*, n°26, avril-mai-juin 2005, p. 66-77.

Paugam Serge, 2007, « La solidarité organique à l'épreuve de l'intensification du travail et de l'instabilité de l'emploi », in Paugam Serge (dir.), 2007, *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, PUF, « Le lien social », Paris, p. 379-396.

Peters, E.H, 1992, "Patterns of Intergenerational Mobility in Income and Earnings."

Picketty, T, 2000, theories of persistent inequality and intergenerational mobility,

PNUD, 1997, *Rapport mondial sur le développement humain 1997 : le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté*, Economica, Paris, 268 p.

Rasbash, J., & al, e. (2009). *A User's Guide to MLwiN*.

Ravallion M., CHEN S., (1997), "What can New Survey Data Tell Us About Recent Changes in Distribution and Poverty", *World Bank Economic Review* 11(2), pp.357-382.

Ravallion M., CHEN S., (1997), "What can New Survey Data Tell Us About Recent Changes in Distribution and Poverty", *World Bank Economic Review* 11(2), pp.357-382.

Rawls, J., 1971, *A Theory of Justice*, Cambridge, MA: Harvard University Press.

Razafindrakoto M., ROUBAUD F., 2002. – Pauvreté et récession dans les métropoles africaines et malgaches : éléments de diagnostic, in : J.P. CLING, M. RAZAFINDRAKOTO et F. ROUBAUD, *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Paris, Economica, p. 111-140.

Razafindrakoto M., ROUBAUD F., 2002. – Pauvreté et récession dans les métropoles africaines et malgaches : éléments de diagnostic, in : J.P. CLING, M. RAZAFINDRAKOTO et F. ROUBAUD, *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Paris, Economica, p. 111-140.

Rowntree, S. B, 1901, *Poverty: A Study of Town Life*. London: Macmillan.

Sahn D. E. and D. C. Stifel, 2000 : Poverty Comparisons Over Time and Across Countries in Africa, *World Development*, Vol. 28, Number 12.

Sahn D. E. and D. C. Stifel, 2000 : Poverty Comparisons Over Time and Across Countries in Africa, *World Development*, Vol. 28, Number 12.

Sahn, David E., D. C. Stifel, and S. YOUNGER, 1999 : Inter-temporal Changes in Welfare: Preliminary Results from Nine African Countries, CFNPP

Sahn, David E., D. C. Stifel, and S. YOUNGER, 1999 : Inter-temporal Changes in Welfare: Preliminary Results from Nine African Countries, CFNPP

Samson, M., Cherrier, C 2009. Etude de Faisabilité pour un Programme de Transferts Sociaux Monétaires comme instrument majeur d'une Protection Sociale centrée autour de l'Enfant au Sénégal, Rapport Final, Economic Policy Research Institute.

Sen A, 1997, *On Economic Inequality*, Clarendon Paperbacks, Oxford University Press, 260 p.

Sen A. 1981, *Poverty and Famines : An Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford University Press, New York.

Sen A. K, 1985, *Commodities and Capabilities*, North Holland.

Sen A. K., 1976, "Poverty: An Ordinal Approach to Measurement", *Econometrica* Vol.44, pp. 219-231.

Sen A.K. , 1993, "Capability and Well-Being", in *The Quality of Life*, Clarendon Press, Oxford, pp. 30-66.

Sen, A., 1985. *The Standards of Living*, Cambridge University Press.

Shea John, 2000, " Does parents' money matter?", *Journal of Public Economics*, Vol. 77, pp. 155- 1.

Shepherd, A. (2007). *Comprendre et expliquer la pauvreté chronique*.

Smith Noel, Middleton Sue, 2007, «A review of poverty dynamics researching the UK », Report, Joseph Rowntree Foundation.

Solon, G, 1992, Intergenerational income mobility in the United States, *American Economic*.

Solon, G, 1992, The Association between Men's Economic Status and Their Family and Community Origins. *Journal of Human Resources*, Vol. 27, No. 4.

Solon, G, 1999, intergenerational mobility in the labour market. *Handbook of labour*.

Stephen P. Jenkins & Thomas Siedler, 2007, "[Using Household Panel Data to Understand the Intergenerational Transmission of Poverty](#)," [Discussion Papers of DIW Berlin](#) 694, DIW Berlin, German Institute for Economic Research.

Valtriani P., 1993, "Un concept de pauvreté disjonctif", *Economie appliquée* tome XLVI n°4/1993, PUG, Grenoble, pp.151-154.

Verger D. (2005), *Pauvreté relative et conditions de vie en France*, In *Economie et Statistique*, n° 383-384-385- 2005, Paris, INSEE, pp. 91-107.

Verger D. (2005), *Pauvreté relative et conditions de vie en France*, In *Economie et Statistique*, n° 383-384-385- 2005, Paris, INSEE, pp. 91-107.

Winter G., 2002, *L'impatience des pauvres*, PUF, Paris.

Zimmerman, D, 1992, Regression toward mediocrity in economic stature', *American Economic*.
Bressoux, P. (2008). *Modélisation statistique appliquée en sciences sociales*. De Boeck.

Liste des tableaux

Tableau 2.- Répartition des effectifs par classe	25
Tableau 3 : Répartition de l'échantillon selon le sexe	26
Tableau 4.- Répartition de l'échantillon selon le milieu de résidence	27
Tableau 5 : Répartition des ménages selon la taille	27
Tableau 6.- Répartition de l'échantillon selon le type de famille	27
Graphique 2 : Répartition de l'échantillon selon le type de famille	28
Tableau 8 : Répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage	29
Tableau 9: Répartition des individus selon le niveau de pauvreté et le milieu de résidence	30
Tableau 10 : Répartition des individus selon le niveau de pauvreté et le type de ménage dans lequel ils vivent	31
Tableau 11.- Travail informel des enfants selon le niveau de pauvreté du ménage	31
Tableau 12 : Répartition des ménages selon le nombre de personnes qui participent aux dépenses domestiques	32
Tableau 13 : Répartition des ménages selon le nombre de personnes qui participent aux dépenses domestiques et le milieu de résidence	33
Tableau14 : Répartition des ménages selon le nombre de personnes qui participent aux dépenses alimentaires	33
Tableau 15 : Répartition en % des ménages selon le nombre de personnes qui participent aux dépenses alimentaires et le milieu de résidence	34
Tableau 16 : Répartition en % des ménages selon le nombre de personnes qui participent aux dépenses en eau et le milieu de résidence	35
Graphique 3: Répartition en % des ménages selon la participation aux dépenses de santé	35
Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008	35
Tableau 18 : Répartition en % des ménages selon le nombre de personnes qui participent aux dépenses en santé et le milieu de résidence	36
Tableau19 : Répartition en % des ménages selon le nombre de personnes qui participent aux dépenses en scolarisation et le milieu de résidence	37
Tableau 20.- Partition de la population en quatre classes	39
Graphique 4 : Une typologie de la pauvreté en 4 classes	42
Tableau 21:L'échantillon analysé présente les principales caractéristiques suivantes à la date de l'enquête	50
Graphique 5 : Répartition de l'échantillon par groupe d'âges quinquennaux et statut dans le ménage au moment de l'enquête	51
Tableau 22 : Genre et milieu de résidence	51
Tableau 23.- Répartition par périodes	54
Tableau 24.- Répartition de l'échantillon selon la classe de pauvreté	54
Tableau 25 : Repartition de la situation de pauvreté suivant le niveau d'instruction atteint	54
Tableau 26 : Répartition selon le milieu au moment de l'enquête	55
Tableau 27 : les grandes périodes de la vie	56
Graphique 6 : Répartition des durées passées en pauvreté	56
Tableau 28 : Répartition suivant chacune des grandes périodes de la vie	58
Graphique 7 : Répartition par génération et grandes périodes de la vie	60
Graphique 8 : Homme transition de pauvreté de l'enfance à la jeunesse	60
Graphique 9 : Femme transition de pauvreté de l'enfance à la jeunesse	61
Graphique 10 : Homme transition de pauvreté de la jeunesse à l'âge adulte	61
Graphique 11 : Femme transition de pauvreté de la jeunesse à l'âge adulte	62
Graphique 12 : Homme transition de pauvreté de l'âge adulte à la vieillesse	62
Graphique 13 : Femme transition de pauvreté de l'âge adulte à la vieillesse	63
Tableau 29 : Itinéraire simplifié des trajectoires de pauvreté	64
Tableau 30 : itinéraire simplifié de pauvreté et niveau d'instruction atteint	64
Tableau 31 : Itinéraire simplifié de pauvreté et milieu de résidence	65
Graphique 14 : Sortie de la pauvreté par cohorte	65

Graphique 15 : Sortie de la pauvreté par niveau d'instruction	66		
Graphique 16 : Sortie de la pauvreté par milieu	66		
Tableau 32 : Résultats de la modélisation de sortie de pauvreté à 15 ans	67		
Graphique 17 : Sortie de la pauvreté à 35 ans par cohorte	69		
Graphique 18 : Sortie de la pauvreté à 35 ans par niveau d'instruction	69		
Graphique 19 : Sortie de la pauvreté à 35 ans par milieu	69		
Graphique 20 : Entrée en pauvreté à 15 ans par cohorte	70		
Graphique 21 : Entrée en pauvreté à 15 ans par milieu	71		
Graphique 22 : Entrée en pauvreté à 15 ans par niveau instruction	71		
Tableau 34 : Modèle de Cox concernant le basculement dans la pauvreté	72		
Tableau 1 : répartition de l'échantillon selon le sexe et le milieu de résidence	7		Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2 : répartition de l'échantillon selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence au moment de l'enquête	9		Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3 : Répartition des instruits de l'échantillon selon le sexe et le diplôme	12		Erreur ! Signet non défini.
Tableau 4 : Statistiques du nombre total d'années consacrées aux études	13		Erreur ! Signet non défini.
Tableau 6: Résultats du test d'égalité de moyennes entre homme et femme	14		Erreur ! Signet non défini.
Tableau 6 : Statistiques de la régression	17		Erreur ! Signet non défini.
Tableau 7 : Résultats de la régression sur les déterminants de la scolarisation	17		Erreur ! Signet non défini.
Tableau 8 : Répartition de l'échantillon selon le sexe	19		Erreur ! Signet non défini.
tableau 9 : Répartition des descendants selon la scolarisation et le sexe	21		Erreur ! Signet non défini.
Tableau 10 : Répartition en pourcentage (colonne) selon la scolarisation et l'occupation du parent	23		Erreur ! Signet non défini.
Tableau 11 : Répartition de l'échantillon selon la scolarisation et l'ethnie du parent	24		Erreur ! Signet non défini.
Tableau 12 : Répartition des enfants de 6 à 14 ans au moment de l'enquête selon le décrochage scolaire et le sexe	25		Erreur ! Signet non défini.
Tableau 13 : Répartition des scolarisés selon le niveau d'instruction et le sexe	25		Erreur ! Signet non défini.
Tableau 14 : Répartition de l'échantillon selon le niveau d'instruction du parent et celui de l'enfant	26		Erreur ! Signet non défini.
Graphique 1 : Répartition de l'échantillon selon la scolarisation et le sexe	7	208	
Graphique 2 : Évolution du taux de la scolarisation au niveau de l'échantillon	8	208	
Graphique 3 : Répartition de l'échantillon (en %) selon la génération et le pourcentage de personnes ayant au moins atteint le niveau d'instruction primaire.	10	208	
Graphique 4 : Comparaison des niveaux d'instruction selon le genre et la génération	11	208	
Graphique 5 : Comparaison du niveau maximal d'instruction selon la pauvreté de l'individu à l'enfance	12	208	
Graphique 7 : Comparaison de la durée des études au moment de l'enquête selon la situation de pauvreté à l'enfance	14	208	
Graphique 7 : Pyramide des âges de la population	19	208	
Graphique 8 : Répartition de l'échantillon selon la cohorte	20	208	
Graphique 9: Représentation des modalités sur le plan factoriel issu de l'acm	20	208	
Graphique 10 : Évolution du taux de scolarisation selon le groupe d'âge quinquennal	21	208	
Graphique 11 : Répartition en pourcentage des enfants (6-14 révolus) au moment de l'enquête selon la scolarisation et le sexe	22	208	
Graphique 11 : Taux de scolarisation en % selon le rang de naissance de l'enfant	22	208	
Tableau 54 : Situation pauvreté transitoire et chronique au Sénégal	99		
Tableau 55: Résultats de l'estimation de la situation transitoire et chronique entre 15 et 34 ans : facteurs de basculements des pauvres transitoires de la tranche d'âge 15-34ans	101		
Tableau 56 : Résultats de l'estimation de la situation transitoire et chronique entre 15 et 34 ans : facteurs de basculements des pauvres chroniques de la tranche d'âge 15-34ans	104		
Tableau 57 : Résultats de l'estimation de la situation transitoire et chronique entre 35 et 54 ans : facteurs de basculements des pauvres chroniques entre 35 et 54 ans	108		

Tableau 58.- Résultats de l'estimation de la situation transitoire et chronique entre 35 et 54 ans : facteurs de basculements des pauvres transitoires entre 35 et 54 ans 111

Tableau 59 : Résultats de l'estimation de la situation transitoire et chronique des plus de 55ans : facteurs de basculements des pauvres chroniques de la tranche d'âge des plus de 55ans 115

Tableau 60: Résultats de l'estimation de la situation transitoire et chronique des plus de 55ans : facteurs de basculements des pauvres transitoires de la tranche d'âge des plus de 55ans 119

liste des graphiques

Graphique 1 : Répartition de l'échantillon selon la scolarisation et le sexe 76

Graphique 2 : Évolution du taux de la scolarisation au niveau de l'échantillon 77

Graphique 3 : Répartition de l'échantillon (en %) selon la génération et le pourcentage de personnes ayant au moins atteint le niveau d'instruction primaire. 79

Graphique 4 : Comparaison des niveaux d'instruction selon le genre et la génération 80

Graphique 5 : Comparaison du niveau maximal d'instruction selon la pauvreté de l'individu à l'enfance 80

Graphique 7 : Comparaison de la durée des études au moment de l'enquête selon la situation de pauvreté à l'enfance 83

Graphique 7 : Pyramide des âges de la population 87

Graphique 8 : Répartition de l'échantillon selon la cohorte 88

Graphique 9: Représentation des modalités sur le plan factoriel issu de l'acm 88

Graphique 10 : Évolution du taux de scolarisation selon le groupe d'âge quinquennal 89

Graphique 11 : Répartition en pourcentage des enfants (6-14 révolus) au moment de l'enquête selon la scolarisation et le sexe 90

Graphique 11 : Taux de scolarisation en % selon le rang de naissance de l'enfant 90

Graphique 13: Résultats de l'analyse de correspondance multiple

Graphique 14: Répartition de l'échantillon selon le type de famille

Graphique 15: Répartition en % des ménages selon la participation aux dépenses de santé

Graphique 16: Une typologie de la pauvreté en 4 classes

Graphique 17: Répartition de l'échantillon par groupe d'âges quinquennaux et statut dans le ménage au moment de l'enquête

Graphique 18: Répartition des durées passées en pauvreté

Graphique 19: Répartition par génération et grandes périodes de la vie

Graphique 20: Homme transition de pauvreté de l'enfance à la jeunesse

Graphique 21: Femme transition de pauvreté de l'enfance à la jeunesse

Graphique 22: Homme transition de pauvreté de la pauvreté de la jeunesse à l'âge adulte

Graphique 23: Femme transition de pauvreté de la pauvreté de la jeunesse à l'âge adulte

Graphique 24: Homme transition de pauvreté de l'âge adulte à la vieillesse

Graphique 25: Femme transition de pauvreté de l'âge adulte à la vieillesse

Graphique 26: Sortie de la pauvreté par cohorte

Graphique 27: Sortie de la pauvreté par niveau d'instruction

Graphique 28: Sortie de la pauvreté par milieu

Graphique 29: Sortie de la pauvreté à 15 ans par cohorte

Graphique 30: Sortie de la pauvreté à 35 ans par niveau d'instruction

Graphique 31: Sortie de la pauvreté à 35 ans par milieu

Graphique 32: Entrée en pauvreté à 15 ans par cohorte

Graphique 33: Entrée en pauvreté à 15 ans par milieu

Graphique 34: Entrée en pauvreté à 15 ans par niveau instruction

Graphique 35: Indice de la pauvreté suivant les tranches de vie

Graphique 36: Répartition de l'échantillon en % selon la situation de pauvreté à l'enfance

Graphique 37: Répartition de l'échantillon en % selon la situation de pauvreté à l'enfance

Graphique 38: Répartition de l'échantillon en % selon la situation de pauvreté transitoire à l'enfance

Graphique 39: Répartition de l'échantillon en % selon la situation de pauvreté transitoire à la vieillesse

Graphique 40: Ventilation des individus selon le milieu de résidence

Graphique 41: Répartition des individus selon l'âge

Graphique 42: Niveau d'instruction des enquêtés

Graphique 43: Ventilation des individus selon le statut résidentiel

Graphique 44: Corrélation entre le niveau d'instruction et le sexe

Graphique 45: Nombre d'enfants-Cas par valeur d'attribut

Graphique 46: Représentation des résidus (régression enfance)

ANNEXES I.

ANNEXE Typologie des classes de pauvres

CARACTERISATION PAR LES MODALITES DES CLASSES OU MODALITES

DE Coupure 'a' de l'arbre en 4 classes

CLASSE 1 / 4

V.TEST PROBA ---- POURCENTAGES ---- MODALITES										IDEN POIDS	
CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	CARACTERISTIQUES		DES VARIABLES						
20.61 CLASSE 1 / 4										aa1a	422
99.99	0.000	20.61	100.00	100.00	parent	par qui avez vous ete eleve principalement		M101	2048		
23.81	0.000	84.46	50.24	12.26	formel	secteur institutionnel		M301	251		
20.50	0.000	85.71	38.39	9.23	formel	nature du contrat de travail		M301	189		
19.20	0.000	56.48	57.82	21.09	oui	facilite dacces a internet		M201	432		
18.00	0.000	66.54	42.89	13.28	*Reponse manquante*	Situation matrimoniale du conjoint avant union		12_	272		
15.87	0.000	68.27	33.65	10.16	empqual	Profession regroupe du pere		M101	208		
15.39	0.000	48.03	52.13	22.36	non	changement etat mat entre 15 et 34 ans		CE02	458		
15.20	0.000	87.62	21.80	5.13	secondaire2	niveau d'instruction		R205	105		
14.96	0.000	57.60	38.63	13.82	stable_et_sur	appreciation sur la nature de l'activite		M301	283		
14.43	0.000	31.00	87.20	57.96	lotti	nature du quartier		M201	1187		
14.40	0.000	83.96	21.09	5.18	second2	Niveau instruction maxi atteint		M304	106		
14.33	0.000	58.14	35.55	12.60	célibataire	situation matrimoniale		R202	258		
13.81	0.000	33.86	75.59	46.00	Non pauvre	classe de pauvreté en trois groupes		CL03	942		
13.69	0.000	88.24	17.77	4.15	superieur	Niveau instruction maxi atteint		M305	85		
13.20	0.000	28.37	91.23	66.26	oui	facilite dacces a un marche		M201	1357		
12.83	0.000	41.22	51.18	25.59	Jamais pauvre	Proportion temps passe en pauvreté en classe		PA03	524		
12.37	0.000	72.41	19.91	5.66	Modalité n° 1	Suivi formation professionnelle		M301	116		
11.86	0.000	26.93	91.94	70.36	oui	facilite de desserte		M201	1441		
11.70	0.000	35.03	60.43	35.55	Dakar	milieu de residence au moment de l'enquete		MI01	728		
11.46	0.000	74.47	16.59	4.59	secondaire 1	niveau d'instruction		R204	94		

11.30	0.000	26.02	93.60	74.12	oui	facilite daces aux services sociaux	M201	1518
11.19	0.000	54.82	25.59	9.62	second1	Niveau instruction maxi atteint	M303	197
10.99	0.000	89.09	11.61	2.69	second_2	niveau instruction de la personne qui vous a eleve	M105	55
10.23	0.000	78.79	12.32	3.22	banque	emprunt pour couvrir besions essentiels	M301	66
9.87	0.000	39.18	38.63	20.31	goudron	nature de la voirie	M201	416
9.78	0.000	47.06	26.54	11.62	net_augmente	Etat des revenus tires l'activite courante par rapport a l'a	M301	238
9.18	0.000	33.83	48.10	29.30	sans aide	réseau d'aide regulier	M303	600
8.94	0.000	51.95	18.96	7.52	primaire2	niveau d'instruction	R203	154
8.59	0.000	43.70	24.64	11.62	non	changement etat mat entre 0 et 14 ans	CE02	238
8.34	0.000	80.95	8.06	2.05	superieur	niveau instruction de la personne qui vous a eleve	M106	42
8.19	0.000	24.06	92.65	79.35	nc	vendre betail (gros ruminants) pour couvrir besoins essentielle	M303	1625
8.17	0.000	26.02	79.86	63.23	nc	vendre betail (petits ruminants) pour couvrir besoins essent	M303	1295
7.70	0.000	35.53	33.18	19.24	apr1978	cohorte	CO04	394
7.24	0.000	36.83	27.49	15.38	locat	statut d'occupation recode	M202	315
7.08	0.000	32.38	37.68	23.97	parent	lien avec CM du logement fin periode	M203	491
7.06	0.000	33.65	33.65	20.61	Aut urbain	milieu de residence au moment de l'enquete	M103	422
6.98	0.000	25.02	79.62	65.58	nc	vendre terre pour couvrir besoins essentiels	M303	1343
6.29	0.000	47.22	12.09	5.27	chretien	religion	M106	108
5.91	0.000	42.34	13.74	6.69	primaire	niveau instruction de la personne qui vous a eleve	M103	137
5.63	0.000	26.11	58.29	46.00	nc	vendre parures_bijoux pour couvrir besoins essentiels	M303	942
5.50	0.000	59.09	6.16	2.15	second_1	niveau instruction de la personne qui vous a eleve	M104	44
5.36	0.000	28.20	40.76	29.79	oui	revenu suffisant pour vivre	M301	610
5.29	0.000	49.28	8.06	3.37	aucun lien	lien avec CM du logement fin periode	M204	69
5.25	0.000	22.46	92.89	85.21	non	menage confronte a un incendie durant la periode	M201	1745
5.25	0.000	25.34	61.37	49.90	masc	sexe	R202	1022
5.18	0.000	40.48	12.09	6.15	aise	niveau de revenu du menage que vous etiez a l'age de 12 ans	M101	126
4.96	0.000	40.52	11.14	5.66	informel	nature du contrat de travail	M302	116
4.89	0.000	42.00	9.95	4.88	non	forme de contribution principale au ménage	M204	100
4.80	0.000	28.60	32.94	23.73	espece_nature	forme de contribution principale au ménage	M202	486

4.76	0.000	53.33	5.69	2.20	*Reponse manquante*	sexe	95_	45
4.59	0.000	26.53	43.13	33.50	sans aide	réseau d'aide exceptionnel	M303	686
4.49	0.000	46.03	6.87	3.08	*Reponse manquante*	situation matrimoniale	96_	63
4.41	0.000	41.38	8.53	4.25	diola	ethnie	M107	87
4.19	0.000	24.04	63.74	54.64	nc	vendre maison pour couvrir besoins essentiels	M303	1119
3.36	0.000	23.19	65.17	57.91	Non	a connu un sinistre dans sa vie	SI02	1186
3.32	0.000	33.61	9.48	5.81	empnq	Profession regroupe du pere	M102	119
3.32	0.000	31.33	12.32	8.11	aut	ethnie	M108	166
3.22	0.001	27.91	19.91	14.70	non	participation aux charges domestiques	R201	301
3.07	0.001	32.76	9.00	5.66	*Reponse manquante*	niveau d'instruction	97_	116
2.87	0.002	22.06	81.04	75.68	Mauvaise	appreciation condition de revenu	CD02	1550
2.85	0.002	30.13	11.14	7.62	autr_musulman	religion	M105	156
2.59	0.005	23.11	52.84	47.12	autre	statut d'occupation recode	M203	965
2.45	0.007	29.17	9.95	7.03	Nsp	Profession regroupe du pere	M109	144
2.40	0.008	23.31	45.02	39.79	transitoire	Proportion temps passe en pauvrete en classe	PA01	815
-2.47	0.007	10.23	2.13	4.30	tontine	emprunt pour couvrir besoins essentiels	M303	88
-2.54	0.005	11.57	3.32	5.91	micro_finance	emprunt pour couvrir besoins essentiels	M302	121
-2.69	0.004	10.71	2.84	5.47	separ_divorc	Situation matrimoniale du conjoint avant union	M404	112
-2.80	0.003	15.99	17.77	22.90	non	vendre betail (petits ruminants) pour couvrir besoins essentiels	M302	469
-2.82	0.002	10.43	2.84	5.62	veuf/ve	situation matrimoniale	R203	115
-2.85	0.002	17.74	38.63	44.87	non	vendre parures_bijoux pour couvrir besoins essentiels	M302	919
-2.87	0.002	16.06	18.96	24.32	Bonne	appreciation condition de revenu	CD01	498
-2.88	0.002	13.33	7.11	10.99	prescolaire	niveau d'instruction	R201	225
-2.97	0.001	17.40	34.83	41.26	non	vendre maison pour couvrir besoins essentiels	M302	845
-3.02	0.001	10.32	3.08	6.15	oui	vendre parures_bijoux pour couvrir besoins essentiels	M301	126
-3.02	0.001	17.45	36.26	42.82	moyen_stable	appreciation sur la nature de l'activite	M302	877
-3.36	0.000	17.05	34.83	42.09	Oui	a connu un sinistre dans sa vie	SI01	862
-3.71	0.000	15.59	22.99	30.37	*Reponse manquante*	revenu suffisant pour vivre	29_	622
-3.72	0.000	18.74	70.38	77.39	oui	participation aux charges domestiques	R202	1585

-3.90	0.000	3.13	0.47	3.13	*Reponse manquante*	vendre maison pour couvrir besoins essentiels	36_	64
-3.96	0.000	17.10	42.42	51.12	tidiane	religion	M101	1047
-4.16	0.000	1.69	0.24	2.88	*Reponse manquante*	vendre mobilier_biens durables pour couvrir besoins essentielle	37_	59
-4.21	0.000	1.67	0.24	2.93	*Reponse manquante*	vendre moyen de transport pour couvrir besoins essentiels	34_	60
-4.26	0.000	1.64	0.24	2.98	*Reponse manquante*	vendre betail (petits ruminants) pour couvrir besoins essentiels	33_	61
-4.27	0.000	12.83	11.61	18.65	avt1954	cohorte	CO01	382
-4.43	0.000	2.67	0.47	3.66	monogame	Situation matrimoniale du conjoint avant union	M402	75
-4.60	0.000	16.54	41.00	51.07	famille	réseau d'aide exceptionnel	M301	1046
-4.63	0.000	14.95	25.12	34.62	1954-68	cohorte	CO02	709
-4.74	0.000	12.53	12.56	20.65	prec	niveau de revenu du menage que vous etiez a l'age de 12 ans	M103	423
-4.77	0.000	10.49	7.11	13.96	non	vendre betail (gros ruminants) pour couvrir besoins essentiels	M302	286
-4.77	0.000	0.00	0.00	2.88	*Reponse manquante*	vendre terre pour couvrir besoins essentiels	31_	59
-4.78	0.000	3.92	0.95	4.98	polygame	Situation matrimoniale du conjoint avant union	M403	102
-4.86	0.000	0.00	0.00	2.98	*Reponse manquante*	vendre betail (gros ruminants) pour couvrir besoins essentiels	32_	61
-4.86	0.000	0.00	0.00	2.98	*Reponse manquante*	vendre parures_bijoux pour couvrir besoins essentiels	35_	61
-4.96	0.000	1.32	0.24	3.71	oui	vendre betail (gros ruminants) pour couvrir besoins essentiels	M301	76
-5.20	0.000	13.72	20.38	30.62	non	vendre terre pour couvrir besoins essentiels	M302	627
-5.32	0.000	10.87	9.48	17.97	peul	ethnie	M104	368
-5.51	0.000	15.51	36.49	48.49	sans_inst	niveau instruction de la personne qui vous a eleve	M110	993
-6.01	0.000	9.95	9.00	18.65	txx domest	forme de contribution principale au ménage	M201	382
-6.16	0.000	13.15	22.04	34.52	Pauvre	classe de pauvrete en trois groupes	CL01	707
-6.80	0.000	4.98	2.61	10.79	nc	menage confronte a un incendie durant la periode	M203	221
-6.89	0.000	14.18	32.94	47.85	fem	sexe	R201	980
-7.35	0.000	4.04	2.13	10.89	oui	vendre betail (petits ruminants) pour couvrir besoins essentiels	M301	223
-8.36	0.000	14.59	43.60	61.57	famille	réseau d'aide regulier	M301	1261
-8.40	0.000	7.82	8.77	23.10	instable	appreciation sur la nature de l'activite	M303	473
-8.46	0.000	13.17	32.46	50.78	*Reponse manquante*	Etat des revenus tires l'activite courante par rapport a l'a112_	a112_	1040
-8.59	0.000	17.57	75.36	88.38	oui	changement etat mat entre 0 et 14 ans	CE01	1810
-8.74	0.000	11.61	23.70	42.04	NR	secteur institutionnel	M304	861

-8.75	0.000	10.81	19.67	37.50	prop	statut d'occupation recode	M201	768
-8.94	0.000	11.83	25.59	44.58	informel	secteur institutionnel	M302	913
-8.99	0.000	15.22	52.13	70.56	jamai_marie	Situation matrimoniale du conjoint avant union	M401	1445
-9.01	0.000	9.36	14.45	31.84	ecole_coran	niveau instruction de la personne qui vous a eleve	M102	652
-9.88	0.000	4.53	4.27	19.38	superieur	niveau d'instruction	R206	397
-10.12	0.000	15.27	56.40	76.12	sable_terre	nature de la voirie	M202	1559
-11.54	0.000	2.51	2.37	19.48	vulnerable	classe de pauvrete en trois groupes	CL02	399
-11.56	0.000	5.63	7.82	28.61	conj	lien avec CM du logement fin periode	M202	586
-11.87	0.000	4.62	5.92	26.42	marié(e) p	situation matrimoniale	R201	541
-12.37	0.000	17.49	80.09	94.34	Modalité n° 6	Suivi formation professionnelle	M306	1932
-13.05	0.000	2.62	3.08	24.22	non	facilite dacces aux services sociaux	M202	496
-13.33	0.000	5.83	10.19	36.04	san niveau	niveau d'instruction	R208	738
-13.38	0.000	3.50	4.74	27.93	non	facilite de desserte	M202	572
-14.80	0.000	3.35	5.21	32.08	non	facilite dacces a un marche	M202	657
-15.21	0.000	5.19	10.19	40.43	spontane	nature du quartier	M202	828
-15.39	0.000	12.70	47.87	77.64	oui	changement etat mat entre 15 et 34 ans	CE01	1590
-15.48	0.000	6.27	13.98	45.95	agriculteur	Profession regroupe du pere	M104	941
-16.86	0.000	2.26	3.79	34.62	pauvre chronique	Proportion temps passe en pauvrete en classe	PA02	709
-19.23	0.000	2.78	5.92	43.85	Rural	milieu de residence au moment de l'enquete	MI02	898
-19.40	0.000	10.38	38.63	76.71	non	facilite dacces a internet	M202	1571
-20.16	0.000	12.22	50.47	85.11	NR	nature du contrat de travail	M303	1743
-22.12	0.000	4.59	13.27	59.57	nonscol	Niveau instruction maxi atteint	M306	1220
-99.99	0.000	0.00	0.00	0.00	Modalité n° 6	niveau de revenu du menage que vous etiez a l'age de 12 ans	M106	0

V.TEST PROBA ---- POURCENTAGES ---- MODALITES										IDEN POIDS	
CLA/MOD MOD/CLA GLOBAL CARACTERISTIQUES										DES VARIABLES	
45.36 CLASSE 2 / 4										aa2a 929	
99.99	0.000	45.36	100.00	100.00	parent	par qui avez vous été élève principalement				M101	2048
25.08	0.000	64.26	92.90	65.58	nc	vendre terre pour couvrir besoins essentiels				M303	1343
24.94	0.000	60.89	97.20	72.41	nc	vendre moyen de transport pour couvrir besoins essentiels				M303	1483
23.39	0.000	68.19	82.13	54.64	nc	vendre maison pour couvrir besoins essentiels				M303	1119
19.97	0.000	61.62	85.90	63.23	nc	vendre betail (petits ruminants) pour couvrir besoins essentiels				M303	1295
18.00	0.000	65.82	69.43	47.85	fem	sexe				R201	980
17.50	0.000	54.58	95.48	79.35	nc	vendre betail (gros ruminants) pour couvrir besoins essentiels				M303	1625
15.93	0.000	72.87	45.96	28.61	conj	lien avec CM du logement fin periode				M202	586
15.85	0.000	81.15	33.37	18.65	tx domest	forme de contribution principale au ménage				M201	382
15.49	0.000	65.27	60.50	42.04	NR	secteur institutionnel				M304	861
14.95	0.000	70.08	47.15	30.52	nc	vendre mobilier_biens durables pour couvrir besoins essentiels				M303	625
12.39	0.000	70.19	35.74	23.10	instable	appreciation sur la nature de l'activite				M303	473
12.23	0.000	83.26	19.81	10.79	nc	menage confronte a un incendie durant la periode				M203	221
11.86	0.000	59.17	61.46	47.12	autre	statut d'occupation recode				M203	965
11.75	0.000	50.55	94.83	85.11	NR	nature du contrat de travail				M303	1743
11.23	0.000	57.50	64.37	50.78	*Reponse manquante* Etat des revenus tires l'activite courante par rapport a l'a112_					1040	
11.18	0.000	52.01	87.94	76.71	non	facilite d'accès a internet				M202	1571
9.80	0.000	53.85	73.09	61.57	famille	réseau d'aide regulier				M301	1261
9.40	0.000	61.09	40.90	30.37	*Reponse manquante* revenu suffisant pour vivre					29_	622
8.02	0.000	54.02	60.82	51.07	famille	réseau d'aide exceptionnel				M301	1046
7.53	0.000	61.93	27.66	20.26	*Reponse manquante* appreciation sur la nature de l'activite					28_	415
7.16	0.000	49.30	86.76	79.83	non	changement etat mat entre 35 et 54 ans				CE02	1635
6.36	0.000	51.15	67.17	59.57	nonscol	Niveau instruction maxi atteint				M306	1220

6.20	0.000	72.22	9.80	6.15	oui	vendre parures_bijoux pour couvrir besoins essentiels	M301	126
6.05	0.000	54.40	42.63	35.55	Dakar	milieu de residence au moment de l'enquete	MI01	728
5.81	0.000	46.89	97.52	94.34	Modalité n° 6	Suivi formation professionnelle	M306	1932
5.68	0.000	52.34	51.78	44.87	non	vendre parures_bijoux pour couvrir besoins essentiels	M302	919
5.20	0.000	57.14	24.54	19.48	vulnerable	classe de pauvreté en trois groupes	CL02	399
5.17	0.000	70.59	7.75	4.98	polygame	Situation matrimoniale du conjoint avant union	M403	102
4.88	0.000	58.47	18.95	14.70	non	participation aux charges domestiques	R201	301
4.87	0.000	52.57	41.77	36.04	san niveau	niveau d'instruction	R208	738
4.63	0.000	72.00	5.81	3.66	monogame	Situation matrimoniale du conjoint avant union	M402	75
4.55	0.000	49.66	63.40	57.91	Non	a connu un sinistre dans sa vie	SI02	1186
4.50	0.000	57.14	19.38	15.38	tierce_personne	emprunt pour couvrir besoins essentiels	M304	315
4.47	0.000	51.47	45.21	39.84	non	revenu suffisant pour vivre	M302	816
4.45	0.000	59.56	14.42	10.99	prescolaire	niveau d'instruction	R201	225
4.39	0.000	61.63	11.41	8.40	non actif	Profession regroupe du pere	M107	172
4.32	0.000	50.05	56.40	51.12	tidiane	religion	M101	1047
4.20	0.000	47.86	81.92	77.64	oui	changement etat mat entre 15 et 34 ans	CE01	1590
4.02	0.000	53.66	26.80	22.66	informel	Profession regroupe du pere	M103	464
3.71	0.000	58.33	12.06	9.38	toucoul	ethnie	M103	192
3.70	0.000	46.85	91.28	88.38	oui	changement etat mat entre 0 et 14 ans	CE01	1810
3.70	0.000	50.36	44.89	40.43	spontane	nature du quartier	M202	828
3.62	0.000	70.37	4.09	2.64	etranger	residence principal pourvoyeur	M202	54
3.41	0.000	70.00	3.77	2.44	divorcé(e)	situation matrimoniale	R205	50
3.27	0.001	52.68	23.25	20.02	primaire	Niveau instruction maxi atteint	M301	410
3.09	0.001	51.53	27.23	23.97	parent	lien avec CM du logement fin periode	M203	491
2.96	0.002	47.21	79.22	76.12	sable_terre	nature de la voirie	M202	1559
2.76	0.003	48.54	51.88	48.49	sans_inst	niveau instruction de la personne qui vous a eleve	M110	993
2.47	0.007	45.80	98.60	97.66	non	changement etat mat apres 55 ans	CE02	2000
2.45	0.007	51.02	21.64	19.24	apr1978	cohorte	CO04	394
2.34	0.010	50.00	26.80	24.32	Bonne	appreciation condition de revenu	CD01	498

-2.34	0.010	43.87	73.20	75.68	Mauvaise	appreciation condition de revenu	CD02	1550
-2.47	0.007	27.08	1.40	2.34	oui	changement etat mat apres 55 ans	CE01	48
-2.59	0.005	34.72	5.38	7.03	Nsp	Profession regroupe du pere	M109	144
-2.79	0.003	30.77	3.01	4.44	khadria	religion	M103	91
-2.79	0.003	39.18	17.55	20.31	goudron	nature de la voirie	M201	416
-2.90	0.002	29.89	2.80	4.25	diola	ethnie	M107	87
-2.92	0.002	33.97	5.71	7.62	autr_musulman	religion	M105	156
-2.92	0.002	41.83	42.41	46.00	Non pauvre	classe de pauvreté en trois groupes	CL03	942
-2.97	0.001	31.93	4.09	5.81	relations	réseau d'aide regulier	M302	119
-3.48	0.000	24.64	1.83	3.37	aucun lien	lien avec CM du logement fin periode	M204	69
-3.50	0.000	42.04	53.71	57.96	lotti	nature du quartier	M201	1187
-3.53	0.000	28.70	3.34	5.27	chretien	religion	M106	108
-3.70	0.000	34.03	8.72	11.62	non	changement etat mat entre 0 et 14 ans	CE02	238
-3.84	0.000	39.36	29.06	33.50	sans aide	réseau d'aide exceptionnel	M303	686
-3.96	0.000	33.60	9.04	12.21	relations	réseau d'aide exceptionnel	M302	250
-4.20	0.000	36.68	18.08	22.36	non	changement etat mat entre 15 et 34 ans	CE02	458
-4.25	0.000	30.96	6.57	9.62	second1	Niveau instruction maxi atteint	M303	197
-4.47	0.000	19.12	1.40	3.32	NR	réseau d'aide regulier	M304	68
-4.55	0.000	39.44	36.60	42.09	Oui	a connu un sinistre dans sa vie	SI01	862
-4.91	0.000	9.52	0.43	2.05	superieur	niveau instruction de la personne qui vous a eleve	M106	42
-4.95	0.000	31.01	8.61	12.60	célibataire	situation matrimoniale	R202	258
-5.15	0.000	15.15	1.08	3.22	NR	réseau d'aide exceptionnel	M304	66
-5.36	0.000	13.85	0.97	3.17	*Reponse manquante*	emprunt pour couvrir besions essentiels	30_	65
-5.38	0.000	32.98	13.56	18.65	avt1954	cohorte	CO01	382
-5.46	0.000	32.99	13.89	19.09	legt_augmente	Etat des revenus tires l'activite courante par rapport a l'a	M302	391
-5.56	0.000	42.02	71.69	77.39	oui	participation aux charges domestiques	R202	1585
-5.61	0.000	38.44	37.78	44.58	informel	secteur institutionnel	M302	913
-5.81	0.000	19.83	2.48	5.66	Modalité n° 1	Suivi formation professionnelle	M301	116
-5.98	0.000	13.16	1.08	3.71	oui	vendre betail (gros ruminants) pour couvrir besoins essentiels	M301	76

-6.15	0.000	25.48	5.71	10.16	empqual	Profession regroupe du pere	M101	208
-6.41	0.000	37.69	38.21	46.00	nc	vendre parures_bijoux pour couvrir besoins essentiels	M303	942
-6.52	0.000	5.45	0.32	2.69	second_2	niveau instruction de la personne qui vous a eleve	M105	55
-6.89	0.000	6.25	0.43	3.13	*Reponse manquante*	vendre maison pour couvrir besoins essentiels	36_	64
-6.94	0.000	26.10	7.64	13.28	*Reponse manquante*	Situation matrimoniale du conjoint avant union	12_	272
-7.05	0.000	6.06	0.43	3.22	banque	emprunt pour couvrir besions essentiels	M301	66
-7.07	0.000	11.70	1.18	4.59	secondaire 1	niveau d'instruction	R204	94
-7.15	0.000	33.17	21.42	29.30	sans aide	réseau d'aide regulier	M303	600
-7.16	0.000	29.78	13.24	20.17	oui	changement etat mat entre 35 et 54 ans	CE01	413
-7.41	0.000	3.28	0.22	2.98	*Reponse manquante*	vendre parures_bijoux pour couvrir besoins essentiels	35_	61
-7.68	0.000	1.69	0.11	2.88	*Reponse manquante*	vendre mobilier_biens durables pour couvrir besoins essentie	37_	59
-7.76	0.000	1.67	0.11	2.93	*Reponse manquante*	vendre moyen de transport pour couvrir besoins essentiels	34_	60
-7.83	0.000	1.64	0.11	2.98	*Reponse manquante*	vendre betail (gros ruminants) pour couvrir besoins essentie	32_	61
-7.89	0.000	10.38	1.18	5.18	second2	Niveau instruction maxi atteint	M304	106
-8.18	0.000	0.00	0.00	2.88	*Reponse manquante*	vendre terre pour couvrir besoins essentiels	31_	59
-8.33	0.000	0.00	0.00	2.98	*Reponse manquante*	vendre betail (petits ruminants) pour couvrir besoins essent	33_	61
-8.79	0.000	3.53	0.32	4.15	superieur	Niveau instruction maxi atteint	M305	85
-9.02	0.000	17.94	4.31	10.89	oui	vendre betail (petits ruminants) pour couvrir besoins essent	M301	223
-9.41	0.000	25.36	11.52	20.61	Aut urbain	milieu de residence au moment de l'enquete	MI03	422
-9.41	0.000	33.41	31.54	42.82	moyen_stable	appreciation sur la nature de l'activite	M302	877
-10.07	0.000	2.86	0.32	5.13	secondaire2	niveau d'instruction	R205	105
-10.21	0.000	40.69	76.43	85.21	non	menage confronte a un incendie durant la periode	M201	1745
-10.69	0.000	35.88	48.01	60.69	non	vendre mobilier_biens durables pour couvrir besoins essentie	M302	1243
-10.89	0.000	16.61	5.06	13.82	stable_et_sur	appreciation sur la nature de l'activite	M301	283
-10.91	0.000	13.87	3.55	11.62	net_augmente	Etat des revenus tires l'activite courante par rapport a l'a	M301	238
-11.60	0.000	21.30	9.90	21.09	oui	facilite daces a internet	M201	432
-11.92	0.000	32.96	38.32	52.73	NR	forme de contribution principale au ménage	M203	1080
-13.24	0.000	19.40	9.80	22.90	non	vendre betail (petits ruminants) pour couvrir besoins essent	M302	469
-13.45	0.000	10.84	3.34	13.96	non	vendre betail (gros ruminants) pour couvrir besoins essentie	M302	286

-13.46	0.000	3.70	0.75	9.23	formel	nature du contrat de travail	M301	189
-13.67	0.000	26.17	21.64	37.50	prop	statut d'occupation recode	M201	768
-14.67	0.000	21.15	13.89	29.79	oui	revenu suffisant pour vivre	M301	610
-15.22	0.000	4.78	1.29	12.26	formel	secteur institutionnel	M301	251
-16.84	0.000	23.22	20.67	40.38	CM	lien avec CM du logement fin periode	M201	827
-17.37	0.000	26.42	29.06	49.90	masc	sexe	R202	1022
-20.94	0.000	18.58	16.90	41.26	non	vendre maison pour couvrir besoins essentiels	M302	845
-21.69	0.000	5.14	2.58	22.80	non	vendre moyen de transport pour couvrir besoins essentiels	M302	467
-22.67	0.000	9.89	6.67	30.62	non	vendre terre pour couvrir besoins essentiels	M302	627
-99.99	0.000	0.00	0.00	0.00	Modalité n° 6	niveau de revenu du menage que vous etiez a l'age de 12 ans	M106	0

CLASSE 3 / 4

V.TEST PROBA ---- POURCENTAGES ---- MODALITES				IDEN	POIDS
CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES	
	31.15	CLASSE 3 / 4		aa3a	638
99.99	0.000	31.15	100.00	100.00	parent par qui avez vous ete eleve principalement M101 2048
29.15	0.000	76.24	74.92	30.62	non vendre terre pour couvrir besoins essentiels M302 627
27.55	0.000	64.02	84.80	41.26	non vendre maison pour couvrir besoins essentiels M302 845
22.05	0.000	73.88	54.08	22.80	non vendre moyen de transport pour couvrir besoins essentiels M302 467
21.62	0.000	59.77	71.94	37.50	prop statut d'occupation recode M201 768
17.83	0.000	78.32	35.11	13.96	non vendre betail (gros ruminants) pour couvrir besoins essentiels M302 286
17.24	0.000	64.61	47.49	22.90	non vendre betail (petits ruminants) pour couvrir besoins essentiels M302 469
16.52	0.000	51.75	67.08	40.38	CM lien avec CM du logement fin periode M201 827
15.17	0.000	48.41	69.28	44.58	informel secteur institutionnel M302 913
15.15	0.000	77.58	27.12	10.89	oui vendre betail (petits ruminants) pour couvrir besoins essentiels M301 223
14.64	0.000	45.09	76.33	52.73	NR forme de contribution principale au ménage M203 1080
14.60	0.000	47.29	69.75	45.95	agriculteur Profession regroupe du pere M104 941
13.93	0.000	47.66	65.52	42.82	moyen_stable appreciation sur la nature de l'activite M302 877
13.28	0.000	46.55	65.52	43.85	Rural milieu de residence au moment de l'enquete MI02 898
13.25	0.000	41.75	81.35	60.69	non vendre mobilier_biens durables pour couvrir besoins essentiels M302 1243
13.15	0.000	44.52	71.32	49.90	masc sexe R202 1022
12.96	0.000	41.80	79.94	59.57	nonscol Niveau instruction maxi atteint M306 1220
11.66	0.000	47.81	53.13	34.62	pauvre chronique Proportion temps passe en pauvreté en classe PA02 709
11.56	0.000	48.71	50.16	32.08	non facilite d'accès a un marche M202 657
11.32	0.000	49.34	47.18	29.79	oui revenu suffisant pour vivre M301 610
10.46	0.000	48.78	43.73	27.93	non facilite de desserte M202 572
10.00	0.000	36.40	90.44	77.39	oui participation aux charges domestiques R202 1585
9.92	0.000	85.53	10.19	3.71	oui vendre betail (gros ruminants) pour couvrir besoins essentiels M301 76
9.84	0.000	36.29	90.44	77.64	oui changement etat mat entre 15 et 34 ans CE01 1590
9.58	0.000	51.33	33.23	20.17	oui changement etat mat entre 35 et 54 ans CE01 413
9.10	0.000	51.31	30.72	18.65	avt1954 cohorte CO01 382
8.48	0.000	41.42	55.96	42.09	Oui a connu un sinistre dans sa vie SI01 862
8.37	0.000	43.14	47.81	34.52	Pauvre classe de pauvreté en trois groupes CL01 707
8.20	0.000	34.44	94.20	85.21	non ménage confronté a un incendie durant la periode M201 1745
7.79	0.000	34.31	93.73	85.11	NR nature du contrat de travail M303 1743
7.76	0.000	44.73	37.93	26.42	marié(e) p situation matrimoniale R201 541
7.64	0.000	45.36	35.27	24.22	non facilite d'accès aux services sociaux M202 496
7.60	0.000	40.70	52.82	40.43	spontane nature du quartier M202 828
7.60	0.000	32.82	99.37	94.34	Modalité n° 6 Suivi formation professionnelle M306 1932
7.40	0.000	47.10	29.31	19.38	supérieur niveau d'instruction R206 397
6.82	0.000	41.56	42.48	31.84	ecole_coran niveau instruction de la personne qui vous a eleve M102 652
6.46	0.000	35.36	80.09	70.56	jamai_marie Situation matrimoniale du conjoint avant union M401 1445
6.29	0.000	34.63	85.27	76.71	non facilite d'accès a internet M202 1571
6.08	0.000	39.57	45.77	36.04	san niveau niveau d'instruction R208 738
5.96	0.000	34.51	84.33	76.12	sable_terre nature de la voirie M202 1559
5.07	0.000	41.61	27.59	20.65	prec niveau de revenu du ménage que vous etiez a l'age de 12 ans M103 423
4.50	0.000	36.20	53.45	46.00	nc vendre parures_bijoux pour couvrir besoins essentiels M303 942
4.38	0.000	40.66	24.92	19.09	legt_augmente Etat des revenus tirés l'activité courante par rapport a l'a M302 391
4.27	0.000	49.59	9.40	5.91	micro_finance emprunt pour couvrir besoins essentiels M302 121
4.05	0.000	51.65	7.37	4.44	khadria religion M103 91

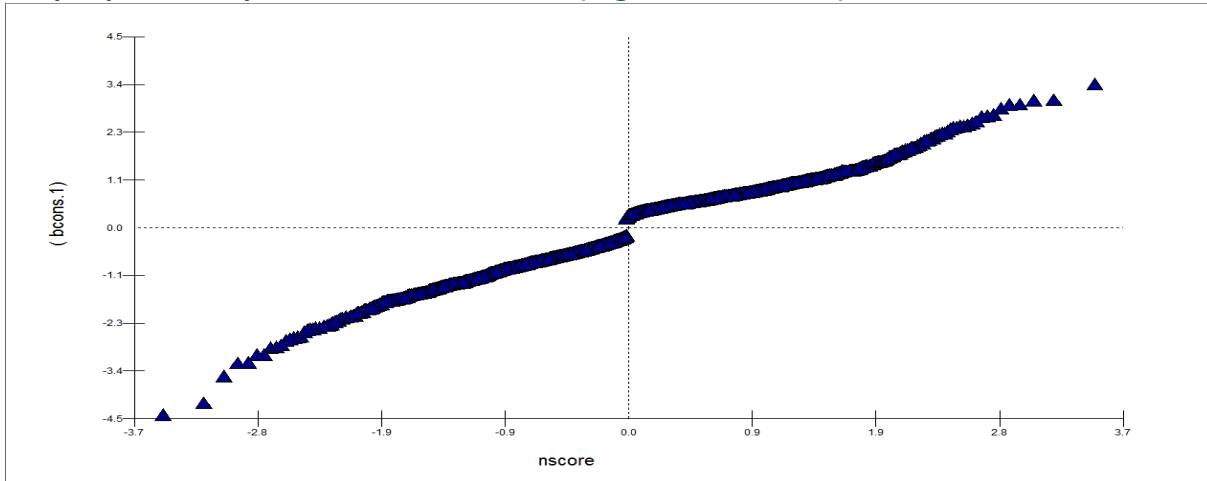
3.94	0.000	42.40	16.61	12.21	relations	réseau d'aide exceptionnel	M302	250
3.79	0.000	58.33	4.39	2.34	oui	changement etat mat apres 55 ans	CE01	48
3.78	0.000	32.54	92.32	88.38	oui	changement etat mat entre 0 et 14 ans	CE01	1810
3.55	0.000	36.25	40.28	34.62	1954-68	cohorte	CO02	709
3.54	0.000	39.13	22.57	17.97	peul	ethnie	M104	368
3.39	0.000	38.15	25.24	20.61	Aut urbain	milieu de residence au moment de l'enquete	MI03	422
3.26	0.001	45.38	8.46	5.81	relations	réseau d'aide regulier	M302	119
3.15	0.001	31.92	96.87	94.53	senegal	residence principal pourvoyeur	M201	1936
3.05	0.001	54.76	3.61	2.05	veuf_veuve	Situation matrimoniale du conjoint avant union	M405	42
2.50	0.006	33.84	52.66	48.49	sans_inst	niveau instruction de la personne qui vous a eleve	M110	993
2.47	0.007	43.82	6.11	4.35	legt_dimunue	Etat des revenus tires l'activite courante par rapport a l'a	M304	89
2.40	0.008	38.24	14.26	11.62	net_augmente	Etat des revenus tires l'activite courante par rapport a l'a	M301	238
-2.40	0.008	18.75	2.35	3.91	*Reponse manquante*	participation aux charges domestiques	100_	80
-2.48	0.007	20.83	3.92	5.86	lebou	ethnie	M102	120
-2.48	0.006	16.92	1.72	3.17	*Reponse manquante*	emprunt pour couvrir besions essentiels	30_	65
-2.58	0.005	23.56	8.31	10.99	prescolaire	niveau d'instruction	R201	225
-2.62	0.004	24.38	10.82	13.82	stable_et_sur	appreciation sur la nature de l'activite	M301	283
-2.68	0.004	19.44	3.29	5.27	chretien	religion	M106	108
-2.71	0.003	28.39	46.55	51.07	famille	réseau d'aide exceptionnel	M301	1046
-2.72	0.003	29.27	65.52	69.73	moy	niveau de revenu du menage que vous etiez a l'age de 12 ans	M102	1428
-2.92	0.002	18.97	3.45	5.66	informel	nature du contrat de travail	M302	116
-2.93	0.002	25.12	16.14	20.02	primaire	Niveau instruction maxi atteint	M301	410
-2.96	0.002	14.29	1.41	3.08	*Reponse manquante*	situation matrimoniale	96_	63
-3.08	0.001	21.35	6.43	9.38	toucoul	ethnie	M103	192
-3.18	0.001	13.64	1.41	3.22	NR	réseau d'aide exceptionnel	M304	66
-3.28	0.001	25.10	19.12	23.73	espece_nature	forme de contribution principale au ménage	M202	486
-3.46	0.000	22.86	11.29	15.38	tierce_personne	emprunt pour couvrir besions essentiels	M304	315
-3.50	0.000	12.12	1.25	3.22	banque	emprunt pour couvrir besions essentiels	M301	66
-3.61	0.000	16.38	2.98	5.66	*Reponse manquante*	niveau d'instruction	97_	116
-3.64	0.000	11.76	1.25	3.32	NR	réseau d'aide regulier	M304	68
-3.67	0.000	18.67	4.86	8.11	aut	ethnie	M108	166
-3.69	0.000	9.26	0.78	2.64	etranger	residence principal pourvoyeur	M202	54
-3.70	0.000	16.67	3.29	6.15	oui	vendre parures_bijoux pour couvrir besoins essentiels	M301	126
-3.74	0.000	6.82	0.47	2.15	second_1	niveau instruction de la personne qui vous a eleve	M104	44
-3.77	0.000	24.87	21.94	27.49	1969-78	cohorte	CO03	563
-3.78	0.000	20.59	7.68	11.62	non	changement etat mat entre 0 et 14 ans	CE02	238
-3.79	0.000	30.50	95.61	97.66	non	changement etat mat apres 55 ans	CE02	2000
-4.04	0.000	4.76	0.31	2.05	superieur	niveau instruction de la personne qui vous a eleve	M106	42
-4.20	0.000	6.00	0.47	2.44	divorcé(e)	situation matrimoniale	R205	50
-4.36	0.000	9.46	1.10	3.61	nsp	niveau instruction de la personne qui vous a eleve	M109	74
-4.54	0.000	22.63	16.46	22.66	informel	Profession regroupe du pere	M103	464
-5.09	0.000	11.90	2.35	6.15	aise	niveau de revenu du menage que vous etiez a l'age de 12 ans	M101	126
-5.22	0.000	10.92	2.04	5.81	empnq	Profession regroupe du pere	M102	119
-5.24	0.000	8.51	1.25	4.59	secondaire 1	niveau d'instruction	R204	94
-5.38	0.000	3.28	0.31	2.98	*Reponse manquante*	vendre betail (gros ruminants) pour couvrir besoins essentie	32_	61
-5.38	0.000	3.28	0.31	2.98	*Reponse manquante*	vendre betail (petits ruminants) pour couvrir besoins essent	33_	61
-5.44	0.000	21.14	15.67	23.10	instable	appreciation sur la nature de l'activite	M303	473
-5.47	0.000	1.82	0.16	2.69	second_2	niveau instruction de la personne qui vous a eleve	M105	55
-5.53	0.000	13.37	3.61	8.40	non actif	Profession regroupe du pere	M107	172
-5.72	0.000	1.69	0.16	2.88	*Reponse manquante*	vendre terre pour couvrir besoins essentiels	31_	59
-5.78	0.000	25.29	41.22	50.78	*Reponse manquante*	Etat des revenus tires l'activite courante par rapport a l'a	112_	1040

-5.85	0.000	1.64	0.16	2.98	*Reponse manquante*	vendre parures_bijoux pour couvrir besoins essentiels	35_	61
-5.92	0.000	19.68	13.32	21.09	oui	facilite dacces a internet	M201	432
-6.15	0.000	18.99	12.38	20.31	goudron	nature de la voirie	M201	416
-6.17	0.000	6.00	0.94	4.88	non	forme de contribution principale au ménage	M204	100
-6.28	0.000	0.00	0.00	2.88	*Reponse manquante*	vendre mobilier_biens durables pour couvrir besoins essentielle	37_	59
-6.34	0.000	0.00	0.00	2.93	*Reponse manquante*	vendre moyen de transport pour couvrir besoins essentiels	34_	60
-6.57	0.000	0.00	0.00	3.13	*Reponse manquante*	vendre maison pour couvrir besoins essentiels	36_	64
-6.79	0.000	4.72	0.78	5.18	second2	Niveau instruction maxi atteint	M304	106
-7.11	0.000	26.75	63.64	74.12	oui	facilite dacces aux services sociaux	M201	1518
-7.29	0.000	9.52	2.82	9.23	formel	nature du contrat de travail	M301	189
-7.35	0.000	24.68	45.92	57.96	lotti	nature du quartier	M201	1187
-7.38	0.000	7.14	1.72	7.52	primaire2	niveau d'instruction	R203	154
-7.41	0.000	2.86	0.47	5.13	secondaire2	niveau d'instruction	R205	105
-7.50	0.000	19.28	17.71	28.61	conj	lien avec CM du logement fin periode	M202	586
-7.60	0.000	3.45	0.63	5.66	Modalité n° 1	Suivi formation professionnelle	M301	116
-7.70	0.000	0.00	0.00	4.15	superieur	Niveau instruction maxi atteint	M305	85
-7.83	0.000	8.63	2.66	9.62	second1	Niveau instruction maxi atteint	M303	197
-8.48	0.000	23.69	44.04	57.91	Non	a connu un sinistre dans sa vie	SI02	1186
-8.55	0.000	2.92	0.63	6.69	primaire	niveau instruction de la personne qui vous a eleve	M103	137
-8.91	0.000	8.76	3.45	12.26	formel	secteur institutionnel	M301	251
-9.16	0.000	8.53	3.45	12.60	célibataire	situation matrimoniale	R202	258
-9.27	0.000	9.97	4.70	14.70	non	participation aux charges domestiques	R201	301
-9.38	0.000	20.81	30.72	46.00	Non pauvre	classe de pauvreté en trois groupes	CL03	942
-9.58	0.000	26.06	66.77	79.83	non	changement etat mat entre 35 et 54 ans	CE02	1635
-9.60	0.000	16.72	16.30	30.37	*Reponse manquante*	revenu suffisant pour vivre	29_	622
-9.75	0.000	9.52	4.70	15.38	locat	statut d'occupation recode	M202	315
-9.82	0.000	5.43	1.88	10.79	nc	menage confronte a un incendie durant la periode	M203	221
-9.84	0.000	13.32	9.56	22.36	non	changement etat mat entre 15 et 34 ans	CE02	458
-9.85	0.000	12.29	7.99	20.26	*Reponse manquante*	appreciation sur la nature de l'activite	28_	415
-10.01	0.000	24.36	55.02	70.36	oui	facilite de desserte	M201	1441
-10.03	0.000	11.42	7.05	19.24	apr1978	cohorte	CO04	394
-10.08	0.000	13.65	10.50	23.97	parent	lien avec CM du logement fin periode	M203	491
-10.41	0.000	6.62	2.82	13.28	*Reponse manquante*	Situation matrimoniale du conjoint avant union	12_	272
-10.92	0.000	18.23	24.61	42.04	NR	secteur institutionnel	M304	861
-11.08	0.000	22.92	48.75	66.26	oui	facilite dacces a un marche	M201	1357
-11.59	0.000	1.44	0.47	10.16	empqual	Profession regroupe du pere	M101	208
-12.48	0.000	17.96	27.59	47.85	fem	sexe	R201	980
-12.62	0.000	10.50	8.62	25.59	Jamais pauvre	Proportion temps passe en pauvreté en classe	PA03	524
-13.06	0.000	6.02	3.61	18.65	txv domest	forme de contribution principale au ménage	M201	382
-13.65	0.000	11.20	10.97	30.52	nc	vendre mobilier_biens durables pour couvrir besoins essentielle	M303	625
-14.75	0.000	15.44	23.35	47.12	autre	statut d'occupation recode	M203	965
-17.86	0.000	8.10	9.25	35.55	Dakar	milieu de residence au moment de l'enquete	MI01	728
-18.11	0.000	21.35	54.39	79.35	nc	vendre betail (gros ruminants) pour couvrir besoins essentielle	M303	1625
-20.97	0.000	17.60	40.91	72.41	nc	vendre moyen de transport pour couvrir besoins essentiels	M303	1483
-24.11	0.000	12.36	25.08	63.23	nc	vendre betail (petits ruminants) pour couvrir besoins essentiels	M303	1295
-25.90	0.000	7.77	13.64	54.64	nc	vendre maison pour couvrir besoins essentiels	M303	1119
-27.61	0.000	10.72	22.57	65.58	nc	vendre terre pour couvrir besoins essentiels	M303	1343

V.TEST PROBA ---- POURCENTAGES ---- MODALITES				IDEN	POIDS	
CLA/MOD	MOD/CLA	GLOBAL	CARACTERISTIQUES	DES VARIABLES		
2.88	CLASSE 4 / 4			aa4a	59	
99.99	0.000	2.88	100.00	100.00	parent par qui avez vous ete eleve principalement	M101 2048
22.25	0.000	98.31	98.31	2.88	*Reponse manquante* vendre terre pour couvrir besoins essentiels	31_ 59
22.10	0.000	96.67	98.31	2.93	*Reponse manquante* vendre moyen de transport pour couvrir besoins essentiels	34_ 60
21.96	0.000	95.08	98.31	2.98	*Reponse manquante* vendre parures_bijoux pour couvrir besoins essentiels	35_ 61
21.96	0.000	95.08	98.31	2.98	*Reponse manquante* vendre betail (gros ruminants) pour couvrir besoins essentielle	32_ 61
21.96	0.000	95.08	98.31	2.98	*Reponse manquante* vendre betail (petits ruminants) pour couvrir besoins essentiel	33_ 61
21.78	0.000	96.61	96.61	2.88	*Reponse manquante* vendre mobilier_biens durables pour couvrir besoins essentielle	37_ 59
21.61	0.000	90.63	98.31	3.13	*Reponse manquante* vendre maison pour couvrir besoins essentiels	36_ 64
14.46	0.000	58.46	64.41	3.17	*Reponse manquante* emprunt pour couvrir besoins essentiels	30_ 65
14.07	0.000	56.06	62.71	3.22	NR reseau d'aide exceptionnel	M304 66
13.96	0.000	54.41	62.71	3.32	NR reseau d'aide regulier	M304 68
7.37	0.000	9.16	64.41	20.26	*Reponse manquante* appreciation sur la nature de l'activite	28_ 415
6.15	0.000	6.59	69.49	30.37	*Reponse manquante* revenu suffisant pour vivre	29_ 622
4.46	0.000	4.88	71.19	42.04	NR secteur institutionnel	M304 861
4.23	0.000	3.68	96.61	75.68	Mauvaise appreciation condition de revenu	CD02 1550
3.68	0.000	6.02	40.68	19.48	vulnerable classe de pauvrete en trois groupes	CL02 399
3.09	0.001	4.04	71.19	50.78	*Reponse manquante* Etat des revenus tires l'activite courante par rapport a l'a112_	1040
2.75	0.003	6.33	23.73	10.79	nc menage confronte a un incendie durant la periode	M203 221
2.56	0.005	5.16	32.20	17.97	peul ethnie	M104 368
2.39	0.008	3.46	84.75	70.56	jamai_marie Situation matrimoniale du conjoint avant union	M401 1445
2.34	0.010	8.24	11.86	4.15	superieur Niveau instruction maxi atteint	M305 85
-2.39	0.008	0.45	1.69	10.89	oui vendre betail (petits ruminants) pour couvrir besoins essentiel	M301 223
-2.41	0.008	1.70	22.03	37.40	wolof ethnie	M101 766
-2.68	0.004	2.41	71.19	85.21	non menage confronte a un incendie durant la periode	M201 1745
-2.70	0.003	1.33	13.56	29.30	sans aide reseau d'aide regulier	M303 600
-2.72	0.003	0.63	3.39	15.38	tierce_personne emprunt pour couvrir besoins essentiels	M304 315
-2.78	0.003	1.31	13.56	29.79	oui revenu suffisant pour vivre	M301 610
-3.01	0.001	0.35	1.69	13.96	non vendre betail (gros ruminants) pour couvrir besoins essentielle	M302 286
-3.17	0.001	0.85	6.78	23.10	instable appreciation sur la nature de l'activite	M303 473
-3.24	0.001	1.48	22.03	42.82	moyen_stable appreciation sur la nature de l'activite	M302 877
-3.36	0.000	1.17	13.56	33.50	sans aide reseau d'aide exceptionnel	M303 686
-3.69	0.000	1.23	16.95	39.84	non revenu suffisant pour vivre	M302 816
-3.80	0.000	1.31	20.34	44.58	informel secteur institutionnel	M302 913
-4.23	0.000	0.40	3.39	24.32	Bonne appreciation condition de revenu	CD01 498
-5.08	0.000	1.05	18.64	51.07	famille reseau d'aide exceptionnel	M301 1046
-5.10	0.000	0.00	0.00	22.80	non vendre moyen de transport pour couvrir besoins essentiels	M302 467
-5.11	0.000	0.00	0.00	22.90	non vendre betail (petits ruminants) pour couvrir besoins essentiel	M302 469
-5.65	0.000	0.16	1.69	30.62	non vendre terre pour couvrir besoins essentiels	M302 627
-5.74	0.000	0.28	3.39	34.52	Pauvre classe de pauvrete en trois groupes	CL01 707
-6.19	0.000	0.00	0.00	30.52	nc vendre mobilier_biens durables pour couvrir besoins essentielle	M303 625
-6.43	0.000	0.95	20.34	61.57	famille reseau d'aide regulier	M301 1261
-6.64	0.000	1.08	25.42	67.77	pas_emprunt emprunt pour couvrir besoins essentiels	M306 1388
-7.63	0.000	0.00	0.00	41.26	non vendre maison pour couvrir besoins essentiels	M302 845
-8.11	0.000	0.00	0.00	44.87	non vendre parures_bijoux pour couvrir besoins essentiels	M302 919
-8.26	0.000	0.00	0.00	46.00	nc vendre parures_bijoux pour couvrir besoins essentiels	M303 942
-9.44	0.000	0.00	0.00	54.64	nc vendre maison pour couvrir besoins essentiels	M303 1119
-9.47	0.000	0.16	3.39	60.69	non vendre mobilier_biens durables pour couvrir besoins essentielle	M302 1243
-10.71	0.000	0.00	0.00	63.23	nc vendre betail (petits ruminants) pour couvrir besoins essentiel	M303 1295
-11.07	0.000	0.00	0.00	65.58	nc vendre terre pour couvrir besoins essentiels	M303 1343
-12.24	0.000	0.00	0.00	72.41	nc vendre moyen de transport pour couvrir besoins essentiels	M303 1483
-13.63	0.000	0.00	0.00	79.35	nc vendre betail (gros ruminants) pour couvrir besoins essentielle	M303 1625

Annexe Régression

Graphique 34 : Représentation des résidus (régression enfance)



Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

La courbe étant quasiment linéaire, on peut en conclure que les résidus suivent une distribution normale (Rasbash & al, 2009). Cette vérification est effectuée pour chacune des régressions.

Équation 1 : L'écriture du modèle sur la pauvreté chronique à l'âge adulte

$$\text{pauvc3554}_i \sim \text{Binomial}(\text{denom}_i, \pi_i)$$

$$\text{logit}(\pi_i) = -3.425(0.638)\text{cons} + -0.445(0.364)1954-68_i + -0.810(0.384)\text{avt}1954_i + 0.372(0.263)\text{noninstruit}_i + 0.805(0.242)\text{prima}25_i + 1.196(0.225)\text{noninst}25_i + 0.568(0.161)\text{mour}_i + 0.204(0.217)\text{mus}_i + 0.200(0.336)\text{chre}_i + -0.033(0.189)\text{femme}_i + 1.176(0.174)\text{poular}_i + 0.753(0.212)\text{serer}_i + 0.421(0.222)\text{autreEthnie}_i + 0.251(0.324)\text{mariage}014_i + 0.149(0.272)\text{mariage}1534_i + 0.035(0.282)\text{mariage}3554_i + -0.177(0.228)\text{diveuf}1534:\text{diveuf}1534_i + 0.497(0.223)\text{diveuf}3554:\text{diveuf}3554_i + 0.590(0.193)\text{sini}014_i + -0.204(0.239)\text{sini}1534_i + 0.271(0.193)\text{sini}3554_i + 0.134(0.172)\text{actif}25_i + 0.091(0.203)\text{actif}40_i + 0.206(0.171)\text{resrFam}25_i + 0.121(0.319)\text{resrRel}25_i + 0.101(0.204)\text{resexFam}25_i + 0.785(0.304)\text{resexRel}25_i + -0.370(0.297)\text{resexRel}40_i + -0.278(0.215)\text{resexFam}40_i + 0.218(0.247)\text{urbain}0_i + 0.327(0.220)\text{rural}0_i + 0.092(0.232)\text{urbain}25_i + 0.906(0.213)\text{rural}25_i + 0.028(0.243)\text{urbain}40_i + 0.882(0.235)\text{rural}40_i + 0.514(0.346)\text{contrCM}25:\text{contrcm}25_i + 0.210(1.134)\text{asoeco}014_i + -0.573(0.318)\text{asoeco}1534_i + 0.444(0.228)\text{asoeco}3554_i + 0.521(0.392)\text{asocul}014_i + -0.068(0.226)\text{asocul}1534_i + -0.592(0.371)\text{asocul}3554_i + 0.049(0.068)\text{nbenf}25_i + -0.067(0.036)\text{nbenf}40_i$$

$$\text{var}(\text{pauvc3554}_i | \pi_i) = \pi_i(1 - \pi_i) / \text{denom}_i$$

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

Pour la régression de la pauvreté chronique à l'âge adulte et à la vieillesse, la liste des variables est longue. C'est la raison pour laquelle, on a choisi de présenter le modèle estimé sous MLwin. Le paramètre estimé de chaque modalité est suivi de l'écart-type estimé entre parenthèses. Pour tester la significativité du paramètre, on a utilisé la statistique de Wald qui est égale au

carré de la statistique de Student (Bressoux, 2008). Pour calculer la statistique de Wald il suffit de diviser le paramètre par l'écart-type et d'élever le résultat au carré. Cette statistique suit une loi du Khi-deux à un degré de liberté. Si la valeur de la statistique de Wald est supérieure à 6,63 alors le paramètre est significatif au seuil de 1%, si elle est comprise entre 3,84 et 6,63 alors le paramètre est significatif au seuil de 5% et si elle est comprise entre 2,71 et 3,84 alors le paramètre est significatif au seuil de 10%.

Équation 2 : L'écriture du modèle sur la pauvreté chronique à la vieillesse

$$\text{pauvc55p}_i \sim \text{Binomial}(\text{denom}_i, \pi_i)$$

$$\text{logit}(\pi_i) = -3.935(1.496)\text{cons} + -0.309(0.823)\text{noninstruit}_i + 0.568(0.643)\text{prima25}_i + 1.356(0.520)\text{noninst25}_i + -0.503(0.539)\text{mus}_i + -0.707(0.782)\text{chre}_i + 0.425(0.394)\text{mour}_i + -0.985(0.500)\text{femme}_i + 1.138(0.415)\text{poular}_i + 0.059(0.552)\text{autreEthnie}_i + 1.162(0.581)\text{serer}_i + 1.261(0.834)\text{mariage014}_i + 0.750(0.728)\text{mariage1534}_i + 0.422(0.663)\text{mariage3554}_i + -2.272(1.181)\text{mariage55p}_i + 1.217(0.587)\text{diveuf1534}:\text{diveuf1534}_i + -0.950(0.656)\text{diveuf3554}:\text{diveuf3554}_i + 0.613(0.624)\text{diveuf55p}:\text{diveuf55p}_i + 0.230(0.507)\text{sini014}_i + 0.359(0.540)\text{sini1534}_i + 0.313(0.605)\text{sini3554}_i + 0.035(0.571)\text{sini55p}_i + 0.369(0.434)\text{actif25}_i + -0.171(0.576)\text{actif40}_i + -0.628(0.473)\text{actif55}_i + -0.890(0.503)\text{resrFam25}_i + -1.101(0.941)\text{resrRel25}_i + -0.290(0.794)\text{resrFam40}_i + 0.589(1.383)\text{resrRel40}_i + 1.180(0.744)\text{reseau55}:\text{resrFam55}_i + -0.252(1.243)\text{reseau55}:\text{resrRel55}_i + 0.872(0.556)\text{resexFam25}_i + 1.103(0.937)\text{resexRel25}_i + -2.897(1.476)\text{resexRel40}_i + 0.075(0.783)\text{resexFam40}_i + 2.139(1.363)\text{reseau55}:\text{resexRel55}_i + -1.115(0.640)\text{reseau55}:\text{resrFam55}_i + 0.493(0.583)\text{urbain0}_i + 0.666(0.553)\text{rural0}_i + 0.523(0.523)\text{rural25}_i + -0.540(0.544)\text{urbain25}_i + 1.419(0.537)\text{rural55}_i + 0.179(0.559)\text{urbain55}_i + 2.275(0.921)\text{contrCM25}:\text{contrcm25}_i + 1.221(1.051)\text{contrCM40}:\text{contrcm40}_i + -1.531(0.958)\text{contrCM55}:\text{contrcm55}_i + 0.688(1.620)\text{asoeco1534}_i + -0.445(0.914)\text{asoeco3554}_i + 0.177(0.864)\text{asoeco55p}_i + -1.850(0.553)\text{asocul1534}_i + 0.671(0.660)\text{asocul3554}_i + -0.804(0.578)\text{asocul55p}_i + 0.116(0.175)\text{nbenf25}_i + 0.058(0.099)\text{nbenf40}_i + -0.134(0.071)\text{nbenf55}_i$$

$$\text{var}(\text{pauvc55p}_i|\pi_i) = \pi_i(1 - \pi_i)/\text{denom}_i$$

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

Équation 3 : L'écriture du modèle sur la non-pauvreté à l'enfance

$$\text{nonpauv014}_i \sim \text{Binomial}(\text{denom}_i, \pi_i)$$

$$\text{logit}(\pi_i) = 2.058(0.242)\text{cons} + -0.347(0.153)1954-68_i + -0.825(0.196)\text{avt1954}_i + 0.208(0.172)\text{apr1978}_i + -0.959(0.170)\text{noninstruit}_i + 0.056(0.148)\text{mour}_i + 0.125(0.188)\text{mus}_i + 0.050(0.305)\text{chre}_i + 0.549(0.128)\text{femme}_i + -0.804(0.164)\text{poular}_i + -0.705(0.207)\text{serer}_i + -0.427(0.193)\text{autreEthnie}_i + -1.071(0.229)\text{mariage014}_i + -0.873(0.127)\text{sini014}_i + -0.992(0.153)\text{urbain0}_i + -2.679(0.149)\text{rural0}_i + -1.205(1.236)\text{asoeco014}_i + 0.383(0.127)\text{asocul014}_i$$

$$\text{var}(\text{nonpauv014}_i|\pi_i) = \pi_i(1 - \pi_i)/\text{denom}_i$$

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

Sou

Équation 4 : L'écriture du modèle sur la non-pauvreté à la jeunesse

$$\text{nonpauv1534}_i \sim \text{Binomial}(\text{denom}_i, \pi_i)$$

$$\text{logit}(\pi_i) = -0.196(0.151)1954-68_i + -0.171(0.188)\text{avt1954}_i + 0.319(0.192)\text{apr1978}_i + -0.793(0.161)\text{noninstruit}_i +$$

$$-0.149(0.242)\text{prima15}_i + -0.670(0.330)\text{noninst15}_i + -0.512(0.252)\text{prima25}_i + -0.254(0.334)\text{noninst25}_i +$$

$$0.067(0.134)\text{mour}_i + 0.090(0.171)\text{mus}_i + -0.265(0.258)\text{chre}_i + 0.703(0.150)\text{femme}_i + 0.153(0.244)\text{mariage014}_i +$$

$$0.061(0.163)\text{mariage1534}_i + -0.099(0.194)\text{diveuf1534:diveuf1534}_i + -0.139(0.164)\text{sini014}_i + -0.759(0.163)\text{sini1534}_i +$$

$$-0.029(0.137)\text{actif25}_i + 0.250(0.166)\text{resrFam25}_i + 0.118(0.302)\text{resrRelAutr25}_i + -0.010(0.155)\text{resexFam25}_i +$$

$$-0.128(0.234)\text{resexRelAutr25}_i + -0.460(0.173)\text{urbain0}_i + -1.110(0.160)\text{rural0}_i + -0.475(0.174)\text{urbain25}_i +$$

$$-0.344(0.268)\text{NC}_i + -1.015(0.182)\text{rural25}_i + -0.503(0.946)\text{asoeco014}_i + 0.029(0.215)\text{asoeco1534}_i +$$

$$-0.101(0.209)\text{asocul014}_i + 0.331(0.225)\text{asocul1534}_i + -0.132(0.058)\text{nbenf25}_i + 1.522(0.283)\text{cons}$$

$$\text{var}(\text{nonpauv1534}_i | \pi_i) = \pi_i(1 - \pi_i) / \text{denom}_i$$

Sou

rce : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

Équation 5 : L'écriture du modèle sur la non-pauvreté à l'âge adulte

$$\text{nonpauv3554}_i \sim \text{Binomial}(\text{denom}_i, \pi_i)$$

$$\text{logit}(\pi_i) = 2.457(0.522)\text{cons} + -0.530(0.361)1954-68_i + -0.507(0.383)\text{avt1954}_i + -0.558(0.238)\text{noninstruit}_i + -0.504(0.218)\text{prima25}_i +$$

$$-0.790(0.202)\text{noninst25}_i + -0.552(0.161)\text{mour}_i + -0.071(0.214)\text{mus}_i + 0.045(0.329)\text{chre}_i + 0.452(0.189)\text{femme}_i + -1.254(0.179)\text{poular}_i +$$

$$-0.859(0.224)\text{serer}_i + -0.621(0.215)\text{autreEthnie}_i + -0.201(0.325)\text{mariage014}_i + -0.058(0.267)\text{mariage1534}_i + 0.107(0.281)\text{mariage3554}_i +$$

$$0.158(0.229)\text{diveuf1534:diveuf1534}_i + -0.677(0.227)\text{diveuf3554:diveuf3554}_i + -0.549(0.192)\text{sini014}_i + 0.216(0.233)\text{sini1534}_i +$$

$$-0.658(0.191)\text{sini3554}_i + -0.172(0.170)\text{actif25}_i + 0.121(0.200)\text{actif40}_i + 0.011(0.175)\text{resrFam25}_i + 0.355(0.317)\text{resrRel25}_i +$$

$$-0.010(0.205)\text{resexFam25}_i + -0.153(0.308)\text{resexRel25}_i + -0.042(0.303)\text{resexRel40}_i + 0.064(0.216)\text{resexFam40}_i + 0.177(0.233)\text{urbain0}_i +$$

$$-0.184(0.214)\text{rural0}_i + -0.277(0.223)\text{urbain25}_i + -0.968(0.217)\text{rural25}_i + 0.117(0.233)\text{urbain40}_i + -0.397(0.239)\text{rural40}_i +$$

$$0.038(0.319)\text{asoeco1534}_i + -0.327(0.234)\text{asoeco3554}_i + -0.605(0.403)\text{asocul014}_i + 0.190(0.224)\text{asocul1534}_i + 0.704(0.383)\text{asocul3554}_i +$$

$$-0.109(0.070)\text{nbenf25}_i + 0.081(0.035)\text{nbenf40}_i$$

$$\text{var}(\text{nonpauv3554}_i | \pi_i) = \pi_i(1 - \pi_i) / \text{denom}_i$$

Sou

rce : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

Équation 6 : L'écriture du modèle sur la non-pauvreté à la vieillesse

$$\text{nonpauv55}p_i \sim \text{Binomial}(\text{denom}_i, \pi_i)$$

$$\text{logit}(\pi_i) = 3.482(1.418)\text{cons} + 0.522(0.740)\text{noninstruit}_i + -0.629(0.584)\text{prima25}_i + -1.126(0.489)\text{noninst25}_i + 0.547(0.535)\text{mus}_i + 0.659(0.769)\text{chre}_i +$$

$$-0.456(0.397)\text{mour}_i + 1.031(0.500)\text{femme}_i + -1.591(0.435)\text{poular}_i + 0.093(0.547)\text{autreEthnie}_i + -1.581(0.616)\text{serer}_i + -2.212(0.878)\text{mariage014}_i +$$

$$-1.326(0.719)\text{mariage1534}_i + -0.512(0.660)\text{mariage3554}_i + 0.195(0.961)\text{mariage555}_i + -1.302(0.613)\text{diveuf1534:diveuf1534}_i +$$

$$1.137(0.645)\text{diveuf3554:diveuf3554}_i + -0.791(0.609)\text{diveuf55p:diveuf55p}_i + -0.297(0.510)\text{sini014}_i + -0.348(0.542)\text{sini1534}_i +$$

$$0.245(0.613)\text{sini3554}_i + -0.804(0.586)\text{sini55p}_i + -0.353(0.426)\text{actif25}_i + -0.076(0.556)\text{actif40}_i + 0.850(0.472)\text{actif55}_i +$$

$$0.936(0.499)\text{resrFam25}_i + 0.517(0.962)\text{resrRel25}_i + -0.153(0.745)\text{resrFam40}_i + -0.954(1.367)\text{resrRel40}_i + -0.513(0.695)\text{reseau55:resrFam55}_i +$$

$$-0.133(1.258)\text{reseau55:resrRel55}_i + -0.685(0.561)\text{resexFam25}_i + -0.472(0.962)\text{resexRel25}_i + 2.507(1.385)\text{resexRel40}_i +$$

$$0.099(0.767)\text{resexFam40}_i + -1.713(1.318)\text{reseau55:resexRel55}_i + 1.128(0.625)\text{reseau55:resrFam55}_i + 0.079(0.563)\text{urbain0}_i +$$

$$-0.447(0.544)\text{rural0}_i + -1.003(0.525)\text{rural25}_i + 0.163(0.521)\text{urbain25}_i + -1.226(0.541)\text{rural55}_i + -0.611(0.545)\text{urbain55}_i +$$

$$-1.660(0.815)\text{contrCM25:contrem25}_i + -1.361(1.005)\text{contrCM40:contrem40}_i + 1.456(0.931)\text{contrCM55:contrem55}_i + -0.463(0.865)\text{asoeco3554}_i +$$

$$0.474(0.857)\text{asoeco55p}_i + 1.560(0.525)\text{asocul1534}_i + -0.469(0.630)\text{asocul3554}_i + 0.758(0.559)\text{asocul55p}_i + -0.096(0.178)\text{nbenf25}_i +$$

$$-0.063(0.099)\text{nbenf40}_i + 0.123(0.072)\text{nbenf55}_i$$

$$\text{var}(\text{nonpauv55}p_i|\pi_i) = \pi_i(1 - \pi_i)/\text{denom}_i$$

Sou

rce : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

Équation 7 : L'écriture du modèle sur la pauvreté transitoire à l'enfance

$$\text{transi014}_i \sim \text{Binomial}(\text{denom}_i, \pi_i)$$

$$\text{logit}(\pi_i) = -1.952(0.246)\text{cons} + -0.344(0.153)1954-68_i + -0.666(0.201)\text{avt1954}_i + 0.184(0.166)\text{apr1978}_i +$$

$$-0.029(0.180)\text{noninstruit}_i + 0.370(0.149)\text{mour}_i + 0.130(0.196)\text{mus}_i + 0.663(0.287)\text{chre}_i + -0.082(0.134)\text{femme}_i +$$

$$0.090(0.162)\text{poular}_i + -0.002(0.189)\text{serer}_i + -0.210(0.209)\text{autreEthnie}_i + 0.886(0.181)\text{mariage014}_i +$$

$$0.658(0.124)\text{sini014}_i + 0.166(0.174)\text{urbain0}_i + -0.194(0.155)\text{rural0}_i + 1.117(0.772)\text{asoeco014}_i +$$

$$0.180(0.126)\text{asocul014}_i$$

$$\text{var}(\text{transi014}_i|\pi_i) = \pi_i(1 - \pi_i)/\text{denom}_i$$

Équation 8 : L'écriture du modèle sur la pauvreté transitoire à la jeunesse

$$\text{transi1534}_i \sim \text{Binomial}(\text{denom}_i, \pi_i)$$

$$\text{logit}(\pi_i) = 0.066(0.133)1954-68_i + -0.173(0.163)\text{avt1954}_i + -0.214(0.187)\text{apr1978}_i + 0.479(0.168)\text{noninstruit}_i +$$

$$0.016(0.246)\text{prima15}_i + 0.088(0.360)\text{noninst15}_i + 0.017(0.247)\text{prima25}_i + -0.354(0.358)\text{noninst25}_i +$$

$$0.071(0.121)\text{mour}_i + -0.013(0.155)\text{mus}_i + 0.412(0.222)\text{chre}_i + -0.086(0.138)\text{femme}_i + -0.739(0.250)\text{mariage014}_i +$$

$$-0.021(0.157)\text{mariage1534}_i + 0.133(0.172)\text{diveuf1534:diveuf1534}_i + -0.499(0.147)\text{sini014}_i + 0.723(0.150)\text{sini1534}_i +$$

$$0.220(0.125)\text{actif25}_i + -0.360(0.139)\text{resrFam25}_i + 0.025(0.239)\text{resrRelAutr25}_i + -0.012(0.134)\text{resexFam25}_i +$$

$$0.007(0.185)\text{resexRelAutr25}_i + 0.616(0.173)\text{urbain0}_i + 0.677(0.161)\text{rural0}_i + 0.051(0.156)\text{urbain25}_i +$$

$$-0.436(0.247)\text{NC}_i + -1.050(0.158)\text{rural25}_i + -0.198(0.888)\text{asoeco014}_i + 0.004(0.201)\text{asoeco1534}_i +$$

$$0.200(0.177)\text{asocul014}_i + -0.013(0.192)\text{asocul1534}_i + 0.092(0.052)\text{nbenf25}_i + -1.354(0.268)\text{cons}$$

$$\text{var}(\text{transi1534}_i|\pi_i) = \pi_i(1 - \pi_i)/\text{denom}_i$$

Équation 9 : L'écriture du modèle sur la pauvreté transitoire à l'âge adulte

$$\text{transi3554}_i \sim \text{Binomial}(\text{denom}_i, \pi_i)$$

$$\text{logit}(\pi_i) = -4.449(0.907)\text{cons} + 3.130(0.606)\text{1954-68}_i + 3.692(0.633)\text{avt1954}_i + 0.734(0.388)\text{noninstruit}_i + -0.161(0.312)\text{prima25}_i +$$

$$-0.519(0.293)\text{noninst25}_i + 0.091(0.238)\text{mour}_i + -0.124(0.301)\text{mus}_i + -0.254(0.456)\text{chre}_i + -0.817(0.288)\text{femme}_i + 0.240(0.256)\text{poular}_i +$$

$$0.140(0.314)\text{serer}_i + 0.325(0.303)\text{autreEthnie}_i + 0.084(0.457)\text{mariage014}_i + -0.108(0.371)\text{mariage1534}_i + -0.233(0.362)\text{mariage3554}_i +$$

$$0.120(0.328)\text{diveuf1534:diveuf1534}_i + 0.325(0.293)\text{diveuf3554:diveuf3554}_i + 0.030(0.270)\text{sini014}_i + -0.212(0.344)\text{sini1534}_i +$$

$$0.869(0.289)\text{sini3554}_i + 0.175(0.261)\text{actif25}_i + -0.502(0.275)\text{actif40}_i + -0.576(0.251)\text{resrFam25}_i + -1.377(0.648)\text{resrRel25}_i +$$

$$-0.098(0.305)\text{resexFam25}_i + -1.501(0.529)\text{resexRel25}_i + 0.988(0.413)\text{resexRel40}_i + 0.486(0.300)\text{resexFam40}_i + -0.600(0.339)\text{urbain0}_i +$$

$$-0.049(0.303)\text{rural0}_i + 0.350(0.327)\text{urbain25}_i + -0.196(0.324)\text{rural25}_i + -0.205(0.305)\text{urbain40}_i + -1.243(0.345)\text{rural40}_i +$$

$$-0.132(0.447)\text{contrCM25:contrcm25}_i + 2.660(1.184)\text{asoeco014}_i + 1.087(0.477)\text{asoeco1534}_i + -0.302(0.369)\text{asoeco3554}_i +$$

$$-0.019(0.575)\text{asocul014}_i + -0.228(0.321)\text{asocul1534}_i + -0.067(0.567)\text{asocul3554}_i + 0.109(0.104)\text{nbenf25}_i + -0.028(0.047)\text{nbenf40}_i$$

$$\text{var}(\text{transi3554}_i | \pi_i) = \pi_i(1 - \pi_i) / \text{denom}_i$$

ANNEXE : Diversité des trajectoires de pauvreté

Enfance / Jeunesse		Enfance / Jeunesse/Adulte		Enfance / Jeunesse/Adulte/Vieillesse	
Trajectoire	Effectif	Trajectoire	Effectif	Trajectoire	Effectif
11	240	111	191	1111	49
12	45	112	46	1112	16
13	1	113	5	1121	1
21	64	121	9	1122	4
22	43	122	20	1123	47
23	80	123	114	1133	1
31	2	133	1	1211	1
32	52	211	15	1221	1
33	144	212	7	1223	5
	671	221	12	1232	3
		222	7	1233	15
		223	27	1332	1
		232	1	1333	1
		233	15	2112	3
		311	1	2123	3
		321	55	2211	1
		322	26	2221	1
		323	51	2222	1
		331	4	2223	2
		332	68	2233	4
		333	331	2322	1
			1006	2333	2
				3122	1
				3123	1
				3211	3
				3212	2
				3222	1
				3223	20
				3233	5
				3321	2
				3322	1
				3323	16
				3331	1
				3332	7
				3333	148
					371

- 1 Non pauvre
- 2 Pauvre transitoire
- 3 Pauvre chronique

Ainsi la trajectoire 1112 correspond à
 Pauvre transitoire dans l'enfance
 Puis non pauvre à toutes les autres périodes
 3122 : pauvre transitoire dans l'enfance et la jeunesse , non
 pauvre à l'âge adulte et pauvre chronique dans la vieillesse (1
 seule personne a connu cette trajectoire

Annexes

Annexe I : Résultats de l'estimation des variables utilisées pour expliquer les facteurs de basculements des jeunes : la significativité des variables

Tests du ratio de vraisemblance			
Variables	Chi2 estimé	Degré de liberté	significativité
Etre contraint de cesser de résider avec le conjoint	66.102	2	.000*
A connu un sinistre dans la vie	225.948	2	.000*
Réseau d'aide régulier	397.536	4	.000*
Vente de biens dans la vie	2384.150	2	.000*
Disposition de ressources	283.608	2	.000*
Changement état matrimonial entre 15 et 34 ans	259.795	2	.000*
Connaissance divorce	80.627	2	.000*
Connaissance veuvage	16.545	2	.000*
Migration	1735.859	12	.000*
Niveau d'instruction atteint	579.762	10	.000*
Suivi formation professionnelle	80.265	2	.000*
Niveau d'instruction de la personne qui vous a élevé	257.453	12	.000*
Profession principale de la personne qui vous a élevé quand vous aviez 12 ans	1079.349	22	.000*

Source : Enquête EVPC, estimation de l'auteur à partir de SPSS 13

Annexe II : Résultats de l'estimation des variables utilisées pour expliquer les facteurs de basculements des adultes : la significativité des variables.

Tests du ratio de vraisemblance			
Variables	Chi2 estimé	Degré de liberté	significativité
Etre contraint de cesser de résider avec le conjoint	96.638	3	.000*
A connu un sinistre dans la vie	184.820	3	.000*
Réseau d'aide régulier	606.234	6	.000*
Vente de biens dans la vie	3369.754	3	.000*
Disposition de ressources	585.210	3	.000*
Changement état matrimonial entre 35 et 54 ans	1474.938	3	.000*
Connaissance divorce	37.246	3	.000*
Connaissance veuvage	135.559	3	.000*
Migration	1469.851	18	.000*

Niveau d'instruction atteint	397.494	15	.000*
Suivi formation professionnelle	23.029	3	.000*
Niveau d'instruction de la personne qui vous a élevé	587.359	18	.000*
Profession principale de la personne qui vous a élevé quand vous aviez 12 ans	1172.696	33	.000*

Source : Enquête EVPC, estimation de l'auteur à partir de SPSS 13

Annexe III : Résultats de l'estimation des variables utilisées pour expliquer les facteurs de basculements des personnes âgées : la significativité des variables.

Tests du ratio de vraisemblance			
Variables	Chi2 estimé	Degré de liberté	significativité
Etre contraint de cesser de résider avec le conjoint	36.148	3	.000*
A connu un sinistre dans la vie	45.687	3	.000*
Réseau d'aide régulier	545.696	6	.000*
Vente de biens dans la vie	673.293	3	.000*
Disposition de ressources	398.184	3	.000*
Changement état matrimonial des plus de 55ans	2097.056	3	.000*
Connaissance divorce	44.609	3	.000*
Connaissance veuvage	363.227	3	.000*
Migration	839.994	18	.000*
Niveau d'instruction atteint	284.919	15	.000*
Suivi formation professionnelle	15.625	3	.001*
Niveau d'instruction de la personne qui vous a élevé	770.517	18	.000*
Profession principale de la personne qui vous a élevé quand vous aviez 12 ans	1675.220	33	.000*

Source : Enquête EVPC, estimation de l'auteur à partir de SPSS 13

Annexe 2 : Outils de collecte

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION

R100 Région / / /

R101 Département.....

R102 Commune/Ville.....

R103 Communauté rurale.....

R104 Quartier/Village.....

R105 Milieu de résidence / /

- 0. Dakar
- 1. Autre urbain
- 2. milieu rural

R106 Numéro du DR / / / / /

R107 Numéro du ménage / / / /

RUBRIQUE 2 : COMPOSITION DU MENAGE

200 Taille du ménage

///

N°	201	202	203	204	205	206	207	208	209
	Nom et Prénom	Lien de parenté avec le CM 0. Chef de ménage 1. Conjoint du CM 2. Enfant du CM 3. Père/Mère du CM 4. Neveu/nièce du CM 5. Petit fils ou Petite fille du CM 6. Autre parent du CM 7. Non apparenté au CM	Age	Sexe 0. masc 1. fem	Situation Matrimoniale 0. marié(e) m 1. marié(e) p 2. célibataire 3. veuf/ve 4. séparé(e) 5. divorcé(e) 6. concubin(e)	Niveau d'instruction 0. sans niveau 1. primaire 1 2. primaire 2 3. seconadaire1 4. secondaire2 5. supérieur 6. enseign. arab	Pour les enfants de moins de 14 ans, demandez si l'enfant est scolarisé ou non 0. oui 1. non	Si l'enfant n'est plus scolarisé, travaille-t-il dans l'informel 0. oui 1. non	Si l'enfant travaille, contribue-t-il aux dépenses du Ménage 0. oui 1. non

		<i>1J</i>	<i>1JJ</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>
		<i>1J</i>	<i>1JJ</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>
		<i>1J</i>	<i>1JJ</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>
		<i>1J</i>	<i>1JJ</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>
		<i>1J</i>	<i>1JJ</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>
		<i>1J</i>	<i>1JJ</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>
		<i>1J</i>	<i>1JJ</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>
		<i>1J</i>	<i>1JJ</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>
		<i>1J</i>	<i>1JJ</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>
		<i>1J</i>	<i>1JJ</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>
		<i>1J</i>	<i>1JJ</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>
		<i>1J</i>	<i>1JJ</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>
		<i>1J</i>	<i>1JJ</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>	<i>1J</i>

Si la personne a plus de 14 ans, posez les questions suivantes

N°	210 Nom et Prénom Ecrivez en clair le nom et le prénom	211 Occupation actuelle 0. chômeur 1. fonctionnaire 2. empl. Privé 3. élève/étudiant 4. commerçant 5. agriculteur 6. éleveur 7. pêcheur 8. artisan 9. ménagère 10. retraité	212 Pour ceux qui ont une occupation Date de début de l'occupation	213 Participation aux charges domestiques 0. oui 1. non	214 Formes de participation dans les principales dépenses du ménage (encadrer rép.)	215 Principal Pourvoyeur dans les dépenses suivantes (encadrer rép.)	216 Principal Pourvoyeur du ménage 0. oui 1. non	217 Si oui, date de début du rôle de principal pourvoyeur	218 Est-ce qu'elle a été auparavant ? 0. oui 1. non	219 Si oui, date de fin du rôle de principal pourvoyeur de ressources du ménage
					Alim : 1.oui 2.non Habil : 1.oui 2.non Loyer : 1.oui 2.non Eau/El :1.oui 2.non Sante : 1.oui	Alim : 1.oui 2.non Habil : 1.oui 2.non Loyer : 1.oui 2.non Eau/El :1.oui 2.non Sante : 1.oui		/ / / / /		/ / / / /

					2.non Scola : 1.oui 2.non Domes : 1.oui 2.non Autre.....	2.non Scola : 1.oui 2.non Domest : 1.oui 2.non Autre.....				
		/ /	/ / / / /	/ /	Alim : 1.oui 2.non Habil : 1.oui 2.non Loyer : 1.oui 2.non Eau/El :1.oui 2.non Sante : 1.oui 2.non Scola : 1.oui 2.non Domes : 1.oui 2.non Autre.....	Alim : 1.oui 2.non Habil : 1.oui 2.non Loyer : 1.oui 2.non Eau/El :1.oui 2.non Sante : 1.oui 2.non Scola : 1.oui 2.non Domest : 1.oui 2.non Autre.....	/ /	/ / / / /	/ /	/ / / / /
		/ /	/ / / / /	/ /	Alim : 1.oui 2.non Habil : 1.oui 2.non Loyer : 1.oui 2.non	Alim : 1.oui 2.non Habil : 1.oui 2.non Loyer : 1.oui 2.non	/ /	/ / / / /	/ /	/ / / / /

					Eau/El :1.oui 2.non Sante : 1.oui 2.non Scola : 1.oui 2.non Domes : 1.oui 2.non Autre.....	Eau/El :1.oui 2.non Sante : 1.oui 2.non Scola : 1.oui 2.non Domest : 1.oui 2.non Autre.....				
		/	/	/	Alim : 1.oui 2.non Habil : 1.oui 2.non Loyer : 1.oui 2.non Eau/El :1.oui 2.non Sante : 1.oui 2.non Scola : 1.oui 2.non Domes : 1.oui 2.non Autre.....	Alim : 1.oui 2.non Habil : 1.oui 2.non Logement : 1.oui 2.non Sante : 1.oui 2.non Scola : 1.oui 2.non Domest : 1.oui 2.non Autre.....	/	/	/	/

		/ /	/ / / / /	/ /	Alim : 1.oui 2.non Habil : 1.oui 2.non Loyer : 1.oui 2.non Eau/El :1.oui 2.non Sante : 1.oui 2.non Scola : 1.oui 2.non Domes : 1.oui 2.non Autre.....	Alim : 1.oui 2.non Habil : 1.oui 2.non Loyer : 1.oui 2.non Eau/El :1.oui 2.non Sante : 1.oui 2.non Scola : 1.oui 2.non Domest : 1.oui 2.non Autre.....	/ /	/ / / / /	/ /	/ / / / /
		/ /	/ / / / /	/ /	Alim : 1.oui 2.non Habil : 1.oui 2.non Loyer : 1.oui 2.non Eau/El :1.oui 2.non Sante : 1.oui 2.non	Alim : 1.oui 2.non Habil : 1.oui 2.non Loyer : 1.oui 2.non Eau/El :1.oui 2.non Sante : 1.oui 2.non	/ /	/ / / / /	/ /	/ / / / /

					Scola : 1.oui 2.non Domes : 1.oui 2.non Autre.....	Scola : 1.oui 2.non Domest : 1.oui 2.non Autre.....				
		/ /	/ / / / /	/ /	Alim : 1.oui 2.non Habil : 1.oui 2.non Loyer : 1.oui 2.non Eau/El :1.oui 2.non Sante : 1.oui 2.non Scola : 1.oui 2.non Domes : 1.oui 2.non Autre.....	Alim : 1.oui 2.non Habil : 1.oui 2.non Loyer : 1.oui 2.non Eau/El :1.oui 2.non Sante : 1.oui 2.non Scola : 1.oui 2.non Domest : 1.oui 2.non Autre.....	/ /	/ / / / /	/ /	/ / / / /
		/ /	/ / / / /	/ /	Alim : 1.oui 2.non	Alim : 1.oui 2.non	/ /	/ / / / /	/ /	/ / / / /

					Habil : 1.oui 2.non Loyer : 1.oui 2.non Eau/El :1.oui 2.non Sante : 1.oui 2.non Scola : 1.oui 2.non Domes : 1.oui 2.non Autre.....	Habil : 1.oui 2.non Loyer : 1.oui 2.non Eau/El :1.oui 2.non Sante : 1.oui 2.non Scola : 1.oui 2.non Domest : 1.oui 2.non Autre.....				
		/ /	/ / / / /	/ /	Alim : 1.oui 2.non Habil : 1.oui 2.non Loyer : 1.oui 2.non Eau/El :1.oui 2.non Sante : 1.oui 2.non Scola : 1.oui 2.non Domes : 1.oui	Alim : 1.oui 2.non Habil : 1.oui 2.non Loyer : 1.oui 2.non Eau/El :1.oui 2.non Sante : 1.oui 2.non Scola : 1.oui 2.non Domest : 1.oui			/ /	/ / / / /

					2.non Autre.....	2.non Autre.....				
		/	/	/	Alim : 1.oui 2.non Habil : 1.oui 2.non Loyer : 1.oui 2.non Eau/El :1.oui 2.non Sante : 1.oui 2.non Scola : 1.oui 2.non Domes : 1.oui 2.non Autre.....	Alim : 1.oui 2.non Habil : 1.oui 2.non Loyer : 1.oui 2.non Eau/El :1.oui 2.non Sante : 1.oui 2.non Scola : 1.oui 2.non Domest : 1.oui 2.non Autre.....	/	/	/	/
		/	/	/	Alim : 1.oui 2.non Habil : 1.oui 2.non Loyer : 1.oui 2.non Eau/El :1.oui 2.non Sante : 1.oui	Alim : 1.oui 2.non Habil : 1.oui 2.non Loyer : 1.oui 2.non Eau/El :1.oui 2.non Sante : 1.oui	/	/	/	/

					2.non Scola : 1.oui 2.non Domes : 1.oui 2.non Autre.....	2.non Scola : 1.oui 2.non Domest : 1.oui 2.non Autre.....				
		/ /	/ / / / /	/ /	Alim : 1.oui 2.non Habil : 1.oui 2.non Loyer : 1.oui 2.non Eau/El :1.oui 2.non Sante : 1.oui 2.non Scola : 1.oui 2.non Domes : 1.oui 2.non Autre.....	Alim : 1.oui 2.non Habil : 1.oui 2.non Loyer : 1.oui 2.non Eau/El :1.oui 2.non Sante : 1.oui 2.non Scola : 1.oui 2.non Domest : 1.oui 2.non Autre.....	/ /	/ /	/ /	/ / / / /
		/ /	/ / / / /	/ /	Alim : 1.oui 2.non Habil : 1.oui 2.non Loyer : 1.oui 2.non	Alim : 1.oui 2.non Habil : 1.oui 2.non Loyer : 1.oui 2.non	/ /	/ /	/ /	/ / / / /

					Eau/El :1.oui 2.non Sante : 1.oui 2.non Scola : 1.oui 2.non Domes : 1.oui 2.non Autre.....	Eau/El :1.oui 2.non Sante : 1.oui 2.non Scola : 1.oui 2.non Domest : 1.oui 2.non Autre.....				
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

RUBRIQUE 3 : CONDITIONS DE VIE DU MENAGE

301 : Type de quartier (pour les villes seulement) /_/_

0. quartier résidentiel

quartier à habitat planifié (HLM, SICAP)

quartier à habitat loti

quartier à habitat non loti

302 : Type d'habitat /_/_

maison en dur type immeuble

maison en dur type villa

appartement

maison en semi-dur

maison en banco

baraque

case/hutte

303 : Nombre de pièces dans la maison /_/_/_

304 : Statut d'occupation /_/_

propriétaire

locataire

co-locataire

hébergé

logement prêté

logement squatté

305 : Eau à boire

/J

eau minérale
eau filtrée
eau de robinet dans la concession
eau de robinet dans une concession voisine
eau de borne fontaine
eau de puits
eau de fleuve/marigot
eau de « scéanne »

305 : Source d'éclairage

/J

0. électricité

lampe-tempête/lampe tempête traditionnelle
bougie
énergie solaire
groupe électrogène
lampe à gaz

306 : Type d'aisance

/J

0. toilettes avec chaise anglaise

toilettes avec chaise turque
latrines améliorées
latrines simples
dans la nature
chez autrui

RUBRIQUE 4 : CONDITIONS SOCIO-ECONOMIQUES DU MENAGE

401 : Principale source de revenus du ménage

/ /

0. agriculture

1. élevage

2. pêche

3. commerce

4. salaire

5. revenus de transfert

6. transport

7. rente

8. autre à préciser.....

402 Biens mobiles possédés par le ménage

/ /

0. oui

1. non

Types de biens	Nombre
402a1 Voitures 0. oui 1. non	402a2 Nombre de voitures
402b1 Mobylettes 0. oui 1. non	40b2 Nombre de mobylettes
402c1 Vélos 0. oui 1. non	402c2 Nombre de vélos
402d1 tracteurs 0. oui 1. non	402d2 Nombre de tracteurs
402e1 pirogues 0. oui 1. non	402e2 Nombre de pirogues

403 Biens immobiliers et fonciers possédés par le ménage

/ /

0. oui

1. non

Types de biens	Nombre
403a1 terrains agricoles 1. oui 2. non	403a2 Nombre de terrains agricoles

403b1 terrains d'habitat 1. oui 2. non	403b2 Nombre de terrains d'habit
403c1 maisons 1. oui 2. non	403c2 Nombre de maisons

404 Biens d'équipement possédés par le ménage (en état de fonctionnement) /_/_

0. oui

1. non

Types de biens	Nombre
404a1 réfrigérateurs/congérateurs 0. oui 1. non	404a2 Nombre de réfrigérateurs/congérateurs
404b1 cuisinières 0. oui 1. non	404b2 Nombre de cuisinières
404c1 télévisions 0. oui 1. non	404c2 Nombre de télévisions
404d1 radios 0. oui 1. non	404d2 Nombre de radios
404e1 téléphone 0. oui 1. non	404e2 Nombre de téléphone
404f1 ordinateurs 0. oui 1. non	404f2 Nombre d'ordinateurs

Appréciations de l'agent enquêteur sur la conduite de l'entretien

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Heure de fin de l'enquête

/ / / /

ILOT | | | MÉNAGE | | | INDIVIDU | | | Nom :

AGEVEN- PauChro 2008

Durée	Années	Evènements familiaux	Résidences	Activité / Scolarité	Personnes/Associations	Synthèse
0	2008					
1	2007					
2	2006					
3	2005					
4	2004					
5	2003					
6	2002					
7	2001					
8	2000					
9	1999					
10	1998					
11	1997					
12	1996					
13	1995					
14	1994					
15	1993					
16	1992					
17	1991					
18	1990					
19	1989					
20	1988					
21	1987					
22	1986					
23	1985					
24	1984					
25	1983					
26	1982					
27	1981					
28	1980					
29	1979					
30	1978					
31	1977					
32	1976					
33	1975					

MODULE 1 : CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES |_1_| ILOT |_|_|_| MÉNAGE |_|_|
INDIVIDU |_|_|

NOM _____
ENQUÊTEUR : _____

101-102 Date de Naissance :		103 Sexe Masculin		1	
Mois	_ _	Année	_ _	Féminin	2
104 Nationalité	Sénégalaise	1	Cap Vert	6	
	Guinée Bissau	2	Mauritanie	7	
	Guinée Conakry	3	Bénin	8	
	Mali	4	Autres	9	
	Gambie	5	Préciser : _____		
105 Ethnie	Wolof	1	Mandingue	5	
	Lebou	2	Serer	6	
	Toucouleur	3	Diola	7	
	Peul	4	Autres	8	
			Preciser : _____		
106 Religion	Tidiane	1	Autre musulman	5	
	Mouride	2	Chrétien	6	
	Khadria	3	Animiste	7	

	Layéne	4	
LA PERSONNE QUI VOUS A ELEVE			
107 Par qui avez-vous été élevé principalement ?	Père et mère	0	
	Père	1	
	Beau-père	2	
	Oncle paternel	3	
	Oncle maternel	4	
	Grand-père	5	
	Mère	6	
	Belle-mère	7	
	Tante paternelle	8	
	Tante maternelle	9	
	Grand-mère	10	
Autre :	11		
	Préciser :		

108 Niveau d'instruction de cette personne	Sans instruction	0
	Sans instruction et alphabétisé 1	
	École coranique	2
	Primaire	3
	Secondaire 1	4
	Secondaire 2	5
	Supérieur	6
	NSP	9
109 Profession principale de cette personne quand vous aviez 12 ans (ou avant son décès si père ou tuteur décédé avant vos 12ans) ; (dernière profession s'il était déjà retraité) (Décrire précisément) : _____	<u>Salarié</u>	
	Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	1
	Cadre moyen, agent de maîtrise	2
	Employé, ouvrier qualifié	3
	Employé, ouvrier semi qualifié	4
	Manœuvre	5
	Salarié agricole/ Saisonnier	6
	<u>Non salarié</u>	
	Entrepreneur	7
	Artisan/Service	8
	Commerçant	9
Agriculteur	10	
Éleveur	11	

	Pêcheur	12
	Ménagère	30
	Autre :	96
	Préciser : _____	
110 Niveau de revenu du ménage où vous étiez à l'âge de 12 ans	Ne sait pas	99
	Aisé	1
	Moyen	2
	Précaire	3
	Nécessiteux	4
	Ne sait pas	9

MODULE 2 : HISTORIQUE DES LOGEMENTS |_2_| ILOT |_|_|_| MÉNAGE |_|_| INDIVIDU |_|_|

ENQUÊTEUR : DANS CE MODULE, VOUS DEVEZ REMPLIR UNE COLONNE POUR CHACUN DES LOGEMENTS OCCUPE PAR L'ENQUETE. TOUTEFOIS SI LE STATUT D'OCCUPATION (QUESTION 205) CHANGE AU COURS DU SEJOUR, OUVRIR UNE NOUVELLE COLONNE.

SE REFERER A LA FICHE AGEVEN POUR REMPLIR LES QUESTIONS 201 A 203.

Questions	R 01	R 02	R 03	R 04	R 05
201 Numéro de la période (voir AGEVEN)	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
202-203 A quelle date vous êtes-vous installé (ou à quelle date avez-vous changé de statut d'occupation) dans ce logement ?	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année
204 Préciser le milieu où se situait ce logement	Dakar 1	Dakar 1	Dakar 1	Dakar 1	Dakar 1
S'il s'agit de Dakar, préciser le nom de quartier sur
	Intérieur pays rural 2	Intérieur pays rural 2	Intérieur pays rural 2	Intérieur pays rural 2	Intérieur pays rural 2
	Intérieur pays urbain 3	Intérieur pays urbain 3	Intérieur pays urbain 3	Intérieur pays urbain 3	Intérieur pays urbain 3
	Étranger rural 4	Étranger rural 4	Étranger rural 4	Étranger rural 4	Étranger rural 4
	Étranger urbain 5	Étranger urbain 5	Étranger urbain 5	Étranger urbain 5	Étranger urbain 5

205 Quel est votre statut d'occupation dans le logement au début de la période ?	Propriétaire 1 → 206	Propriétaire 1 → 206	Propriétaire 1 → 206	Propriétaire 1 → 206	Propriétaire 1 → 206
	Locataire 2 → 210	Locataire 2 → 210	Locataire 2 → 210	Locataire 2 → 210	Locataire 2 → 210
	Hébergé 3 → 214	Hébergé 3 → 214	Hébergé 3 → 214	Hébergé 3 → 214	Hébergé 3 → 214
	SDF/ Squatter 4 → 216	SDF/ Squatter 4 → 216	SDF/ Squatter 4 → 216	SDF/ Squatter 4 → 216	SDF/ Squatter 4 → 216
	Réfugié 5 → 216	Réfugié 5 → 216	Réfugié 5 → 216	Réfugié 5 → 216	Réfugié 5 → 216
	Autre à préciser	Autre à préciser	Autre à préciser	Autre à préciser	Autre à préciser
PROPRIETAIRE					
206 Étiez-vous le seul propriétaire de ce logement ?	Moi seul 1	Moi seul 1	Moi seul 1	Moi seul 1	Moi seul 1
	Mon conjoint 2	Mon conjoint 2	Mon conjoint 2	Mon conjoint 2	Mon conjoint 2
	Mon conjoint et moi 3	Mon conjoint et moi 3	Mon conjoint et moi 3	Mon conjoint et moi 3	Mon conjoint et moi 3
	Moi et autre membre de la famille 4	Moi et autre membre de la famille 4	Moi et autre membre de la famille 4	Moi et autre membre de la famille 4	Moi et autre membre de la famille 4
	Mon conjoint et autre membre de la famille 5	Mon conjoint et autre membre de la famille 5	Mon conjoint et autre membre de la famille 5	Mon conjoint et autre membre de la famille 5	Mon conjoint et autre membre de la famille 5

207 Comment avez-vous acquis ou financé principalement l'achat ou la construction de ce logement ?	Héritage	1	Héritage	1	Héritage	1	Héritage	1	Héritage	1
	Financement propre	2	Financement propre	2	Financement propre	2	Financement propre	2	Financement propre	2
	Prêt bancaire	3	Prêt bancaire	3	Prêt bancaire	3	Prêt bancaire	3	Prêt bancaire	3
	Épargne logement	4	Épargne logement	4	Épargne logement	4	Épargne logement	4	Épargne logement	4
	Don familial	5	Don familial	5	Don familial	5	Don familial	5	Don familial	5
	Prêt familial	6	Prêt familial	6	Prêt familial	6	Prêt familial	6	Prêt familial	6
	Prêt Entreprise	7	Prêt Entreprise	7	Prêt Entreprise	7	Prêt Entreprise	7	Prêt Entreprise	7
	Autre (<i>préciser</i>)	8	Autre (<i>préciser</i>)	8	Autre (<i>préciser</i>)	8	Autre (<i>préciser</i>)	8	Autre (<i>préciser</i>)	8
<hr/>										

	R 01	R 02	R 03	R 04	R 05
208 Comment avez-vous acquis ou financé secondairement l'achat ou la construction de ce logement ?	Héritage 1	Héritage 1	Héritage 1	Héritage 1	Héritage 1
	Financement propre 2	Financement propre 2	Financement propre 2	Financement propre 2	Financement propre 2
	Prêt bancaire 3	Prêt bancaire 3	Prêt bancaire 3	Prêt bancaire 3	Prêt bancaire 3
	Épargne logement 4	Épargne logement 4	Épargne logement 4	Épargne logement 4	Épargne logement 4
	Don familial 5	Don familial 5	Don familial 5	Don familial 5	Don familial 5
	Prêt familial 6	Prêt familial 6	Prêt familial 6	Prêt familial 6	Prêt familial 6
	Prêt Entreprise 7	Prêt Entreprise 7	Prêt Entreprise 7	Prêt Entreprise 7	Prêt Entreprise 7
	Autre (préciser) 8	Autre (préciser) 8	Autre (préciser) 8	Autre (préciser) 8	Autre (préciser) 8
209 Coût de l'acquisition (terrain + construction) en Fcfa	<input type="text"/> Ffa Passer en → 216	<input type="text"/> Ffa Passer en → 216	<input type="text"/> Ffa Passer en → 216	<input type="text"/> Ffa Passer en → 216	<input type="text"/> Ffa Passer en → 216
LOCATAIRE					
210 De quel type de location s'agit-il ?	Location simple 1	Location simple 1	Location simple 1	Location simple 1	Location simple 1
	Location vente 2	Location vente 2	Location vente 2	Location vente 2	Location vente 2
	Sous-location 3	Sous-location 3	Sous-location 3	Sous-location 3	Sous-location 3

211 Qui paye le loyer et les charges ?	Moi-même	1	Moi-même	1	Moi-même	1	Moi-même	1	Moi-même	1
	Conjoint (e)	2	Conjoint (e)	2	Conjoint (e)	2	Conjoint (e)	2	Conjoint (e)	2
	Mon conjoint et moi	3	Mon conjoint et moi	3	Mon conjoint et moi	3	Mon conjoint et moi	3	Mon conjoint et moi	3
	Parents	4	Parents	4	Parents	4	Parents	4	Parents	4
	Employeur	5	Employeur	5	Employeur	5	Employeur	5	Employeur	5
	Autre colocataire	6	Autre colocataire	6	Autre colocataire	6	Autre colocataire	6	Autre colocataire	6
	Autre (<i>préciser</i>)	8	Autre (<i>préciser</i>)	8	Autre (<i>préciser</i>)	8	Autre (<i>préciser</i>)	8	Autre (<i>préciser</i>)	8

212. Montant du loyer ?										
/ / / / / / / / / / Fcf / / / / / / / / / / Fcf / / / / / / / / / / Fcf / / / / / / / / / / Fcf / / / / / / / / / / Fcf										
213. Si une tierce personne prenait en charge loyer où réside cette personne ?	Même localité	1	Même localité	1	Même localité	1	Même localité	1	Même localité	1
	Autre localité Sénégal	2	Autre localité Sénégal	2	Autre localité Sénégal	2	Autre localité Sénégal	2	Autre localité Sénégal	2
	Étranger	3	Étranger	3	Étranger	3	Étranger	3	Étranger	3
	Passer en → 216		Passer en → 216		Passer en → 216		Passer en → 216		Passer en → 216	

	R 01	R 02	R 03	R 04	R 05
HÉBERGÉ					
214 Par qui étiez-vous hébergé ?	Les 2 parents 1	Les 2 parents 1	Les 2 parents 1	Les 2 parents 1	Les 2 parents 1
	Père 2	Père 2	Père 2	Père 2	Père 2
	Mère 3	Mère 3	Mère 3	Mère 3	Mère 3
	Famille du conjoint 4	Famille du conjoint 4	Famille du conjoint 4	Famille du conjoint 4	Famille du conjoint 4
	Enfant 5	Enfant 5	Enfant 5	Enfant 5	Enfant 5
	Autres parents 6	Autres parents 6	Autres parents 6	Autres parents 6	Autres parents 6
	Tierce personne 7	Tierce personne 7	Tierce personne 7	Tierce personne 7	Tierce personne 7
	Internat/Caserne 8	Internat/Caserne 8	Internat/Caserne 8	Internat/Caserne 8	Internat/Caserne 8
	Logé par patron 9	Logé par patron 9	Logé par patron 9	Logé par patron 9	Logé par patron 9
	Daara/Marabout 10	Daara/Marabout 10	Daara/Marabout 10	Daara/Marabout 10	Daara/Marabout 10
	Autre 11	Autre 11	Autre 11	Autre 11	Autre 11
	Préciser : _____	Préciser : _____	Préciser : _____	Préciser : _____	Préciser : _____
215 Sous quelle forme contribuez vous principalement au ménage ?	Pas de contribution 0	Pas de contribution 0	Pas de contribution 0	Pas de contribution 0	Pas de contribution 0
	Travaux domestiques 1	Travaux domestiques 1	Travaux domestiques 1	Travaux domestiques 1	Travaux domestiques 1
	Contrib. monétaire 2	Contrib. monétaire 2	Contrib. monétaire 2	Contrib. monétaire 2	Contrib. monétaire 2
	Contrib en nature 3	Contrib en nature 3	Contrib en nature 3	Contrib en nature 3	Contrib en nature 3

POUR TOUS : HABITATION										
216 Quel est le type de logement durant cette période ?	Habitat moderne	1	Habitat moderne	1	Habitat moderne	1	Habitat moderne	1	Habitat moderne	1
	Maison en dur	2	Maison en dur	2	Maison en dur	2	Maison en dur	2	Maison en dur	2
	Maison semi-dur	3	Maison semi-dur	3	Maison semi-dur	3	Maison semi-dur	3	Maison semi-dur	3
	Véranda/Débarras	4	Véranda/Débarras	4	Véranda/Débarras	4	Véranda/Débarras	4	Véranda/Débarras	4
	Baraque (Bois, tôle)	5	Baraque (Bois, tôle)	5	Baraque (Bois, tôle)	5	Baraque (Bois, tôle)	5	Baraque (Bois, tôle)	5
	Logemt. Traditionnel		Logemt. Traditionnel		Logemt. Traditionnel		Logemt. Traditionnel		Logemt. Traditionnel	
	(case, tente, hutte)	6	(case, tente, hutte)	6	(case, tente, hutte)	6	(case, tente, hutte)	6	(case, tente, hutte)	6
	Marché/Lieu public	7	Marché/Lieu public	7	Marché/Lieu public	7	Marché/Lieu public	7	Marché/Lieu public	7
	Squat	8	Squat	8	Squat	8	Squat	8	Squat	8
	Internat/Caserne	9	Internat/Caserne	9	Internat/Caserne	9	Internat/Caserne	9	Internat/Caserne	9
	Daara	10	Daara	10	Daara	10	Daara	10	Daara	10
	Autre (<i>préciser</i>)	96	Autre (<i>préciser</i>)	96	Autre (<i>préciser</i>)	96	Autre (<i>préciser</i>)	96	Autre (<i>préciser</i>)	96
	Ne sait pas	99	Ne sait pas	99	Ne sait pas	99	Ne sait pas	99	Ne sait pas	99
217 Aviez-vous l'électricité dans la maison à la fin de cette période ?	Oui	1	Oui	1	Oui	1	Oui	1	Oui	1
	Non	0	Non	0	Non	0	Non	0	Non	0
	Ne sait pas	9	Ne sait pas	9	Ne sait pas	9	Ne sait pas	9	Ne sait pas	9

218 Principale source d'énergie en fin de période ?	Gaz	1	Gaz	1	Gaz	1	Gaz	1	Gaz	1
	Bois	2	Bois	2	Bois	2	Bois	2	Bois	2
	Charbon	3	Charbon	3	Charbon	3	Charbon	3	Charbon	3
	Autre, Préciser :	4	Autre, Préciser :	4	Autre, Préciser :	4	Autre, Préciser :	4	Autre, Préciser :	4
	_____		_____		_____		_____		_____	

	R 01	R 02	R 03	R 04	R 05
219 Y avait-il un point d'eau dans la maison à la fin de cette période ?	Eau courante 1	Eau courante 1	Eau courante 1	Eau courante 1	Eau courante 1
	Borne Fontaine 2	Borne Fontaine 2	Borne Fontaine 2	Borne Fontaine 2	Borne Fontaine 2
	Puits 3	Puits 3	Puits 3	Puits 3	Puits 3
	Citerne 4	Citerne 4	Citerne 4	Citerne 4	Citerne 4
	Pas d'eau 5	Pas d'eau 5	Pas d'eau 5	Pas d'eau 5	Pas d'eau 5
	Autre (préciser) 8	Autre (préciser) 8	Autre (préciser) 8	Autre (préciser) 8	Autre (préciser) 8
	_____ Ne sait pas 9	_____ Ne sait pas 9	_____ Ne sait pas 9	_____ Ne sait pas 9	_____ Ne sait pas 9
220 Quel type de sanitaire aviez-vous en fin de période ?	Chaise anglaise 1	Chaise anglaise 1	Chaise anglaise 1	Chaise anglaise 1	Chaise anglaise 1
	Latrines couvertes 2	Latrines couvertes 2	Latrines couvertes 2	Latrines couvertes 2	Latrines couvertes 2
	Latrines non couvertes 3	Latrines non couvertes 3	Latrines non couvertes 3	Latrines non couvertes 3	Latrines non couvertes 3
	Fosse septique 4	Fosse septique 4	Fosse septique 4	Fosse septique 4	Fosse septique 4
	Fosse étanche 5	Fosse étanche 5	Fosse étanche 5	Fosse étanche 5	Fosse étanche 5
	Sans sanitaire 6	Sans sanitaire 6	Sans sanitaire 6	Sans sanitaire 6	Sans sanitaire 6
	Autre (préciser) 8	Autre (préciser) 8	Autre (préciser) 8	Autre (préciser) 8	Autre (préciser) 8
_____ Ne sait pas 9	_____ Ne sait pas 9	_____ Ne sait pas 9	_____ Ne sait pas 9	_____ Ne sait pas 9	

PRINCIPAL POURVOYEUR DE RESSOURCES DU MENAGE										
221 Qui était principal pourvoyeur de ressource du ménage en fin de période	Chef de ménage	0	Chef de ménage	0	Chef de ménage	0	Chef de ménage	0	Chef de ménage	0
	Père/Mère du CM	1	Père/Mère du CM	1	Père/Mère du CM	1	Père/Mère du CM	1	Père/Mère du CM	1
	Conjoint du CM	2	Conjoint du CM	2	Conjoint du CM	2	Conjoint du CM	2	Conjoint du CM	2
	Frères et sœurs CM	3	Frères et sœurs CM	3	Frères et sœurs CM	3	Frères et sœurs CM	3	Frères et sœurs CM	3
	Autres parents CM	4	Autres parents CM	4	Autres parents CM	4	Autres parents CM	4	Autres parents CM	4
	Patron	5	Patron	5	Patron	5	Patron	5	Patron	5
	Amis	6	Amis	6	Amis	6	Amis	6	Amis	6
	Marabout	7	Marabout	7	Marabout	7	Marabout	7	Marabout	7
	Moi-même	8	Moi-même	8	Moi-même	8	Moi-même	8	Moi-même	8
	Autre (<i>préciser</i>)	96	Autre (<i>préciser</i>)	96	Autre (<i>préciser</i>)	96	Autre (<i>préciser</i>)	96	Autre (<i>préciser</i>)	96
222 Où résidait le principal pourvoyeur de ressources du ménage ?	Même ménage	0	Même ménage	0	Même ménage	0	Même ménage	0	Même ménage	0
	Même localité	1	Même localité	1	Même localité	1	Même localité	1	Même localité	1
	Autre localité Sénégal	2	Autre localité Sénégal	2	Autre localité Sénégal	2	Autre localité Sénégal	2	Autre localité Sénégal	2
	Étranger	3	Étranger	3	Étranger	3	Étranger	3	Étranger	3
223 A-t-il cessé d'apporter son soutien ?			Oui	1 →224	Oui	1 →224	Oui	1 →224	Oui	1 →224
			Non	0 →227	Non	0 →227	Non	0 →227	Non	0 →227
224-225 A quelle date ?			_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
			Mois	Année	Mois	Année	Mois	Année	Mois	Année

226 Pourquoi ?		Chômage	1	Chômage	1	Chômage	1	Chômage	1	
		Décès	2	Décès	2	Décès	2	Décès	2	
		Maladie	3	Maladie	3	Maladie	3	Maladie	3	
		Retraite	4	Retraite	4	Retraite	4	Retraite	4	
		Autre	5	Autre	5	Autre	5	Autre	5	
		Préciser :			Préciser :		Préciser :		Préciser :	
	R 01		R 02		R 03		R 04		R 05	
CONDITIONS DE VIE DANS CE LOGEMENT										
227 Quel était votre lien de parenté avec le chef de ménage (CM) du logement où vous résidiez à la fin de cette période ?	Chef de ménage	1	Chef de ménage	1	Chef de ménage	1	Chef de ménage	1	Chef de ménage	1
	Conjoint du CM	2	Conjoint du CM	2	Conjoint du CM	2	Conjoint du CM	2	Conjoint du CM	2
	Enfant du CM	3	Enfant du CM	3	Enfant du CM	3	Enfant du CM	3	Enfant du CM	3
	Père/Mère du CM	4	Père/Mère du CM	4	Père/Mère du CM	4	Père/Mère du CM	4	Père/Mère du CM	4
	Autre parent du CM	5	Autre parent du CM	5	Autre parent du CM	5	Autre parent du CM	5	Autre parent du CM	5
	Non apparentée CM	6	Non apparentée CM	6	Non apparentée CM	6	Non apparentée CM	6	Non apparentée CM	6
	Domestique	7	Domestique	7	Domestique	7	Domestique	7	Domestique	7
	Autre à préciser	8	Autre à préciser	8	Autre à préciser	8	Autre à préciser	8	Autre à préciser	8
228 Le logement vous semblait-il surpeuplé ?	Oui	1	Oui	1	Oui	1	Oui	1	Oui	1
	Non	0	Non	0	Non	0	Non	0	Non	0

229 Taille du ménage en fin de période	/ _ / _ / pers	/ _ / _ / pers	/ _ / _ / pers	/ _ / _ / pers	/ _ / _ / pers
230 Avec combien de personnes dans la même pièce dormiez-vous ?	/ _ / _ /	/ _ / _ /	/ _ / _ /	/ _ / _ /	/ _ / _ /

231 Nature du couchage	Lit avec matelas	1	Lit avec matelas	1	Lit avec matelas	1	Lit avec matelas	1	Lit avec matelas	1	
	Lit paille	2	Lit paille	2	Lit paille	2	Lit paille	2	Lit paille	2	
	Matelas au sol	3	Matelas au sol	3	Matelas au sol	3	Matelas au sol	3	Matelas au sol	3	
	Natte	4	Natte	4	Natte	4	Natte	4	Natte	4	
	Autre	5	Autre	5	Autre	5	Autre	5	Autre	5	
	Préciser :		Préciser :		Préciser :		Préciser :		Préciser :		
		_____			_____			_____			_____
232 Comment estimiez-vous les conditions de confort dans ce logement ?	Très confortable	1	Très confortable	1	Très confortable	1	Très confortable	1	Très confortable	1	
	Correct	2	Correct	2	Correct	2	Correct	2	Correct	2	
	Inconfortable	3	Inconfortable	3	Inconfortable	3	Inconfortable	3	Inconfortable	3	
233 Les conditions de logement se sont-elles dégradées ou améliorées au cours de cette période de logement	Nettement amélioré	1	Nettement amélioré	1	Nettement amélioré	1	Nettement amélioré	1	Nettement amélioré	1	
	Légèrement amélioré	2	Légèrement amélioré	2	Légèrement amélioré	2	Légèrement amélioré	2	Légèrement amélioré	2	
	Identique	3	Identique	3	Identique	3	Identique	3	Identique	3	
	(aller à 237)		(aller à 235)		(aller à 235)		(aller à 235)		(aller à 235)		
	Légèrement dégradé	4	Légèrement dégradé	4	Légèrement dégradé	4	Légèrement dégradé	4	Légèrement dégradé	4	
	Nettement dégradé	5	Nettement dégradé	5	Nettement dégradé	5	Nettement dégradé	5	Nettement dégradé	5	
	Ne sait pas	9	Ne sait pas	9	Ne sait pas	9	Ne sait pas	9	Ne sait pas	9	

234 Quels sont les indicateurs de cette évolution ?					
	R 01	R 02	R 03	R 04	R 05
235 Ce logement présentait-il une amélioration par rapport au logement précédent ?		Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas 9	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas 9	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas 9	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas 9
236 Pourquoi avez-vous changé de logement ? (sauf Dernier logement)					
237 Le ménage avait-il une bonne ?	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0

238 Durant cette période le ménage a-t-il été confronté à certains sinistres					
A Incendie	A Oui 2 Non 1 NC 0	A Oui 2 Non 1 NC 0	A Oui 2 Non 1 NC 0	A Oui 2 Non 1 NC 0	A Oui 2 Non 1 NC 0
B Perte récolte	B Oui 2 Non 1 NC 0	B Oui 2 Non 1 NC 0	B Oui 2 Non 1 NC 0	B Oui 2 Non 1 NC 0	B Oui 2 Non 1 NC 0
C Inondation	C Oui 2 Non 1 NC 0	C Oui 2 Non 1 NC 0	C Oui 2 Non 1 NC 0	C Oui 2 Non 1 NC 0	C Oui 2 Non 1 NC 0
D Vol ou perte de bétail	D Oui 2 Non 1 NC 0	D Oui 2 Non 1 NC 0	D Oui 2 Non 1 NC 0	D Oui 2 Non 1 NC 0	D Oui 2 Non 1 NC 0
E Autre vol	E Oui 2 Non 1 NC 0	E Oui 2 Non 1 NC 0	E Oui 2 Non 1 NC 0	E Oui 2 Non 1 NC 0	E Oui 2 Non 1 NC 0
F Insécurité/ Troubles sociaux	F Oui 2 Non 1 NC 0	F Oui 2 Non 1 NC 0	F Oui 2 Non 1 NC 0	F Oui 2 Non 1 NC 0	F Oui 2 Non 1 NC 0
G. Perte argent	G Oui 2 Non 1 NC 0	G Oui 2 Non 1 NC 0	G Oui 2 Non 1 NC 0	G Oui 2 Non 1 NC 0	G Oui 2 Non 1 NC 0
H Autre : Précisez :	H Oui 2 Non 1 NC 0	H Oui 2 Non 1 NC 0	H Oui 2 Non 1 NC 0	H Oui 2 Non 1 NC 0	H Oui 2 Non 1 NC 0
ENVIRONNEMENT					
239 Nature du Quartier	Lotti 1 Spontané 2	Lotti 1 Spontané 2	Lotti 1 Spontané 2	Lotti 1 Spontané 2	Lotti 1 Spontané 2
240 Nature de la voirie	Goudron 1 Sable/Terre 2	Goudron 1 Sable/Terre 2	Goudron 1 Sable/Terre 2	Goudron 1 Sable/Terre 2	Goudron 1 Sable/Terre 2
241 Facilité d'accès aux services sociaux	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0
242 Facilité d'accès à un marché	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0
243 Facilité de desserte	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0
244 Facilité d'accès à internet	Oui 1 Non 0 NSP 2	Oui 1 Non 0 NSP 2	Oui 1 Non 0 NSP 2	Oui 1 Non 0 NSP 2	Oui 1 Non 0 NSP 2

245 Nombre de repas pris collectivement dans le ménage par jour					
246 Lesquels					

305 Cette période était-elle une période de :	Étude	1---> 306	Étude	1---> 306	Étude	1---> 306	Étude	1---> 306	Étude	1---> 306
	Maladie	2---> 308	Maladie	2---> 308	Maladie	2---> 308	Maladie	2---> 308	Maladie	2---> 308
	Invalidité	3---> 308	Invalidité	3---> 308	Invalidité	3---> 308	Invalidité	3---> 308	Invalidité	3---> 308
	Retraite	4---> 308	Retraite	4---> 308	Retraite	4---> 308	Retraite	4---> 308	Retraite	4---> 308
	Travaux domestiques/ Ménagère	5---> 308	Travaux domestiques/ Ménagère	5---> 308	Travaux domestiques/ Ménagère	5---> 308	Travaux domestiques/ Ménagère	5---> 308	Travaux domestiques/ Ménagère	5---> 308
	Chômage	6---> 308	Chômage	6---> 308	Chômage	6---> 308	Chômage	6---> 308	Chômage	6---> 308
	Autre inactif	7---> 308	Autre inactif	7---> 308	Autre inactif	7---> 308	Autre inactif	7---> 308	Autre inactif	7---> 308
	Occupé/stagiaire/apprenti /aide familial	8---> 309	Occupé/stagiaire/apprenti /aide familial	8---> 309	Occupé/stagiaire/apprenti /aide familial	8---> 309	Occupé/stagiaire/apprenti /aide familial	8---> 309	Occupé/stagiaire/apprenti /aide familial	8---> 309
	Etudes coraniqu.	9 ---> 308	Etudes coraniqu.	9 ---> 308	Etudes coraniqu.	9 ---> 308	Etudes coraniqu.	9 ---> 308	Etudes coraniqu.	9 ---> 308

NIVEAU SCOLAIRE

306 Si études, quel était le niveau scolaire atteint à la fin de cette période ?	Primaire	1	Primaire	1	Primaire	1	Primaire	1	Primaire	1
	Secondaire 1	2	Secondaire 1	2	Secondaire 1	2	Secondaire 1	2	Secondaire 1	2
	Secondaire 2	3	Secondaire 2	3	Secondaire 2	3	Secondaire 2	3	Secondaire 2	3
	Supérieur	4	Supérieur	4	Supérieur	4	Supérieur	4	Supérieur	4
	Professionnel	5	Professionnel	5	Professionnel	5	Professionnel	5	Professionnel	5

307 Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu au cours de la période. (Mettre l'équivalent pour les diplômes étrangers)	Pas de diplôme	1	Pas de diplôme	1	Pas de diplôme	1	Pas de diplôme	1	Pas de diplôme	1
	CEPE	2	CEPE	2	CEPE	2	CEPE	2	CEPE	2
	BEPC/BFM	3	BEPC/BFM	3	BEPC/BFM	3	BEPC/BFM	3	BEPC/BFM	3
	BAC	4	BAC	4	BAC	4	BAC	4	BAC	4
	Diplôme Supérieur	5	Diplôme Supérieur	5	Diplôme Supérieur	5	Diplôme Supérieur	5	Diplôme Supérieur	5
	CAP	6	CAP	6	CAP	6	CAP	6	CAP	6
	BEP	7	BEP	7	BEP	7	BEP	7	BEP	7
	BTS et équivalents	8	BTS et équivalents	8	BTS et équivalents	8	BTS et équivalents	8	BTS et équivalents	8
	Autre (<i>préciser</i>)	9	Autre (<i>préciser</i>)	9	Autre (<i>préciser</i>)	9	Autre (<i>préciser</i>)	9	Autre (<i>préciser</i>)	9
_____		_____		_____		_____		_____		
A PARTIR DE L'AGE DE 6 ANS	A 01	A 02	A 03	A 04	A 05					
PRISE EN CHARGE POUR LES INACTIFS										

308 Comment étiez-vous principalement pris en charge durant cette période ?	Pension de travail	Pension de travail	Pension de travail	Pension de travail	Pension de travail
	et autres 01	et autres 01	et autres 01	et autres 01	et autres 01
	Rente/propriétés ou épargne	Rente/propriétés ou épargne	Rente/propriétés ou épargne	Rente/propriétés ou épargne	Rente/propriétés ou épargne
	Boursier 03	Boursier 03	Boursier 03	Boursier 03	Boursier 03
	Bourse + (ou) salaire 04	Bourse + (ou) salaire 04	Bourse + (ou) salaire 04	Bourse + (ou) salaire 04	Bourse + (ou) salaire 04
	Conjoint 05	Conjoint 05	Conjoint 05	Conjoint 05	Conjoint 05
	Ascendants 06	Ascendants 06	Ascendants 06	Ascendants 06	Ascendants 06
	Descendants 07	Descendants 07	Descendants 07	Descendants 07	Descendants 07
	Autres parents 08	Autres parents 08	Autres parents 08	Autres parents 08	Autres parents 08
	Œuvre sociale 09	Œuvre sociale 09	Œuvre sociale 09	Œuvre sociale 09	Œuvre sociale 09
	Menus travaux 10	Menus travaux 10	Menus travaux 10	Menus travaux 10	Menus travaux 10
Autre (<i>préciser</i>) 96	Autre (<i>préciser</i>) 96	Autre (<i>préciser</i>) 96	Autre (<i>préciser</i>) 96	Autre (<i>préciser</i>) 96	
	→ Passer à 326	→ Passer à 326	→ Passer à 326	→ Passer à 326	

POUR TOUS LES OCCUPÉS, STAGIAIRES, APPRENTIS ET AIDES-FAMILIAUX

309 Quelle était votre activité principale ou quel métier appreniez-vous ? (<i>Décrire précisément</i>)					

310 Comment avez-vous obtenu votre emploi ou accéder à cette activité?	Relations familiales	1	Relations familiales	1	Relations familiales	1	Relations familiales	1	Relations familiales	1
	Relations amicales	2	Relations amicales	2	Relations amicales	2	Relations amicales	2	Relations amicales	2
	Direct. Employeur	3	Direct. Employeur	3	Direct. Employeur	3	Direct. Employeur	3	Direct. Employeur	3
	Annonces	4	Annonces	4	Annonces	4	Annonces	4	Annonces	4
	Assoc. Placement	5	Assoc. Placement	5	Assoc. Placement	5	Assoc. Placement	5	Assoc. Placement	5
	Concours	6	Concours	6	Concours	6	Concours	6	Concours	6
	Initiative personnelle	7	Initiative personnelle	7	Initiative personnelle	7	Initiative personnelle	7	Initiative personnelle	7
	Relations politiques	8	Relations politiques	8	Relations politiques	8	Relations politiques	8	Relations politiques	8
	Relations religieuses	9	Relations religieuses	9	Relations religieuses	9	Relations religieuses	9	Relations religieuses	9
	Relations profession.	10	Relations profession.	10	Relations profession.	10	Relations profession.	10	Relations profession.	10
	Groupe d'origine	11	Groupe d'origine	11	Groupe d'origine	11	Groupe d'origine	11	Groupe d'origine	11
	Autre (<i>préciser</i>)	96	Autre (<i>préciser</i>)	96	Autre (<i>préciser</i>)	96	Autre (<i>préciser</i>)	96	Autre (<i>préciser</i>)	96
_____		_____		_____		_____		_____		

311 Quel était votre principal statut et catégorie professionnelle ?	<u>Salarié</u>	<u>Salarié</u>	<u>Salarié</u>	<u>Salarié</u>	<u>Salarié</u>
Cadre supérieur	1	Cadre supérieur	1	Cadre supérieur	1
Cadre moyen	2	Cadre moyen	2	Cadre moyen	2
Employé, ouvrier qual.	3	Employé, ouvrier qual.	3	Employé, ouvrier qual.	3
Empl/ouv. semi qualifié	4	Empl/ouv. semi qualifié	4	Empl/ouv. semi qualifié	4
Manœuvre	5	Manœuvre	5	Manœuvre	5
Salarié agricole	6	Salarié agricole	6	Salarié agricole	6
	→ Question 323	→ Question 323	→ Question 323	→ Question 323	→ Question 323
<u>Non salarié</u>		<u>Non salarié</u>		<u>Non salarié</u>	
Entrepreneur	7	Entrepreneur	7	Entrepreneur	7
Artisan/Services	8	Artisan/Services	8	Artisan/Services	8
Commerçant	9	Commerçant	9	Commerçant	9
	→ Question 319	→ Question 319	→ Question 319	→ Question 319	→ Question 319
Agriculteur	10	Agriculteur	10	Agriculteur	10
	→ Question 312	→ Question 312	→ Question 312	→ Question 312	→ Question 312
Éleveur	11	Éleveur	11	Éleveur	11
	→ Question 316	→ Question 316	→ Question 316	→ Question 316	→ Question 316
Pêcheur	12	Pêcheur	12	Pêcheur	12
	→ Question 317	→ Question 317	→ Question 317	→ Question 317	→ Question 317
Apprenti	20	Apprenti	20	Apprenti	20
Aide familial	21	Aide familial	21	Aide familial	21
	→ Question 322	→ Question 322	→ Question 322	→ Question 322	→ Question 322
Elève/Étudiant	22	Elève/Étudiant	22	Elève/Étudiant	22
	→ Question 322 puis 330	→ Question 322 puis 330	→ Question 322 puis 330	→ Question 322 puis 330	→ Question 322 puis 330

POUR SECTEUR AGRICOLE										
Agriculteur										
312 Par quels moyens vous procurez-vous vos facteurs production (Semence, engrais, etc)	Comptant	1	Comptant	1	Comptant	1	Comptant	1	Comptant	1
	Subvention	2	Subvention	2	Subvention	2	Subvention	2	Subvention	2
	Troc	3	Troc	3	Troc	3	Troc	3	Troc	3
313 Superficie cultivée (si ne sait pas mettre 88 888)	_ _ _ _ _ _ ha	_ _ _ _ _ _ ha	_ _ _ _ _ _ ha	_ _ _ _ _ _ ha	_ _ _ _ _ _ ha	_ _ _ _ _ _ ha	_ _ _ _ _ _ ha	_ _ _ _ _ _ ha	_ _ _ _ _ _ ha	_ _ _ _ _ _ ha
314 Principal type de culture	Culture de pluie	1	Culture de pluie	1	Culture de pluie	1	Culture de pluie	1	Culture de pluie	1
	Culture de décrue	2	Culture de décrue	2	Culture de décrue	2	Culture de décrue	2	Culture de décrue	2
	Culture irriguée	3	Culture irriguée	3	Culture irriguée	3	Culture irriguée	3	Culture irriguée	3
	Verger	4	Verger	4	Verger	4	Verger	4	Verger	4
	Maraîchage	5	Maraîchage	5	Maraîchage	5	Maraîchage	5	Maraîchage	5
	Autre	6	Autre	6	Autre	6	Autre	6	Autre	6
	Préciser :		Préciser :		Préciser :		Préciser :		Préciser :	

	A 01	A 02	A 03	A 04	A 05
315 Accès principal à la terre	Propriétaire 1 Métayer 2 Prêt de terre 3 Location terre 4 Champs collectifs 5 Accès libre 6 Autre 7 Préciser : → Question 319	Propriétaire 1 Métayer 2 Prêt de terre 3 Location terre 4 Champs collectifs 5 Accès libre 6 Autre 7 Préciser : → Question 319	Propriétaire 1 Métayer 2 Prêt de terre 3 Location terre 4 Champs collectifs 5 Accès libre 6 Autre 7 Préciser : → Question 319	Propriétaire 1 Métayer 2 Prêt de terre 3 Location terre 4 Champs collectifs 5 Accès libre 6 Autre 7 Préciser : → Question 319	Propriétaire 1 Métayer 2 Prêt de terre 3 Location terre 4 Champs collectifs 5 Accès libre 6 Autre 7 Préciser : → Question 319
Eleveur					
316 Troupeau ou animaux (Nb de têtes)					
A. Bovins	A _ _ _ _	A _ _ _ _	A _ _ _ _	A _ _ _ _	A _ _ _ _
B. Ovins	B _ _ _ _	B _ _ _ _	B _ _ _ _	B _ _ _ _	B _ _ _ _
C. Volaille	C _ _ _ _	C _ _ _ _	C _ _ _ _	C _ _ _ _	C _ _ _ _
D Autres	D _ _ _ _	D _ _ _ _	D _ _ _ _	D _ _ _ _	D _ _ _ _
Préciser :	→ Question 319	→ Question 319	→ Question 319	→ Question 319	→ Question 319
Pêcheur					
317 Nombre de filets	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _

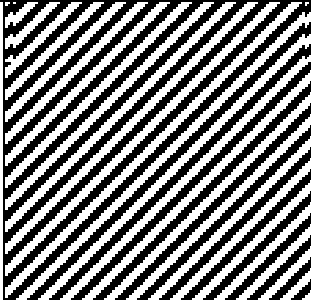
318 Nombre de pirogues	_ _ → Question 319	_ _ → Question 319	_ _ → Question 319	_ _ → Question 319	_ _ → Question 319
POUR PATRONS ET INDEPENDANTS Y COMPRIS AGRICULTURE					
319 Quel type de comptabilité écrite teniez-vous ?	Personnelle 1 Plan comptable 2 Pas de comptabilité 3	Personnelle 1 Plan comptable 2 Pas de comptabilité 3	Personnelle 1 Plan comptable 2 Pas de comptabilité 3	Personnelle 1 Plan comptable 2 Pas de comptabilité 3	Personnelle 1 Plan comptable 2 Pas de comptabilité 3
320 Êtes-vous inscrit au registre du commerce ou avez-vous un numéro NINEA ?	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0

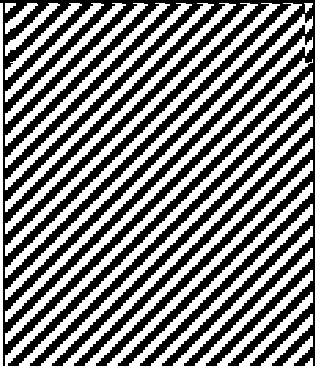
	A 01	A 02	A 03	A 04	A 05
321 Pour mettre en place cette activité, à quel mode de financement avez vous eu principalement recours ?	Aucun 0	Aucun 0	Aucun 0	Aucun 0	Aucun 0
	Épargne personnelle / Tontine	Épargne personnelle / Tontine	Épargne personnelle / Tontine	Épargne personnelle / Tontine	Épargne personnelle / Tontine
	Aide des parents 2	Aide des parents 2	Aide des parents 2	Aide des parents 2	Aide des parents 2
	Succession 3	Succession 3	Succession 3	Succession 3	Succession 3
	Financement conjoint 4	Financement conjoint 4	Financement conjoint 4	Financement conjoint 4	Financement conjoint 4
	Prêt d'ami 5	Prêt d'ami 5	Prêt d'ami 5	Prêt d'ami 5	Prêt d'ami 5
	Prêt bancaire 6	Prêt bancaire 6	Prêt bancaire 6	Prêt bancaire 6	Prêt bancaire 6
	Prêt ONG 7	Prêt ONG 7	Prêt ONG 7	Prêt ONG 7	Prêt ONG 7
	Association 8	Association 8	Association 8	Association 8	Association 8
	Prêt tierce personne 9	Prêt tierce personne 9	Prêt tierce personne 9	Prêt tierce personne 9	Prêt tierce personne 9
	Crédit fournisseur 10	Crédit fournisseur 10	Crédit fournisseur 10	Crédit fournisseur 10	Crédit fournisseur 10
	Usurier 11	Usurier 11	Usurier 11	Usurier 11	Usurier 11
	Autre (préciser) 96	Autre (préciser) 96	Autre (préciser) 96	Autre (préciser) 96	Autre (préciser) 96
	→Passer à 326	→Passer à 326	→Passer à 326	→Passer à 326	→Passer à 326

POUR LES APPRENTIS ET AIDES FAMILIAUX										
322 Comment ou par qui étiez-vous pris en charge principalement ?	Ascendants	1	Ascendants	1	Ascendants	1	Ascendants	1	Ascendants	1
	Conjoint	2	Conjoint	2	Conjoint	2	Conjoint	2	Conjoint	2
	Frères et sœurs	3	Frères et sœurs	3	Frères et sœurs	3	Frères et sœurs	3	Frères et sœurs	3
	Autres parents	4	Autres parents	4	Autres parents	4	Autres parents	4	Autres parents	4
	Patron	5	Patron	5	Patron	5	Patron	5	Patron	5
	Amis	6	Amis	6	Amis	6	Amis	6	Amis	6
	ONG/ Associations	7	ONG/ Associations	7	ONG/ Associations	7	ONG/ Associations	7	ONG/ Associations	7
	Associations religieuses	8	Associations religieuses	8	Associations religieuses	8	Associations religieuses	8	Associations religieuses	8
	Menus travaux	9	Menus travaux	9	Menus travaux	9	Menus travaux	9	Menus travaux	9
	Autre (<i>préciser</i>)	96	Autre (<i>préciser</i>)	96	Autre (<i>préciser</i>)	96	Autre (<i>préciser</i>)	96	Autre (<i>préciser</i>)	96
	→ Passer à Q 326		→ Passer à Q 326		→ Passer à Q 326		→ Passer à Q 326		→ Passer à Q 326	
POUR LES SALARIÉS										
323 Votre employeur payait-il des charges sociales ?	Oui	1	Oui	1	Oui	1	Oui	1	Oui	1
	Non	0	Non	0	Non	0	Non	0	Non	0
	Ne sait pas	2	Ne sait pas	2	Ne sait pas	2	Ne sait pas	2	Ne sait pas	2

324 Nature du contrat de travail ?	Fonctionnaire	1	Fonctionnaire	1	Fonctionnaire	1	Fonctionnaire	1	Fonctionnaire	1
	A durée indéterminée	2	A durée indéterminée	2	A durée indéterminée	2	A durée indéterminée	2	A durée indéterminée	2
	Durée déterminée	3	Durée déterminée	3	Durée déterminée	3	Durée déterminée	3	Durée déterminée	3
	Journalier/Tâcheron	4	Journalier/Tâcheron	4	Journalier/Tâcheron	4	Journalier/Tâcheron	4	Journalier/Tâcheron	4
	Pas contrat	5	Pas contrat	5	Pas contrat	5	Pas contrat	5	Pas contrat	5
	Autre	8	Autre	8	Autre	8	Autre	8	Autre	8
	Préciser : _____		Préciser : _____		Préciser : _____		Préciser : _____		Préciser : _____	
	A 01	A 02	A 03	A 04	A 05					
325 Sous quelle forme principale étiez-vous payé ?	Salaire fixe	1	Salaire fixe	1	Salaire fixe	1	Salaire fixe	1	Salaire fixe	1
	A la tâche	2	A la tâche	2	A la tâche	2	A la tâche	2	A la tâche	2
	Commission/bénéfice	3	Commission/bénéfice	3	Commission/bénéfice	3	Commission/bénéfice	3	Commission/bénéfice	3
	En nature	4	En nature	4	En nature	4	En nature	4	En nature	4
	Pas de rémunération	5	Pas de rémunération	5	Pas de rémunération	5	Pas de rémunération	5	Pas de rémunération	5
	Stage rémunéré	6	Stage rémunéré	6	Stage rémunéré	6	Stage rémunéré	6	Stage rémunéré	6
	Stage non rémunéré	7	Stage non rémunéré	7	Stage non rémunéré	7	Stage non rémunéré	7	Stage non rémunéré	7
	→Passer à Q 326	→Passer à Q 326	→Passer à Q 326	→Passer à Q 326	→Passer à Q 326					
POUR TOUS LES OCCUPES : RAISON DE CHANGEMENT D'ACTIVITE										

326 Quelle est la raison principale pour laquelle vous avez changé d'activité à la fin de cette période ? ATTENTION ! ENQUÊTEUR: NE PAS POSER CETTE QUESTION POUR LA DERNIÈRE ACTIVITÉ	Compression	01	Compression	01	Compression	01	Compression	01	Compression	01
	Licenciement indiv	02	Licenciement indiv	02	Licenciement indiv	02	Licenciement indiv	02	Licenciement indiv	02
	Fermeture entreprise	03	Fermeture entreprise	03	Fermeture entreprise	03	Fermeture entreprise	03	Fermeture entreprise	03
	Fin contrat	04	Fin contrat	04	Fin contrat	04	Fin contrat	04	Fin contrat	04
	Fin d'apprentis/stage	05	Fin d'apprentis/stage	05	Fin d'apprentis/stage	05	Fin d'apprentis/stage	05	Fin d'apprentis/stage	05
	Salaire, revenu bas, affaire ne marche pas	06	Salaire, revenu bas, affaire ne marche pas	06	Salaire, revenu bas, affaire ne marche pas	06	Salaire, revenu bas, affaire ne marche pas	06	Salaire, revenu bas, affaire ne marche pas	06
	Conditions de travail	07	Conditions de travail	07	Conditions de travail	07	Conditions de travail	07	Conditions de travail	07
	Conflits interpers.	08	Conflits interpers.	08	Conflits interpers.	08	Conflits interpers.	08	Conflits interpers.	08
	Meilleure offre/ trouver du travail	09	Meilleure offre/ trouver du travail	09	Meilleure offre/ trouver du travail	09	Meilleure offre/ trouver du travail	09	Meilleure offre/ trouver du travail	09
	Mauvaise santé	10	Mauvaise santé	10	Mauvaise santé	10	Mauvaise santé	10	Mauvaise santé	10
	Faillite	11	Faillite	11	Faillite	11	Faillite	11	Faillite	11
	Déménagement	12	Déménagement	12	Déménagement	12	Déménagement	12	Déménagement	12
	Départ retraite	13	Départ retraite	13	Départ retraite	13	Départ retraite	13	Départ retraite	13
	Perfectionnement	14	Perfectionnement	14	Perfectionnement	14	Perfectionnement	14	Perfectionnement	14
	Mariage	15	Mariage	15	Mariage	15	Mariage	15	Mariage	15
	Accouchement	16	Accouchement	16	Accouchement	16	Accouchement	16	Accouchement	16
	Divorce/Veuve	17	Divorce/Veuve	17	Divorce/Veuve	17	Divorce/Veuve	17	Divorce/Veuve	17
	Départ entreprise	18	Départ entreprise	18	Départ entreprise	18	Départ entreprise	18	Départ entreprise	18
	Autre (préciser)	96	Autre (préciser)	96	Autre (préciser)	96	Autre (préciser)	96	Autre (préciser)	96
<hr/> 285										

	A 01	A 02	A 03	A 04	A 05
POUR TOUS LES OCCUPES : CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE					
327 A quel secteur institutionnel appartenait cette entreprise ? (ou pour qui travaillez-vous ?)	Administration publique ou parapublique 1 Entreprise. privée 2 ONG 3 Org. internationale 4 <i>Informel :</i> Pour quelqu'un du ménage 5 Pour quelqu'un hors du ménage 6 Indépendant/Seul 7 Autre (<i>préciser</i>) 8 _____	Administration publique ou parapublique 1 Entreprise. privée 2 ONG 3 Org. internationale 4 <i>Informel :</i> Pour quelqu'un du ménage 5 Pour quelqu'un hors du ménage 6 Indépendant/Seul 7 Autre (<i>préciser</i>) 8 _____	Administration publique ou parapublique 1 Entreprise. privée 2 ONG 3 Org. internationale 4 <i>Informel :</i> Pour quelqu'un du ménage 5 Pour quelqu'un hors du ménage 6 Indépendant/Seul 7 Autre (<i>préciser</i>) 8 _____	Administration publique ou parapublique 1 Entreprise. privée 2 ONG 3 Org. internationale 4 <i>Informel :</i> Pour quelqu'un du ménage 5 Pour quelqu'un hors du ménage 6 Indépendant/Seul 7 Autre (<i>préciser</i>) 8 _____	Administration publique ou parapublique 1 Entreprise. privée 2 ONG 3 Org. internationale 4 <i>Informel :</i> Pour quelqu'un du ménage 5 Pour quelqu'un hors du ménage 6 Indépendant/Seul 7 Autre (<i>préciser</i>) 8 _____
328 Comment trouvez-vous les revenus tirés de cette activité par rapport à ceux de l'activité précédente ?		Nettement augmenté 1 Légèrement augmenté 2 Identique 3 Légèrement diminué 4 Nettement diminué 5	Nettement augmenté 1 Légèrement augmenté 2 Identique 3 Légèrement diminué 4 Nettement diminué 5	Nettement augmenté 1 Légèrement augmenté 2 Identique 3 Légèrement diminué 4 Nettement diminué 5	Nettement augmenté 1 Légèrement augmenté 2 Identique 3 Légèrement diminué 4 Nettement diminué 5

329 Donner un indicateur de cette évolution					
POUR TOUS ACTIVITE ou AUTRES REVENUS					
330 Durant cette période aviez-vous d'autres sources de revenus ?	Oui, régulière 1 Oui, occasionnelle 2 Oui, régulière et occasionnelle 3 → Passer question 331 Non 0 → Passer Question 336	Oui, régulière 1 Oui, occasionnelle 2 Oui, régulière et occasionnelle 3 → Passer question 331 Non 0 → Passer Question 336	Oui, régulière 1 Oui, occasionnelle 2 Oui, régulière et occasionnelle 3 → Passer question 331 Non 0 → Passer Question 336	Oui, régulière 1 Oui, occasionnelle 2 Oui, régulière et occasionnelle 3 → Passer question 331 Non 0 → Passer Question 336	Oui, régulière 1 Oui, occasionnelle 2 Oui, régulière et occasionnelle 3 → Passer question 331 Non 0 → Passer Question 336

	A 01	A 02	A 03	A 04	A 05
331 Parmi ces sources secondaires, quelle est celle qui vous rapporte le plus ? <i>(prendre la plus importante en revenu)</i>	Activité agricole exercée par vous même 1	Activité agricole exercée par vous même 1	Activité agricole exercée par vous même 1	Activité agricole exercée par vous même 1	Activité agricole exercée par vous même 1
	Activité agricole exercée par un parent 2	Activité agricole exercée par un parent 2	Activité agricole exercée par un parent 2	Activité agricole exercée par un parent 2	Activité agricole exercée par un parent 2
	Activité agricole exercée par un tiers 3	Activité agricole exercée par un tiers 3	Activité agricole exercée par un tiers 3	Activité agricole exercée par un tiers 3	Activité agricole exercée par un tiers 3
	Activité non agricole exercée par vs-même 4	Activité non agricole exercée par vs-même 4	Activité non agricole exercée par vs-même 4	Activité non agricole exercée par vs-même 4	Activité non agricole exercée par vs-même 4
	Activité non agricole exercée par un parent 5	Activité non agricole exercée par un parent 5	Activité non agricole exercée par un parent 5	Activité non agricole exercée par un parent 5	Activité non agricole exercée par un parent 5
	Activité non agricole exercée par un tiers 6	Activité non agricole exercée par un tiers 6	Activité non agricole exercée par un tiers 6	Activité non agricole exercée par un tiers 6	Activité non agricole exercée par un tiers 6
	Location de logements 7	Location de logements 7	Location de logements 7	Location de logements 7	Location de logements 7
	Autres rentes 8	Autres rentes 8	Autres rentes 8	Autres rentes 8	Autres rentes 8
	Production agricole 9	Production agricole 9	Production agricole 9	Production agricole 9	Production agricole 9
	Revenus transfert 10	Revenus transfert 10	Revenus transfert 10	Revenus transfert 10	Revenus transfert 10
	Autre (<i>préciser</i>) 96 _____	Autre (<i>préciser</i>) 96 _____	Autre (<i>préciser</i>) 96 _____	Autre (<i>préciser</i>) 96 _____	Autre (<i>préciser</i>) 96 _____
332-333 A quelle date a commencé cette activité secondaire qui vous rapporte le plus (activité marquée au 331) ?					
	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année

	A 01	A 02	A 03	A 04	A 05
340 Selon quelle périodicité ?	Par jour 1	Par jour 1	Par jour 1	Par jour 1	Par jour 1
	Par mois 2	Par mois 2	Par mois 2	Par mois 2	Par mois 2
	Par an 3	Par an 3	Par an 3	Par an 3	Par an 3
	Autre périodicité préciser...	Autre périodicité préciser...	Autre périodicité préciser...	Autre périodicité préciser...	Autre périodicité préciser...
 4 4 4 4 4
341 Durant cette période, considérez-vous que votre activité était	Stable et sûre 1	Stable et sûre 1	Stable et sûre 1	Stable et sûre 1	Stable et sûre 1
	Moyennement stable 2	Moyennement stable 2	Moyennement stable 2	Moyennement stable 2	Moyennement stable 2
	Très précaire et instable 3	Très précaire et instable 3	Très précaire et instable 3	Très précaire et instable 3	Très précaire et instable 3
342 Vos revenus étaient-ils suffisant pour vivre ?	Oui 1	Oui 1	Oui 1	Oui 1	Oui 1
	Non 0	Non 0	Non 0	Non 0	Non 0

343 Par qui vous faisiez vous aider régulièrement?	Fils/Fille	0	Fils/Fille	0	Fils/Fille	0	Fils/Fille	0	Fils/Fille	0
	Père/Mère	1	Père/Mère	1	Père/Mère	1	Père/Mère	1	Père/Mère	1
	Conjoint	2	Conjoint	2	Conjoint	2	Conjoint	2	Conjoint	2
	Frères et sœurs	3	Frères et sœurs	3	Frères et sœurs	3	Frères et sœurs	3	Frères et sœurs	3
	Autres parents	4	Autres parents	4	Autres parents	4	Autres parents	4	Autres parents	4
	Patron	5	Patron	5	Patron	5	Patron	5	Patron	5
	Amis	6	Amis	6	Amis	6	Amis	6	Amis	6
	ONG/ Associations	7	ONG/ Associations	7	ONG/ Associations	7	ONG/ Associations	7	ONG/ Associations	7
	Associations religieuses	8	Associations religieuses	8	Associations religieuses	8	Associations religieuses	8	Associations religieuses	8
	Pas aidé	9	Pas aidé	9	Pas aidé	9	Pas aidé	9	Pas aidé	9
	Autre (<i>préciser</i>)	96	Autre (<i>préciser</i>)	96	Autre (<i>préciser</i>)	96	Autre (<i>préciser</i>)	96	Autre (<i>préciser</i>)	96
	_____		_____		_____		_____		_____	

344 Par qui vous faisiez vous aidé exceptionnellement ?	Fis/Fille	0	Fis/Fille	0	Fis/Fille	0	Fis/Fille	0	Fis/Fille	0
	Père/Mère	1	Père/Mère	1	Père/Mère	1	Père/Mère	1	Père/Mère	1
	Conjoint	2	Conjoint	2	Conjoint	2	Conjoint	2	Conjoint	2
	Frères et sœurs	3	Frères et sœurs	3	Frères et sœurs	3	Frères et sœurs	3	Frères et sœurs	3
	Autres parents	4	Autres parents	4	Autres parents	4	Autres parents	4	Autres parents	4
	Patron	5	Patron	5	Patron	5	Patron	5	Patron	5
	Amis	6	Amis	6	Amis	6	Amis	6	Amis	6
	ONG/ Associations	7	ONG/ Associations	7	ONG/ Associations	7	ONG/ Associations	7	ONG/ Associations	7
	Associations religieuses	8	Associations religieuses	8	Associations religieuses	8	Associations religieuses	8	Associations religieuses	8
	Pas aidé	9	Pas aidé	9	Pas aidé	9	Pas aidé	9	Pas aidé	9
	Autre (<i>préciser</i>)	96	Autre (<i>préciser</i>)	96	Autre (<i>préciser</i>)	96	Autre (<i>préciser</i>)	96	Autre (<i>préciser</i>)	96
345 Durant cette période avez-vous du emprunter pour couvrir vos besoins essentiels ?	Pas emprunt	0	Pas emprunt	0	Pas emprunt	0	Pas emprunt	0	Pas emprunt	0
	Banque	1	Banque	1	Banque	1	Banque	1	Banque	1
	Micro-finance	2	Micro-finance	2	Micro-finance	2	Micro-finance	2	Micro-finance	2
	Tontine	3	Tontine	3	Tontine	3	Tontine	3	Tontine	3
	Tierce personne	4	Tierce personne	4	Tierce personne	4	Tierce personne	4	Tierce personne	4
	Usurier	5	Usurier	5	Usurier	5	Usurier	5	Usurier	5

	A 01	A 02	A 03	A 04	A 05
346 Avez-vous du vendre des biens durant cette période pour couvrir vos besoins essentiels ?	A -Oui 1 Non 2 N.C 0	A -Oui 1 Non 2 N.C 0	A -Oui 1 Non 2 N.C 0	A -Oui 1 Non 2 N.C 0	A -Oui 1 Non 2 N.C 0
	B - Oui 1 Non 2 N.C 0	B - Oui 1 Non 2 N.C 0	B - Oui 1 Non 2 N.C 0	B - Oui 1 Non 2 N.C 0	B - Oui 1 Non 2 N.C 0
A. Terre	C - Oui 1 Non 2 N.C 0	C - Oui 1 Non 2 N.C 0	C - Oui 1 Non 2 N.C 0	C - Oui 1 Non 2 N.C 0	C - Oui 1 Non 2 N.C 0
B. Bétail (Gros ruminants)	D - Oui 1 Non 2 N.C 0	D - Oui 1 Non 2 N.C 0	D - Oui 1 Non 2 N.C 0	D - Oui 1 Non 2 N.C 0	D - Oui 1 Non 2 N.C 0
C. Bétail (Petits ruminants)	E - Oui 1 Non 2 N.C 0	E - Oui 1 Non 2 N.C 0	E - Oui 1 Non 2 N.C 0	E - Oui 1 Non 2 N.C 0	E - Oui 1 Non 2 N.C 0
D Moyen transport	F - Oui 1 Non 2 N.C 0	F - Oui 1 Non 2 N.C 0	F - Oui 1 Non 2 N.C 0	F - Oui 1 Non 2 N.C 0	F - Oui 1 Non 2 N.C 0
E. Parures / Bijoux	G - Oui 1 Non 2 N.C 0	G - Oui 1 Non 2 N.C 0	G - Oui 1 Non 2 N.C 0	G - Oui 1 Non 2 N.C 0	G - Oui 1 Non 2 N.C 0
F Maison	H - Oui 1 Non 2 N.C 0	H - Oui 1 Non 2 N.C 0	H - Oui 1 Non 2 N.C 0	H - Oui 1 Non 2 N.C 0	H - Oui 1 Non 2 N.C 0
G. Mobilier/ Biens durables					
H autre (à préciser....)					
347 Comment appréciez vous vos conditions de revenus durant cette période ?	A -Oui 1 Non 2 N.C 0	A -Oui 1 Non 2 N.C 0	A -Oui 1 Non 2 N.C 0	A -Oui 1 Non 2 N.C 0	A -Oui 1 Non 2 N.C 0
	B - Oui 1 Non 2 N.C 0	B - Oui 1 Non 2 N.C 0	B - Oui 1 Non 2 N.C 0	B - Oui 1 Non 2 N.C 0	B - Oui 1 Non 2 N.C 0
A. impossibilité à assurer son alimentation et/ou celle son ménage	C - Oui 1 Non 2 N.C 0	C - Oui 1 Non 2 N.C 0	C - Oui 1 Non 2 N.C 0	C - Oui 1 Non 2 N.C 0	C - Oui 1 Non 2 N.C 0
	D - Oui 1 Non 2 N.C 0	D - Oui 1 Non 2 N.C 0	D - Oui 1 Non 2 N.C 0	D - Oui 1 Non 2 N.C 0	D - Oui 1 Non 2 N.C 0
B. déscolarisation des enfants	E - Oui 1 Non 2 N.C 0	E - Oui 1 Non 2 N.C 0	E - Oui 1 Non 2 N.C 0	E - Oui 1 Non 2 N.C 0	E - Oui 1 Non 2 N.C 0
C. Incapacité de payer le loyer pour les locataires					
D Incapacité de payer les frais de santé de soi-même et/ou des membres du ménage					
E autre (à préciser....)					

	A 01	A 02	A 03	A 04	A 05
348 Durant cette période comment faisiez-vous face à vos dépenses de santé ?	Mutuelle 1 Sur mes revenus 2 Aide de tiers 3 Emprunt 4 Ne se soigne pas 5 Famille 6 Employeur 7 Autre à préciser 8	Mutuelle 1 Sur mes revenus 2 Aide de tiers 3 Emprunt 4 Ne se soigne pas 5 Famille 6 Employeur 7 Autre à préciser 8	Mutuelle 1 Sur mes revenus 2 Aide de tiers 3 Emprunt 4 Ne se soigne pas 5 Famille 6 Employeur 7 Autre à préciser 8	Mutuelle 1 Sur mes revenus 2 Aide de tiers 3 Emprunt 4 Ne se soigne pas 5 Famille 6 Employeur 7 Autre à préciser 8	Mutuelle 1 Sur mes revenus 2 Aide de tiers 3 Emprunt 4 Ne se soigne pas 5 Famille 6 Employeur 7 Autre à préciser 8
349 Finalement, pendant cette période, personnellement disposiez-vous des ressources suivantes : <i>(Substantiel, Modique ou Non Concerné)</i> A Un salaire, les revenus réguliers d'une activité professionnelle B Des revenus occasionnels de petits boulots, de menus travaux C Une pension de retraite, de travail ou autre D Un support de votre famille au Sénégal E Un support de votre famille de l'étranger F Un soutien d'une œuvre sociale, d'une association, d'une ONG G Des allocations sociales H Une bourse d'études I De loyers, d'intérêts ou autres revenus d'un capital J D'autres ressources (mendicité...)	A -Subst 1 Mod 2 NC 0 B - Subst 1 Mod 2 NC 0 C - Subst 1 Mod 2 NC 0 D - Subst 1 Mod 2 NC 0 E - Subst 1 Mod 2 NC 0 F - Subst 1 Mod 2 NC 0 G - Subst 1 Mod 2 NC 0 H - Subst 1 Mod 2 NC 0 I - Subst 1 Mod 2 NC 0 J - Subst 1 Mod 2 NC 0	A -Subst 1 Mod 2 NC 0 B - Subst 1 Mod 2 NC 0 C - Subst 1 Mod 2 NC 0 D - Subst 1 Mod 2 NC 0 E - Subst 1 Mod 2 NC 0 F - Subst 1 Mod 2 NC 0 G - Subst 1 Mod 2 NC 0 H - Subst 1 Mod 2 NC 0 I - Subst 1 Mod 2 NC 0 J - Subst 1 Mod 2 NC 0	A -Subst 1 Mod 2 NC 0 B - Subst 1 Mod 2 NC 0 C - Subst 1 Mod 2 NC 0 D - Subst 1 Mod 2 NC 0 E - Subst 1 Mod 2 NC 0 F - Subst 1 Mod 2 NC 0 G - Subst 1 Mod 2 NC 0 H - Subst 1 Mod 2 NC 0 I - Subst 1 Mod 2 NC 0 J - Subst 1 Mod 2 NC 0	A -Subst 1 Mod 2 NC 0 B - Subst 1 Mod 2 NC 0 C - Subst 1 Mod 2 NC 0 D - Subst 1 Mod 2 NC 0 E - Subst 1 Mod 2 NC 0 F - Subst 1 Mod 2 NC 0 G - Subst 1 Mod 2 NC 0 H - Subst 1 Mod 2 NC 0 I - Subst 1 Mod 2 NC 0 J - Subst 1 Mod 2 NC 0	A -Subst 1 Mod 2 NC 0 B - Subst 1 Mod 2 NC 0 C - Subst 1 Mod 2 NC 0 D - Subst 1 Mod 2 NC 0 E - Subst 1 Mod 2 NC 0 F - Subst 1 Mod 2 NC 0 G - Subst 1 Mod 2 NC 0 H - Subst 1 Mod 2 NC 0 I - Subst 1 Mod 2 NC 0 J - Subst 1 Mod 2 NC 0

ENQUETEUR : VERIFIEZ QUE VOUS AVEZ ENREGISTRE TOUTES LES ACTIVITES ET PROFESSIONS DE L'ENQUETE (E) (SELON LES INFORMATIONS ENREGISTREES SUR LA FICHE AGEVEN) AVANT DE PASSER AU MODULE SUIVANT

MODULE 4 : VIE MATRIMONIALE. |_4_| ILOT |_|_|_| MÉNAGE |_|_| INDIVIDU |_|_|

Questions	U 01		U 02		U 03		U 04		U 05	
Prénom du conjoint/conjointe										
401 Rang de l'union	_ _		_ _		_ _		_ _		_ _	
402-403 Date du mariage religieux ?	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
	Mois	Année	Mois	Année	Mois	Année	Mois	Année	Mois	Année
LE CONJOINT :										
404 Quelle était la situation matrimoniale de votre conjoint/conjointe avant cette union ?	Jamais marié	1	Jamais marié	1	Jamais marié	1	Jamais marié	1	Jamais marié	1
	Monogame	2	Monogame	2	Monogame	2	Monogame	2	Monogame	2
	Polygame	3	Polygame	3	Polygame	3	Polygame	3	Polygame	3
	Séparé(e)/Divorcé(e)	4	Séparé(e)/Divorcé(e)	4	Séparé(e)/Divorcé(e)	4	Séparé(e)/Divorcé(e)	4	Séparé(e)/Divorcé(e)	4
	Veuf (ve)	5	Veuf (ve)	5	Veuf (ve)	5	Veuf (ve)	5	Veuf (ve)	5
405 Quel était la profession du conjoint au moment du mariage ?	<u>Salarié</u>		<u>Salarié</u>		<u>Salarié</u>		<u>Salarié</u>		<u>Salarié</u>	
	Cadre supérieur	1	Cadre supérieur	1	Cadre supérieur	1	Cadre supérieur	1	Cadre supérieur	1
	Cadre moyen	2	Cadre moyen	2	Cadre moyen	2	Cadre moyen	2	Cadre moyen	2
	Employé, ouvrier qual.	3	Employé, ouvrier qual.	3	Employé, ouvrier qual.	3	Employé, ouvrier qual.	3	Employé, ouvrier qual.	3
	Empl/ouv. semi qualifié	4	Empl/ouv. semi qualifié	4	Empl/ouv. semi qualifié	4	Empl/ouv. semi qualifié	4	Empl/ouv. semi qualifié	4
	Manœuvre	5	Manœuvre	5	Manœuvre	5	Manœuvre	5	Manœuvre	5
	Salarié agricole/	6	Salarié agricole/	6	Salarié agricole/	6	Salarié agricole/	6	Salarié agricole/	6
	<u>Non salarié</u>		<u>Non salarié</u>		<u>Non salarié</u>		<u>Non salarié</u>		<u>Non salarié</u>	
	Entrepreneur	7	Entrepreneur	7	Entrepreneur	7	Entrepreneur	7	Entrepreneur	7
	Artisan	8	Artisan	8	Artisan	8	Artisan	8	Artisan	8
	Commerçant	9	Commerçant	9	Commerçant	9	Commerçant	9	Commerçant	9
	Agriculteur/Pêcheur	10	Agriculteur/Pêcheur	10	Agriculteur/Pêcheur	10	Agriculteur/Pêcheur	10	Agriculteur/Pêcheur	10
	Éleveur	11	Éleveur	11	Éleveur	11	Éleveur	11	Éleveur	11
	Pêcheur	12	Pêcheur	12	Pêcheur	12	Pêcheur	12	Pêcheur	12
	Apprenti	20	Apprenti	20	Apprenti	20	Apprenti	20	Apprenti	20
	Aide familial	21	Aide familial	21	Aide familial	21	Aide familial	21	Aide familial	21
	<u>Inactif</u>		<u>Inactif</u>		<u>Inactif</u>		<u>Inactif</u>		<u>Inactif</u>	
	Ménagère	30	Ménagère	30	Ménagère	30	Ménagère	30	Ménagère	30
	Retraité	31	Retraité	31	Retraité	31	Retraité	31	Retraité	31
	Chômeur	32	Chômeur	32	Chômeur	32	Chômeur	32	Chômeur	32
	Autre :	96	Autre :	96	Autre :	96	Autre :	96	Autre :	96
	Préciser :		Préciser :		Préciser :		Préciser :		Préciser :	
	Ne sait pas	99	Ne sait pas	99	Ne sait pas	99	Ne sait pas	99	Ne sait pas	99

				Préciser : Ne sait pas	99	Préciser : Ne sait pas	99
--	--	--	--	---------------------------	----	---------------------------	----

	U 01	U 02	U 03	U 04	U 05
UNION ET COHABITATION :					
406-407 A quelle date a commencé la cohabitation ?	Date : _ _ _ _ Mois Année Jamais cohabité xx ---> 410	Date : _ _ _ _ Mois Année Jamais cohabité xx ---> 410	Date : _ _ _ _ Mois Année Jamais cohabité xx ---> 410	Date : _ _ _ _ Mois Année Jamais cohabité xx ---> 410	Date : _ _ _ _ Mois Année Jamais cohabité xx ---> 410
408 Depuis le début de la cohabitation, avez-vous été contraint de cesser de résider avec votre conjoint ?	Oui 1 Non 0 (si 408=0, allez à 410)	Oui 1 Non 0 (si 408=0, allez à 410)	Oui 1 Non 0 (si 408=0, allez à 410)	Oui 1 Non 0 (si 408=0, allez à 410)	Oui 1 Non 0 (si 408=0, allez à 410)
409 Pour quelle raison principale avez-vous cessé de cohabiter (en dehors du décès ou du divorce) ?	Chômage 1 Recherche emploi 2 Migration du conjoint3 Problèmes couple 4 Autres 5 Préciser	Chômage 1 Recherche emploi 2 Migration du conjoint3 Problèmes couple 4 Autres 5 Préciser	Chômage 1 Recherche emploi 2 Migration du conjoint3 Problèmes couple 4 Autres 5 Préciser	Chômage 1 Recherche emploi 2 Migration du conjoint3 Problèmes couple 4 Autres 5 Préciser	Chômage 1 Recherche emploi 2 Migration du conjoint3 Problèmes couple 4 Autres 5 Préciser
DIVORCE ET VEUVAGE					
410 Cette union a-t-elle été rompue ?	Oui, divorce 1→ 411 Oui, décès conjoint 2→ 412 Non 0→ Si NON passer à 416 pour les femmes polygames sinon allez à la question 501 pour les autres femmes Pour les hommes colonne Suivante	Oui, divorce 1→ 411 Oui, décès conjoint 2→ 412 Non 0→ Si NON passer à 416 pour les femmes polygames sinon allez à la question 501 pour les autres femmes Pour les hommes colonne Suivante	Oui, divorce 1→ 411 Oui, décès conjoint 2→ 412 Non 0→ Si NON passer à 416 pour les femmes polygames sinon allez à la question 501 pour les autres femmes Pour les hommes colonne Suivante	Oui, divorce 1→ 411 Oui, décès conjoint 2→ 412 Non 0→ Si NON passer à 416 pour les femmes polygames sinon allez à la question 501 pour les autres femmes Pour les hommes colonne Suivante	Oui, divorce 1→ 411 Oui, décès conjoint 2→ 412 Non 0→ Si NON passer à 416 pour les femmes polygames sinon allez à la question 501 pour les autres femmes Pour les hommes colonne Suivante
411 Il y-a-t-i des raisons à ce divorce	Défaut entretien 1 Belle-famille 2 Raisons sanitaires 3 Incompatibilité 4 Autre 5 Préciser	Défaut entretien 1 Belle-famille 2 Raisons sanitaires 3 Incompatibilité 4 Autre 5 Préciser	Défaut entretien 1 Belle-famille 2 Raisons sanitaires 3 Incompatibilité 4 Autre 5 Préciser	Défaut entretien 1 Belle-famille 2 Raisons sanitaires 3 Incompatibilité 4 Autre 5 Préciser	Défaut entretien 1 Belle-famille 2 Raisons sanitaires 3 Incompatibilité 4 Autre 5 Préciser

412 Après ce divorce ou veuvage considérez vous que vos conditions de vie se sont dégradés ou amélioré ?	Nettement amélioré	1	Nettement amélioré	1	Nettement amélioré	1	Nettement amélioré	1	Nettement amélioré	1
	Légèrement amélioré	2	Légèrement amélioré	2	Légèrement amélioré	2	Légèrement amélioré	2	Légèrement amélioré	2
	Identique	3	Identique	3	Identique	3	Identique	3	Identique	3
	Légèrement dégradé	4	Légèrement dégradé	4	Légèrement dégradé	4	Légèrement dégradé	4	Légèrement dégradé	4
	Nettement dégradé	5	Nettement dégradé	5	Nettement dégradé	5	Nettement dégradé	5	Nettement dégradé	5
	Ne sait pas	9	Ne sait pas	9	Ne sait pas	9	Ne sait pas	9	Ne sait pas	9
	U 01		U 02		U 03		U 04		U 05	
413 Préciser les indicateurs de cette évolution										
414-415 Quel est le mois et l'année de la fin de l'union ?	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
	Mois	Année	Mois	Année	Mois	Année	Mois	Année	Mois	Année
	passer à la question 416 pour les femmes seulement, pour les hommes colonne suivante		passer à la question 416 pour les femmes seulement, pour les hommes colonne suivante		passer à la question 416 pour les femmes seulement, pour les hommes colonne suivante		passer à la question 416 pour les femmes seulement, pour les hommes colonne suivante		passer à la question 416 pour les femmes seulement, pour les hommes colonne suivante	
POUR LES FEMMES SEULEMENT et EN CAS DE POLYGAMIE										
416 Quel était votre rang d'épouse ?	_ _		_ _		_ _		_ _		_ _	
417 Combien aviez-vous de co-épouses ?	_ _		_ _		_ _		_ _		_ _	
418-419 A quelle date votre mari a-t-il pris une nouvelle épouse ? (Si c'est la dernière femme qui est interrogée, mettre 88 88) puis aller à 501	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
	Mois	Année	Mois	Année	Mois	Année	Mois	Année	Mois	Année
420 Après l'arrivée d'une nouvelle épouse considérez vous que vos conditions de vie se sont dégradées ou améliorées ?	Nettement amélioré	1	Nettement amélioré	1	Nettement amélioré	1	Nettement amélioré	1	Nettement amélioré	1
	Légèrement amélioré	2	Légèrement amélioré	2	Légèrement amélioré	2	Légèrement amélioré	2	Légèrement amélioré	2
	Identique	3	Identique	3	Identique	3	Identique	3	Identique	3
	Légèrement dégradé	4	Légèrement dégradé	4	Légèrement dégradé	4	Légèrement dégradé	4	Légèrement dégradé	4
	Nettement dégradé	5	Nettement dégradé	5	Nettement dégradé	5	Nettement dégradé	5	Nettement dégradé	5
	Ne sait pas	9	Ne sait pas	9	Ne sait pas	9	Ne sait pas	9	Ne sait pas	9
421 Préciser les indicateurs de cette évolution										

ENQUETEUR : VERIFIEZ QUE VOUS AVEZ ENREGISTRE TOUTES LES UNIONS

DE L'ENQUETE (E) (SELON LES INFORMATIONS ENREGISTREES SUR LA FICHE AGEVEN)

AVANT DE PASSER AU MODULE SUIVANT

MODULE 5 : ENFANTS NÉS VIVANTS |_5_| ILOT |_|_|_| MÉNAGE |_|_| INDIVIDU |_|_|

ENQUÊTEUR : DANS CE MODULE, VOUS DEVEZ REMPLIR UNE COLONNE POUR CHACUN DES ENFANTS NÉS VIVANTS DE L'ENQUÊTE(E). POUR LES JUMEAUX, REMPLIR UNE COLONNE PAR ENFANT. SE REFERER A LA FICHE AGEVEN POUR REMPLIR LES QUESTIONS 501 A 503; 509-510.

Questions	E 01	E 02	E 03	E 04	E 05	E 06	E 07
Prénom de l'enfant							
501 Rang de l'enfant	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
502-503 Mois et année de naissance	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année
504 S'agit-il de jumeaux ou de triplés ?	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0
505 Lieu accouchement	Domicile 1 Poste santé 2 Maternité 3 Clinique 4	Domicile 1 Poste santé 2 Maternité 3 Clinique 4	Domicile 1 Poste santé 2 Maternité 3 Clinique 4	Domicile 1 Poste santé 2 Maternité 3 Clinique 4	Domicile 1 Poste santé 2 Maternité 3 Clinique 4	Domicile 1 Poste santé 2 Maternité 3 Clinique 4	Domicile 1 Poste santé 2 Maternité 3 Clinique 4
506 Sexe de l'enfant	Masculin 1 Féminin 2	Masculin 1 Féminin 2	Masculin 1 Féminin 2	Masculin 1 Féminin 2	Masculin 1 Féminin 2	Masculin 1 Féminin 2	Masculin 1 Féminin 2
507 Rang de l'union (cf module vie matrimoniale)	Numéro _ _ si hors union 00	Numéro _ _ si hors union 00	Numéro _ _ si hors union 00	Numéro _ _ si hors union 00	Numéro _ _ si hors union 00	Numéro _ _ si hors union 00	Numéro _ _ si hors union 00
508 L'enfant est-il toujours en vie ?	Oui 1 → 511 Non 0 → 509	Oui 1 → 511 Non 0 → 509	Oui 1 → 511 Non 0 → 509	Oui 1 → 511 Non 0 → 509	Oui 1 → 511 Non 0 → 509	Oui 1 → 511 Non 0 → 509	Oui 1 → 511 Non 0 → 509
509-510 Mois et année de décès	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année
511 Dans la petite enfance présentait-il des signes de malnutrition ?	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0
512 Avec arrivée de cet enfant considérez vous que vos conditions de vie se sont dégradés ou amélioré ?	Nettemt amélioré 1 Légèremt amélioré 2 Identique 3 Légèremt dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas 9	Nettemt amélioré 1 Légèremt amélioré 2 Identique 3 Légèremt dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas 9	Nettemt amélioré 1 Légèremt amélioré 2 Identique 3 Légèremt dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas 9	Nettemt amélioré 1 Légèremt amélioré 2 Identique 3 Légèremt dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas 9	Nettemt amélioré 1 Légèremt amélioré 2 Identique 3 Légèremt dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas 9	Nettemt amélioré 1 Légèremt amélioré 2 Identique 3 Légèremt dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas 9	Nettemt amélioré 1 Légèremt amélioré 2 Identique 3 Légèremt dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas 9

513 Préciser les indicateurs de cette évolution							
Questions	E 01	E 02	E 03	E 04	E 05	E 06	E 07
514 L'enfant vit-il toujours avec vous ?	Oui 1 → 517 Non 0 → 515 NC 2 Pour 515-516 mettre 88 88 puis aller à 517	Oui 1 → 517 Non 0 → 515 NC 2 Pour 515-516 mettre 88 88 puis aller à 517	Oui 1 → 517 Non 0 → 515 NC 2 Pour 515-516 mettre 88 88 puis aller à 517	Oui 1 → 517 Non 0 → 515 NC 2 Pour 515-516 mettre 88 88 puis aller à 517	Oui 1 → 517 Non 0 → 515 NC 2 Pour 515-516 mettre 88 88 puis aller à 517	Oui 1 → 517 Non 0 → 515 NC 2 Pour 515-516 mettre 88 88 puis aller à 517	Oui 1 → 517 Non 0 → 515 NC 2 Pour 515-516 mettre 88 88 puis aller à 517
515-516 Depuis quelle date l'enfant ne réside plus avec vous ?	____ ____ Mois Année	____ ____ Mois Année	____ ____ Mois Année	____ ____ Mois Année	____ ____ Mois Année	____ ____ Mois Année	____ ____ Mois Année
517 L'enfant a-t-il été scolarisé ?	Oui 1 → 518 Non 2 → 521 décédé avant âge scolaire 3 Ne sait pas 9 → 519	Oui 1 → 518 Non 2 → 521 décédé avant âge scolaire 3 Ne sait pas 9 → 519	Oui 1 → 518 Non 2 → 521 décédé avant âge scolaire 3 Ne sait pas 9 → 519	Oui 1 → 518 Non 2 → 521 décédé avant âge scolaire 3 Ne sait pas 9 → 519	Oui 1 → 518 Non 2 → 521 décédé avant âge scolaire 3 Ne sait pas 9 → 519	Oui 1 → 518 Non 2 → 521 décédé avant âge scolaire 3 Ne sait pas 9 → 519	Oui 1 → 518 Non 2 → 521 décédé avant âge scolaire 3 Ne sait pas 9 → 519
518 Quel est le dernier niveau scolaire atteint par cet enfant ?	Préscolaire 1 École coranique 2 Primaire 3 Secondaire 1 4 Secondaire 2 5 Supérieur 6 Ne sait pas 9	Préscolaire 1 École coranique 2 Primaire 3 Secondaire 1 4 Secondaire 2 5 Supérieur 6 Ne sait pas 8	Préscolaire 1 École coranique 2 Primaire 3 Secondaire 1 4 Secondaire 2 5 Supérieur 6 Ne sait pas 8	Préscolaire 1 École coranique 2 Primaire 3 Secondaire 1 4 Secondaire 2 5 Supérieur 6 Ne sait pas 8	Préscolaire 1 École coranique 2 Primaire 3 Secondaire 1 4 Secondaire 2 5 Supérieur 6 Ne sait pas 8	Préscolaire 1 École coranique 2 Primaire 3 Secondaire 1 4 Secondaire 2 5 Supérieur 6 Ne sait pas 8	Préscolaire 1 École coranique 2 Primaire 3 Secondaire 1 4 Secondaire 2 5 Supérieur 6 Ne sait pas 8
Ne poser LES questions SUIVANTES que pour les enfants en vie au moment de l'enquête							
519 L'enfant va-t-il encore à l'école ?	Oui 1 → 521 Non 0 → 520 Ne sait pas 9	Oui 1 → 521 Non 0 → 520 Ne sait pas 9	Oui 1 → 521 Non 0 → 520 Ne sait pas 9	Oui 1 → 521 Non 0 → 520 Ne sait pas 9	Oui 1 → 521 Non 0 → 520 Ne sait pas 9	Oui 1 → 521 Non 0 → 520 Ne sait pas 9	Oui 1 → 521 Non 0 → 520 Ne sait pas 9
520 A quel âge l'enfant a-t-il cessé de fréquenter l'école ?	____ ____ NSP=99	____ ____ NSP=99	____ ____ NSP=99	____ ____ NSP=99	____ ____ NSP=99	____ ____ NSP=99	____ ____ NSP=99
521 Cet enfant est toujours à votre charge ?	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0	Oui 1 Non 0

522 Cet enfant contribue-t-il aux charges du ménage ?	Oui 1 →523 Non 0 →Col suivante	Oui 1 →523 Non 0 →Col suivante	Oui 1 →523 Non 0 →Col suivante	Oui 1 →523 Non 0 →Col suivante	Oui 1 →523 Non 0 →Col suivante	Oui 1 →523 Non 0 →Col suivante	Oui 1 →523 Non 0 →Col suivante
523 De quelle manière ?	Travaux domestique 1 Travaux champ 2 En espèces 3 En nature 4	Travaux domestique 1 Travaux champ 2 En espèces 3 En nature 4	Travaux domestique 1 Travaux champ 2 En espèces 3 En nature 4	Travaux domestique 1 Travaux champ 2 En espèces 3 En nature 4	Travaux domestique 1 Travaux champ 2 En espèces 3 En nature 4	Travaux domestique 1 Travaux champ 2 En espèces 3 En nature 4	Travaux domestique 1 Travaux champ 2 En espèces 3 En nature 4

ENQUETEUR : VERIFIEZ QUE VOUS AVEZ ENREGISTRE TOUS LES ENFANTS NES VIVANTS

DE L'ENQUETE (E) (SELON LES INFORMATIONS ENREGISTREES SUR LA FICHE AGEVEN)

Questions	S 01	S 02	S 03	S 04	S 05
601 Numéro ordre	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
602 Quelle maladie ?					
603-604 Date début de la maladie	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année
605-606 Date fin éventuelle de la maladie	_ _ _ _ Mois Année Pas guéri xx xx	_ _ _ _ Mois Année Pas guéri xx xx	_ _ _ _ Mois Année Pas guéri xx xx	_ _ _ _ Mois Année Pas guéri xx xx	_ _ _ _ Mois Année Pas guéri xx xx
607 Recours thérapeutique	traitement moderne 1 traitement traditionnel 2 traitement hybride (traditionnel/moderne) 3 Automédication 4 Ne se traite pas 5	traitement moderne 1 traitement traditionnel 2 traitement hybride (traditionnel/moderne) 3 Automédication 4 Ne se traite pas 5	traitement moderne 1 traitement traditionnel 2 traitement hybride (traditionnel/moderne) 3 Automédication 4 Ne se traite pas 5	traitement moderne 1 traitement traditionnel 2 traitement hybride (traditionnel/moderne) 3 Automédication 4 Ne se traite pas 5	traitement moderne 1 traitement traditionnel 2 traitement hybride (traditionnel/moderne) 3 Automédication 4 Ne se traite pas 5
608 Handicap ou infirmité éventuelle provoquée par la maladie	1. paralysie des mains 2. paralysie des pieds 3. paralysie complète 4. perte de la vue 5. perte de l'ouïe 6. perte de la voix 7. déficience mentale 8. pas de séquelles (allez à 611) 9. autre séquelle ou infirmité à préciser : _____	1. paralysie des mains 2. paralysie des pieds 3. paralysie complète 4. perte de la vue 5. perte de l'ouïe 6. perte de la voix 7. déficience mentale 8. pas de séquelles (allez à 611) 9. autre séquelle ou infirmité à préciser : _____	1. paralysie des mains 2. paralysie des pieds 3. paralysie complète 4. perte de la vue 5. perte de l'ouïe 6. perte de la voix 7. déficience mentale 8. pas de séquelles (allez à 611) 9. autre séquelle ou infirmité à préciser : _____	1. paralysie des mains 2. paralysie des pieds 3. paralysie complète 4. perte de la vue 5. perte de l'ouïe 6. perte de la voix 7. déficience mentale 8. pas de séquelles (allez à 611) 9. autre séquelle ou infirmité à préciser : _____	1. paralysie des mains 2. paralysie des pieds 3. paralysie complète 4. perte de la vue 5. perte de l'ouïe 6. perte de la voix 7. déficience mentale 8. pas de séquelles (allez à 611) 9. autre séquelle ou infirmité à préciser : _____
609-610 Date de début de l'handicap ou de l'infirmité	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année

	S 01	S 02	S 03	S 04	S 05
611 Conséquences sur la vie de l'individu concerné					
A Divorce	A - Oui 2 Non 1 NC 0	A - Oui 2 Non 1 NC 0	A - Oui 2 Non 1 NC 0	A - Oui 2 Non 1 NC 0	A - Oui 2 Non 1 NC 0
B perte de liens amicaux	B - Oui 2 Non 1 NC 0	B - Oui 2 Non 1 NC 0	B - Oui 2 Non 1 NC 0	B - Oui 2 Non 1 NC 0	B - Oui 2 Non 1 NC 0
C perte de liens parentaux	C - Oui 2 Non 1 NC 0	C - Oui 2 Non 1 NC 0	C - Oui 2 Non 1 NC 0	C - Oui 2 Non 1 NC 0	C - Oui 2 Non 1 NC 0
D perte du réseau des relations professionnelles	D - Oui 2 Non 1 NC 0	D - Oui 2 Non 1 NC 0	D - Oui 2 Non 1 NC 0	D - Oui 2 Non 1 NC 0	D - Oui 2 Non 1 NC 0
E Repli sur soi	E - Oui 2 Non 1 NC 0	E - Oui 2 Non 1 NC 0	E - Oui 2 Non 1 NC 0	E - Oui 2 Non 1 NC 0	E - Oui 2 Non 1 NC 0
F Mendicité et errance	F - Oui 2 Non 1 NC 0	F - Oui 2 Non 1 NC 0	F - Oui 2 Non 1 NC 0	F - Oui 2 Non 1 NC 0	F - Oui 2 Non 1 NC 0
612 Conséquences sur la vie professionnelle de l'individu concerné	Arrêt travail longue durée avec salaire 1 Arrêt travail longue durée sans salaire 2 Perte emploi 3 Continué activité 4	Arrêt travail longue durée avec salaire 1 Arrêt travail longue durée sans salaire 2 Perte emploi 3 Continué activité 4	Arrêt travail longue durée avec salaire 1 Arrêt travail longue durée sans salaire 2 Perte emploi 3 Continué activité 4	Arrêt travail longue durée avec salaire 1 Arrêt travail longue durée sans salaire 2 Perte emploi 3 Continué activité 4	Arrêt travail longue durée avec salaire 1 Arrêt travail longue durée sans salaire 2 Perte emploi 3 Continué activité 4
613 Manifestations de la maladie ou de l'infirmité sur le plan économique pour l'individu					
A. impossibilité à assurer son alimentation et/ou celle son ménage	A - Oui 2 Non 1 NC 0	A - Oui 2 Non 1 NC 0	A - Oui 2 Non 1 NC 0	A - Oui 2 Non 1 NC 0	A - Oui 2 Non 1 NC 0
B. déscolarisation des enfants	B - Oui 2 Non 1 NC 0	B - Oui 2 Non 1 NC 0	B - Oui 2 Non 1 NC 0	B - Oui 2 Non 1 NC 0	B - Oui 2 Non 1 NC 0
C. Incapacité de payer le loyer pour les locataires	C - Oui 2 Non 1 NC 0	C - Oui 2 Non 1 NC 0	C - Oui 2 Non 1 NC 0	C - Oui 2 Non 1 NC 0	C - Oui 2 Non 1 NC 0
D Incapacité de payer les frais de santé de soi-même et/ou des membres du ménage	D - Oui 2 Non 1 NC 0	D - Oui 2 Non 1 NC 0	D - Oui 2 Non 1 NC 0	D - Oui 2 Non 1 NC 0	D - Oui 2 Non 1 NC 0
E autre (à préciser....)					

MODULE 7 : HISTORIQUE DES PERSONNES INFLUENTES |_7_| ILOT |_|_|_| MÉNAGE |_|_| INDIVIDU |_|_|_|
 EN DEHORS DE LA PERSONNE QUI VOUS A ELEVE LISTER LES PERSONNES QUI ONT JOUE UN RÔLE MAJEUR DANS VOTRE VIE
 POSITIVEMENT OU NEGATIVEMENT

Questions	P 01		P 02		P 03		P 04		P 05		P 06	
Prénom Personne												
701 Numéro de la personne (voir AGEVEN)	_ _		_ _		_ _		_ _		_ _		_ _	
702-703 Date de début influence de cette personne	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
	Mois	Année	Mois	Année	Mois	Année	Mois	Année	Mois	Année	Mois	Année
704-705 Date de fin influence de cette personne	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
Si personne toujours influente, mettre xx xx	Mois	Année	Mois	Année	Mois	Année	Mois	Année	Mois	Année	Mois	Année
706 Nature de son influence ?	Positive	1	Positive	1	Positive	1	Positive	1	Positive	1	Positive	1
	Négative	2	Négative	2	Négative	2	Négative	2	Négative	2	Négative	2
707 Qui était cette personne ?	Père/Mère	1	Père/Mère	1	Père/Mère	1	Père/Mère	1	Père/Mère	1	Père/Mère	1
	Conjoint	2	Conjoint	2	Conjoint	2	Conjoint	2	Conjoint	2	Conjoint	2
	Frères et sœurs	3	Frères et sœurs	3	Frères et sœurs	3	Frères et sœurs	3	Frères et sœurs	3	Frères et sœurs	3
	Autres parents	4	Autres parents	4	Autres parents	4	Autres parents	4	Autres parents	4	Autres parents	4
	Patron	5	Patron	5	Patron	5	Patron	5	Patron	5	Patron	5
	Amis	6	Amis	6	Amis	6	Amis	6	Amis	6	Amis	6
	Marabout	7	Marabout	7	Marabout	7	Marabout	7	Marabout	7	Marabout	7
	Expatrié	8	Expatrié	8	Expatrié	8	Expatrié	8	Expatrié	8	Expatrié	8
	Autre (préciser)	96	Autre (préciser)	96	Autre (préciser)	96	Autre (préciser)	96	Autre (préciser)	96	Autre (préciser)	96
708 Sexe de cette personne	Masculin	1	Masculin	1	Masculin	1	Masculin	1	Masculin	1	Masculin	1
	Féminin	2	Féminin	2	Féminin	2	Féminin	2	Féminin	2	Féminin	2
709 Âge de cette personne	Plus âgée	1	Plus âgée	1	Plus âgée	1	Plus âgée	1	Plus âgée	1	Plus âgée	1
	Même âge	2	Même âge	2	Même âge	2	Même âge	2	Même âge	2	Même âge	2
	Plus jeune	3	Plus jeune	3	Plus jeune	3	Plus jeune	3	Plus jeune	3	Plus jeune	3
710 Activité de cette personne (en clair)												
711. En quoi cette personne a été importante pour vous ?												

--	--	--	--	--	--	--

MODULE 8 : VIE ASSOCIATIVE ET COMMUNAUTAIRE |_8_| ILOT |_|_|_| MÉNAGE |_|_| INDIVIDU |_|_|

Questions	As 01	As 02	As 03	As 04	As 05	As 06
Nom Association						
801 Numéro de l'association personne (voir AGEVEN)	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
802-803 Date de début influence de cette association	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année
804-805 Date de fin influence de cette Association Si influence en cours, mettre XX XX	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année	_ _ _ _ Mois Année
806 Nature de l'association	D'origine 1 Religieuse 2 Professionnelle 3 De famille 4 Culturelle/sportive 5 Voisinage 6 Tontine 7 Femmes 8 GIE/Coopérative 9 Parti Politique 10 Club (Rotary, ...) 11	D'origine 1 Religieuse 2 Professionnelle 3 De famille 4 Culturelle/sportive 5 Voisinage 6 Tontine 7 Femmes 8 GIE/Coopérative 9 Parti Politique 10 Club (Rotary, ...) 11	D'origine 1 Religieuse 2 Professionnelle 3 De famille 4 Culturelle/sportive 5 Voisinage 6 Tontine 7 Femmes 8 GIE/Coopérative 9 Parti Politique 10 Club (Rotary, ...) 11	D'origine 1 Religieuse 2 Professionnelle 3 De famille 4 Culturelle/sportive 5 Voisinage 6 Tontine 7 Femmes 8 GIE/Coopérative 9 Parti Politique 10 Club (Rotary, ...) 11	D'origine 1 Religieuse 2 Professionnelle 3 De famille 4 Culturelle/sportive 5 Voisinage 6 Tontine 7 Femmes 8 GIE/Coopérative 9 Parti Politique 10 Club (Rotary, ...) 11	D'origine 1 Religieuse 2 Professionnelle 3 De famille 4 Culturelle/sportive 5 Voisinage 6 Tontine 7 Femmes 8 GIE/Coopérative 9 Parti Politique 10 Club (Rotary, ...) 11
807 Quel rôle teniez vous ?	Responsable 1 Membre 2 Autre 3 Préciser :	Responsable 1 Membre 2 Autre 3 Préciser :	Responsable 1 Membre 2 Autre 3 Préciser :	Responsable 1 Membre 2 Autre 3 Préciser :	Responsable 1 Membre 2 Autre 3 Préciser :	Responsable 1 Membre 2 Autre 3 Préciser :
808 Donnez la raison principale de l'intérêt de cette association pour vous ?	Hébergement 1 Aide cérémonie famil 2 Epargne/mutualisation 3 Facilités voyage 4 Loisirs 5 Education/salut relig 6 Engagement citoyen 7	Hébergement 1 Aide cérémonie famil 2 Epargne/mutualisation 3 Facilités voyage 4 Loisirs 5 Education/salut relig 6 Engagement citoyen 7	Hébergement 1 Aide cérémonie famil 2 Epargne/mutualisation 3 Facilités voyage 4 Loisirs 5 Education/salut relig 6 Engagement citoyen 7	Hébergement 1 Aide cérémonie famil 2 Epargne/mutualisation 3 Facilités voyage 4 Loisirs 5 Education/salut relig 6 Engagement citoyen 7	Hébergement 1 Aide cérémonie famil 2 Epargne/mutualisation 3 Facilités voyage 4 Loisirs 5 Education/salut relig 6 Engagement citoyen 7	Hébergement 1 Aide cérémonie famil 2 Epargne/mutualisation 3 Facilités voyage 4 Loisirs 5 Education/salut relig 6 Engagement citoyen 7

	Trouver du travail 8	Trouver du travail 8	Trouver du travail 8	Trouver du travail 8	Trouver du travail 8	Trouver du travail 8
	Vitalisation des liens 9	Vitalisation des liens 9	Vitalisation des liens 9	Vitalisation des liens 9	Vitalisation des liens 9	Vitalisation des liens 9
	Déf intérêts corpora. 10	Déf intérêts corpora. 10	Déf intérêts corpora. 10	Déf intérêts corpora. 10	Déf intérêts corpora. 10	Déf intérêts corpora. 10
	Améliorat. quali vie 11	Améliorat. quali vie 11	Améliorat. quali vie 11	Améliorat. quali vie 11	Améliorat. quali vie 11	Améliorat. quali vie 11
	Autre raison (précis.) 12	Autre raison (précis.) 12	Autre raison (précis.) 12	Autre raison (précis.) 12	Autre raison (précis.) 12	Autre raison (précis.) 12

Questions	S 01	S 02	S 03	S 04	S 05	S 06	
901 Numéro de la période (voir AGEVEN)	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	
902-903 Date de début de cette période	_ _ Mois _ _ Année	_ _ Mois _ _ Année	_ _ Mois _ _ Année	_ _ Mois _ _ Année	_ _ Mois _ _ Année	_ _ Mois _ _ Année	
904-905 Date de fin de cette période	_ _ Mois _ _ Année	_ _ Mois _ _ Année	_ _ Mois _ _ Année	_ _ Mois _ _ Année	_ _ Mois _ _ Année	_ _ Mois _ _ Année	
906 Nature de cette période	Prosperè 1 Moyenne 2 Pauvreté 3 Extrême pauvreté 4	Prosperè 1 Moyenne 2 Pauvreté 3 Extrême pauvreté 4	Prosperè 1 Moyenne 2 Pauvreté 3 Extrême pauvreté 4	Prosperè 1 Moyenne 2 Pauvreté 3 Extrême pauvreté 4	Prosperè 1 Moyenne 2 Pauvreté 3 Extrême pauvreté 4	Prosperè 1 Moyenne 2 Pauvreté 3 Extrême pauvreté 4	Prosperè 1 Moyenne 2 Pauvreté 3 Extrême pauvreté 4
907 Par rapport à la situation de la période précédente comment appréhender vous cette période		Nettement améliorée 1 Légèrement améliorée 2 Identique 3 Légèrement dégradée 4 Nettement dégradée 5 Ne sait pas 9	Nettement améliorée 1 Légèrement améliorée 2 Identique 3 Légèrement dégradée 4 Nettement dégradée 5 Ne sait pas 9	Nettement améliorée 1 Légèrement améliorée 2 Identique 3 Légèrement dégradée 4 Nettement dégradée 5 Ne sait pas 9	Nettement améliorée 1 Légèrement améliorée 2 Identique 3 Légèrement dégradée 4 Nettement dégradée 5 Ne sait pas 9	Nettement améliorée 1 Légèrement améliorée 2 Identique 3 Légèrement dégradée 4 Nettement dégradée 5 Ne sait pas 9	
908 Par rapport à vos pairs à cette période, comment estimez vous votre situation à l'époque ?	Plus riche qu'eux 1 Comme eux 2 Plus pauvre qu'eux 3	Plus riche qu'eux 1 Comme eux 2 Plus pauvre qu'eux 3	Plus riche qu'eux 1 Comme eux 2 Plus pauvre qu'eux 3	Plus riche qu'eux 1 Comme eux 2 Plus pauvre qu'eux 3	Plus riche qu'eux 1 Comme eux 2 Plus pauvre qu'eux 3	Plus riche qu'eux 1 Comme eux 2 Plus pauvre qu'eux 3	
909 Selon vous quel est déclencheur de cette situation (amélioration ou dégradation)							

910 A quelle dépense contribuez vous ou supportez vous au cours de cette période dans le ménage d'appartenance ? <i>(Substantiel, Modique ou Néant)</i>	A -Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	A -Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	A -Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	A -Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	A -Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	A -Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0
A Alimentaire	B - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	B - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	B - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	B - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	B - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	B - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0
B Scolarité	C - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	C - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	C - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	C - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	C - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	C - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0
C Santé	D - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	D - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	D - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	D - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	D - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	D - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0
D Habillement	E - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	E - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	E - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	E - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	E - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	E - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0
E Logement	F - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	F - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	F - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	F - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	F - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	F - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0
F Eau/Électricité	G - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	G - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	G - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	G - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	G - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	G - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0
G Domesticité	H - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	H - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	H - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	H - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	H - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	H - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0
H Loisirs	I - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	I - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	I - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	I - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	I - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	I - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0
I Cérémonies familiales	J - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	J - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	J - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	J - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	J - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	J - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0
J. Fêtes religieuses	K - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	K - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	K - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	K - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	K - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	K - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0
K. Autres dépenses exceptionnelles						

ILOT |__|__|__| MÉNAGE |__|__| INDIVIDU |__|__|

A REMPLIR À L'ISSUE DE L'ENTRETIEN	
Numéro de l'enquêteur	__ __
Date de l'enquête	JJ : __ __ MM : __ __
Nombre de colonnes Module 2	__ __
Nombre de colonnes Module 3	__ __
Nombre de colonnes Module 4	__ __
Nombre de colonnes Module 5	__ __
Nombre de colonnes Module 6	__ __
Nombre de colonnes Module 7	__ __
Nombre de colonnes Module 8	__ __
Nombre de colonnes Module 9	__ __

Heure de début de l'entretien :

Heure de fin de l'entretien :

Qualité de l'entretien :

Très Bon 1

Bon 2

Réticent 3

Difficile 4